



DOCUMENT
DE RÉFÉRENCE
PAGESJAUNES GROUPE
2012

PAGESJAUNES GROUPE devient

Solocal
GROUP

SOMMAIRE

1	PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	4	6.4	Relations avec le Groupe France Télécom et les actionnaires	28
1.1	Responsable du document de référence	4	6.4.1	Convention de mise à disposition des données annuaires aux fins d'édition d'annuaires	28
1.2	Attestation du responsable du présent document	4	6.4.2	Baux et conventions de sous-location	29
2	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	5	6.4.3	Relations avec Médiannuaire	29
2.1	Commissaires aux comptes titulaires	5	6.5	Dépendance du Groupe à l'égard de certains facteurs	29
2.2	Commissaires aux comptes suppléants	5	6.5.1	Dépendance à l'égard de brevets et de licences	29
3	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	6	6.5.2	Dépendance à l'égard de contrats d'approvisionnement et de contrats industriels	30
4	FACTEURS DE RISQUES	7	6.5.2.1	Achat de papier	30
4.1	Risques relatifs à l'activité du Groupe et à sa stratégie	7	6.5.2.2	Impression	30
4.2	Risques juridiques	10	6.5.2.3	Distribution	30
4.3	Risques de marché	12	6.5.2.4	Accès aux données annuaires	30
4.4	Risques industriels et environnementaux	12	6.6	Position concurrentielle	30
5	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	14	6.6.1	Segment Internet	30
5.1	Histoire et évolution de la Société	14	6.6.1.1	Les activités de référencement (search)	31
5.1.1	Raison sociale et nom commercial	14	6.6.1.2	La création de sites Internet	31
5.1.2	Lieu et numéro d'enregistrement	14	6.6.1.3	La vente d'espace publicitaire (display)	31
5.1.3	Date de constitution et durée (article 5 des statuts)	14	6.6.1.4	Les sites spécialisés	31
5.1.4	Siège social, forme juridique, législation	14	6.6.1.5	Les services géographiques (Mappy & UrbanDive)	32
5.1.5	Événements importants dans le développement des activités	14	6.6.1.6	Méta-moteur de recherche (Yelster)	32
5.2	Investissements	16	6.6.1.7	Les offres promotionnelles (couponing) et le marketing direct digital	32
5.2.1	Principaux investissements au cours de l'exercice écoulé	16	6.6.2	Segment Annuaires imprimés	32
5.2.2	Principaux investissements en cours et à venir	16	6.6.2.1	Les annuaires imprimés de PagesJaunes	32
6	APERÇU DES ACTIVITÉS	17	6.6.2.2	L'annuaire imprimé de QDQ Media (Espagne)	32
6.1	Principales activités et stratégie de développement	17	6.6.2.3	L'annuaire imprimé d'Editus (Luxembourg)	32
6.1.1	Présentation générale de l'activité	17	6.6.3	Segment Autres activités	33
6.1.2	Stratégie de développement	18	6.6.3.1	Marketing Direct (PJMS)	33
6.2	Présentation de l'activité	19	6.6.3.2	Services de renseignements téléphoniques (118 008)	33
6.2.1	Internet fixe et mobile	19	6.7	Réglementation	33
6.2.1.1	Les activités de référencement (search)	20	6.7.1	Réglementation de la société de l'information	33
6.2.1.2	La création de sites Internet	22	6.7.1.1	Régulation des contenus et responsabilité des acteurs sur Internet	33
6.2.1.3	La vente d'espaces publicitaires (display)	22	6.7.1.2	Protection des données à caractère personnel	34
6.2.1.4	Les sites spécialisés	23	6.7.2	Les annuaires	35
6.2.1.5	Les services géographiques (Mappy et UrbanDive) : itinéraires, GPS et « Web to Store »	23	6.7.3	Réglementation sur les bases de données	36
6.2.1.6	Les services de Métasearch (123people et 123pages services de la société Yelster)	24	6.7.4	Signature électronique sécurisée	36
6.2.1.7	Les offres promotionnelles (couponing) et le marketing direct digital	24	6.7.5	Noms de domaine	37
6.2.2	Annuaire imprimés	24	6.8	Fournisseurs	38
6.2.2.1	Les annuaires imprimés de PagesJaunes	25	6.9	Assurances et couverture de risques	38
6.2.2.2	L'annuaire imprimé QDQ Media (Espagne)	25	6.10	Immobilisations corporelles importantes	39
6.2.2.3	L'annuaire imprimé Editus (Luxembourg)	25	7	ORGANIGRAMME	40
6.2.3	Autres activités	25	7.1	Description du Groupe	40
6.2.3.1	Marketing Direct (PJMS)	25	7.2	Liste des principales filiales	40
6.2.3.2	Services de renseignements téléphoniques (118 008) et Minitel	26	8	RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE	41
6.2.4	Les annonceurs : PagesJaunes en France	26	8.1	Nombre de salariés et répartition par activité	41
6.3	Événements exceptionnels	28	8.2	Rapport sur la Responsabilité Sociale et Environnementale 2012	44
			9	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT : RAPPORT DE GESTION GROUPE	71
			9.1	Présentation générale	71
			9.2	Commentaires sur les résultats annuels 2012	72
			9.2.1	Analyse du chiffre d'affaires et de la marge brute opérationnelle du segment Internet	73
			9.2.2	Analyse du chiffre d'affaires et de la marge brute opérationnelle du segment Annuaires imprimés	74

9.2.3	Analyse du chiffre d'affaires et de la marge brute opérationnelle du segment Autres activités	74			
9.2.4	Analyse du résultat d'exploitation consolidé	75			
9.2.5	Analyse du résultat de la période	75			
9.3	Résultats consolidés du premier trimestre 2013	76			
10	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	77			
10.1	Liquidités, ressources en capital et dépenses d'investissement consolidées	77			
10.2	Engagements hors-bilan, litiges et parties liées	79			
10.3	Risques et incertitudes relatifs à l'année 2013	79			
10.4	Événements postérieurs à la clôture du 31 décembre 2012	79			
11	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	80			
12	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	81			
12.1	Principales tendances ayant affecté l'activité du Groupe	81			
12.2	Tendances susceptibles d'influer sur l'activité du Groupe	81			
12.3	Perspectives	81			
13	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DE BÉNÉFICES	82			
14	ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	83			
14.1	Composition du Conseil d'administration	83			
14.2	Incriminations et conflits d'intérêts potentiels	88			
14.3	Composition des organes de direction	88			
15	RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES	90			
15.1	Montant global des rémunérations et avantages en nature	90			
15.2	Montant des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs aux fins de versement de pensions, retraites ou d'autres avantages	94			
16	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	95			
16.1	Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France	95			
16.2	Contrats de service	95			
16.3	Comités institués par le Conseil d'administration	96			
16.3.1	Comité d'audit	96			
16.3.2	Comité des rémunérations et des nominations	97			
16.3.3	Comité stratégique	97			
16.3.4	Composition et fonctionnement des Comités	97			
16.4	Rapport du Président du Conseil d'administration et rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président	98			
16.4.1	Rapport du Président du Conseil d'administration	98			
16.4.2	Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration	109			
17	SALARIÉS	110			
17.1	Participation au capital, options de souscription ou d'achat d'actions, attributions gratuites d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers	110			
17.2	Description des contrats d'intéressement et de participation	114			
18	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	117			
18.1	Répartition du capital de la Société	117			
18.2	Droits de vote	118			
18.3	Personnes exerçant ou pouvant exercer un contrôle sur la Société	118			
18.4	Pactes d'actionnaires	119			
18.5	Nantissements	120			
19	OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	121			
20	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	125			
20.1	Informations financières historiques	126			
20.2	États financiers de la société PagesJaunes Groupe	165			
20.3	Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale mixte de PagesJaunes Groupe du 5 juin 2013	183			
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	203			
20.5	Politique de distribution des dividendes	205			
20.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	205			
20.7	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	205			
20.8	Honoraires des contrôleurs légaux	205			
21	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	206			
21.1	Capital social	206			
21.1.1	Capital social	206			
21.1.2	Actions non représentatives du capital	207			
21.1.3	Acquisition par la Société de ses propres actions	207			
21.1.4	Historique du capital et des droits de vote	210			
21.2	Acte constitutif et statuts	211			
21.2.1	Objet social	211			
21.2.2	Assemblées générales (article 11 et articles 26 à 32 des statuts)	215			
21.2.3	Cession et transmission des actions (article 9 des statuts)	217			
21.2.4	Franchissement des seuils statutaires (article 9 des statuts)	217			
21.2.5	Clause de modification du capital	217			
22	CONTRATS IMPORTANTS	218			
23	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	218			
24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	218			
25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	218			
A	ANNEXES	219			
	Projets de résolutions à soumettre à l'Assemblée générale mixte du 5 juin 2013	220			
	Glossaire	223			
	Table de concordance	223			

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

2012

PAGESJAUNES GROUPE

Société anonyme au capital de 56 196 950,80 euros
Siège social : 7, avenue de la Cristallerie – 92317 Sèvres Cedex
R.C.S. Nanterre 552 028 425



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2013 conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais, auprès de PagesJaunes Groupe, 7, avenue de la Cristallerie – 92317 Sèvres Cedex, ainsi que sur le site Internet de PagesJaunes Groupe : www.pagesjaunesgroupe.com et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers : www.amf-france.org.

En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n° 809/2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes sociaux et consolidés du Groupe de l'exercice clos le 31 décembre 2011, les rapports des Commissaires aux comptes y afférents et le rapport de gestion du Groupe figurant respectivement aux pages 92 à 152, aux pages 179 à 181 et aux pages 41 à 49 du document de référence déposé le 26 avril 2012 sous le numéro D.12-0442 ;
- les comptes sociaux et consolidés du Groupe de l'exercice clos le 31 décembre 2010, les rapports des Commissaires aux comptes y afférents et le rapport de gestion du Groupe figurant respectivement aux pages 86 à 141, aux pages 161 à 163 et aux pages 38 à 48 du document de référence déposé le 4 mai 2011 sous le numéro D.11-0446.

Les chapitres des documents de référence 2011 et 2010 non visés ci-dessus sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couverts à un autre endroit du présent document de référence.

1

PERSONNE RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Dans le présent document de référence, les expressions « PagesJaunes Groupe » ou « la Société » désignent la société holding PagesJaunes Groupe, les expressions « PagesJaunes SA » ou « PagesJaunes » désignent la société PagesJaunes SA. L'expression le « Groupe » désigne le groupe de sociétés constitué par la Société et l'ensemble de ses filiales et l'expression le

« Groupe consolidé » désigne le groupe de sociétés constitué par la Société et l'ensemble de ses filiales, à l'exception de PagesJaunes Outre-Mer qui n'est pas consolidée. Un glossaire définissant les principaux termes du présent document de référence figure à la fin de ce document.

1.1 Responsable du document de référence

La responsabilité du présent document est assumée par Monsieur Jean-Pierre Remy, Président Directeur général de PagesJaunes Groupe.

1.2 Attestation du responsable du présent document

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion compris dans le chapitre 20 du présent document de référence présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les informations financières présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux.

Le rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés de l'exercice 2012, présenté dans le chapitre 20 du présent document, contient une observation relative à l'application anticipée de la norme IAS 19 révisée.

Monsieur Jean-Pierre Remy

Président Directeur général de PagesJaunes Groupe

2.1 Commissaires aux comptes titulaires

Deloitte & Associés

représenté par Dominique Descours
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé lors de l'Assemblée générale du 3 juin 2003 en remplacement du co-Commissaire aux comptes titulaire démissionnaire, Ernst & Young, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui a statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003. Ce mandat a été renouvelé lors des Assemblées générales du 27 mai 2004 et du 10 juin 2010 pour une durée de six exercices jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera en 2016 sur les comptes de l'exercice social qui sera clos le 31 décembre 2015.

Ernst & Young Audit

représenté par Denis Thibon
Tour First
1, place des Saisons

92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1

Nommé co-Commissaire aux comptes titulaire de la Société lors de l'Assemblée générale du 27 mai 2004, ce mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée générale du 10 juin 2010 pour une durée de six exercices jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera en 2016 sur les comptes de l'exercice social qui sera clos le 31 décembre 2015.

2.2 Commissaires aux comptes suppléants

BEAS

7-9, villa Houssay
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé lors de l'Assemblée générale du 3 juin 2003 en remplacement du co-Commissaire aux comptes suppléant démissionnaire, M. Francis Gidoïn, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui a statué sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003. Ce mandat a été renouvelé lors des Assemblées générales du 27 mai 2004 et du 10 juin 2010 pour une durée de six exercices jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera en 2016 sur les comptes de l'exercice social qui sera clos le 31 décembre 2015.

Auditex

Tour First
1, place des Saisons

92400 Courbevoie – Paris-La Défense 1

Nommé co-Commissaire aux comptes suppléant de la Société lors de l'Assemblée générale du 27 mai 2004, ce mandat a été renouvelé lors de l'Assemblée générale du 10 juin 2010 pour une durée de six exercices jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera en 2016 sur les comptes de l'exercice social qui sera clos le 31 décembre 2015.

3

INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

(en millions d'euros)	2012	2011 *	2010 **
COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ			
CHIFFRE D'AFFAIRES DU GROUPE CONSOLIDÉ	1 066,2	1 101,6	1 125,2
Internet	622,7	575,0	537,6
Annuaire imprimés	416,6	490,7	540,7
Autres activités	26,9	35,9	46,9
MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE (MBO) DU GROUPE CONSOLIDÉ ⁽¹⁾	464,5	487,9	517,8
Internet	269,6	254,8	250,2
Annuaire imprimés	184,8	222,1	253,0
Autres activités	10,1	11,0	14,6
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE (PART DU GROUPE)	158,6	191,6	244,9
BILAN CONSOLIDÉ			
Actifs			
ACTIFS NON COURANTS	212,3	220,8	176,6
dont écarts d'acquisition nets	82,3	94,1	66,7
ACTIFS COURANTS	653,9	634,5	690,6
dont créances clients nettes	429,9	439,3	447,0
dont trésorerie et équivalents de trésorerie	111,5	82,7	106,0
TOTAL ACTIF	866,2	855,3	867,2
Passifs			
CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	(2 006,8)	(2 164,8)	(2 154,2)
PASSIFS NON COURANTS	1 777,2	2 056,5	2 017,7
dont dettes financières et dérivés non courants	1 686,6	1 981,5	1 962,4
PASSIFS COURANTS	1 095,7	963,6	1 003,7
dont dettes fournisseurs	78,3	94,3	102,0
dont produits constatés d'avance	632,1	636,6	642,1
TOTAL PASSIF	866,2	855,3	867,2
TRÉSORERIE NETTE DU GROUPE CONSOLIDÉ ⁽²⁾	(1 741,7)	(1 914,7)	(1 900,1)
Trésorerie générée par l'activité du Groupe consolidé	226,5	240,4	291,8
DONNÉES PAR ACTION			
Bénéfice net par action (en euro)	0,57	0,68	0,87
Dividende par action (en euro)	-	-	0,58

* Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R.

** Non retraits de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R.

(1) Résultat d'exploitation avant amortissements et participation des salariés.

(2) Dont juste valeur des instruments de couverture négative de 63,9 millions d'euros en 2010, négative de 56,4 millions d'euros en 2011 et négative de 54,6 millions d'euros en 2012.

4.1	Risques relatifs à l'activité du Groupe et à sa stratégie	7
4.2	Risques juridiques	10
4.3	Risques de marché	12
4.4	Risques industriels et environnementaux	12

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risques décrits dans le présent chapitre avant de prendre leur décision d'investissement. Si l'un ou plusieurs de ces risques devaient se matérialiser, les activités, la situation financière, les résultats et le développement du Groupe pourraient s'en trouver affectés.

La description de l'organisation du contrôle interne et du management des risques mise en place par le Groupe figure dans le rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne, en annexe du présent document.

4.1 Risques relatifs à l'activité du Groupe et à sa stratégie

› ÉVOLUTION DES TECHNOLOGIES ET DES PRÉFÉRENCES DES CONSOMMATEURS, DIMINUTION DE L'USAGE DES ANNUAIRES IMPRIMÉS

Le développement des nouvelles technologies et la généralisation de l'usage d'Internet sur le lieu de travail, au domicile ou en situation de mobilité, entraînent une modification des préférences et des habitudes des consommateurs. En particulier, ceci pourrait avoir à terme une influence significative sur celle des annuaires imprimés, étant précisé que la diminution de l'audience d'un support entraîne à terme une diminution du chiffre d'affaires publicitaire dudit support. Ainsi, la région parisienne se distingue du reste de la France par une consultation plus faible des annuaires imprimés et une consultation plus forte des services en ligne. Même si ceci se justifie notamment par le fait que le lieu de consultation est souvent différent du domicile du particulier concerné et du

fait d'une utilisation des services en ligne historiquement plus importante, il ne peut être garanti que cela ne préfigure pas de la situation à long terme de l'audience en France.

Le Groupe tirant une partie significative de ses revenus publicitaires des annuaires imprimés, les nouveaux revenus que le Groupe pourrait tirer des annuaires en ligne pourraient ne pas compenser une baisse accélérée des revenus des annuaires imprimés, ce qui pourrait avoir un impact négatif significatif sur les activités, la situation financière ou les résultats du Groupe. Ce changement dans la répartition des revenus du Groupe a des conséquences sur son organisation, notamment commerciale, et doit être accepté par le corps social.

› INCERTITUDE LIÉE AU MODÈLE ÉCONOMIQUE DE LA PUBLICITÉ EN LIGNE

Le Groupe doit faire face à des concurrents sur les marchés des services Internet qu'il propose. Différents modèles de prix sont utilisés pour vendre de la publicité sur Internet et il est difficile de prévoir lequel de ces modèles émergera, le cas échéant, comme étant la norme de l'industrie. Alors que le Groupe a réussi à accroître la rentabilité de ses produits publicitaires sur Internet grâce notamment à une augmentation du retour sur investissement pour les annonceurs qui se traduirait par une

augmentation des prix et des volumes, une concurrence accrue dans le domaine de la publicité en ligne pourrait entraîner une baisse des tarifs pratiqués par le marché et une modification du modèle économique du Groupe.

Ces éléments pourraient avoir un impact négatif significatif sur les activités, la situation financière ou les résultats du Groupe, ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

› INCAPACITÉ À FAIRE FACE À LA CONCURRENCE

Le Groupe connaît une concurrence croissante sur le marché de la publicité en ligne. Aucune assurance ne peut être donnée sur le fait que le Groupe sera en mesure de faire face à cette concurrence actuelle ou future. Une concurrence croissante pourrait résulter en des baisses de prix, une réduction de la croissance, une réduction des marges ou des pertes de parts de marché, ces éléments pouvant chacun avoir un impact négatif significatif sur les activités, la situation financière ou les résultats du Groupe.

L'enjeu pour le Groupe réside dans sa capacité à produire toujours des offres pertinentes sur le marché de la publicité en ligne, qui puissent répondre au mieux aux attentes de ses clients, dans un contexte de concurrence accrue.

› SENSIBILITÉ À LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE – INCAPACITÉ DU GROUPE À ADAPTER SA STRUCTURE DE COÛTS

Les revenus du Groupe pourraient baisser de manière significative si des pays dans lesquels le Groupe génère d'importants revenus publicitaires venaient à connaître une dégradation des conditions économiques.

L'incapacité du Groupe à adapter sa structure de coûts dans un contexte de retournement de la conjoncture économique ou de concurrence accrue pourrait également avoir un impact négatif significatif sur les activités, la situation financière ou les résultats du Groupe.

› AUGMENTATION DU PRIX DU PAPIER OU DU COÛT D'AUTRES FACTEURS DE PRODUCTION

Si le prix du papier ou le coût d'autres facteurs de production venait à augmenter, les coûts d'exploitation pourraient augmenter de manière significative.

L'augmentation du prix du papier ou un manque en fourniture de papier pendant une durée significative, pourrait avoir un impact négatif significatif sur les activités, la situation financière ou les résultats du Groupe. Bien que les cours du papier soient actuellement relativement bas, les surcapacités chroniques de production face à une demande en forte décroissance ne laissent envisager aucune hausse substantielle des prix. Le Groupe n'utilise pas de mécanisme pour couvrir les variations du prix du papier, en dehors de ceux prévus aux contrats en cours, valables jusqu'au 1^{er} février 2013.

Le Groupe sous-traite la plupart des tâches nécessaires à l'impression, le brochage et le conditionnement des annuaires imprimés. Les tarifs applicables aux travaux de 2013 sont identiques à ceux de 2012. En complément, un contrat d'impression exclusif a été signé en 2012, permettant une stabilité des tarifs sur la période 2014 à 2016 en baisse par rapport aux tarifs 2013.

En outre, le Groupe a confié la distribution des annuaires à un certain nombre de sous-traitants. L'augmentation des coûts de distribution (liés par exemple à une augmentation significative du prix des carburants ou à une revalorisation importante du SMIC), ou la survenance de difficultés dans la distribution pourraient avoir un impact négatif significatif sur les activités, la situation financière ou les résultats du Groupe.

› RISQUES LIÉS AU PAIEMENT DES SERVICES PAR LES CLIENTS

Les annonceurs peuvent être facturés de manière échelonnée jusqu'à parution effective de leurs produits publicitaires. Il ne peut être garanti que de telles modalités de paiement et que le taux

d'impayés actuel du Groupe pourront être maintenus à l'avenir, ce qui pourrait avoir un impact négatif significatif sur la situation financière et la trésorerie du Groupe.

› RISQUE D'APPAUVRISSMENT DU CONTENU DES ANNUAIRES ÉDITÉS – INCAPACITÉ À AMÉLIORER LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET LES FONCTIONNALITÉS DES SERVICES OFFERTS PAR LE GROUPE

Le Groupe a pour objectif d'offrir dans ses annuaires imprimés et dans ses services en ligne ainsi que *via* ses services de renseignements une information utile et la plus exhaustive possible. Les informations concernant les particuliers et les professionnels publiées par le Groupe sont principalement recueillies à partir des bases de données de différents opérateurs de télécommunication. Dans le cas où le Groupe ne pourrait continuer à disposer de ces bases de données, ou si un nombre important d'abonnés devait demander à figurer sur des listes d'opposition, aucune garantie ne peut être donnée que le Groupe sera en mesure de recueillir les informations concernant les particuliers et les professionnels par d'autres moyens et que cela n'entraînera pas un appauvrissement du contenu des annuaires imprimés, des services en ligne et des services de renseignement téléphonique, ce qui pourrait avoir un impact négatif significatif sur les activités, la situation ou les résultats du Groupe.

D'autre part, pour rester compétitif, le Groupe doit continuellement améliorer la rapidité de réaction, la fonctionnalité et les caractéristiques de ses produits et services, et développer de

nouveaux produits et services attractifs pour les utilisateurs et les annonceurs. L'utilisation du réseau Internet comme support de certains produits développés par le Groupe accroît cette nécessité d'adaptation. En effet, plus que d'autres supports, Internet se caractérise par un développement technologique très rapide, l'introduction fréquente de nouveaux produits et services, des standards d'activité en constante et rapide évolution, une demande très volatile et changeante du consommateur et une instabilité des modèles économiques de ces produits et services.

La rapide évolution demande de la part du Groupe une constante amélioration de ses performances et une très grande adaptabilité technologique. L'incapacité du Groupe à anticiper ou à répondre de manière adéquate aux évolutions technologiques et aux évolutions de la demande, des retards significatifs, ou des coûts importants engendrés dans le développement et la commercialisation de nouveaux produits et services, et ainsi l'incapacité à tenir sa promesse vis-à-vis des utilisateurs de ses services, pourraient avoir un impact négatif significatif sur les activités, la situation financière ou les résultats du Groupe.

› DOMMAGES SUBIS PAR LES SYSTÈMES D'INFORMATION, DE PRODUCTION OU DE DIFFUSION

Une grande partie des activités du Groupe dépend du fonctionnement efficace et continu des systèmes d'information, de production et de diffusion. Ces systèmes pourraient être endommagés par un certain nombre de causes, notamment par des incendies, des coupures généralisées d'électricité, des dommages sur les réseaux de communication, des intrusions dans les systèmes informatiques, du vandalisme ou tout autre élément pouvant affecter leur fonctionnement. En ce qui concerne les activités que le Groupe sous-traite, celui-ci n'est pas en

mesure de répondre à ce type d'événements et dépend donc de la capacité des entreprises sous-traitantes à réagir rapidement et efficacement. L'incapacité des sous-traitants à apporter des réponses à ces problèmes pourrait avoir un impact sur les activités du Groupe. En ce qui concerne les activités dont le Groupe a directement la charge, aucune assurance ne peut être donnée que le Groupe aura la capacité technique et financière de pallier l'ensemble des dommages causés. L'activité du Groupe pourrait en être significativement affectée.

› FLUCTUATION DES CHIFFRES D'AFFAIRES TRIMESTRIELS ET RÉSULTATS SEMESTRIELS DU GROUPE

Les différentes éditions des annuaires imprimés du Groupe étant publiées et distribuées tout au long de l'année, l'activité Annuaires imprimés ne connaît pas de cycles significatifs. La publication et la distribution des annuaires imprimés s'effectuent selon un calendrier défini un an à l'avance. D'un point de vue comptable, les produits et les charges relatifs à la vente d'espaces publicitaires dans les annuaires imprimés sont pris en compte dans le résultat lors de leur parution. En conséquence, le chiffre d'affaires varie d'un trimestre à un autre et le résultat d'un semestre peut ne pas être représentatif du résultat annuel du Groupe. Par ailleurs, si la publication d'un ou plusieurs annuaires était avancée ou

retardée, la constatation du chiffre d'affaires ainsi que des coûts de publication et de distribution y afférents pourrait être retardée ou avancée. Enfin, le décalage dans le temps entre la constatation des produits et des coûts d'une part, et le paiement effectif des coûts et l'encaissement de la facturation des annonceurs d'autre part, pourrait avoir une influence sur le besoin en fonds de roulement, le cash-flow opérationnel, le résultat d'exploitation ou d'autres indicateurs financiers généralement pris en compte par les investisseurs pour évaluer les performances financières d'une société et ne pas refléter le niveau réel de liquidité du Groupe.

› EFFET DES INVESTISSEMENTS OU DÉINVESTISSEMENTS

Le Groupe pourrait être amené à réaliser des acquisitions ou des investissements dans l'une de ses activités. Aucune garantie ne peut être donnée que le Groupe parviendra à intégrer avec succès les sociétés acquises, à dégager les synergies escomptées, à maintenir les normes, contrôles, procédures et politiques uniformes, à maintenir de bonnes relations avec le personnel des entités acquises ni que les revenus et résultats supplémentaires générés par chaque acquisition pourront justifier le prix payé pour cette acquisition. Un échec de ces intégrations pourrait avoir un impact négatif sur les activités, la situation financière ou les résultats du Groupe.

Une partie de ces acquisitions et investissements pourrait faire l'objet d'une rémunération par remise d'actions PagesJaunes Groupe, ce qui pourrait avoir un effet dilutif sur la situation des actionnaires de PagesJaunes Groupe. Ces acquisitions et investissements, qu'ils soient rémunérés en espèces ou en actions, pourraient avoir un effet défavorable sur les activités, la situation financière ou les résultats du Groupe.

Le Groupe pourrait également être amené à se séparer, céder ou cesser un certain nombre de ses activités. Aucune garantie ne peut être donnée que le Groupe pourra identifier des acheteurs potentiels ni que le prix reçu pour la cession de ces activités ou les réductions de coûts liées à la cession ou à la cessation de ces activités pourront compenser les baisses éventuelles des résultats du Groupe.

› INCAPACITÉ À RESPECTER SES COVENANTS BANCAIRES ET EFFETS D'UN REFINANCEMENT ÉVENTUEL DE LA DETTE

Avec un endettement net ⁽¹⁾ qui s'établit à 1 742 millions d'euros au 31 décembre 2012, le covenant de levier financier du Groupe ressort à 3,71 fois un agrégat proche de la marge brute opérationnelle consolidée. Il ne peut être donné aucune assurance quant à la capacité du Groupe à refinancer cette dette dans de bonnes conditions d'ici son échéance, en septembre 2015 à hauteur de 1 273 millions d'euros et en juin 2018 à hauteur de 350 millions d'euros. Le refinancement de cette dette pourrait avoir un coût supérieur à celui prévalant aujourd'hui et ainsi affecter durablement les résultats et le niveau de génération de cash-flow du Groupe (cf. la note 28 des annexes aux comptes consolidés figurant dans le chapitre 20.1).

Le contrat de financement qui lie PagesJaunes Groupe à son syndicat de prêteurs comprend des clauses de défaut et de remboursement anticipé obligatoire ainsi que des covenants bancaires qui se resserrent progressivement (cf. la note 29 des annexes aux comptes consolidés figurant dans le chapitre 20.1). Bien que disposant au 31 décembre 2012 d'une marge de 7 % sur son covenant le plus serré (le ratio dette nette sur un agrégat proche de la MBO consolidée), le Groupe pourrait être amené à devoir renégocier certains termes de son contrat de financement s'il était acquis qu'un risque de non-respect de l'un ou plusieurs de ses covenants avait une probabilité élevée de se produire à court-moyen terme. Par ailleurs, la Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

(1) L'endettement net correspond au total de l'endettement financier brut, diminué et/ou augmenté de la juste valeur des instruments dérivés actifs et/ou passifs de couverture de flux de trésorerie, et diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

4.2 Risques juridiques

› LITIGES ET ARBITRAGES

Dans le cours normal de leur activité, les entités du Groupe peuvent être impliquées dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

À l'exception des procédures décrites ci-après, les entités du Groupe ne sont parties à aucun procès ou procédure d'arbitrage quelconque dont la Direction estime que le résultat pourrait raisonnablement avoir une incidence négative significative sur ses résultats, son activité ou sa situation financière consolidée.

PagesJaunes a mis en œuvre début 2002 un plan d'évolution commerciale comportant notamment la modification de 930 contrats de travail de conseillers commerciaux. Cette modification avait pour objet d'adapter ces contrats à un contexte concurrentiel nouveau. Une centaine de salariés a refusé de signer le nouveau contrat proposé et a été licenciée au cours du deuxième trimestre 2002. La quasi-totalité de ces salariés licenciés a assigné PagesJaunes en vue de contester la validité du motif de licenciement. La Cour de cassation a validé, par deux arrêts rendus le 11 janvier 2006, ce plan d'évolution commerciale. La Cour de cassation a statué qu'un licenciement économique consécutif à une réorganisation mise en œuvre pour prévenir des difficultés économiques à venir liées à des évolutions technologiques était justifié. Par un nouvel arrêt du 14 février 2007, la Cour de cassation a confirmé la validité du plan mis en œuvre par PagesJaunes.

En ce qui concerne les dossiers devant les juridictions administratives, le Conseil d'État saisi en ultime recours, a rendu, le 12 janvier 2011, huit décisions défavorables à PagesJaunes annulant les arrêts de la Cour administrative d'appel de Paris de 2009 et donc l'autorisation donnée par le Ministre concernant les licenciements. Le conseil de prud'hommes de Dijon a rendu le 2 juillet 2012 cinq décisions favorables à PagesJaunes concernant le quantum des indemnités dues aux salariés. Ces décisions ont fait l'objet d'un recours devant la Cour d'appel de Dijon, et les procédures sont actuellement en cours.

Deux procédures sont actuellement en cours respectivement devant les conseils de prud'hommes de Lyon et de Limoges avec demande d'indemnisation des conséquences financières des autorisations de licenciement.

La provision, constituée fin 2002 au titre de ce risque, à hauteur de 7,3 millions d'euros, qui a fait l'objet, compte tenu de l'évolution favorable de ce dossier, de plusieurs reprises depuis 2006, s'élève au 31 décembre 2012 à 1,9 million d'euros.

PagesJaunes a été assignée par onze agences de publicité devant le Tribunal de commerce de Nanterre pour abus de position dominante (notamment pour avoir supprimé sur les supports Internet et 118 008 la remise professionnelle de 5 % qu'elle accorde aux annonceurs passant par l'intermédiaire des agences de publicité), pratiques discriminatoires et concurrence déloyale. Dans un jugement du 26 janvier 2011, le Tribunal de commerce de Nanterre s'est déclaré incompétent au profit du Tribunal de commerce de Paris.

En parallèle, ces mêmes agences ont saisi l'Autorité de la concurrence des faits identiques à ceux soulevés devant le Tribunal de commerce de Nanterre (cf. ci-dessus) en sollicitant le prononcé de mesures conservatoires sur le fondement de l'article L. 464-1 du Code de commerce. L'Autorité de la concurrence a, dans une décision du 22 novembre 2012, accepté les engagements proposés par PagesJaunes, mettant ainsi fin à ce contentieux.

D'autre part, la Société, comme les autres sociétés du secteur, est fréquemment assignée en justice dans le cadre de procédures engagées sur le fondement d'erreurs dans la publication des annuaires et des autres supports. De manière générale, le risque financier représenté par chacune de ces procédures est relativement limité. Cependant, la multiplication du nombre de celles-ci peut constituer un risque significatif pour la Société. Le nombre de ces procédures est en constante diminution depuis 2001, stable en 2006 et 2007 et à nouveau en diminution. Au 31 décembre 2012, il s'élevait à douze, pour un montant total de demandes de dommages et intérêts de 0,8 million d'euros. Dans le cadre de ces procédures, les entités du Groupe essaient de négocier un dédommagement amiable, qui permet de réduire significativement le coût total et final de ces procédures. Il ne peut cependant être donné de garantie sur le fait que ces procédures n'aient pas d'impact défavorable sur la situation financière du Groupe.

PagesJaunes a fait l'objet au cours de l'année 2010 d'un contrôle Urssaf portant sur les exercices 2007, 2008 et 2009. La Société a été notifiée d'un redressement d'un montant de 2,2 millions d'euros, ce risque a été provisionné en totalité au 31 décembre 2010. PagesJaunes SA conteste le redressement et a saisi la commission de recours amiable de l'Urssaf afin de défendre sa position. Ce recours a fait l'objet d'une décision datée du 3 octobre 2012 par laquelle ladite commission a rejeté intégralement les demandes de PagesJaunes. PagesJaunes a saisi le Tribunal des affaires sociales de Bobigny le 22 octobre 2012 pour contester cette décision.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou arbitrale, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

L'ensemble de ces informations figure en note 32 de l'annexe des comptes consolidés.

› ÉVOLUTIONS DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DES MARCHÉS DU GROUPE

L'industrie de la communication dans laquelle le Groupe opère fait l'objet d'une réglementation importante (cf. la section 6.7 « Réglementation »). Des changements de politique ou de réglementation dans l'Union européenne (et notamment la directive « Vie privée et communications électroniques »), en France ou dans les autres pays européens dans lesquels le Groupe exerce ses activités pourraient avoir un effet défavorable significatif sur ses activités dans ces pays, notamment si lesdits changements augmentent le coût et les contraintes réglementaires liés à la fourniture des produits et services du Groupe. Ces évolutions pourraient avoir un impact négatif sur les activités, la situation financière ou les résultats du Groupe.

En particulier, l'organisation commerciale du Groupe repose pour partie sur une structure de vendeurs terrain ayant le statut de VRP. Cette organisation permet d'optimiser l'efficacité commerciale, en favorisant la souplesse, le recrutement et la formation des forces de vente du Groupe. La modification du statut de ces vendeurs de terrain pourrait avoir un effet significativement défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

› RISQUES JURIDIQUES LIÉS À L'INCERTITUDE DES RÉGLEMENTATIONS EXISTANTES

Un certain nombre de propositions législatives sont en cours d'examen, notamment en ce qui concerne la protection des données personnelles, le secret, la responsabilité quant au contenu, le commerce électronique, le cryptage, les signatures électroniques et la taxation de la publicité sur Internet.

Ces futurs développements d'ordre réglementaire pourraient avoir un effet significativement défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

› RISQUES JURIDIQUES LIÉS À L'APPLICATION DE PLUSIEURS RÉGLEMENTATIONS NATIONALES

Le caractère global du réseau Internet rend possible l'application de plusieurs droits nationaux au Groupe. Bien que le Groupe soit établi principalement en France, certains États ou certaines juridictions nationales pourraient requérir du Groupe qu'il se soumette à leur réglementation nationale. L'applicabilité

potentielle simultanée de plusieurs législations ainsi que les coûts et l'incertitude réglementaire qui pourraient en découler pourraient avoir un effet significativement défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

› DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET INDUSTRIELLE

Le Groupe ne peut être certain que les démarches entreprises en France et à l'étranger pour protéger ses droits de propriété intellectuelle et industrielle, notamment ses marques, noms de domaines, logiciels et brevets, seront adéquates ou que des tiers ne pourront pas contrefaire, détourner ou faire annuler ses droits de propriété intellectuelle ou industrielle. En outre, à cause notamment du caractère global d'Internet, les marques du Groupe et d'autres formes de propriété intellectuelle et

industrielle pourraient être diffusées dans des pays qui offrent un degré moindre de protection quant à la propriété intellectuelle et industrielle que l'Europe ou les États-Unis. Étant donné l'importance et l'impact de ses marques, toute contrefaçon, détournement ou annulation pourrait avoir un effet significativement défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats d'exploitation, sa situation financière ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

› INFORMATIONS PERSONNELLES CONCERNANT LES UTILISATEURS

Si des tiers avaient la possibilité de pénétrer son réseau ou de s'approprier d'une quelconque façon des informations personnelles sur les utilisateurs ou leurs cartes de crédit, la responsabilité du Groupe pourrait être engagée. Cette responsabilité pourrait être engagée sur le fondement de la violation du droit à la protection de la vie privée et à la protection

des données. L'instruction de telles demandes et la préparation d'une défense à leur encontre pourraient s'avérer onéreuses alors même que la responsabilité du Groupe ne serait pas retenue et l'existence de telles réclamations pourrait nuire à la réputation du Groupe.

› RESTRICTIONS AU DROIT DU GROUPE DE COLLECTER DES INFORMATIONS PERSONNELLES

Le Groupe doit respecter la législation sur la protection de la vie privée, y compris la directive européenne n° 95/46/CE du 24 octobre 1995 qui limite son droit de collecter et d'utiliser des informations personnelles concernant ses utilisateurs (cf. la section 6.7.1.2 « Protection des données à caractère personnel »). Notamment, les éventuelles restrictions à l'utilisation de cookies qui sont installés sur le terminal ou le navigateur de l'internaute lorsqu'il consulte Internet et qui permettent de connaître comment il utilise Internet, ou l'obligation de permettre aux utilisateurs de s'opposer à l'utilisation de ces cookies pourrait affaiblir

l'efficacité de la publicité dans le cadre des activités du Groupe. Une sensibilité accrue du public sur ces questions de vie privée et des changements dans la législation induits notamment par le projet de règlement européen sur la protection des données personnelles auxquels il pourrait avoir à se plier pourraient limiter sa capacité à utiliser de telles informations personnelles pour son activité et, plus généralement, affecter la perception d'Internet par le public en tant que marché de biens et de services. Chacun de ces développements pourrait avoir un impact sur les activités, la situation financière ou les résultats du Groupe.

En particulier, PagesJaunes a été condamné le 21 septembre 2011 à un avertissement public sans sanction financière par la CNIL, dans le cadre d'un service « Web Crawl » qui avait pour objet de permettre de retrouver une personne même non inscrite sur pagesblanches.fr en fournissant des réponses extraites de réseaux sociaux. La CNIL a reproché à PagesJaunes d'avoir

diffusé ces données sans information ni autorisation spécifiques des personnes concernées. Sur les réseaux sociaux crawlés, les membres avaient la possibilité de restreindre l'accès à leurs données pour les moteurs de recherche, s'ils le souhaitaient. PagesJaunes a fait appel de cette décision devant le Conseil d'État.

› UTILISATION DES NOMS DE DOMAINE

Les règles présidant à l'attribution des noms de domaine sont régulièrement modifiées et laissent encore subsister des risques de contentieux entre, d'une part, les déposants de noms de domaine et d'autre part, les détenteurs de noms de domaine ou les titulaires de droits de marques ou d'autres droits antérieurs. Bien que des politiques d'attribution des noms de domaine et des lignes directrices aient été adoptées par les instances réglementaires concernées en vue de limiter les risques de litige, un tiers pourrait

se voir accorder le droit d'utiliser des noms de domaine similaires à ceux enregistrés par le Groupe, ou l'utilisation par le Groupe de ses noms de domaine pourrait être limitée en raison de droits de propriété intellectuelle antérieurs détenus par des tiers. De telles situations pourraient avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats d'exploitation, sa situation financière ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.3 Risques de marché

Compte tenu de sa structure financière, le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt, au risque de liquidité et au risque de crédit.

Les risques de taux d'intérêt, de liquidité et de crédit sont exposés dans la note 29 des annexes aux comptes consolidés de l'exercice 2012 figurant dans le chapitre 20.1 – Informations financières historiques. Des informations relatives à l'endettement du Groupe figurent également dans le chapitre 10 – Trésorerie et capitaux, la note 16 – Instruments financiers dérivés, la note 26 – Trésorerie et

équivalents de trésorerie, endettement financier net, et la note 29 – Objectifs politiques de gestion des risques financiers, gestion du capital des annexes aux comptes consolidés de l'exercice 2012.

Le risque sur actions est lié aux actions propres détenues en direct et au travers du contrat de liquidité mis en œuvre en octobre 2008 et dont les détails sont exposés dans la note 22.3 des annexes aux comptes consolidés de l'exercice 2011 figurant dans le chapitre 20.1 – Informations financières historiques.

4.4 Risques industriels et environnementaux

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est soumis à un certain nombre de règles en matière d'hygiène et de sécurité.

Ses activités ont des impacts environnementaux, en particulier celles liées à l'activité *Annuaire imprimé*.

En tant qu'éditeur d'annuaire imprimé, leader sur son marché, le groupe PagesJaunes est soucieux de limiter les impacts environnementaux liés à cette activité. À cet effet, la société PagesJaunes SA a mis en place des processus qui respectent la norme AFAQ ISO 14001, pour laquelle elle a obtenu une certification en octobre 2010 englobant la conception, la production et la diffusion des annuaires imprimés. Cette certification a été confirmée lors des audits de suivi menés par l'AFAQ en janvier 2012 (au titre de l'année 2011) et en décembre 2012. L'audit de renouvellement est prévu au dernier trimestre 2013.

Concernant les impacts liés à l'édition, la fabrication et la diffusion d'annuaires imprimés, on peut souligner les points suivants :

- pour les activités qui ne sont pas effectuées directement par les sociétés du Groupe et qui font l'objet de sous-traitance, comme la fabrication du papier annuaires, l'impression ou la distribution par portage des annuaires imprimés, le Groupe ne possède qu'une marge de manœuvre limitée en matière de maîtrise des impacts environnementaux. Le Groupe est néanmoins attentif aux respects des critères environnementaux dans le choix de ses sous-traitants ;
- concernant ces activités, les risques environnementaux sont principalement liés à la consommation de ressources (papier et encre notamment) et à la mise en circulation d'une grande quantité d'annuaires ;
- d'autre part, il existe des risques liés aux activités dites « de bureau », auxquels sont soumises les sociétés comparables.

Aux fins de limiter cet impact, le Groupe a mis en place un certain nombre de mesures visant d'une part à réduire la quantité de papier nécessaire à son activité, et d'autre part, à favoriser le recyclage du papier utilisé.

➤ RÉDUCTION DE LA QUANTITÉ DE PAPIER CONSOMMÉ

Concernant la limitation de la quantité de papier nécessaire à l'édition de ses annuaires, les efforts continus du Groupe portent sur les aspects suivants :

- la recherche d'une optimisation de la diffusion des annuaires imprimés, par une évaluation la plus précise possible du nombre d'annuaires à imprimer, afin d'adapter au mieux le nombre d'annuaires aux besoins réels des consommateurs. Typiquement en 2012, PagesJaunes a contacté par téléphone 3,5 millions de foyers pour connaître leur souhait de recevoir les annuaires, 72 % des répondants ont demandé les annuaires, les 28 % de répondants qui ont déclaré ne pas souhaiter recevoir les annuaires ont été retirés des listes de distribution, la production des annuaires a été prévue en conséquence. Par ailleurs, le site recevoirmesannuaires.pagesjaunes.fr permet à tout un chacun de signaler s'il souhaite recevoir ou ne plus recevoir les annuaires imprimés ;
- des opérations d'optimisation de la mise en page et du format des annuaires sont recherchées à chaque édition, permettant de limiter la consommation globale de papier et de minimiser la perte de papier lors de la confection des annuaires.

En France, le niveau de la consommation de papier pour l'édition des annuaires imprimés de PagesJaunes s'est élevé à 36 894 tonnes en 2012, (47 940 tonnes en 2011, 51 330 tonnes pour l'année 2010, 66 770 tonnes pour l'année 2009 et 71 720 tonnes pour l'année 2008). L'évolution à la baisse de la consommation s'explique par :

- la généralisation du nouveau format compact permettant d'augmenter la surface imprimée de la page, et par là même de réduire le nombre de pages ;
- le découpage en plusieurs éditions infradépartementales de certains annuaires PagesBlanches ;
- la diminution de pagination du fait du recul du chiffre d'affaires publicitaire ;
- la baisse du nombre d'annuaires produits pour tenir compte des foyers ne désirant pas les annuaires.

Par ailleurs, le Groupe choisit autant que faire se peut, des papetiers qui utilisent de la pâte à papier fabriquée pour tout ou partie à partir de papiers recyclés.

➤ LE RECYCLAGE DES ANNUAIRES

Parallèlement à ses efforts pour limiter la quantité de papier consommé chaque année, le Groupe est sensible au devenir des annuaires imprimés périmés et applique les principes de responsabilité élargie du producteur : notamment, il se préoccupe de la façon dont sont collectés ces annuaires et de leur traitement (recyclage notamment).

Tout d'abord, notons qu'une partie du papier acheté non utilisé dans la production (gâche et rogne) est récupérée par l'imprimeur lors de la fabrication et de l'impression des annuaires pour être ensuite recyclée.

Ensuite, les annuaires excédentaires en fin d'édition font l'objet de récupération/recyclage par des entreprises spécialisées dans la gestion des déchets. Ce pilon reste à un niveau extrêmement faible.

Enfin, au sein du Groupe, la Société a adhéré à l'éco-organisme EcoFolio. La société EcoFolio a été créée à la fin de l'année 2006 – et a obtenu son agrément par les pouvoirs publics en janvier 2007 – par les émetteurs d'imprimés qui se sont regroupés pour assumer ensemble leur responsabilité environnementale en répondant collectivement à ces obligations légales et pour organiser cette nouvelle filière. EcoFolio agit pour leur compte, collecte leur contribution financière et développe des programmes de prévention. PagesJaunes Groupe s'inscrit ainsi dans une politique volontariste de contribution au financement de la filière de collecte et de recyclage des imprimés en fin de vie, par le

biais du versement à EcoFolio d'une écocontribution assise sur le tonnage des annuaires imprimés PagesJaunes Groupe diffusés (les annuaires PagesBlanches n'étant pas dans le champ de cette écocontribution, du fait de leur statut de composante du service universel des postes et des communications électroniques).

Le produit des écocontributions collectées par EcoFolio auprès des émetteurs de documents imprimés entrant dans le périmètre taxable, comme les annuaires PagesJaunes, est reversé sous forme de soutiens aux collectivités locales qui ont la compétence et la responsabilité en matière de collecte et de traitement des déchets des ménages.

Le montant de la contribution financière dont la Société est redevable en 2013 au titre de l'année 2011 est estimé à 713 800 euros (717 000 euros en 2011, 781 000 euros HT en 2010 et 995 000 euros HT en 2009). Toujours dans l'optique de favoriser le recyclage des annuaires périmés, PagesJaunes a diminué l'encrage des fonds de pages des annuaires PagesJaunes, ce qui a permis de réduire la consommation d'encre de façon significative. Des travaux sur la recyclabilité des annuaires ont été conduits d'une part avec le Centre Technique du Papier de Grenoble et d'autre part avec le Fogra, en Allemagne, afin de faire évoluer les recommandations concernant le pourcentage de papier annuaire pouvant être pris en compte par les recycleurs en entrée d'usine. Ces travaux ont porté leurs fruits puisqu'en 2012, le taux est passé de 3 à 6 %, des consignes ont été données en ce sens aux recycleurs.

➤ IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX LIÉS AUX ACTIVITÉS DITES « DE BUREAU »

Les sociétés du Groupe ont mis en place un certain nombre de mesures d'ordre interne permettant d'assurer la protection de l'environnement, notamment par la réduction de la consommation de ressources.

De manière générale, en ce qui concerne l'ensemble des risques évoqués ci-dessus, bien que le Groupe ait adopté une politique d'identification et de gestion volontariste des risques en matière d'environnement, d'hygiène et de sécurité, elle ne peut

garantir qu'elle ne subira aucune perte liée à l'environnement ou à l'application de la réglementation en cette matière. Il ne peut être donné aucune assurance que ces pertes éventuelles n'affecteront pas défavorablement les activités, la situation financière ou les résultats du Groupe. Par ailleurs, la modification éventuelle des dispositions légales et réglementaires en matière d'environnement, que ce soit au niveau national ou international, pourrait affecter les activités, la situation financière ou les résultats du Groupe.

5

INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5.1	Histoire et évolution de la Société	14
5.2	Investissements	16

5.1 Histoire et évolution de la Société

5.1.1 RAISON SOCIALE ET NOM COMMERCIAL

La dénomination sociale de la Société est aujourd'hui : « PagesJaunes Groupe ».

Il est proposé à l'Assemblée générale du 5 juin 2013 de changer la dénomination sociale de la Société pour adopter la dénomination « Solocal Group ».

Le Groupe s'est en effet profondément transformé pour s'adapter aux mutations technologiques et sociétales. La dénomination « Solocal Group » exprime ce qui constitue aujourd'hui la force du Groupe, à savoir le local et le digital. Ce changement est motivé par la volonté d'affirmer le leadership du Groupe dans la communication locale.

5.1.2 LIEU ET NUMÉRO D'ENREGISTREMENT

Numéro RCS : RCS Nanterre 552 028 425.

Code APE : 7010 Z.

5.1.3 DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE (ARTICLE 5 DES STATUTS)

La Société a été constituée le 12 janvier 1897 et immatriculée le 21 février 1955. En vertu de l'article 5 des statuts, la Société a une durée de 99 années qui a commencé à courir le 31 décembre 1954 et qui s'achèvera le 31 décembre 2053, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévus dans les statuts.

5.1.4 SIÈGE SOCIAL, FORME JURIDIQUE, LÉGISLATION

Siège social et principal établissement de la Société : 7, avenue de la Cristallerie, 92317 Sèvres Cedex.

Téléphone : 01 46 23 30 00.

Le pays d'origine de la Société est la France.

PagesJaunes Groupe est une société anonyme à Conseil d'administration soumise aux dispositions des articles L. 210-1 et suivants du Code de commerce.

5.1.5 ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS

Le 4 février 1946, le ministère des PTT a confié à l'Office d'annonces (l'« ODA »), société détenue par l'État au travers de l'agence de publicité Havas, la régie publicitaire des annuaires de la France métropolitaine.

L'actionariat de l'ODA a évolué à plusieurs reprises jusqu'en 1998. En juillet 1998, Havas, qui détenait alors l'intégralité du capital de l'ODA, a cédé sa participation à Cogecom (filiale de France Télécom). En 2000, préalablement à l'introduction en Bourse de Wanadoo, France Télécom a apporté certaines activités du SNAT (division de France Télécom en charge de l'édition des annuaires téléphoniques) à l'ODA, puis a apporté la totalité des actions de l'ODA à Wanadoo. La dénomination de l'ODA a alors été modifiée pour devenir « PagesJaunes ». À la suite de cette réorganisation, PagesJaunes est devenue propriétaire des activités d'édition d'annuaires du Groupe France Télécom, à l'exclusion de celles liées à L'Annuaire (anciennement dénommé Pages Blanches) et à la recherche alphabétique sur PagesJaunes 3611 qui ont été conservées par France Télécom. La régie publicitaire ainsi que

l'ensemble de la conception et de la fabrication de L'Annuaire et de la recherche alphabétique sur PagesJaunes 3611 ont toutefois été confiés à PagesJaunes par France Télécom.

La publicité dans les annuaires a connu depuis 1946 un développement continu grâce à la croissance de la consommation et du marché de la publicité en France, et à l'augmentation de la diffusion et de l'audience des annuaires, liée à l'augmentation du nombre d'abonnés au téléphone. L'augmentation continue du chiffre d'affaires de l'ODA s'est fait notamment grâce à sa capacité d'adaptation permanente en matière commerciale et technologique. Les années 1980 ont connu le succès du lancement de l'annuaire PagesJaunes ainsi que le lancement du Minitel, préfigurant le modèle de la publicité sur Internet. Par ailleurs, la Société a développé son offre publicitaire au-delà de celle des annuaires grand public avec une gamme d'annuaires à destination des professionnels (Kompass, PagesPro), ainsi qu'une gamme de prestations liées aux activités de Marketing Direct (Wanadoo Data).

Dans le cadre de l'offre publique initiée par France Télécom sur Wanadoo en février 2004, il a été décidé de regrouper sous la Société certaines sociétés de la division annuelle de Wanadoo (QDQ Media, Mappy et Kompass Belgium). L'ensemble a été ensuite introduit en Bourse sur l'EuroList d'Euronext Paris le 8 juillet 2004.

En décembre 2004, la société PagesJaunes Groupe a apporté à la société PagesJaunes SA, par contrat d'apport partiel d'actif, le fonds de commerce, l'activité, le personnel en charge de l'activité de l'édition d'annuaires PagesJaunes réalisée jusque-là par la société PagesJaunes SA devenue aujourd'hui PagesJaunes Groupe.

En janvier 2005, PagesJaunes Groupe a procédé à la première consolidation des sociétés Editus Luxembourg et Kompass Belgium. PagesJaunes Groupe avait renforcé sa présence au Luxembourg en octobre 2004 en augmentant de 50 % à 100 % sa participation au capital de la société luxembourgeoise Euro Directory qui détient 49 % du capital d'Editus Luxembourg, consolidée ensuite par intégration proportionnelle.

Le 20 janvier 2006, PagesJaunes a conclu avec France Télécom un contrat de concession d'exploitation de l'annuaire universel imprimé au bénéfice de PagesJaunes, accompagné d'un contrat d'acquisition de la marque « L'Annuaire » pour un montant total de 12,0 millions d'euros. Ces contrats sont à effet du 1^{er} janvier 2006.

À l'issue d'un processus compétitif d'appel d'offres mis en œuvre au mois de juin 2006, France Télécom a conclu le 11 octobre 2006 avec la société Médiannuaire et son associé unique, la société Médiannuaire Holding, société contrôlée au plus haut niveau par un consortium de fonds d'investissement composé à hauteur d'environ 80 % de fonds gérés ultimement par KKR Europe II Limited et KKR Millennium Limited, et, à hauteur d'environ 20 %, de certains fonds gérés par la division « *Principal Investment Area* » du groupe Goldman Sachs, un contrat d'acquisition aux termes duquel France Télécom est convenue de céder à Médiannuaire 150 546 830 actions PagesJaunes Groupe représentant environ 54 % du capital et des droits de vote de la Société.

La cession de ce bloc de contrôle est intervenue le 11 octobre 2006 dans le cadre d'une cession de bloc hors marché réalisée conformément aux dispositions des articles 516-2 et suivants du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, moyennant le versement par Médiannuaire à France Télécom d'un prix global de 3 312 030 260,00 euros, soit 22,0 euros par action cédée. En application des dispositions des articles 235-1 à 235-3 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Médiannuaire a proposé de manière irrévocable aux actionnaires de PagesJaunes Groupe d'acquiescer pendant une période de 15 jours de négociation, entre le 10 novembre 2006 et le 1^{er} décembre 2006 inclus, les actions PagesJaunes Groupe qui lui seront présentées dans le cadre de cette garantie de cours. À l'issue de cette garantie de cours, Médiannuaire détenait 54,82 % du capital et des droits de vote de PagesJaunes Groupe, participation ramenée à 54,75 % au 31 décembre 2007.

Le 9 janvier 2007, PagesJaunes Groupe a lancé via sa filiale PagesJaunes Petites Annonces, un service d'annonces immobilières et automobiles en ligne, accessible sur le site « annoncesjaunes.fr ».

PagesJaunes Groupe a finalisé le 1^{er} avril 2011 un accord avec Price Minister pour l'acquisition de 100 % du capital de la société A Vendre A Louer, acteur clé du marché des petites annonces immobilières sur Internet. Créée en 1986, la société A Vendre A Louer est spécialiste des solutions de communication à destination des agences immobilières et plus largement de

tous les professionnels de l'immobilier. AVendreALouer.fr est le deuxième site immobilier d'annonces de professionnels avec plus de 2,2 millions de visiteurs uniques en moyenne par mois sur l'année 2010 (source : Médiamétrie/Nielsen NetRatings). La société A Vendre A Louer met à disposition de ses clients un service de comptage des appels téléphoniques appelé « Phone Traceur », et édite le logiciel de transaction immobilière « Aptalis ».

PagesJaunes Groupe a réalisé le 24 mai 2011 l'acquisition de 100 % du capital de la société ClicRDV. Créée en 2006, ClicRDV.com est leader des solutions de prise de rendez-vous par Internet et propose aujourd'hui une réponse adaptée aux besoins spécifiques de tous les professionnels (Grands Comptes, professions libérales, PME et administrations).

PagesJaunes Groupe a annoncé le 29 juin 2011 avoir noué un partenariat stratégique avec Relaxnews, première agence de presse spécialisée dans les loisirs, pour créer la joint-venture Relaxevents. Ce partenariat comprend deux volets : la conception du meilleur agenda d'information locale événementielle à destination des particuliers et des professionnels, à travers une offre éditoriale inédite en matière d'événements et d'actualités autour des loisirs, et la production par Relaxnews de contenus « on demand » exclusifs pour les sites du groupe PagesJaunes (pagesjaunes.fr, mappy.com, annoncesjaunes.fr, etc.).

PagesJaunes Groupe a finalisé le 29 juillet 2011 l'acquisition de 100 % du capital de FineMedia, éditeur du site ComprendreChoisir.com et enrichit ainsi son offre de communication locale et digitale pour les professionnels. Créée en 2007, ComprendreChoisir.com fédère aujourd'hui plus de 1,5 million de visites mensuelles et a développé plus de 280 sites de contenus thématiques à destination du grand public, permettant aux internautes de mieux comprendre et de bien choisir sur cinq univers : Maison/Travaux, Argent/Droit, Conso/Pratique, Santé/Beauté et Business.

PagesJaunes Groupe a annoncé le 1^{er} décembre 2011 la prise de participation de 49 % du capital de Leadformance, leader de la localisation de points de vente sur Internet, et enrichit ainsi son offre de communication digitale pour les grands annonceurs.

PagesJaunes Groupe SA a annoncé le 2 octobre 2012 que sa filiale Euro Directory a cédé 38,92 % du capital d'Editus Luxembourg SA à P&T Luxembourg, premier opérateur de services postaux et des télécommunications au Luxembourg, jusqu'ici déjà actionnaire à hauteur de 51 % d'Editus. Suite à cette cession, PagesJaunes Groupe reste actionnaire d'Editus à hauteur de 10,08 % via sa filiale Euro Directory. Cette cession s'inscrit dans l'engagement de PagesJaunes Groupe de réduire son endettement. Le Groupe maintient néanmoins son partenariat stratégique avec P&T Luxembourg et continuera d'apporter ses technologies et son savoir-faire sur Internet, avec l'objectif d'accompagner la transformation numérique des activités d'Editus.

PagesJaunes Groupe a annoncé le 8 janvier 2013 l'acquisition de 100 % du capital de Chronorest, acteur de référence de la commande de repas en ligne. Avec cette acquisition, PagesJaunes Groupe accélère sa stratégie de développement digital sur le marché de la restauration grâce notamment aux synergies entre les services de Chronorest et la puissance de PagesJaunes Groupe (possibilité pour les professionnels du secteur de valoriser leur service de commande en ligne à travers les médias du Groupe – pagesjaunes.fr, mappy.com, etc. – en plus de chronorest.fr) et l'enrichissement de l'offre grand public du Groupe dédiée à la restauration avec désormais un univers de services complet (recherche de restaurants sur pagesjaunes.fr et le mobile, organisation de dîners avec l'application Rest'Oh!, et aujourd'hui possibilité de commander son repas en ligne).

5.2 Investissements

5.2.1 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS AU COURS DE L'EXERCICE ÉCOULÉ

Les dépenses d'investissement du Groupe proviennent majoritairement du segment Internet et visent essentiellement à améliorer l'ergonomie sur les différents supports (internet fixe, mobile et tablettes), la pertinence des résultats et les fonctionnalités offertes par les sites du Groupe (pagesjaunes.fr, annoncesjaunes.

fr, mappy.com, Yelster, qdq.es...), ainsi qu'à renforcer l'efficacité des processus de définition des offres, de gestion des bases de données, de gestion de la relation clients, de production des annonces, et plus généralement de gestion éditoriale des annuaires.

Le tableau ci-dessous donne le montant et le rapport des investissements rapportés au chiffre d'affaires consolidé de PagesJaunes Groupe au cours des trois derniers exercices :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2011	2010
Chiffre d'affaires consolidé	1 066,2	1 101,6	1 125,2
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	42,6	44,1	42,7
En pourcentage du chiffre d'affaires consolidé	4,0 %	4,0 %	3,8 %

5.2.2 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS ET À VENIR

PagesJaunes poursuit sa stratégie d'optimisation de l'ensemble de ses processus et d'amélioration continue de ses sites Internet et applications fixe, mobile et tablettes, tant en termes de pertinence des résultats, d'ergonomie ou d'enrichissement des services proposés. Le Groupe investit également des montants significatifs dans la mise en place d'un nouvel outil de vente et d'un CRM dont la force de vente, les équipes marketing et les équipes de production de PagesJaunes seront les principaux bénéficiaires

Les investissements en cours ou à venir s'inscrivent totalement dans la politique d'innovation et la stratégie du Groupe, avec notamment le lancement de nouveaux produits et services à destination de nos clients, et la poursuite de l'enrichissement des fonctionnalités des sites Internet fixe et mobile du Groupe. Les investissements devraient représenter de l'ordre de 3 % à 4 % du chiffre d'affaires consolidé à l'avenir.

6

APERÇU DES ACTIVITÉS

6.1	Principales activités et stratégie de développement	17
6.2	Présentation de l'activité	19
6.3	Événements exceptionnels	28
6.4	Relations avec le Groupe France Télécom et les actionnaires	28
6.5	Dépendance du Groupe à l'égard de certains facteurs	29
6.6	Position concurrentielle	30
6.7	Réglementation	33
6.8	Fournisseurs	38
6.9	Assurances et couverture de risques	38
6.10	Immobilisations corporelles importantes	39

6.1 Principales activités et stratégie de développement

6.1.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ

PagesJaunes Groupe est un leader en Europe de la publicité et de l'information locales sur Internet, mobile et imprimé, avec plus de **1 milliard d'euros de chiffre d'affaires consolidé en 2012**. Créateur de médias utiles, PagesJaunes Groupe est présent sur

trois métiers complémentaires : éditeur de contenus et services locaux, média local et conseiller en communication locale ou régie publicitaire.

Grâce à la performance de ses marques (PagesJaunes, Mappy, A Vendre A Louer...), PagesJaunes Groupe dispose de supports qui ont permis de toucher huit Français sur dix en 2012.

(en millions de visites)	Exercice 2012	Exercice 2011	Variation
PagesJaunes	1 194,4	1 099,0	+ 8,7 %
dont mobile	233,9	138,9	+ 68,4 %
Mappy	312,6	278,7	+ 12,2 %
dont mobile	78,4	30,8	+ 154,5 %
Autres ⁽¹⁾	177,7	195,3	- 9,0 %
TOTAL HORS 123PEOPLE	1 684,7	1 573,0	+ 7,1 %
dont mobile	317,4	173,0	+ 83,5 %
123people	433,1	616,5	- 29,7 %
dont mobile	35,0	43,8	- 20,1 %
TOTAL	2 117,8	2 189,5	- 3,3 %
dont mobile	352,4	216,8	+ 62,5 %

Source : PagesJaunes Groupe.

(1) À périmètre comparable.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, l'audience Internet des sites du Groupe (hors 123people) progresse de + 7,1 % en 2012 par rapport à 2011 en particulier grâce au nombre de visites sur Internet mobile en progression de + 83,5 %.

À fin décembre 2012, les applications de PagesJaunes Groupe (principalement PagesJaunes et Mappy) ont été téléchargées plus de 22 millions de fois sur l'ensemble des smartphones en France.

Les sites Internet fixe et mobile du Groupe, au premier rang desquels pagesjaunes.fr, mobile.pagesjaunes.fr, fr.mappy.com, Mappy GPS Free et annoncesjaunes.fr, sont visités chaque mois

par près d'un internaute français sur deux. Les sites Internet du Groupe ont connu de fortes audiences en 2012 : 20 millions de visiteurs uniques sur la partie Internet fixe et 5 millions de visiteurs uniques sur la partie Internet mobile en moyenne sur 2012 (6^e rang des sites les plus visités en France sur le fixe et 8^e sur le mobile en novembre 2012).

PagesJaunes Groupe compte 4 905 salariés inscrits au 31 décembre 2012 dont une force de vente de plus de 2 300 conseillers commerciaux en France et en Espagne qui propose à ses 677 000 clients annonceurs locaux et nationaux une gamme complète de produits publicitaires et de services digitaux.

Un des leaders européens en termes de revenus publicitaires sur Internet, PagesJaunes Groupe a réalisé plus de 622,7 millions d'euros de chiffre d'affaires sur Internet en 2012, soit plus de 58 % de ses revenus consolidés.

Les activités du Groupe s'organisent autour de trois segments :

- Internet fixe et mobile : il s'agit des activités exercées au travers d'Internet, dont les produits principaux sont la création et la commercialisation de contenus et d'espaces publicitaires, le référencement, la publicité ciblée et la mise à disposition d'espaces publicitaires aux annonceurs locaux et nationaux (activité souvent appelée « display »), ainsi que toute une gamme de services et produits permettant la mise à disposition et la diffusion d'information à contenu local. L'activité Internet du Groupe est principalement réalisée en France, mais aussi en Espagne (QDQ Media), au Luxembourg (Editus, jusqu'en septembre 2012) et sur 12 pays au travers de l'entité Yelster Digital (anciennement 123people).

Dans ce segment sont regroupées les activités d'annuaires en ligne de « pagesjaunes.fr » et « pagespro.com », la création et commercialisation de contenus et espaces publicitaires de type « search » et « display », notamment au travers de la régie publicitaire Internet Horyzon Media, ainsi que les petites annonces en ligne « annoncesjaunes.fr » et « avendrealouer.fr ».

Le Groupe est l'un des principaux acteurs européens pour la fabrication et l'hébergement de sites, et propose à ses clients des solutions d'optimisation et de visibilité sur le web de type « SEO » (référencement naturel) ou « SEM » (référencement payant).

Ce segment inclut les services d'itinéraires, de géo-localisation et de réservations en ligne des marques Mappy et UrbanDive, et les offres promotionnelles « couponing » avec 123deal, et la promotion digitale.

La recherche de personnes et de profils en ligne avec 123people, la demande de devis en ligne et la mise en relation des acteurs de l'industrie du BTP avec Sotravo (anciennement Keltravo), le site de contenu thématique ComprendreChoisir.com édité par Fine Media, et les offres de marketing direct reposant sur l'envoi de courriers électroniques (« emailing ») sont également intégrées dans ce segment.

- Annuaires imprimés : il s'agit de l'activité du Groupe, relative à l'édition, la distribution et la vente d'espaces publicitaires dans les annuaires imprimés (PagesJaunes, PagesBlanches, annuaires QDQ Media en Espagne et Editus au Luxembourg). Suite à la cession d'Editus en octobre 2012 et à l'arrêt définitif des Annuaires imprimés en Espagne à la fin décembre 2012, l'activité des Annuaires imprimés n'est plus présente qu'en France à partir de 2013.
- Autres activités : il s'agit d'une part d'activités spécifiques de PagesJaunes SA : services de renseignements par téléphone et par SMS (118 008), et l'annuaire inversé QuiDonc. Ce segment inclut également certaines activités de PJMS : telles que le *datamining*, vente et location de fichiers, *leads* et activités de marketing direct traditionnel (mailings postaux, logistique).

Le tableau ci-dessous donne la répartition du chiffre d'affaires de PagesJaunes Groupe par segment d'activité (résultats publiés) :

(en millions d'euros)	2012	2011	2010
Internet	622,7	575,0	537,6
Annuaire imprimés	416,6	490,7	540,7
Autres	26,9	35,9	46,9
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1 066,2	1 101,6	1 125,2

La Marge Brute Opérationnelle (MBO) de PagesJaunes Groupe s'est établie à 464,5 millions d'euros sur l'exercice 2012, en baisse de 4,8 % par rapport à 2011⁽¹⁾. La poursuite des efforts d'optimisation des coûts des Annuaires imprimés et des Autres activités a permis

de compenser en grande partie les investissements dans les nouveaux produits et services Internet, et de conserver un taux de marge brute opérationnelle élevé à 43,6 % en 2012 contre 44,3 % en 2011⁽¹⁾.

6.1.2 STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

La stratégie de croissance de PagesJaunes Groupe repose sur trois axes prioritaires :

- l'enrichissement permanent des contenus locaux, qui passe à la fois par le lancement de nouveaux produits et services pour les annonceurs (création de sites fixes et mobiles avec le Pack Visibilité Internet, création de Pages Fan pro sur Facebook, création de sites avec garantie de visibilité sur les moteurs de recherche avec SiteConnect, créateur et agrégateur de bons Plans avec 123deal...), par des partenariats avec des acteurs de référence dans leurs domaines (Bing, Yahoo!, allocine.com, Michelin, booking.com, autoplus...), et enfin par les utilisateurs eux-mêmes avec le dépôt d'avis (le « contributif ») ;

- la croissance continue des audiences (record historique pour PagesJaunes.fr en janvier 2013 avec plus de 117 millions de visites sur Internet fixe et mobile), avec une complémentarité des supports Internet fixe, mobile, tablette et imprimé, pour accompagner la croissance des usages et des besoins (recherche d'informations et de coordonnées, recherche par la carte, de proximité (Mappy GPS Free), 3D, recherche par univers thématique, recherche de personnes...);
- le développement du chiffre d'affaires des annonceurs grâce aux 2 300 conseillers en communication locale en France et en Espagne et au travers notamment d'une gamme Internet renouvelée et à un meilleur accompagnement des besoins de conseil en communication locale des TPE-PME, des Grands Comptes et des partenariats (NRJ régie, American Express).

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R.

Cette stratégie de croissance vise également à renforcer son positionnement auprès des clients TPE/PME et des grands comptes nationaux grâce à une argumentation qui apporte la preuve du retour sur investissement (RSI) pour les annonceurs *via* des outils de suivi de la performance des produits publicitaires mis à leur disposition comme le *Business Center*. PagesJaunes Groupe cherche également à développer des approches marketing et commerciales de mieux en mieux adaptées aux besoins spécifiques de nos clients notamment sur certaines activités (immobilier, maison/travaux, restauration...), à travers la spécialisation sectorielle (verticalisation) des offres et des forces de ventes. PagesJaunes Groupe vise tout particulièrement à accélérer sa croissance sur le marché dynamique de la publicité sur Internet à travers une variété de produits et services publicitaires (référencement fixe et mobile, *display*, sites) et transactionnels (demandes de devis, prise de rendez-vous en ligne, réservation en ligne...).

Le 13 février 2013, le Groupe a lancé « Digital 2015 » qui constitue le dernier acte de la transformation digitale déjà très avancée et réussie grâce en particulier à la force des audiences et des médias locaux, la forte croissance des activités mobiles et l'importance des contenus digitaux.

Cette ambition prévoit de permettre au Groupe d'être 75 % digital à horizon 2015 et impliquerait une adaptation à la fois de nos médias, de nos offres et de nos équipes commerciales.

L'ambition « Digital 2015 » s'articule autour de quatre objectifs :

- accélérer la croissance *online* en spécialisant ses offres, en se focalisant sur les besoins des clients, marché par marché, et en développant de nouvelles capacités à les accompagner dans leur marketing digital ;

- renforcer l'efficacité de nos médias, fixes et mobiles, en enrichissant l'expérience du consommateur et les bénéfices pour les clients annonceurs ;
- adopter les modes de fonctionnement d'une entreprise digitale, agile, à travers ses talents, ses systèmes d'information, son organisation et sa culture ;
- mobiliser et accompagner toutes les équipes sur la transformation, pour faciliter notre développement sur la transformation, pour faciliter notre développement, en France et à l'international.

C'est dans ce cadre de la transformation profonde du Groupe visant à s'adapter aux mutations technologiques et sociétales qu'il sera proposé aux actionnaires lors de l'Assemblée générale du 5 juin 2013 de changer la dénomination sociale de la Société pour adopter la dénomination « Solocal Group ».

Solocal Group regroupera ainsi plusieurs marques et services dans le domaine digital pour la vie et l'économie locales. Cette dénomination traduira ce qui constitue aujourd'hui la force du Groupe, à savoir le local et le digital.

Ce changement est motivé par la volonté d'affirmer le leadership du Groupe dans la communication locale : le métier du Groupe consiste principalement à aider ses clients à créer des contenus digitaux et à les diffuser sur les médias locaux. Cette évolution de *business model* vise également à aller plus loin dans la mise en relation entre un professionnel et un consommateur, grâce à une panoplie de services dont PagesJaunes restera l'une des marques phares.

Enfin, cette dénomination est ouverte sur l'international. En effet, les services que le Groupe développe aujourd'hui comprennent des plates-formes, des savoir-faire et des technologies qui peuvent se décliner sur une verticale et, par conséquent, à l'international.

6.2 Présentation de l'activité

En 2012, PagesJaunes Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 1 066,2 millions d'euros. Ce chiffre d'affaires se décompose en 58,4 % réalisés sur Internet, 39,1 % sur les Annuaire imprimés et 2,5 % sur les Autres activités du Groupe.

La marge brute opérationnelle s'élève à 464,5 millions d'euros pour l'année 2012.

6.2.1 INTERNET FIXE ET MOBILE

En 2012, l'activité Internet de PagesJaunes Groupe a généré un chiffre d'affaires de 622,7 millions d'euros, en hausse de 8,3 % par rapport à 2011 et représente désormais 58,4 % des revenus consolidés de PagesJaunes Groupe.

L'essentiel des revenus Internet provient des produits de pagesjaunes.fr fixe et mobile (référencement en liste-réponse et vente d'espaces publicitaires de type bandeau ou bannière), le solde provenant des autres sites et filiales et en particulier de l'activité de création, d'hébergement et de référencement de sites Internet.

Les services en ligne de PagesJaunes représentent une part croissante de son activité et se situent à un niveau élevé comparativement à la plupart des éditeurs d'annuaire mondiaux, tant sur le plan des revenus que de l'audience. Ils ont fait l'objet de

développements dès 1985 avec le lancement du premier annuaire électronique de PagesJaunes sur Minitel. L'offre de services en ligne de PagesJaunes s'est ensuite étoffée en 1997 avec le lancement du site pagesjaunes.fr sur Internet. Une première version de pagesjaunes.fr adaptée à l'Internet mobile (accessible depuis les téléphones mobiles) a été mise en ligne dès décembre 1999. Une version iPhone a également été développée en 2009 et connaît aujourd'hui un grand succès. Elle a depuis été complétée par des versions sur les différents systèmes mobiles (Android, Windows 8 mobile, RIM...). Une version sur iPad est également disponible depuis 2010. Au global, l'application PagesJaunes a été téléchargée près de 13,5 millions de fois à fin 2012. PagesJaunes a complété son offre en lançant en 2012 l'application Rest'Oh!

Le tableau suivant présente l'évolution récente des consultations mensuelles moyennes sur les supports en ligne de la marque PagesJaunes :

(en millions)	2012	2011	2010	Variation
pagesjaunes.fr ⁽¹⁾	78,9	80,0	78,0	- 1,4 %
pagesjaunes.fr sur mobile ⁽²⁾	18,7	11,6	5,9	61,2 %
TOTAL	97,6	91,6	83,9	6,6 %

(1) Source : Médiamétrie-eStat, en nombre de visites.

(2) Source : Mobivillage/Médiamétrie-eStat, en nombre de visites.

Sous la marque PagesJaunes a également été développée depuis 1997 une activité complémentaire de création et d'hébergement de sites Internet qui s'est amplifiée en 2009 avec le lancement d'une offre spécifique (le Pack Visibilité Internet) permettant à un professionnel de créer sa vitrine en ligne et d'optimiser sa visibilité sur Internet. En 2012, le Groupe a lancé le Pack Présence Facebook qui s'inscrit en parfaite affinité avec le cœur de métier de PagesJaunes et l'offre Site Présence, un site Internet et mobile clé main mettant en valeur l'entreprise et offrant une présence Internet. Parallèlement à la création de sites, PagesJaunes propose des services toujours plus intégrés de mise en relation entre les professionnels et leurs clients comme la possibilité de prendre un rendez-vous, de réserver une chambre d'hôtel ou des repas en ligne, de mettre en avant ses Bons Plans et ses promotions en cours...

Le Groupe possède, en France et à l'international, des supports positionnés sur des services complémentaires à pagesjaunes.fr comme la cartographie (Mappy, Mappy GPS Free), les petites annonces (A Vendre A Louer, AnnoncesJaunes, Embauche.com...), la recherche de personnes (123people), la recherche de professionnels (123pages), les promotions en ligne (123deal, Bons Plans), la génération et la livraison de demandes de devis pour les artisans (Sotravo), la prise de rendez-vous en ligne (ClicRDV), la réservation de restaurants et plats à emporter (Chronorest, acquis le 1^{er} janvier 2013), et les solutions de marketing direct multicanal (PJMS). Le Groupe est également présent en Espagne (QDQ Media) et au Luxembourg (Editus, jusqu'en septembre 2012) où il fournit à ses annonceurs des services de référencement, de création de sites et de conseil en communication. Enfin, PagesJaunes Groupe possède également avec Horyzon Media l'une des principales régies publicitaires sur Internet fixe et mobile en France (dans le top 3 des régies françaises en terme d'Audience), ainsi qu'une nouvelle plateforme d'Adexchange (système d'enchères en temps réel), Orbit Interactive.

6.2.1.1 Les activités de référencement (search)

6.2.1.1.1 Référencement sur Internet fixe : pagesjaunes.fr, pagespro.com, QDQ Media et Editus

PagesJaunes.fr et pagespro.com

Le site Internet pagesjaunes.fr est l'un des tout premiers sites en France en termes d'audience. Avec un taux de couverture de 36,8 % et près de 16 millions de visiteurs uniques en moyenne mensuelle sur 2012 (source : Médiamétrie NetRatings Brand – tous lieux de connexions – applications Internet exclues). Le site pagesjaunes.fr occupe la 8^e place des sites français. PagesJaunes.fr a enregistré 960,5 millions de visites en 2012. La grande majorité des visiteurs de pagesjaunes.fr accède directement au site qui dispose par ailleurs de partenariats d'audience avec des sites comme Bing, Yahoo!, SFR ou Free. Les liens externes, les partenariats et les liens sponsorisés représentent environ 25 % de l'audience de pagesjaunes.fr en nombre de visites en 2012.

En 2012, pagesjaunes.fr a renforcé sa promesse en tant que média local avec le positionnement « Vivre Ici », en géolocalisant sa page d'accueil et en poussant des informations purement locales incluant les professionnels autour de l'utilisateur et des contenus de « divertissement » local (cinéma, théâtre, musée...). Ces contenus « divertissement » sont proposés notamment grâce à l'accord de partenariat signé avec Relaxnews en 2011. De plus, grâce à l'acquisition en août 2011 de la société FineMedia editrice des sites de la famille comprendrechoisir.com, pagesjaunes.fr prévoit aussi de s'enrichir autour de guides pratiques permettant de mieux informer le consommateur dans ses actes d'achat de la vie quotidienne.

Le site pagejaunes.fr fournit un ensemble de services innovants qui évoluent régulièrement :

- la recherche d'un professionnel ou d'un particulier. Les personnes effectuant une recherche peuvent notamment accéder aux plans de ville de toutes les communes de la France métropolitaine et à plus de 2,3 millions de photos sur 175 villes pour localiser le professionnel ou le particulier recherché. Ces services complémentaires sont offerts par PagesJaunes en partenariat avec Mappy ;
- un service appelé « Recherche à proximité de ». Créé en janvier 2004, il permet à tout internaute, à partir d'une simple adresse et d'une catégorie de professionnels recherchés, d'obtenir la liste de ces professionnels à proximité de l'adresse indiquée, ainsi qu'une carte du quartier avec la mise en avant particulière des annonceurs de pagesjaunes.fr. Ce service a été étendu progressivement et couvre aujourd'hui l'ensemble du territoire français. Par ailleurs, les internautes peuvent procéder à une requête autour d'un point d'intérêt (POI) ;
- un service de recherche par la carte. Ce service innovant, en partenariat avec Mappy depuis novembre 2009, permet aux utilisateurs de pagesjaunes.fr de trouver directement un professionnel en navigant dans une zone géographique directement sur une carte. Très simple d'utilisation, ce service permet d'accélérer la découverte de professionnels sur une zone géographique donnée ;
- un service de vues aériennes fournies par IGN et InterAtlas, couvrant l'ensemble du territoire français, permet entre autres d'effectuer une recherche de professionnel ou de particulier puis de positionner le résultat de cette recherche sur une vue aérienne ;
- un service de « vues immersives » sur pagesjaunes.fr, déployées par Mappy sur 320 villes à fin 2012 ;
- un service de recherche par la vidéo : « vidéo pour les professionnels ». Ce service, créé en novembre 2009, permet aux utilisateurs de pagesjaunes.fr de trouver un professionnel à partir de sa vidéo. Il donne aujourd'hui accès à près de 20 000 vidéos de professionnels ;

- un espace privatif appelé l'« Espace Perso ». Créé en 2003, l'Espace Perso est un service gratuit qui permet aux particuliers ou aux professionnels qui le souhaitent d'ajouter des liens actifs à leurs coordonnées figurant dans pagesblanches.fr. Ces liens permettent aux internautes d'envoyer directement un SMS ou un e-mail sans que le numéro de mobile ou l'adresse électronique de l'abonné ne soit révélé. L'Espace Perso répond au souhait des internautes d'être joignables facilement, tout en préservant la confidentialité de leurs données personnelles ;
- l'accès à l'annuaire inversé « QuiDonc » qui est proposé gratuitement depuis avril 2008 ;
- la possibilité d'accéder rapidement à plus de 200 annuaires mis en ligne dans le monde et de retrouver, par exemple, les coordonnées d'une entreprise installée à l'étranger. Ce service est proposé gratuitement aux utilisateurs de pagesjaunes.fr ;
- la possibilité de consulter et de déposer des avis sur les professionnels référencés par PagesJaunes (sur le fixe et sur le mobile). Fin décembre 2012, près de 600 000 avis ont été déposés par les internautes sur le fixe comme sur le mobile ;
- le lancement d'un service gratuit d'information éco-responsable, avec le concours d'un comité d'experts indépendants et reconnus en matière d'éco-responsabilité, permettant aux utilisateurs de rechercher des professionnels mettant en avant leur démarche sociétale et environnementale ;
- sur le marché B2B, le site pagespro.com vient compléter les produits du support pagesjaunes.fr.

QDQ Media

QDQ Media est un acteur majeur de la publicité locale sur Internet en Espagne. Partenaire de Google depuis 2008, il en est aujourd'hui le second distributeur en Europe avec plus de 20 000 campagnes gérées.

Créée en 1997 pour tirer parti du potentiel de développement du marché espagnol de la publicité locale, la société a choisi l'innovation pour se différencier face aux acteurs en place. QDQ Media a été acquise par Wanadoo en avril 2001 puis cédée à PagesJaunes Groupe en avril 2004.

Dès 2001, QDQ Media a lancé le site « qdq.com » pour offrir à ses utilisateurs la possibilité de rechercher les coordonnées d'un professionnel sur Internet. « qdq.com » intègre depuis 2003 « QDQ Blancas », le premier annuaire espagnol à contenir les abonnés de tous les opérateurs de télécommunication, abonnés qui n'ont pas manifesté leur intention de ne pas y figurer pour le téléphone fixe ou qui ont donné leur consentement préalable pour le téléphone mobile.

Le site « qdq.com » a été largement modernisé en juin 2011 et intègre notamment un moteur de recherche intuitif, un espace client personnalisé, et des liens avec les réseaux sociaux Facebook et Twitter.

En 2012, « qdq.com » a reçu 27,2 millions de visites. Les services Internet sont notamment portés par la commercialisation de l'offre Google Adwords, qui permet aux annonceurs de QDQ Media d'intégrer une campagne de liens sponsorisés dans leur plan de communication Internet, ainsi que par les offres de référencement naturel lancées en 2010.

Enfin, QDQ Media a renforcé son expertise en référencement Internet (naturel et payant) grâce aux acquisitions d'Optimizaclick et Trazada qui lui ont permis de compléter son offre de marketing digital à destination des annonceurs espagnols, TPE/PME comme Grands Comptes.

Avec ces acquisitions, QDQ Media se positionne comme l'une des principales agences de marketing *online* en Espagne, et se concentrera sur les services digitaux en 2013, en abandonnant totalement les annuaires imprimés.

Luxembourg (Editus Luxembourg)

Fin septembre 2012, le Groupe a cédé aux P&T Luxembourgeois 39 % de ses parts dans Editus (éditeur des annuaires officiels du Luxembourg), ne conservant plus qu'une participation minoritaire de 10 %. Editus Luxembourg est depuis sa création en 1991 l'éditeur des annuaires officiels du Luxembourg.

6.2.1.1.2 Référencement sur Internet mobile : mobile, pagesjaunes.fr et application, Mappy GPS Free

Le site pagesjaunes.fr est présent sur le mobile depuis décembre 1999. En 2008, PagesJaunes a déployé une version optimisée de son service pagesjaunes.fr dédiée aux téléphones mobiles nouvelle génération embarquant des navigateurs web mobiles. Cette nouvelle version s'inscrit pleinement dans la stratégie de continuité de service et permet à PagesJaunes d'être un des premiers éditeurs français à offrir une version optimisée de son site compatible avec les principaux navigateurs web mobiles. Les utilisateurs retrouvent sur leur mobile, un site pagesjaunes.fr mobile offrant la recherche de professionnels, de particuliers et la recherche inverse, identique en termes de fonctionnalités avancées à celles qu'ils consultent depuis l'Internet fixe.

2009 a été une année de développement très importante pour PagesJaunes sur la téléphonie mobile. En effet, et pour la première fois, les conditions de marché ont permis un véritable décollage du média mobile : mise sur le marché de terminaux évolués, notamment l'iPhone, développement des réseaux mobiles haut débit, offres tarifaires adaptées. PagesJaunes a su profiter de ce développement rapide en lançant une application dédiée aux terminaux mobiles « smartphones », en particulier sur l'iPhone et Android. L'application iPhone a connu un grand succès puisqu'elle a été téléchargée plus de 4,4 millions de fois en France sur les iPhones français. L'application Android a dépassé les 2,8 millions de téléchargements. Sur l'ensemble des plates-formes mobiles, 13,5 millions d'applications PagesJaunes ont ainsi été téléchargées à fin 2012. Avec près de 5 millions de visiteurs uniques sur mobile (site mobile et application) en moyenne mensuelle sur 2012, PagesJaunes s'est positionné au 8^e rang français tout au long de l'année 2012 (meilleur classement au 5^e rang en août 2012) (source : Médiamétrie NetRatings). Le trafic mobile a connu une croissance très rapide en doublant en volume entre 2010 et 2011, puis une hausse de 68 % en 2012 tirée principalement par l'iPhone. En décembre 2012, le trafic mobile de PagesJaunes représentait près de 23 millions de visites mensuelles, soit environ 20 % de l'audience de pagesjaunes.fr.

PagesJaunes a poursuivi sa stratégie de pénétration des différentes plates-formes mobiles en développant des applications sous Blackberry, Microsoft (Windows Mobile 8) et en signant des partenariats structurants avec des opérateurs mobiles (Bouygues Télécom) ou des fabricants de terminaux (Sony) mais aussi en lançant une application spécifique pour les restaurants avec Rest'Oh!

La marque PagesJaunes a également été choisie par PSA Peugeot Citroën pour son service de mobilité « Peugeot Connect Apps » afin de développer une application dédiée à la recherche de professionnels et de particuliers pour figurer parmi les 10 premières applications embarquées dans la Peugeot 208 et contribue au Concept-Abribus de JCDecaux avec un service dédié à l'information interactive hyperlocal.

Mappy GPS Free

Fin décembre 2011, Mappy annonçait le lancement d'un nouveau service GPS entièrement gratuit, Mappy GPS Free, disponible sur iPhone et Android, permettant de naviguer partout en France. Ce système de navigation, simple d'utilisation, rapide et intuitif permet notamment à l'internaute d'être guidé vocalement tout au long de son trajet, mais également de consulter les itinéraires alternatifs et d'être informé sur les conditions météorologiques et sur la circulation. En octobre 2012, l'application intègre la recherche de professionnel via la Carte de Visite Mappy, en intégrant l'ensemble des bases PagesJaunes et PagesBlanches, ainsi que les Bons Plans. L'application Mappy GPS Free est un moteur de croissance du référencement sur Internet Mobile et affichait déjà 4,6 millions de visites mensuelles à fin 2012, avec 2,5 millions d'applications téléchargées.

6.2.1.2 La création de sites Internet

Fin 2012, le Groupe a dépassé le seuil des 135 000 sites vendus en France et en Espagne et se présente comme l'un des leaders européens sur le marché de la création de sites.

6.2.1.2.1 Les sites PagesJaunes

PagesJaunes offre aux professionnels un service de création et d'hébergement de sites Internet leur permettant de mettre en avant leur activité au travers d'un site Internet. L'offre de création et d'hébergement de sites Internet constitue un prolongement naturel de la relation avec l'annonceur, qui renforce la stratégie de fidélisation des clients de la Société. Ce service est proposé sur l'ensemble du territoire par l'ensemble de la force de vente terrain. L'offre de sites s'est enrichie depuis octobre 2009 d'une offre appelée Pack Visibilité Internet. Cette offre permet à l'annonceur qui y souscrit de bénéficier d'un véritable site Internet à plusieurs onglets. Dans ce site, l'annonceur peut mettre en valeur toutes les composantes de son offre commerciale, y compris une galerie de photos ou une vidéo. Ce site est optimisé par PagesJaunes pour être très facilement accessible via pagesjaunes.fr, mais aussi à travers les différents moteurs de recherche du marché comme Google, Bing et Yahoo!. Depuis 2010, une version mobile est disponible, particulièrement optimisée pour l'iPhone. En 2011 et 2012, l'offre s'est étoffée pour prendre en compte les besoins spécifiques des annonceurs sur leurs secteurs respectifs, ainsi qu'avec le lancement de nouvelles offres de référencement payant sur Bing et Google permettant aux annonceurs d'améliorer la visibilité de leur(s) site(s) Internet.

6.2.1.2.2 Les autres offres de création de sites

Au-delà de PagesJaunes, l'offre de création de sites Internet du Groupe est étendue à d'autres marques en France et à l'international dont certaines sont spécialisées et offrent des services à valeur ajoutée :

- **création de sites spécialisés** : secteur immobilier (A Vendre A Louer), secteur BTP construction (Keltravo), Grands Comptes et réseaux, création de sites avec garantie de visites (« Site Connect » de PJMS), offres dédiées (restaurants et professionnels de la santé) ;
- **création de sites à l'international** : création de sites « Solucion Web », référencement payant et naturel et création de vidéos en Espagne (QDQ Media), création de sites et référencement au Luxembourg (Editus), et en Suisse (Local.ch) ;

- **création de Pages Fan Facebook** : proposées depuis 2012 aux professionnels pour élargir leur audience sur les réseaux sociaux.

En Espagne, QDQ Media est le premier producteur de sites Internet avec plus de 23 000 clients fin 2012. La société offre à ses annonceurs une vaste gamme de produits publicitaires *online* et a signé avec Google en juin 2008 un accord de distribution du programme Adwords auprès de ses annonceurs locaux. La même année, les premiers sites « Solucion web » étaient commercialisés. Au printemps 2010, QDQ Media a enrichi son offre Internet en lançant une offre standardisée de référencement naturel des *Solucion Web* afin d'augmenter leur visibilité. Aujourd'hui, plus de 80 % des recherches effectuées sur le moteur « qdq.com » par les utilisateurs aboutissent à un site client de QDQ Media.

En France, PJMS offre à ses annonceurs des solutions de marketing digital (emailing, sms, *leads*, liens sponsorisés). « Marketing Connect » est le portail *online* de PJMS à partir duquel ses annonceurs ont la possibilité de réaliser des opérations ciblées de marketing direct.

Jusqu'en septembre 2012, le Groupe proposait également, à travers sa filiale Editus, aux annonceurs luxembourgeois des solutions de marketing digital (affichages publicitaires, liens sponsorisés, service d'optimisation du référencement naturel de sites Internet pour les moteurs de recherche). Sous la marque « Marketing Direct », Editus réalise des opérations ciblées de marketing direct et commercialise sa base de données professionnelles.

Enfin, PagesJaunes Groupe propose et commercialise auprès de ses partenaires annuairistes dans le monde des solutions technologiques et ses savoir-faire (création de sites web et Pages fan) pour les annonceurs locaux.

PagesJaunes Groupe a remporté l'appel d'offres de local.ch en proposant une solution de création et de gestion de sites Internet de TPE/PME en Suisse à travers sa filiale PJMS. En complément de sa solution technologique de conception de sites Internet, PagesJaunes Groupe met à disposition de local.ch son savoir-faire en marketing digital et en conseil commercial. Depuis le lancement du test de commercialisation sur une partie des forces de ventes de local.ch, plus de 700 sites ont déjà été vendus et 446 sites sont déjà en parution.

Au-delà de la création de sites Internet, PagesJaunes Groupe a mis en 2011 à la disposition de ses annonceurs de puissants outils de marketing digital. L'utilisateur a désormais la possibilité de prendre rendez-vous chez le professionnel en ligne (ClicRDV), de réserver une chambre d'hôtel, de demander un devis à un professionnel du secteur BTP-Travaux (Sotravo) ou encore de réserver et se faire livrer des plats cuisinés en ligne (Chronorest).

6.2.1.3 La vente d'espaces publicitaires (*display*)

6.2.1.3.1 Éditeur

En tant qu'éditeur et grâce à la forte audience sur ses supports, PagesJaunes Groupe commercialise les espaces publicitaires de types pavé, bannière et bandeau disponibles sur ses sites. Ces espaces peuvent être vendus en fonction de la localité et/ou de l'activité des annonceurs au niveau local mais aussi au niveau national. Compte tenu de la nature des sites de PagesJaunes Groupe, le trafic exposé aux publicités des annonceurs est fortement qualifié. La partie premium de l'inventaire disponible, sur la page d'accueil de pagesjaunes.fr notamment, est essentiellement vendue au Coût pour Mille (CPM), et compte de nombreux annonceurs nationaux.

6.2.1.3.2 Régie publicitaire Internet

Horyzon Media commercialise auprès d'annonceurs nationaux les espaces publicitaires de 70 sites Internet grand public, et est l'une des principales plates-formes de campagnes au clic en France avec un réseau de 12 000 sites affiliés. L'ensemble des sites commercialisés par Horyzon Media a représenté en 2012 un taux de couverture de 82,1 % en moyenne mensuelle, soit 35,9 millions de visiteurs uniques en moyenne chaque mois (source : Médiamétrie/NetRatings), permettant d'offrir aux annonceurs l'une des plus importantes couvertures des internautes français. Horyzon Media s'est vue confier la régie publicitaire des emplacements nationaux de l'ensemble des sites Internet fixe et mobile de PagesJaunes Groupe en France, et en février 2008, la Société a créé une offre spécifique Internet mobile. La régie Horyzon Media est également présente en Espagne. Horyzon Media s'est enrichi en 2012 d'une plateforme d'« AdExchange » (Orbit Interactive) permettant grâce à un système d'enchères en temps réel de mieux mettre en adéquation l'offre et la demande d'espaces publicitaires.

6.2.1.4 Les sites spécialisés

6.2.1.4.1 Immobilier : annoncesjaunes.fr et avendrealouer.fr

Les sites annoncesjaunes.fr et avendrealouer.fr offrent aujourd'hui aux utilisateurs un vaste inventaire d'annonces immobilières. Annoncesjaunes.fr et avendrealouer.fr ont enregistré 77 millions de visites à eux deux sur l'ensemble de l'année 2012 (source : Xiti) ce qui les place à la troisième position des sites de petites annonces immobilières professionnelles les plus visités en France. AnnoncesJaunes et A Vendre A Louer se sont également développés sur le mobile avec le lancement de leurs applications iPhone sur l'immobilier, respectivement en 2010 et 2011.

Au printemps 2011, PagesJaunes Groupe a fait l'acquisition de la société A Vendre A Louer afin de renforcer sa gamme de produits existante (via annoncesjaunes.fr) pour accompagner la croissance et la performance des investissements publicitaires des professionnels du secteur immobilier.

Les revenus des Petites Annonces en ligne proviennent essentiellement des abonnements souscrits par les professionnels (agences immobilières) pour diffuser leur offre de biens sur annoncesjaunes.fr et avendrealouer.fr, et, dans une moindre mesure, de la vente d'espaces publicitaires sur le site.

En 2011 et 2012, PagesJaunes Groupe a notamment commercialisé une offre « Double Impact » permettant aux professionnels de l'immobilier de bénéficier d'une diffusion de leurs annonces sur les deux supports annoncesjaunes.fr et avendrealouer.fr. L'activité a connu un fort développement commercial puisque le chiffre d'affaires Internet Immobilier a affiché une croissance de + 16 % en 2012 par rapport à 2011.

6.2.1.4.2 Travaux : Sotravo

La société Sotravo a été créée en mars 2007. Initialement dénommée Keltravo, la société a changé de nom en 2012. Très rapidement, Sotravo est devenu un des leaders du devis en ligne dans le secteur des travaux à domicile en France. Sotravo (Keltravo) a été acquise par PagesJaunes Groupe en mai 2010.

Ses sites, deco-travaux.com et Keltravo.com, offrent une solution rapide, efficace et gratuite aux particuliers qui cherchent un prestataire et des conseils pour réaliser des travaux dans le domaine du BTP. Les particuliers reçoivent ainsi des devis qualifiés, dont ils peuvent ensuite comparer le prix et le niveau des prestations proposées.

Sotravo a également développé des sites complémentaires : Pro.keltravo.com qui est le site permettant aux artisans comme aux entreprises du bâtiment et aux professionnels de l'habitat de s'inscrire pour recevoir des demandes de devis vérifiées et validées par les services de Sotravo, deco-travaux.com qui apporte aux particuliers des conseils sur la réalisation de leurs travaux, Kelplanete.com, un site spécialisé dans les énergies renouvelables et KelBTP.com, un site dédié aux artisans et aux fabricants du BTP.

6.2.1.4.3 Emploi : Embauche.com et Kap'Stages

À travers Kap'Stages et Embauche.com, PagesJaunes Groupe est positionné sur le marché des petites annonces d'offres d'emploi et stage sur Internet.

Kap'Stages est aujourd'hui le premier site Internet dédié exclusivement à la recherche de stages, aux contrats de qualification et d'apprentissage proposés dans plus de 50 pays. Il s'adresse aussi bien aux étudiants qu'aux entreprises en quête de stagiaires. Sur le secteur des offres d'emploi en ligne, Embauche.com propose des solutions de diffusion d'annonces et de visibilité aux TPE/PME comme aux grandes entreprises ayant des besoins en recrutements sur l'ensemble des secteurs.

À la fin décembre 2012, Embauche.com et Kap'Stages comptent plus de 20 000 offres en ligne.

En 2012, en moyenne, Embauche.com et Kap'Stages ont enregistré plus de 270 000 visiteurs uniques mensuels (source : Médiamétrie NetRatings).

6.2.1.4.4 Restauration : Chronoresto

C'est désormais une offre complète adaptée aux nouvelles tendances de consommation « SOLOMO » que le Groupe propose dans l'univers de la restauration : de la recherche de bonnes adresses à la commande en ligne, en passant par la consultation des avis ou l'organisation de dîners entre amis. Une étape de plus après le développement de Rest'Oh!, une application mobile devenue référente en matière de recherche de restaurants autour de soi avec plus de 130 000 téléchargements à fin décembre 2012.

Créée en 2008, Chronoresto affiche un chiffre d'affaires en croissance de + 54 % en 2011 et + 32 % en 2012. Deuxième portail Internet de France dans son domaine, chronoresto.fr a développé une offre multicanal – solutions pour Internet fixe, mobile, tablettes, TV connectée – permettant de commander un repas auprès des restaurants référencés à proximité, parmi les 800 établissements partenaires en France.

À travers l'acquisition Chronoresto au 31 décembre 2012, PagesJaunes Groupe va offrir un nouvel usage transactionnel à ses utilisateurs, à partir de ses différents médias web et mobile. Les internautes et mobinautes qui recherchent un restaurant sur pagesjaunes.fr, sur les applications mobiles, ou encore sur mappy.com, pourront cliquer sur un bouton « commander » et passer directement à un acte d'achat, enrichissant ainsi leur expérience utilisateur.

6.2.1.5 Les services géographiques (Mappy et UrbanDive) : itinéraires, GPS et « Web to Store »

Mappy est aujourd'hui un des leaders des services géographiques (plans, itinéraires, représentations géographiques, recherche à proximité, navigation GPS) sur Internet fixe et mobile en Europe. Mappy a été acquise par PagesJaunes Groupe auprès de Wanadoo en avril 2004.

Mappy est éditeur du site « www.mappy.com », accessible sur Internet fixe et mobile, et des applications mobiles Mappy et Mappy GPS accessibles sur les principales plates-formes (AppStore, Android, Samsung). Mappy possède également une forte présence à travers de nombreux pays européens.

« www.mappy.com » est l'un des principaux sites Internet français avec 312,6 millions de visites sur Internet fixe et mobile en 2012 et près de 8 millions d'applications mobiles téléchargées. Pour créer ses services Internet fixe et mobile, Mappy acquiert l'information géographique brute auprès de tiers, la restructure, l'agrège et l'enrichit, puis l'intègre dans sa propre plate-forme technique. Mappy édite des services pratiques liés au déplacement tels que l'affichage de plans enrichis par des informations (trafic routier, parkings, stations « Vélib », stations-service, points d'intérêt, information locale...). Mappy propose également des services de calcul d'itinéraires en voiture, à pieds ou par les transports en commun, ou encore des services de réservations hôtelières ou de restaurants. L'audience des services Internet fixe et mobile de Mappy est commercialisée depuis 2008 par Horyzon Media, la régie Internet de PagesJaunes Groupe.

Depuis 2010, Mappy a commencé à se positionner sur le marché de l'information et de la publicité hyperlocale.

Les revenus de Mappy sont issus principalement de la commercialisation par la régie Horyzon Media des espaces publicitaires sur ses supports Internet fixe et mobile. Mappy perçoit également des redevances sur les transactions réalisées par ses partenaires (ex. : Booking.com) depuis le site « www.mappy.com ».

Mappy GPS Free, lancé en décembre 2011, est un GPS entièrement gratuit et mis à disposition des mobinautes sur les plates-formes iOS (iPhone) et Android (Google). Grâce à l'intégration des bases PagesJaunes et PagesBlanches, l'utilisateur peut trouver facilement les coordonnées d'un particulier ou d'un commerçant et s'y rendre directement.

UrbanDive, lancé en 2011, est un véritable média de nouvelle génération progressivement intégré à Mappy depuis 2012 et également disponible en version mobile qui innove dans l'expérience qu'il propose aux internautes à travers des vues immersives à 360°. Présent dans 320 villes françaises, les internautes y retrouvent les grandes marques et annonceurs mais également des services de proximité, des informations culturelles, pratiques, etc., et des contenus créés par d'autres internautes.

6.2.2 ANNUAIRES IMPRIMÉS

En plus de l'activité historique d'édition d'annuaires imprimés en France, jusqu'en 2012 PagesJaunes Groupe éditait également des annuaires imprimés en Espagne via sa filiale QDQ Media et au Luxembourg via la société Editus qu'il détenait à 49 % (participation réduite à 10 % en septembre 2012).

En 2012, le segment Annuaires imprimés a réalisé en France un chiffre d'affaires de 409,4 millions d'euros en baisse de 14,5 % par rapport à 2011. La marge brute du segment en 2012 s'est élevée à 189,8 millions d'euros. Les charges de fabrication des annuaires imprimés ont diminué de 12,2 millions d'euros par rapport à 2011, essentiellement grâce à une optimisation des tirages (3,5 millions

6.2.1.6 Les services de Métasearch (123people et 123pages services de la société Yelster)

123people, lancée en 2008, est devenue rapidement l'acteur mondial de référence sur le marché de la recherche de personnes. Avec des sites développés dans plus d'une dizaine de pays (France, Espagne, Autriche, États-Unis, Canada, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, etc.), Yelster a su démontrer sa capacité à développer des services pertinents et des audiences élevées (433 millions de visites fixe et mobile en 2012), et a noué plus de 200 partenariats éditoriaux et d'affiliation. 123people a été acquise par PagesJaunes Groupe en mars 2010 et a été renommée Yelster Digital début 2012. 123people a enregistré près de 2,2 millions de visiteurs uniques mensuels sur 2012 pour un taux de reach moyen de 2,1 % (source : Médiamétrie NetRatings).

123pages, lancé en 2012, est un service innovant qui simplifie la mise en relation entre internautes et professionnels. 123pages est un service gratuit à vocation internationale actuellement disponible en France et en Autriche et accessible en anglais et en allemand.

6.2.1.7 Les offres promotionnelles (couponing) et le marketing direct digital

Lancé début 2011 suite au rachat de la société par Mappy, 123deal est le leader français de l'agrégation de bons plans et d'offres d'achat groupé sur Internet. Ses revenus proviennent essentiellement de ses partenaires affiliés, via des modèles de rémunération à la performance. En plus de la France, le service est ouvert en Espagne, en Italie, au Royaume-Uni et en Allemagne. 123deal compte aujourd'hui une centaine de partenaires affiliés.

PagesJaunes commercialise également en direct auprès de ses annonceurs des services de Bons Plans publiés sur pagesjaunes.fr et Mappy.

PJMS propose par ailleurs des activités de marketing direct digital à destination des TPE/PME comme des grands comptes, via notamment des solutions de génération de leads qualifiés (déploiement de campagnes e-mailing, sms, search).

PJMS a démarré en 2009 son site marchand MarketingConnect. Plate-forme Internet à destination des TPE/PME et des entreprises à réseau, MarketingConnect a reçu le « Cube d'or » de l'innovation, récompensant la première solution Internet personnalisée pour bâtir et optimiser ses campagnes de marketing relationnel.

PJMS a lancé en 2011 la gamme SiteConnect (offre de création de sites avec garantie de visibilité sur les moteurs de recherche) ainsi que la gamme de produits TraficConnect (offre de garanties de visites sur les moteurs de recherche à destination des TPE-PME et du *middle market*).

d'appels téléphoniques ont été réalisés en 2012 pour savoir si les détenteurs d'annuaires souhaitaient continuer à les recevoir, 71 % des répondants ont demandé à conserver les annuaires, les 29 % qui ont indiqué ne plus en vouloir, ont donc été retirés des listes de distribution, et les quantités d'annuaires produits ont été ajustées pour en tenir compte ce qui a généré des économies dans les coûts papier et impression). Par ailleurs, les annuaires PagesBlanches déficitaires en 2011 n'ont pas été produits en 2012 (11 départements concernés), ce qui a généré également une économie en papier et impression. La diminution des produits publicitaires a également joué sur la pagination et a contribué à une économie sur les coûts papier et impression.

6.2.2.1 Les annuaires imprimés de PagesJaunes

L'activité Annuaires imprimés BtoC de PagesJaunes concerne les annuaires PagesJaunes et Pages Blanches. Cette activité a produit en 2012 un chiffre d'affaires de 409,4 millions d'euros. 502 370 annonceurs ont acheté en 2012 un produit publicitaire dans l'annuaire PagesJaunes et/ou l'annuaire Pages Blanches.

En 2012, PagesJaunes a édité 232 éditions différentes (102 éditions PagesBlanches et 130 éditions PagesJaunes). La parution de ces annuaires est échelonnée sur toute l'année. La commercialisation des espaces publicitaires des annuaires d'une année se déroule d'avril de l'année précédente à la fin du mois de juillet de l'année considérée. Le cycle d'élaboration d'un annuaire est en moyenne de six mois.

Les charges liées aux annuaires imprimés résultent principalement des coûts éditoriaux (achat de papier, impression et distribution de L'Annuaire ainsi que d'achat de contenus éditoriaux) et des frais commerciaux et administratifs.

6.2.2.1.1 L'annuaire PagesJaunes

Chaque annuaire PagesJaunes répertorie un ensemble de professionnels sous l'une de ses 1 800 rubriques selon la localité d'implantation de leur activité. Pour chaque professionnel recensé, PagesJaunes fait figurer une inscription dans l'annuaire départemental où il exerce son activité et où est installée, en général, la ligne téléphonique correspondante.

En 2012, PagesJaunes a réalisé 130 éditions différentes de l'annuaire PagesJaunes ; ces éditions ont été, pour une grande part, distribuées gratuitement au domicile des particuliers et dans les entreprises. L'annuaire PagesJaunes est également disponible à la vente sur demande auprès de PagesJaunes. Certains de ces annuaires ont une couverture publicitaire départementale, d'autres infradépartementale. Cette technique de découpage (*scoping*) permet aux annonceurs de promouvoir leur activité dans les annuaires, sur une zone géographique plus limitée et correspondant mieux à leur zone de chalandise.

En 2011, PagesJaunes a lancé le « Kit Santé – Kit Dépannage » pour aider les Parisiens à gérer les situations d'urgence. Cet ouvrage réunit informations et conseils pratiques incluant l'ensemble des coordonnées des professionnels de la santé et du dépannage. Ce kit a été à nouveau publié en septembre 2012.

6.2.2.1.2 L'Annuaire (annuaire PagesBlanches)

En 2012, PagesJaunes a réalisé 102 éditions départementales (ou infradépartementales) de l'annuaire Pages Blanches, distribuées gratuitement au domicile des particuliers et dans les entreprises. La société PagesJaunes a été retenue pour être l'éditeur de l'annuaire

6.2.3 AUTRES ACTIVITÉS

6.2.3.1 Marketing Direct (PJMS)

Constituée en 1999, Wanadoo Data a acquis la société e-Sama en février 2005. Wanadoo Data a adopté le nom PagesJaunes Marketing Services à l'occasion de l'absorption d'e-Sama en mars 2006 avant de se renommer plus simplement PJMS en 2012. PJMS a acquis et développé un savoir-faire spécifique et reconnu dans le traitement et la fourniture de données marketing. PJMS, spécialiste du traitement et de l'exploitation opérationnelle de la donnée *online* et *offline*, permet aux entreprises d'établir une relation de proximité avec leurs clients ou prospects. Elle accompagne

Pages Blanches imprimé, composante du service universel, pour les années 2013 et 2014 (arrêté du 6 décembre 2012).

6.2.2.2 L'annuaire imprimé QDQ Media (Espagne)

QDQ Media propose aujourd'hui des annuaires imprimés, des services en ligne et de renseignements par téléphone, ainsi qu'une plate-forme de services disponibles sur les téléphones mobiles.

Si l'annuaire imprimé a été arrêté fin 2012 pour laisser place à des services 100 % digitaux, QDQ a pendant longtemps produit et distribué « QDQ, La Guía Util » (l'annuaire utile) répertoriant un ensemble de professionnels classés par rubriques. Dans chaque rubrique, les professionnels sont classés par localité voire par quartier, ou par ordre alphabétique, selon l'activité et les annuaires concernés. Les cinq premiers annuaires imprimés ont été publiés en 1998 dans la province de Madrid. En 2011, QDQ Media a édité 59 annuaires.

Comme PagesJaunes en France, QDQ Media commercialise les espaces publicitaires, conçoit les annonces de ses clients annonceurs, réalise la mise en page des annuaires, et confie les activités d'impression et de distribution à des prestataires externes, en bénéficiant des accords négociés par le Groupe.

6.2.2.3 L'annuaire imprimé Editus (Luxembourg)

Fin septembre 2012, PagesJaunes Groupe a cédé aux P&T Luxembourgeois 39 % de ses parts dans Editus, ne conservant plus qu'une participation minoritaire de 10 %. Jusqu'à cette date, le Groupe proposait, à travers sa filiale Editus Luxembourg, à ses clients quatre lignes de produits et services basées sur la donnée locale : des annuaires, sur supports imprimés, sur Internet fixe et mobile, ainsi que sur tablettes numériques, des petites annonces immobilières et automobiles sur supports imprimés et sur Internet fixe et mobile, des solutions de marketing digital, ainsi que des services de marketing direct.

Editus édite les annuaires PagesJaunes, Pages Blanches, PagesPro et Pages Internet du Luxembourg sous les marques respectives Editus Pro, Editus Tel et Editus B2B. Chaque annuaire comporte une seule édition par an, et est distribué aux particuliers et aux entreprises par les bureaux de poste du Luxembourg. En complément, une tournée de distribution nationale « Editus On Tour » permet de remettre en mains propres des annuaires à la population. « L'Editus B2B » couvre également les entreprises de la Grande Région comprenant la Sarre, le Palatinat, la Lorraine et le Luxembourg belge. Tous ces annuaires se retrouvent également en ligne sur « editus.lu » avec un moteur unique, et sur mobile avec des applications disponibles sur les principales plates-formes (Appstore, Android et Blackberry).

les entreprises autour d'expertises « Data » avec des solutions multicanales réparties en trois pôles :

- identifier, par l'audit de l'ensemble des données constituant les bases clients et ou prospects. Le Data Management (audit, intégration, traitement, hébergement, enrichissement, études, *datamining*, géomarketing) est primordial pour assurer la qualité des données de l'entreprise. Les études de *datamining* et de géomarketing réalisées par PJMS viennent enrichir la connaissance client ;

- contacter, par le ou les canaux adaptés aux cibles de l'annonceur, de la conception des dispositifs à la création des supports (campagnes marketing digitales de type emailing, sms ou référencement ou des supports traditionnels comme les mailings postaux), jusqu'à leur diffusion, PJMS assure l'intégralité de la prestation ;
- optimiser, la performance des campagnes après avoir analysé les résultats et mesuré le retour sur investissement, afin de capitaliser sur toutes les actions marketing.

En 2011, PJMS a renforcé son activité e-marketing avec le lancement des gammes SiteConnect (création de sites avec garantie de visibilité sur les moteurs de recherche) et Trafic Connect (pack de référencement payant sur les moteurs de recherche).

En 2012, la gamme SiteConnect a été enrichie d'une offre E-Commerce. La mise en place d'un nouveau canal de vente *middle market* a permis de renforcer sa stratégie de développement des activités de marketing digitales locales et une croissance de son parc de clients de 49 % en 2012. PJMS compte actuellement 2 089 clients, dont 1 477 sur le canal *middle market* et 612 sur le canal Grands Comptes - Terrain dont les principaux appartiennent aux secteurs des télécommunications, de l'automobile, de l'énergie, de la grande distribution et de la distribution spécialisée, de la banque et assurance, et des services aux entreprises.

6.2.3.2 Services de renseignements téléphoniques (118 008) et Minitel

Le Minitel est un service historique de PagesJaunes, précurseur de la présence du Groupe sur Internet. Le service a été commercialisé par PagesJaunes jusqu'en juin 2012. France Télécom avait indiqué à PagesJaunes en juillet 2008 sa décision de mettre fin à la fourniture du service d'annuaire « 3611 » par Minitel le 31 mars 2009. Néanmoins, compte tenu de l'intérêt des utilisateurs pour ce service (plus d'un million de connexions par mois), France Télécom et PagesJaunes avaient décidé en février 2009 de maintenir ce

service dont PagesJaunes est désormais éditeur. Le service a été définitivement arrêté en juin 2012.

Dans le cadre de la libéralisation du marché des renseignements effective depuis avril 2006, PagesJaunes a ouvert un service de renseignements téléphoniques, le 118 008, en novembre 2005.

Le service est accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, depuis un téléphone fixe ou mobile, à partir de la France métropolitaine et permet d'effectuer tous types de recherche.

Par ailleurs, les clients peuvent accéder aux informations concernant les programmes de cinéma (recherche par salle, par ville, par film, avec indication des horaires), dans le cadre d'un partenariat avec Allociné. Ils peuvent également accéder à l'information Météo concernant le lieu sur lequel a été effectuée leur recherche.

PagesJaunes a également enrichi le service rendu aux utilisateurs en permettant d'effectuer des recherches multicritères : ainsi, la recherche d'hôtels selon le nombre d'étoiles, ou encore de restaurants selon leurs spécialités culinaires.

PagesJaunes s'appuie sur un centre d'appel extérieur à la Société basé en France afin d'être au plus près de ses clients, sur une plate-forme télécom et informatique performante ainsi que sur une base de données la plus complète possible regroupant les coordonnées des clients des opérateurs fixe et mobile souhaitant les transmettre.

Le service de renseignements téléphoniques 118 008 de PagesJaunes repose sur un modèle d'affaires mixte combinant les revenus issus des clients utilisateurs (l'accès au service est payant pour l'appelant) et les revenus d'insertions publicitaires commercialisées par la force de vente de PagesJaunes aux annonceurs.

L'offre de renseignements de PagesJaunes n'a pas connu en 2012 d'évolution produit significative. Son chiffre d'affaires a baissé en 2012 sous la double influence de la baisse tendancielle du trafic et des revenus publicitaires.

6.2.4 LES ANNONCEURS : PAGESJAUNES EN FRANCE

La plupart des clients annonceurs de PagesJaunes sont des artisans, des professionnels indépendants (y compris les professions libérales) et des petites et moyennes entreprises. En 2012, 647 000 annonceurs ont utilisé au moins l'un des supports de PagesJaunes pour promouvoir leurs offres de produits et de services.

Données Édition ⁽¹⁾ PagesJaunes France	2012	2011	2010
Nombre de clients	646 983	660 380	699 840
ARPA	1 508 €	1 520 €	1 461 €

(1) L'Édition correspond à la période de prospection commerciale.

Des annonceurs multisupports et fidèles

Les annonceurs de PagesJaunes sont majoritairement multisupports. Ainsi, en 2012, 61 % d'entre eux ont investi à la fois sur les supports imprimés (annuaire PagesJaunes ou L'Annuaire) et sur les supports Internet (pagesjaunes.fr).

PagesJaunes bénéficie d'un taux de fidélité de ses annonceurs élevé. Ainsi, 84,2 % des annonceurs de PagesJaunes en 2011 ont poursuivi leur relation commerciale avec la Société en 2012 (le solde de 15,8 % d'annonceurs n'ayant pas poursuivi leur relation commerciale avec la Société comprenant également les cessations d'activités et les liquidations d'entreprises). Le tableau suivant montre l'évolution du mix entre clients renouvelés et nouveaux clients au cours des trois derniers exercices :

Données Édition ⁽¹⁾ PagesJaunes France	2012	2011	2010
Nombre de clients renouvelés	556 105	577 706	603 716
Nombre de nouveaux clients	90 881	82 130	96 401

(1) L'Édition correspond à la période de prospection commerciale.

Des services reconnus par les annonceurs

PagesJaunes offre à ses annonceurs une grande variété de supports publicitaires (annuaires imprimés, Internet fixe et mobile, service de renseignements téléphoniques), et estime que cette diversité des supports est nécessaire pour permettre aux annonceurs de toucher le plus grand nombre possible d'utilisateurs et répondre à l'évolution des usages. En outre, sur chacun des supports, PagesJaunes offre une large gamme de produits publicitaires. Chacun de ces produits fait l'objet d'une tarification indépendante.

Les professionnels souhaitant promouvoir leur activité sur l'un des supports de PagesJaunes concluent en général un contrat pour la durée d'une édition, soit douze mois, à l'exception de certains produits publicitaires spécifiques sur les supports Internet (produits d'affichage ou *display*). Les modalités de paiement prévoient le versement d'un acompte à la signature du contrat (en général de 10 à 20 % selon le montant de la commande) et le paiement du solde au plus tard dans les deux premiers mois suivant la parution de leur produit publicitaire.

Depuis plusieurs années, PagesJaunes a mis en place des systèmes permettant de mesurer l'efficacité, pour un annonceur, de son plan de parution sur les supports de PagesJaunes. Il s'agit en particulier de l'insertion dans ses produits publicitaires d'un numéro de téléphone n'apparaissant qu'à cet endroit, lui permettant le comptage des appels ainsi générés, et, depuis 2010, de la mise à disposition des annonceurs, des données statistiques d'audience de l'ensemble de leurs produits publicitaires en ligne à travers un espace dédié, le *Business Center*.

Organisation commerciale

PagesJaunes a mis en place une organisation commerciale expérimentée et appréciée par ses annonceurs afin de fidéliser la clientèle et de développer le parc de nouveaux clients. La force de vente commercialise l'ensemble des annuaires imprimés et des services en ligne de PagesJaunes en métropole et dans les quatre départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane et La Réunion). La force de vente présente dans les départements d'outre-mer est rattachée à PagesJaunes Outre-Mer, filiale à 100 % de la Société. Au 31 décembre 2012, la société PagesJaunes comptait un effectif inscrit de 1 947 vendeurs contre 1 981 en 2011, répartis en trois grands canaux de vente : la télévente, la vente terrain et les grands comptes.

En 2011, PagesJaunes a déployé une nouvelle organisation commerciale visant à répondre de manière plus efficace à l'évolution des attentes des annonceurs par la spécialisation d'une partie des commerciaux de la télévente et du terrain. Également, PagesJaunes a mis en place un dispositif de *cross canal* permettant à un annonceur d'être contacté à tout moment et ainsi de répondre à ses attentes commerciales. Ainsi, près de 260 conseillers commerciaux sont aujourd'hui spécialisés sur l'immobilier, les hôtels/restaurants, les commerces de proximité et le B2B.

En outre, PagesJaunes a mis à la disposition des professionnels une boutique en ligne leur permettant d'acquérir directement les produits et services digitaux de PagesJaunes.

Par ailleurs, PagesJaunes a mis en place une nouvelle Direction Grands Comptes, qui regroupe les activités gérées en direct par PagesJaunes SA et celles sous la responsabilité de Horizon Media, qui traite avec les agences de publicité. L'objectif est de coordonner ces différentes approches commerciales afin d'offrir les services et les offres marketing les plus complètes et efficaces possibles pour les annonceurs Grands Comptes, en s'appuyant sur l'ensemble des expertises et produits des sociétés du Groupe.

Chacun de ces canaux de vente travaille de manière coordonnée, au sein d'une zone géographique ou de marchés déterminés. La répartition des clients entre les différents canaux de vente permet d'optimiser la relation client et le coût commercial direct, défini comme étant la rémunération de la force de vente et le coût de son encadrement.

Afin d'avoir une force de vente performante, la Société est sélective dans son recrutement, et propose à l'ensemble de ses vendeurs des programmes de formation continue aux offres et aux nouvelles technologies, grâce notamment, depuis 2010, à un site de e-learning dédié aux forces commerciales. Le programme de formation des vendeurs recrutés – essentiellement à la télévente – comporte trois semaines de formation alternée entre théorie et pratique.

Par ailleurs, les responsables commerciaux établissent régulièrement des évaluations de la performance des vendeurs qu'ils ont la mission d'animer, ainsi que des plans de progrès personnalisés. La part variable de la rémunération des commerciaux est différente selon le canal considéré ; les vendeurs terrain généralistes ont une part variable qui représente 100 % de leur rémunération. En revanche, les vendeurs terrain spécialistes combinent une part fixe et une part variable en termes de rémunération.

L'organisation commerciale de PagesJaunes offre des opportunités de carrière et de progression de rémunération attractives pour les vendeurs, qui débutent en général leur carrière à la « Télévente Prospects », et se voient offrir la possibilité pour les meilleurs d'entre eux de progresser vers la « Télévente Clients », puis vers la force de vente terrain, ce qui contribue à la motivation et à la fidélisation de la force de vente de PagesJaunes.

L'accès aux données professionnelles

PagesJaunes utilise les bases de données des abonnés de différents opérateurs de télécommunications en France, dont France Télécom, au travers de contrats de mise à disposition de données. La Société complète ces informations grâce notamment aux contacts du réseau commercial auprès du centre de relation client. Les données peuvent également être actualisées dans les outils « online » mis à leur disposition.

6.3 Événements exceptionnels

À la date du présent document, aucun événement exceptionnel n'est survenu.

6.4 Relations avec le Groupe France Télécom et les actionnaires

Jusqu'au 11 octobre 2006, la Société appartenait au Groupe France Télécom. La politique du Groupe était de manière constante de contractualiser toutes ses relations avec France Télécom et ses filiales à des conditions de marché.

La loi n° 2003-1365 du 31 décembre 2003 a prévu un appel à candidatures pour désigner notamment l'opérateur chargé de la composante du service universel relative au service de renseignements et aux annuaires, imprimés et électroniques. Par un arrêté du 3 mars 2005 du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, France Télécom avait été désigné en qualité d'opérateur unique en charge de cette composante du service universel. La désignation de France Télécom en qualité d'opérateur chargé du service universel ayant une durée de deux ans, et suite à un nouvel appel à candidature, France Télécom avait été désigné par un arrêté du 29 mars 2007 pour une nouvelle durée de deux ans en qualité d'opérateur unique en charge de cette composante du service universel : à ce titre, France Télécom éditait un annuaire, sous forme imprimée et électronique, et mettait en œuvre un service de renseignements, conformément au cahier des charges du service universel d'annuaires et de service de renseignements tel qu'il ressort dudit arrêté.

Les appels à candidature concernant la fourniture d'un annuaire universel sous forme papier et d'un service universel de renseignement ont été publiés au Journal officiel du 14 janvier 2009. En revanche, le gouvernement n'a pas lancé d'appel à candidature pour l'annuaire électronique, en estimant après consultation que cette prestation était « largement disponible, gratuitement, avec un niveau de qualité globalement satisfaisant ». PagesJaunes a été désigné opérateur chargé de fournir l'annuaire universel sous forme papier par un arrêté en date du 29 novembre 2009 et opérateur chargé de fournir le service universel de renseignement par un arrêté en date du 18 novembre 2009.

Un nouvel appel à candidature pour l'annuaire universel sous forme papier a été lancé le 29 octobre 2011 par le gouvernement auquel PagesJaunes a répondu en novembre 2011. Par arrêté du 6 décembre 2012, paru au Journal officiel du 12 décembre 2012, PagesJaunes a été désigné comme fournisseur de « l'annuaire d'abonnés sous forme imprimée au titre de la composante du service universel » pour une durée de deux ans.

6.4.1 CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES DONNÉES ANNUIAIRES AUX FINS D'ÉDITION D'ANNUAIRES

Cette convention a été conclue le 26 juin 2000 pour une durée de quatre ans, renouvelable par tacite reconduction par périodes d'un an. Cette convention a été résiliée amiablement et de façon anticipée et a été remplacée par une convention signée le 11 mars 2004, avec effet rétroactif au 12 septembre 2003. Cette convention était en vigueur jusqu'au 31 décembre 2004 et était ensuite renouvelable deux fois par tacite reconduction par périodes d'un an. Au titre de cette convention, PagesJaunes s'est vue concéder le droit non exclusif et non transférable d'utiliser la base de données des abonnés au service de téléphonie fixe de France Télécom, laquelle est mise à jour quotidiennement dans le cadre d'une obligation de moyens, aux fins exclusives de services de renseignements et d'édition d'annuaires, quelle que soit leur forme, et moyennant un montant calculé en fonction de l'intensité d'usage de cette base (montant fixe par usage). Les montants sont payables suivant les présentes modalités : 50 % à la commande et le solde six mois après le début de l'année. Au terme de chaque année, il est procédé à une comparaison

entre la déclaration d'utilisation prévisionnelle et l'utilisation réellement constatée durant cette période. Si la comparaison fait apparaître que l'utilisation des données annuaires réellement faite par PagesJaunes est supérieure aux prévisions, France Télécom établit une facture rectificative. Dans le cas inverse, France Télécom établit un avoir qui viendra s'imputer sur la facture suivante due par la Société. Cette convention s'inscrit dans le cadre de l'obligation faite à tout opérateur (y compris France Télécom) de communiquer la liste de tous ses abonnés à toute personne souhaitant éditer un annuaire ou fournir un service de renseignements, dans des conditions non discriminatoires et à un tarif reflétant les coûts du service rendu. Une nouvelle convention a été signée le 31 janvier 2007 à effet au 1^{er} janvier 2007, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction et aux mêmes conditions.

Au titre de cette convention, PagesJaunes a versé à France Télécom 3,4 millions d'euros en 2012 (3,3 millions d'euros en 2011).

6.4.2 BAUX ET CONVENTIONS DE SOUS-LOCATION

La grande majorité des locaux du Groupe en province étaient sous-loués auprès du Groupe France Télécom en vertu de baux ou de conventions de sous-location. Lors de la sortie du Groupe France Télécom, le 11 octobre 2006, ces contrats ont été maintenus, à l'exception des locaux dans lesquels le Groupe est occupant unique (aucune autre entité du Groupe France Télécom ne partageant ces locaux), pour lesquels le Groupe est

devenu locataire en direct dès lors que les conditions financières demeuraient inchangées. Ces contrats concernent aujourd'hui moins d'un tiers des sites loués par le Groupe PagesJaunes.

Au titre de ces contrats, PagesJaunes a comptabilisé en charge le montant de 1,3 million d'euros facturés par France Télécom en 2012 (1,9 million d'euros en 2011).

6.4.3 RELATIONS AVEC MÉDIANNAIRE

À la suite de l'acquisition le 11 octobre 2006 par Médiannuaire de la participation de France Télécom dans le capital de la Société, Médiannuaire a souhaité, en sa qualité de société holding animatrice du Groupe, définir et mettre en œuvre une politique de direction efficace de sa filiale, nécessitant notamment la fourniture de services stratégiques, comptables, juridiques et fiscaux de PagesJaunes Groupe à des fins d'optimisation, de coordination et d'harmonisation de la gestion au sein du Groupe.

Médiannuaire possédant à cet égard en son sein les équipes et les personnels justifiant du savoir-faire nécessaire pour assurer auprès de sa filiale les prestations de services requises pour la mise en œuvre de cette politique de direction, et pouvant également recourir à des prestataires externes pour réaliser sa mission. À cet égard, un contrat de prestations de services avait été conclu en date du 12 octobre 2006 par Médiannuaire avec la société Kohlberg Kravis Roberts & Co L.P. afin notamment de l'assister dans le cadre de sa mission de fourniture de services stratégiques.

La Société avait souhaité bénéficier des compétences de Médiannuaire afin d'optimiser la gestion de ses activités et d'assurer son développement dans les meilleures conditions et a conclu avec elle un contrat de prestations de services en date du 28 novembre 2006 par lequel Médiannuaire s'était engagée à apporter à la Société son assistance dans la gestion comptable et financière, juridique et fiscale ainsi qu'un conseil en stratégie.

La rémunération annuelle de Médiannuaire pour l'assistance fournie à la Société était égale à l'ensemble des coûts engagés et supportés par Médiannuaire dans le cadre de la réalisation de ces prestations, augmentés d'une marge de 5 %.

Ce contrat a engendré pour PagesJaunes Groupe une charge de 1,2 million d'euros au titre de l'exercice 2012 (1,4 million d'euros au titre de l'exercice 2011).

À la suite de l'évolution de l'actionnariat de la Société, cette convention a été résiliée le 11 décembre 2012.

Deux nouvelles conventions ont été conclues concomitamment à cette résiliation.

Un contrat de prestations de services a été conclu en date du 11 décembre 2012 entre Médiannuaire et la Société par lequel cette dernière s'est engagée à apporter à Médiannuaire son assistance dans les domaines comptable, juridique et fiscal. La rémunération annuelle de la Société pour l'assistance fournie à Médiannuaire est égale à l'ensemble des coûts engagés et supportés par la Société dans le cadre de la réalisation de ces prestations, augmentés d'une marge de 5 %. Au titre de ce contrat, Médiannuaire a versé à la Société 7 000 euros en 2012.

Ce contrat a été résilié à la suite de la dissolution sans liquidation de Médiannuaire.

Un contrat de prestations de services a été conclu en date du 6 décembre 2012 entre Médiannuaire Holding et la Société par lequel cette dernière s'est engagée à apporter à Médiannuaire Holding son assistance dans les domaines comptable, juridique et fiscal. La rémunération annuelle de la Société pour l'assistance fournie à Médiannuaire Holding est égale à l'ensemble des coûts engagés et supportés par la Société dans le cadre de la réalisation de ces prestations, augmentés d'une marge de 5 %. Au titre de ce contrat, Médiannuaire Holding a versé à la Société 15 000 euros en 2012.

6.5 Dépendance du Groupe à l'égard de certains facteurs

6.5.1 DÉPENDANCE À L'ÉGARD DE BREVETS ET DE LICENCES

Le Groupe est propriétaire de nombreuses marques et noms de domaines portant sur une gamme étendue de produits et de services, en France et à l'international et notamment les marques « PagesJaunes », « Les Pages Blanches », « QDQ, La Guia Util », « QuiDonc », « Mappy », « 123people », « Solocal », « Horyzon Media », « 123deal », « PJMS », « Keltravo », « A Vendre A Louer », « LeadFormance », « ClicRDV », « ComprendreChoisir.com », « Chronoresta », « ZoomOn », « 123pages » et « Embauche.com ».

Ainsi, le Groupe est propriétaire de toutes les marques utilisées dans le cadre de son activité.

Par ailleurs, le Groupe a procédé à l'enregistrement d'un grand nombre de noms de domaines, dont notamment solocal.com, pagesjaunes.fr, pagesblanches.fr, pagespro.com, quidonc.fr, mappy.com, 123people.com et qdq.com. Le Groupe a également enregistré ou entrepris d'enregistrer de nombreux noms de domaines pour chacun de ses sites dans les pays dans lesquels il est implanté ou pourrait s'implanter.

6.5.2 DÉPENDANCE À L'ÉGARD DE CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT ET DE CONTRATS INDUSTRIELS

6.5.2.1 Achat de papier

PagesJaunes Groupe a conclu des accords-cadres avec un certain nombre de fournisseurs de papier qui figurent parmi les tout premiers groupes papetiers mondiaux. Les contrats de fourniture de papier prévoient des engagements d'achat de volumes fermes. Ils sont en vigueur jusqu'au 31 janvier 2013. PagesJaunes estime n'être dépendant d'aucun de ces fournisseurs.

6.5.2.2 Impression

En vue d'assurer l'impression de ses annuaires BtoC, PagesJaunes Groupe conclut avec quatre ⁽¹⁾ imprimeurs des accords pour la période 2009 à 2013 pour l'ensemble des sociétés du Groupe. Ces contrats ne prévoient aucun engagement de volume et assurent la stabilité des prix. Un nouveau contrat a été conclu avec un imprimeur exclusif couvrant les éditions des années 2014 à 2016. Ce contrat ne prévoit aucun engagement de volume.

6.5.2.3 Distribution

PagesJaunes a conclu quatre contrats en vue de la distribution par portage de l'annuaire PagesJaunes et de l'annuaire Pages

Blanches pour l'année 2013. Ces contrats ne prévoient pas d'engagement de volumes.

PagesJaunes estime n'être dépendant d'aucun de ces distributeurs.

6.5.2.4 Accès aux données annuaires

PagesJaunes a conclu une convention de mise à disposition des données annuaires aux fins d'édition d'annuaires entre PagesJaunes et France Télécom décrite à la section 6.4.1 « Convention de mise à disposition des données annuaires aux fins d'édition d'annuaires ».

En outre, la Société a conclu avec différents opérateurs des conventions lui permettant d'accéder à leur base de données d'abonnés. Ces conventions sont en général conclues pour une durée d'un an renouvelable tacitement par périodes d'un an.

Au titre de ces contrats, le coût global pour le Groupe relatif à l'accès aux bases de données des opérateurs s'est élevé en 2012 à plus de 5 millions d'euros. Ce montant inclut les sommes versées à France Télécom selon le contrat de mise à disposition des données annuaires (cf. section 6.4.1).

6.6 Position concurrentielle

Dans un contexte d'évolution rapide du paysage concurrentiel sur Internet et d'extension continue de sa gamme de produits et services, PagesJaunes Groupe est confronté à une grande variété de concurrents. En tant que média, le Groupe fait ainsi face à deux grandes catégories de concurrence, et ce pour chacun de ses supports – Internet fixe, mobile et papier – et services :

- concurrence sur l'audience, sachant qu'il existe de plus en plus de sources possibles pour les consommateurs désireux d'être mis en relation avec un professionnel, un particulier, ou de trouver des informations avant d'effectuer un achat ;
- concurrence des autres supports publicitaires, en particulier des médias à vocation locale (PQR, prospectus...) ;
- concurrence des autres conseillers en communication locale auprès des TPE/PME et Grands Comptes (agences de publicité nationales et locales).

À ce jour, les principaux concurrents de la Société sont :

- certains portails thématiques et sites spécialisés sur Internet (Google Maps, viamichelin.com, La Fourchette, Leboncoin.fr, hotels.com, kelkoo.com, etc.) ;

6.6.1 SEGMENT INTERNET

La majeure partie des activités Internet de PagesJaunes Groupe est opérée sur le marché de la publicité locale, même si pour une part marginale, elle accueille également des campagnes de publicité à caractère national. Pour trouver une information à caractère commercial, et particulièrement à caractère local,

- les sites d'achat groupés (Groupon, KGB Deals) ;
- les acteurs du marché des petites annonces qui peuvent être spécialistes de l'immobilier, spécialistes de l'emploi, spécialistes de l'automobile ou généralistes (SeLogger, Monster, Leboncoin.fr, etc.) ;
- les services de renseignements téléphoniques qui se sont également développés sur Internet (118218.fr, 118712.fr, 118000.fr) ;
- les portails Internet de la presse gratuite (Spir Communication, 20 Minutes, Métro) ;
- et aussi les éditeurs d'annuaires (notamment PubliGroupe, U Corsu...) ainsi que les annuaires de ville et les guides locaux qui se sont également développés sur Internet ;
- les moteurs de recherche sur Internet (notamment Google, Yahoo!, Bing) qui sont également nos partenaires pour développer l'audience des sites et contenus des annonceurs PagesJaunes ;
- les grands médias sociaux (Facebook notamment).

les consommateurs ont à leur disposition différentes sources d'information (cf. section 6.6.1). Ces différents médias permettent également aux annonceurs locaux de communiquer sur leur zone de chalandise.

(1) Depuis juillet 2010, il n'y a plus que trois imprimeurs à la suite de la liquidation judiciaire de Brodard Graphique.

La part des investissements publicitaires sur Internet a continué à croître en 2012, mais en retrait par rapport à 2011. Le marché a atteint les 2,7 milliards d'euros de dépenses publicitaires des annonceurs sur Internet y compris revenus de type annuaires en ligne, soit une croissance de + 5 % par rapport à 2011 (source : Observatoire de l'e-pub 2012 SRI/CapGemini Consulting – janvier 2013). Ces tendances se répercutent également sur le marché de la publicité locale.

Enfin, le groupe PagesJaunes possède des opérations dans divers pays dont l'Espagne (QDQ Media), le Luxembourg (Editus détenu à 49 % jusqu'en septembre 2012), l'Europe et les États-Unis (via 123deal et Yelster).

6.6.1.1 Les activités de référencement (search)

Traditionnellement, le cœur de métier historique de PagesJaunes sur Internet (fixe et mobile) correspond à la publicité de type recherche d'information locale sur les professionnels et les particuliers. pagesjaunes.fr représente l'essentiel de cette forme de publicité en ligne. Les autres acteurs du marché, le plus souvent dérivés des services de renseignements de type 118 mettent en œuvre des stratégies visant à conquérir des parts de marché. Sur le marché B2B, le site pagespro.com et les sites de recherches spécialisés viennent compléter les produits du support pagesjaunes.fr.

Parallèlement, la publicité de type liens sponsorisés vendus à la performance sur les moteurs de recherche s'est développée. Google, Yahoo!, Bing, La Fourchette et seloger.com en sont les principaux acteurs aujourd'hui. Ce modèle publicitaire représente en 2012 un volume d'environ 1,14 milliard d'euros, + 7 % par rapport à 2011 (source : Observatoire de l'e-pub 2012 SRI/CapGemini Consulting – janvier 2013).

Pour faire face à la pression concurrentielle sur le marché de la recherche sur Internet, pagesjaunes.fr s'est doté d'une nouvelle interface utilisateur, de contenus thématiques et locaux enrichis et faisant appel à une technologie d'indexation performante du contenu de ses annonceurs.

Sur le mobile, PagesJaunes Groupe est favorablement positionné par rapport à la concurrence. Fort de 13,5 millions de téléchargements de son application PagesJaunes et de 317 millions de visites sur mobile tous supports confondus en 2012, PagesJaunes Groupe apparaît comme un acteur incontournable du « search » sur Internet mobile. La géolocalisation de la recherche des utilisateurs présente une opportunité naturelle pour les annonceurs. Comme sur le fixe et outre les renseignements téléphoniques de type 118, PagesJaunes Groupe est en concurrence avec les moteurs de recherche mais aussi avec des acteurs de plus petite taille, purement mobiles, positionnés sur le segment du guide urbain et/ou du réseau social (DisMoiOu, AroundMe, etc.) et/ou de la recherche spécialisée (La Fourchette, Se Loger, Leboncoin.fr, etc.).

PagesJaunes Groupe opère également des activités de référencement à l'international :

- en Espagne, QDQ Media est en concurrence avec Páginas Amarillas (groupe Yell Publicidad) ainsi qu'avec l'ensemble des médias publicitaires locaux, et des agences de communication digitale. QDQ Media est positionné sur la publicité de type référencement et sur le marché des sites et du conseil en communication numérique pour les TPE/PME ;

- au Luxembourg, Editus a un concurrent direct sur Internet (yellow.lu), et est en concurrence indirecte avec l'ensemble des médias publicitaires locaux, voire internationaux sur Internet. Comme QDQ, Editus est présent sur le marché des annuaires en ligne, du conseil en communication et des sites pour les professionnels.

6.6.1.2 La création de sites Internet

PagesJaunes Groupe est un des leaders du marché de la création, de l'hébergement et du référencement de sites Internet et des Pages Fan pour les TPE/PME. Sur ce segment de marché, le Groupe doit faire face à la concurrence d'acteurs spécialisés (1&1, Linkéo, Cortix), d'agences de publicité (Webformance), de grands groupes (Orange, Google, La Poste, etc.) mais aussi de nombreux acteurs à dimension locale et régionale.

Par ailleurs, PagesJaunes propose désormais des offres de produits transactionnels allant de la réservation hôtelière, la livraison de plats à domicile (Chronorestor.fr), à la prise de rendez-vous (Clic RDV), en passant par la demande de devis en ligne (Keltravo) offrant toujours davantage de retour sur investissement (RSI) à ses annonceurs.

6.6.1.3 La vente d'espace publicitaire (display)

Le marché de la vente d'espace publicitaire de type bannière ou bandeau est évalué à 649 millions d'euros en 2012 (source : Observatoire de l'e-pub 2012 SRI/CapGemini Consulting – janvier 2013), en hausse de + 5 % par rapport à 2011. PagesJaunes commercialise des produits d'affichage de type bannières, totems ou vignettes génériques, ou contextuels (thématiques et/ou locaux) sur pagesjaunes.fr, ainsi que des produits d'affichage plutôt destinés aux grands annonceurs nationaux (Médium rectangle sur la *home page* et Corner sur les vues aériennes). Il s'agit de publicité à caractère national le plus souvent qui se concentre sur les grands sites d'audience : portails de fournisseurs d'accès Internet, sites d'information générale ou spécialisée, pagesjaunes.fr est présent sur ce marché à travers ses produits d'affichage de type bannières, totems ou vignettes qui peuvent être génériques, ou contextuels (thématiques et/ou locaux).

Par ailleurs, à travers sa filiale Horyzon Media, PagesJaunes Groupe apparaît comme l'une des régies publicitaires Internet leaders en France grâce à son réseau d'environ 70 sites Internet grand public et a pour principaux concurrents Facebook, Orange, Microsoft Advertising, Yahoo! et Hi-Media. Par ailleurs, Horyzon Media a développé des services d'Adexchange (achat *via* des enchères en temps réel) d'espaces publicitaires locaux grâce à sa plateforme ORBIT InterActive.

6.6.1.4 Les sites spécialisés

PagesJaunes Groupe propose des services spécialisés destinés à des activités particulières (verticales) notamment de gestion de petites annonces en ligne dans le domaine de l'immobilier (*via* AnnoncesJaunes et A Vendre A Louer) et de la recherche d'emploi et stages (Embauche.com et Kap'Stages). Le marché des petites annonces est fortement concurrentiel dans la mesure où les acteurs traditionnels du support papier ont développé, à côté des acteurs Internet, leurs propres services en ligne.

6.6.1.4.1 Secteur immobilier

Sur le segment des annonces immobilières, PagesJaunes Groupe a fait l'acquisition du site A Vendre A Louer au printemps 2011 pour enrichir son offre auprès de ses annonceurs du secteur immobilier. Cette acquisition s'ajoute au support AnnoncesJaunes et vient renforcer la position concurrentielle de PagesJaunes Groupe sur le segment immobilier. Sur ce secteur, le Groupe doit faire face à la concurrence des acteurs spécialisés mais aussi généralistes :

- **acteurs spécialisés dans l'immobilier** : SeLogger.com, Explorimmo (AdenClassifieds), Logic-Immo (Spir Communication), Refleximmo (S3G), De Particulier à Particulier, EntreParticuliers.com... ;
- **acteurs généralistes** : leboncoin.fr (groupe Schibsted), ParuVendu, TopAnnonces (Spir Communication), S3G (groupe Sud-Ouest), éditeurs de presse quotidienne régionale et national, Vivastreet...

6.6.1.4.2 Secteur travaux

Avec Keltravo, PagesJaunes Groupe est l'un des principaux acteurs français du devis en ligne dans le secteur des travaux à domicile. Sur cette activité, le principal concurrent est Quotatis, dont le positionnement est généraliste.

6.6.1.4.3 Secteur emploi

Si Kap'Stages est très largement leader sur la recherche de stages (audience et inventaire), Embauche.com doit faire face à la concurrence des acteurs généralistes de l'emploi (Cadreemploi, Monster, RegionsJobs) mais aussi à celle des acteurs spécialisés sur des secteurs d'activité (de nombreux acteurs de nationaux et régionaux) et des acteurs gratuits (Pôle Emploi, LeBonCoin...).

6.6.1.4.4 Secteur restaurant

Avec l'acquisition en décembre 2012 de Chronorest, PagesJaunes Groupe s'est positionné comme un des leaders en France de la réservation en ligne de plats livrés à domicile ou à emporter. Les principaux concurrents sont AlloResto et Resto-In.

6.6.2 SEGMENT ANNUAIRES IMPRIMÉS

6.6.2.1 Les annuaires imprimés de PagesJaunes

Les annuaires imprimés de PagesJaunes rencontrent deux types de concurrence :

- la concurrence des fournisseurs d'informations qui est extrêmement diverse aujourd'hui, notamment celle qui est disponible en ligne sur Internet : ce peut être aussi bien les moteurs de recherche que les propres annuaires édités par PagesJaunes (pagesjaunes.fr), comme par d'autres annuaires ;
- la concurrence des autres supports de publicité qui ont vocation à s'adresser aux annonceurs locaux (exemple : presse quotidienne régionale, gratuits d'information, gratuits de petites annonces, affichage, radio locale, etc.).

6.6.1.5 Les services géographiques (Mappy & UrbanDive)

Mappy fait face à une concurrence forte sur le marché des services géographiques en ligne, qui comprend des sociétés comme ViaMichelin, mais aussi plusieurs grands acteurs de l'Internet dont Google (avec Google Maps), Yahoo! ou Microsoft et, depuis 2012, Apple (avec une application de cartographie lancée sur les iPhone). Les sociétés commercialisant des PND (*Portable Navigation Devices*) et autres solutions de navigation GPS constituent également une autre forme de concurrence pour Mappy : TomTom, Garmin, Mio ou Nokia étant les principaux acteurs. À noter que pour faire face à cette pression concurrentielle, Mappy a sorti en 2011 une version gratuite de son application GPS sur mobile.

Par ailleurs, PagesJaunes Groupe s'est enrichi en 2011 d'un support de recherche locale en immersion 3D avec UrbanDive qui est progressivement intégré à Mappy (service disponible sur fixe et mobile). Ce service au positionnement unique en France offre une alternative enrichie au service « StreetView » de Google Maps.

6.6.1.6 Méta-moteur de recherche (Yelster)

123 people, service de la société Yelster, est l'acteur mondial de référence sur le marché de la recherche de personnes. Les réseaux sociaux, au premier rang desquels Facebook, apparaissent comme les principaux concurrents sur ce marché.

123Pages est un service de recherche de professionnels en concurrence directe avec les services 118218.fr, 118712.fr, 118000.fr.

6.6.1.7 Les offres promotionnelles (*couponing*) et le marketing direct digital

Depuis 2011, PagesJaunes est positionné sur le secteur des offres promotionnelles sur Internet via le site 123deal, leader de l'agrégation de deals et d'achats groupés en France et son offre Bons Plans lancée en avril 2012. Le site 123deal est également implanté en Italie, Espagne, au Royaume-Uni et en Allemagne. Le principal concurrent de PagesJaunes sur ce segment est Groupon.

Avec PJMS, le Groupe est également positionné sur le marché du marketing direct digital : activités d'*e-mailing* et *data management* à destination des grands comptes comme des TPE/PME. Ces services sont en concurrence directe avec les agences de marketing direct et relationnel comme MilleMercis, Arvato, WDM...

6.6.2.2 L'annuaire imprimé de QDQ Media (Espagne)

Le marché des annuaires imprimés en Espagne est dominé par Yell Publicidad à travers les supports papier de PaginasAmarillas (acteur historique). QDQ Media n'éditera plus d'annuaires imprimés à partir de 2013.

6.6.2.3 L'annuaire imprimé d'Editus (Luxembourg)

Editus Luxembourg est le seul éditeur d'annuaires imprimés grand public présent au Luxembourg.

6.6.3 SEGMENT AUTRES ACTIVITÉS

6.6.3.1 Marketing Direct (PJMS)

En plus de ces activités digitales, PJMS propose des services de télémarketing, *datamining*, traitement de la data marketing, dispositif de marketing relationnel, mailings postaux et *fulfillment*.

Voici les acteurs principaux du paysage concurrentiel :

- marché des fichiers de prospection (adresse postale, téléphone) : Mediapost Data (groupe La Poste), Acxiom, Mediaprisme, WDM, Altares, Cegedim, Coface ;
- marché du *Data Management* : WDM, Mediapost Data, Uniservices Informatique, ETO, Experian, Safig Dataway ;

- marché du marketing relationnel : Arvato Services, Come&Stay, WDM, ETO, MilleMercis, Acxiom, Mediapost Data.

6.6.3.2 Services de renseignements téléphoniques (118 008)

PagesJaunes Groupe est également positionné sur le segment des renseignements téléphonique 118 008, Minitel et annuaire inversé QuiDonc. Les principaux concurrents sur le marché des renseignements téléphonique sont les autres 118.

6.7 Réglementation

Outre les réglementations généralement applicables aux entreprises dans les pays où le Groupe est présent, PagesJaunes Groupe est plus spécifiquement soumise à la législation relative à la société de l'information pour son activité annuaire.

PagesJaunes étant principalement présente en Europe et plus particulièrement en France, la discussion ci-dessous porte sur la législation et la réglementation européenne et française.

6.7.1 RÉGLEMENTATION DE LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

La loi pour la confiance dans l'économie numérique a fait l'objet durant l'année 2003 d'intenses discussions entre les institutions françaises et les prestataires de services. Ce projet est destiné à adapter le droit français aux exigences du développement de l'économie numérique et à renforcer la confiance dans l'utilisation des nouvelles technologies. Cette loi, qui vient notamment compléter la transposition de la directive commerce électronique et qui a été adoptée le 13 mai 2004, précise le régime de responsabilité des fournisseurs d'accès à Internet et des hébergeurs et traite notamment de l'organisation de la gestion des noms de domaines et de la cryptologie.

Les hébergeurs doivent donc à ce titre fournir aux éditeurs les moyens techniques pour leur permettre de satisfaire aux obligations d'identification qui leur incombent (article 43-9).

S'agissant de la responsabilité de l'hébergeur au titre du contenu des services qu'il héberge, l'article 43-8 précise que les fournisseurs d'hébergement ne sont ni pénalement ni civilement responsables au titre du contenu des services qu'ils hébergent sauf si, ayant été saisis par une autorité judiciaire, ils n'ont pas agi promptement pour empêcher l'accès à ce contenu.

6.7.1.1 Régulation des contenus et responsabilité des acteurs sur Internet

La directive européenne du 8 juin 2000 relative à certains aspects juridiques des services de la société de l'information, et notamment du commerce électronique qui précise les obligations et responsabilités incombant aux acteurs sur Internet devait être transposée avant le 17 janvier 2002. Une transposition partielle de cette directive avait été effectuée en France au travers de la loi du 1^{er} août 2000 modifiant la loi du 30 septembre 1986 par l'adjonction d'un nouveau chapitre intitulé « Dispositions relatives aux services de communication en ligne autres que de correspondance privée » (articles 43-7 à 43-10).

En outre, dans le cadre de leurs obligations d'identification, les hébergeurs sont tenus de conserver tous les éléments nécessaires concourant à l'identification de la personne ayant procédé à la création ou à la production de contenu des services dont ils sont prestataires afin de les communiquer sur requête aux autorités judiciaires (article 43-9).

Ce dispositif a été complété par la loi pour la confiance dans l'économie numérique (« LCEN ») du 21 juin 2004, qui précise le régime de responsabilité des prestataires techniques sur Internet et traite notamment du commerce électronique et de la cryptologie.

La LCEN dispose également que les hébergeurs ne sont pas soumis à une obligation générale de surveiller les informations qu'ils transmettent ou stockent, ni à une obligation générale de rechercher des faits ou des circonstances révélant des activités illicites. Néanmoins, l'autorité judiciaire peut ordonner une surveillance ciblée et temporaire dans des cas individuels.

Ce texte crée pour les éditeurs de services de communication en ligne une obligation d'identification directe ou indirecte. Ainsi, l'article 43-10 prévoit l'obligation pour les personnes physiques éditant un service de communication en ligne à titre non professionnel de mentionner sur leur site Internet leurs nom et adresse ou à défaut le nom et l'adresse de l'hébergeur de leur site si ceux-ci souhaitent conserver leur anonymat. Les personnes morales et personnes physiques éditant un site Internet à titre professionnel doivent quant à elles mentionner sur leur site Internet leurs coordonnées exactes (dénomination sociale, siège social et nom du directeur ou codirecteur de la publication) ainsi que le nom et l'adresse de leur hébergeur.

La LCEN dispose par ailleurs, en son article 6 alinéa 1-2, que « les personnes physiques ou morales qui assurent, même à titre gratuit, pour mise à disposition du public par des services de communication au public en ligne, le stockage de signaux, d'écrits, d'images, de sons ou de messages de toute nature fournis par des destinataires de ces services ne peuvent voir leur responsabilité civile engagée du fait des activités ou des informations stockées à la demande d'un destinataire de ces services si elles n'avaient pas effectivement connaissance de leur caractère illicite ou de faits et circonstances faisant apparaître ce caractère ou si, dès le moment où elles en ont eu connaissance, elles ont agi promptement pour retirer ces données ou en rendre l'accès impossible ».

La responsabilité des hébergeurs ainsi visée ne saurait cependant être retenue qu'à la condition que les contenus ou informations visés aient été manifestement illicites. En effet, cette disposition de la LCEN a fait l'objet d'une réserve d'interprétation formulée par le Conseil constitutionnel le 10 juin 2004 : « [...] les 2 et 3 du I de l'article 6 de la loi déferée ont pour seule portée d'écarter la responsabilité civile et pénale des hébergeurs dans les deux hypothèses qu'ils envisagent ; que ces dispositions ne sauraient avoir pour effet d'engager la responsabilité d'un hébergeur qui n'a pas retiré une information dénoncée comme illicite par un tiers si celle-ci ne présente pas manifestement un tel caractère ou si son retrait n'a pas été ordonné par un juge [...] ».

Par ailleurs, il ressort de trois arrêts rendus par la Cour de cassation le 12 juillet 2012 que l'hébergeur ne pourra voir sa responsabilité engagée pour n'avoir pas, indépendamment de toute notification, empêché toute nouvelle mise en ligne de contenus préalablement notifiés comme illicites.

La LCEN instaure par ailleurs un renforcement de la protection des consommateurs, notamment par les dispositions relatives à l'obligation d'identification précise des vendeurs et des principes permettant de garantir la validité des contrats en ligne.

La loi « Création et Internet » (dite Hadopi) du 12 juin 2009 favorisant la diffusion et la protection de création sur Internet a créé le statut d'éditeur de presse en ligne aux sociétés publiant du contenu unique et de qualité en leur faisant bénéficier du régime fiscal des entreprises de presse. Les conditions d'obtention de ce statut ont été précisées dans un décret d'application du 29 octobre 2009.

Les sociétés concernées pourront bénéficier du régime fiscal avantageux des entreprises de presse telles que l'exonération totale de la cotisation foncière des entreprises et un taux de TVA réduit de 2,1 % mais également d'un fonds d'aide spécifique de 20 millions d'euros.

Les critères déterminants permettant à un site Internet de bénéficier de ce statut sont les suivants : une « mission d'information professionnelle », la « production journalistique de contenus originaux et renouvelés », qui ne sont « ni outils de promotion ou accessoires propres à une activité industrielle ou commerciale », et, enfin, l'emploi « d'au moins un journaliste professionnel » (au sens de l'article L. 7111-3 du Code du travail).

Enfin, le développement de services de dépôt d'avis de consommateurs en ligne, relatifs à des professionnels, fait l'objet d'un projet de norme mené sous l'égide de l'AFNOR depuis novembre 2011. Ce projet vise à fiabiliser les systèmes et dispositifs de traitement (collecte, modération, restitution...) des avis par l'ensemble des acteurs du marché, pour tous les médias de l'économie numérique, et a fait l'objet d'une enquête publique du 28 novembre au 15 février 2013. Les résultats de l'enquête publique étaient encore en cours de dépouillement à la date du présent document de référence.

6.7.1.2 Protection des données à caractère personnel

La directive européenne cadre 95/46/CE du 24 octobre 1995, relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, définit le cadre juridique nécessaire à la bonne protection des droits et libertés des individus. Cette directive-cadre a été complétée par une directive sectorielle européenne 2002/58/CE du 12 juillet 2002 concernant le traitement des données à caractère personnel et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques, en remplacement de la directive 97/66/CE du 15 décembre 1997.

Les objectifs de cette directive sont notamment :

- d'harmoniser le droit européen des données personnelles ;
- de faciliter leur circulation (sous réserve que le pays vers lequel les données à caractère personnel sont transférées offre un niveau de protection adéquat) ;
- et de protéger la vie privée et les libertés individuelles.

La loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés complète la transposition de la directive 95/46/CE. Cette loi renforce les droits des personnes sur leurs données, contribue à la simplification des formalités déclaratives en matière de traitements de données à risques et accorde à la CNIL des pouvoirs d'intervention plus importants.

La loi Informatique et Libertés renforce les droits des personnes sur leurs données, obligeant les responsables de traitements de données à délivrer une information plus détaillée sur les conditions d'utilisation des données. Le droit d'opposition en matière de prospection commerciale est consacré dans la loi et les conditions d'exercice du droit d'accès et de rectification des données sont précisées dans le décret du 25 mars 2007. Notamment, la réponse à une demande d'accès ou de rectification doit être donnée dans les deux mois sinon elle vaut refus ; tout refus d'accès ou de rectification des données doit être motivé. S'agissant de la simplification des formalités, la déclaration devient le régime de droit commun, le contrôle préalable de la CNIL étant limité aux seuls traitements présentant des risques particuliers d'atteinte aux droits et libertés des personnes. Enfin, les pouvoirs d'intervention de la CNIL sont accrus et des précisions sont apportées quant aux modalités des contrôles sur place, la CNIL disposant d'un éventail d'intervention plus large (injonction de cesser le traitement ou demande d'interruption temporaire, verrouillage de l'information, retrait de l'autorisation, etc.). La CNIL peut prononcer des sanctions pécuniaires, jusqu'à 150 000 euros pour le premier manquement constaté et 300 000 euros ou 5 % du chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice s'il s'agit d'une entreprise. Enfin, les avertissements prononcés par la CNIL peuvent être rendus publics, l'insertion des sanctions prononcées pouvant être ordonnées dans les publications, journaux et supports qu'elle désigne, et les frais devant être supportés par les personnes sanctionnées.

Dans le cadre de ses activités, le Groupe est amené à enregistrer et traiter des données statistiques, concernant notamment la fréquentation de ses sites. Des moyens techniques permettant d'identifier, sur une base statistique globale, les centres d'intérêt des internautes et leurs comportements en ligne sont également développés afin d'optimiser les services rendus et d'accroître les revenus générés. Dans le même esprit et afin de pouvoir offrir des services personnalisés, le Groupe est amené à collecter et à traiter des données personnelles et à les commercialiser auprès de tiers. Le Groupe va également être amené à collecter et à traiter des données dans le cadre de la mise en place de projets relatifs au ciblage publicitaire.

La nouvelle directive sectorielle européenne relative au traitement des données à caractère personnel et à la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques a étendu son champ d'application aux communications électroniques et a apporté quelques modifications au dispositif existant. Les dispositions nouvelles sont les suivantes :

- les données relatives au trafic couvrent désormais de manière technologiquement neutre la totalité des données relatives au trafic et incluent ainsi les données liées à la transmission des communications par Internet ;

- les « cookies » sont permis si une information claire et complète est donnée à l'abonné ou à l'utilisateur, notamment sur les finalités du traitement, avant leurs dépôts et s'il a donné son consentement éclairé sur ces cookies. Toutefois ne sont pas visés par cette disposition les cookies permettant exclusivement d'effectuer ou de faciliter la transmission d'une communication, ou celles strictement nécessaires à la fourniture d'un service expressément demandé par l'utilisateur (article 5.3 de la directive). Ces dispositions ont été transposées d'une part dans la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel (article 32 de la version consolidée de la loi Informatique et Libertés) et d'autre part par l'ordonnance du 24 août 2010 dite « paquet télécom » ;
- les données de localisation autres que celles relatives au trafic ne peuvent être traitées qu'après avoir été rendues anonymes, ou moyennant le consentement des abonnés ou utilisateurs, dûment informés au préalable, en vue de la fourniture d'un service à valeur ajoutée. Ceux-ci ont la possibilité de retirer à tout moment leur consentement et doivent garder la possibilité d'interdire temporairement, par un moyen simple et gratuit, le traitement de ces données pour chaque connexion au réseau ou pour chaque transmission de communication. Ces dispositions ont été transposées dans la loi n° 2004-669 du 9 juillet 2004 relative aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle (article L. 34-1-IV du Code des postes et communications électroniques) ;
- s'agissant des annuaires, les abonnés ont la possibilité de décider si leurs données, et le cas échéant lesquelles de ces données, doivent figurer dans un annuaire public. Leur non-inscription y est gratuite, de même que toute correction ou suppression. Les États membres peuvent exiger le consentement des abonnés pour tout annuaire public à finalité autre que la simple recherche des coordonnées d'une personne sur la base de son nom. Ces dispositions ont été adoptées dans le décret n° 2003-752 du 1^{er} août 2003 relatif aux annuaires universels et aux services universels de renseignements et modifiant le Code des postes et télécommunications ; s'agissant des communications non sollicitées (ou *spamming*), la prospection directe par courrier électronique est interdite sauf si elle vise des abonnés ayant donné leur consentement préalable. Toutefois, lorsqu'une personne a obtenu directement les coordonnées électroniques de la part de ses clients, elle peut les exploiter à des fins de prospection directe pour des produits ou services analogues qu'elle-même fournit, à condition que ses clients puissent s'y

opposer, lors de la collecte de leurs coordonnées et lors de chaque message. Ces dispositions ont été transposées en droit français par la loi pour la confiance dans l'économie numérique et par la loi relative aux communications électroniques, qui place la prospection commerciale par voie électronique sous le régime de l'*opt-in*, imposant ainsi le consentement préalable des personnes démarchées (nouvel article L. 34-1-III du Code des postes et communications électroniques).

La directive européenne 95/46/CE sur les données personnelles est en cours de modification. La modification de la Directive sera adoptée par voie réglementaire. Le texte devra être approuvé par les États membres et le parlement européen. Le règlement devrait entrer en vigueur deux ans après son adoption. La Commission propose d'adopter un ensemble unique de règles valables dans toute l'Union européenne. Les propositions visent à obliger les entreprises à obtenir le consentement explicite de la personne concernée avant de réutiliser ses données personnelles. En outre, les utilisateurs devront pouvoir plus facilement consulter leurs propres données et les transférer à un autre prestataire de services (portabilité).

Outre le droit d'accès et de rectification existants, le « droit à l'oubli » sera renforcé, toute personne pourra demander la suppression de ses données personnelles si une entreprise ou une autre organisation n'a pas de raison légitime de les conserver.

Pour renforcer la responsabilité et la transparence, les entreprises seront tenues de notifier à leurs clients tout vol ou toute publication accidentelle de données à caractère personnel dans un délai très bref.

Lorsque des données à caractère personnel sont traitées hors d'Europe, les utilisateurs pourront s'adresser à l'autorité chargée de la protection des données dans leur pays, même quand leurs données sont traitées par une entreprise établie en dehors de l'Union européenne si cette entreprise collecte leurs données dans le cadre d'une offre de biens et de services ou d'un usage comportemental.

Les entreprises pourraient notamment s'adresser à un seul interlocuteur, l'autorité de protection des données du pays dans lequel elles ont leur établissement principal.

Les nouvelles règles donneraient aux autorités nationales de protection des données les compétences pour faire appliquer plus rigoureusement la législation de l'Union européenne. Les sanctions financières seront renforcées puisque les propositions prévoient des amendes pouvant aller jusqu'à 1 million d'euros ou 2 % du chiffre d'affaires.

6.7.2 LES ANNUAIRES

L'ordonnance n° 2001-670 du 25 juillet 2001 portant adaptation au droit communautaire du Code de la propriété intellectuelle et du Code des postes et télécommunications a ainsi transposé en droit français plusieurs directives européennes, dont celle relative à la protection des données personnelles dans le domaine des télécommunications et la directive du 26 février 1998 concernant l'application de la fourniture d'un réseau ouvert (ONP) à la téléphonie vocale (98/10/CE). La transposition de cette directive devrait permettre une libéralisation effective du marché des annuaires et faciliter la réalisation de l'annuaire universel. Cette directive impose à tous les opérateurs de télécommunications de fournir, sous certaines conditions, leurs listes d'abonnés à tout éditeur d'annuaire qui leur en fait la demande.

Le décret n° 2003-752 du 1^{er} août 2003, tel que modifié par les décrets du 27 mai 2005 n° 2005-605 et n° 2005-606, relatifs aux

annuaires universels et aux services universels de renseignements, et modifiant le Code des postes et télécommunications, prévoit ainsi que les opérateurs communiquent les listes d'abonnés et d'utilisateurs à toute personne désirant éditer un annuaire universel, soit sous la forme d'un fichier, soit par accès à une base de données que les opérateurs sont tenus de mettre à jour.

Cette obligation s'applique à toute entité titulaire de numéros, sur le réseau fixe comme sur le réseau mobile.

Il sera dès lors possible d'éditer un annuaire universel, c'est-à-dire comprenant la totalité des abonnés aux services de télécommunications. Le Groupe, éditeur d'annuaires imprimés et en ligne, considère avec intérêt cette évolution réglementaire qui lui permettra d'acquérir des licences sur les données-annuaires auprès de tous les opérateurs de télécommunication et d'enrichir encore ses contenus.

L'article L. 34 du Code des postes et communications électroniques précise que la publication des listes d'abonnés ou d'utilisateurs des réseaux ou services de communications électroniques est libre, sous réserve de la protection du droit des personnes, et que les opérateurs sont tenus de communiquer, dans des conditions non discriminatoires et à un tarif reflétant les coûts du service rendu, la liste de tous les abonnés ou utilisateurs auxquels ils

ont affecté un ou plusieurs numéros du plan de numérotation téléphonique. Cet article rappelle également les droits garantis pour toute personne en matière de publication de ses données personnelles dans les annuaires et de consultation des services de renseignements. Il précise enfin que le consentement préalable des abonnés à un opérateur de téléphonie mobile est requis pour toute inscription dans les listes d'abonnés ou d'utilisateurs.

6.7.3 RÉGLEMENTATION SUR LES BASES DE DONNÉES

Le 11 mars 1996 a été adoptée la directive européenne 96/9/CE concernant la protection juridique des bases de données.

La principale innovation introduite par cette directive est la création, au-delà du droit d'auteur, d'un droit « *sui generis* » destiné à assurer la protection d'un investissement dans l'obtention, la vérification ou la présentation du contenu d'une base de données pour la durée limitée du droit, en précisant que cet investissement peut consister dans la mise en œuvre de moyens financiers et/ou d'emploi du temps, d'effort et d'énergie.

Cette directive a été transposée en droit français par une loi du 1^{er} juillet 1998, prévoyant un droit « *sui generis* » qui protège les producteurs de bases de données, indépendamment des protections offertes par le droit d'auteur (articles L. 112-3 et L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle, ainsi que l'ensemble du titre IV du livre III du Code de la propriété intellectuelle, à savoir les articles L. 341-1 à L. 343-4 dudit Code).

Le bénéfice de la protection est accordé au contenu de la base « lorsque la constitution, la vérification ou la présentation de celui-ci atteste d'un investissement financier, matériel ou humain substantiel ». Cette protection est indépendante et sans préjudice de la protection offerte sur le contenu de la base de données par le droit d'auteur puisque l'article L. 341-1 du Code de la propriété intellectuelle dispose que le producteur d'une base de données, entendu comme la personne qui prend l'initiative et le risque des investissements correspondants, bénéficie d'une protection du contenu de la base lorsque la constitution, la vérification ou la présentation de celui-ci atteste d'un investissement financier, matériel ou humain substantiel. Cette protection est indépendante et s'exerce sans préjudice de celle résultant du droit d'auteur ou d'un autre droit sur la base de données ou d'un de ses éléments constitutifs.

En vertu de la loi, le producteur de la base de données a le droit d'interdire toutes extractions substantielles du contenu de sa base de données ainsi que toutes réutilisations. Ainsi l'article L. 342-1 du Code de la propriété intellectuelle dispose que le producteur de bases de données a le droit d'interdire :

- l'extraction, par transfert permanent ou temporaire, de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu d'une base de données sur un autre support, par tout moyen et sous toute forme que ce soit ;
- la réutilisation, par la mise à la disposition du public, de la totalité ou d'une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu de la base, quelle qu'en soit la forme.

La protection est offerte même lorsque la base de données est mise à la disposition du public, dans la mesure où il s'agit d'une extraction d'une partie substantielle de la base. Cette protection est offerte alors même que la personne qui procède aux extractions accède licitement à la base. Ainsi l'article L. 342-2 du Code de la propriété intellectuelle dispose que : « Le producteur peut également interdire l'extraction ou la réutilisation répétée et systématique de parties qualitativement ou quantitativement non substantielles du contenu de la base lorsque ces opérations excèdent manifestement les conditions d'utilisation normale de la base de données. ». En revanche, l'article L. 342-3 du Code de la propriété intellectuelle dispose que : « Lorsqu'une base de données est mise à la disposition du public par le titulaire des droits, celui-ci ne peut interdire (...) l'extraction ou la réutilisation d'une partie non substantielle, appréciée de façon qualitative ou quantitative, du contenu de la base par la personne qui y a licitement accès (...). ».

6.7.4 SIGNATURE ÉLECTRONIQUE SÉCURISÉE

Le dispositif juridique français sur la signature électronique sécurisée est constitué de cinq textes successifs : une loi du 13 mars 2000, deux décrets des 30 mars 2001 et 18 avril 2002, un arrêté du 31 mai 2002 et un décret du 2 mai 2007.

La loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 portant adaptation du droit de la preuve aux technologies de l'information et relative à la signature électronique va au-delà de la seule reconnaissance juridique de la signature électronique et consacre la valeur juridique de l'écrit électronique, celles-ci étant étroitement liées. Elle crée deux types de signature électronique ayant des effets juridiques différents : la signature simple et la signature sécurisée.

Cette dernière bénéficie de plein droit de la même force probante que la signature manuscrite puisqu'elle est présumée fiable jusqu'à preuve contraire.

Pour les signatures électroniques qui ne remplissent pas les conditions fixées par ce décret, dites simples, la preuve de la fiabilité technique du procédé utilisé devra être démontrée, par exemple grâce à une expertise judiciaire, même si leur recevabilité en tant que preuve ne pourra être refusée. Il restera possible également de prévoir leur reconnaissance juridique par des conventions de preuve dont le caractère licite apparaît désormais clairement dans l'article 1316-2 du Code civil.

Un arrêté du 15 juin 2012 est venu encadrer la signature électronique dans les marchés publics. Il permet la mise en œuvre de la signature électronique des documents remis à l'occasion d'une candidature ou d'une offre à un marché public et pouvant faire l'objet d'une dématérialisation. Cette dématérialisation est obligatoire pour certains marchés (il s'agit des marchés de fournitures et de services informatiques d'un montant supérieur à 90 000 euros HT), mais les parties au contrat peuvent toutefois décider d'y recourir pour tout autre contrat.

Ainsi, les documents de marché transmis par la voie électronique ou sur support physique électronique peuvent comporter une signature électronique. Les signataires peuvent utiliser le certificat et la signature de leur choix à condition de respecter les normes du référentiel général d'interopérabilité ainsi que le référentiel général de sécurité (art. 2 et 3 de l'arrêté). Le signataire choisit librement l'outil technique pour signer, sous réserve de fournir

gratuitement les moyens nécessaires à la vérification de la signature et du certificat (art. 4 et 5). Enfin, l'arrêté du 15 juin 2012 autorise l'utilisation d'un parapheur électronique (art. 6). L'arrêté s'adresse à tous les utilisateurs potentiels des marchés publics : autorités administratives et opérateurs économiques. Il est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2012 et abroge l'arrêté du 28 août 2006 préalablement applicable en matière de marchés publics.

6.7.5 NOMS DE DOMAINE

Le Groupe a déposé un grand nombre de noms de domaine, en France comme à l'international (voir la section 6.5.1 « Dépendance à l'égard de brevets et de licences »).

Les noms de domaine sont des termes attribués aux adresses numériques des serveurs connectés au réseau Internet (adresses Internet) afin de permettre une meilleure identification des sites Internet et de faciliter leur mémorisation. En conséquence, les noms de domaine représentent des atouts marketing majeurs pour les sociétés ayant des activités sur Internet.

Les noms de domaine sont formés de deux éléments distincts : un nom de domaine de premier niveau (*top level domain name*, ou « TLD ») et un nom de domaine de second niveau. Les noms de domaine de premier niveau peuvent être soit génériques (*generic top level domain names*, ou « gTLDs »), tels que « .com » pour les sociétés commerciales, « .net » pour les sociétés fournissant des services liés à Internet, « .org » pour les organismes d'intérêt public ou « .edu » pour les établissements d'enseignement, soit correspondre à une zone géographique déterminée (country code top level domain names, ou « ccTLDs ») tels que « .fr » pour la France, « .de » pour l'Allemagne ou « .es » pour l'Espagne. Les noms de domaines de second niveau correspondent quant à eux à des noms choisis par chaque personne ou société afin d'identifier leurs sites Internet.

L'enregistrement de noms de domaine dans les domaines « .com », « .net » et « .org » est assuré par un certain nombre de sociétés accréditées par l'*Internet Corporation for Assigned Names and Numbers* (« ICANN »), une organisation internationale à but non lucratif (dont le mandat a été reconduit le 2 juillet 2012). Les registres tels que Verisign pour le « .com » et le « .net » sont responsables de la gestion des extensions. Seuls les bureaux d'enregistrement sont accrédités par l'ICANN pour déposer les noms de domaine.

Le 13 juin 2012, l'ICANN a dévoilé la liste des candidats aux nouvelles extensions (près de 1 930 candidatures pour 1 409 extensions). Il est toutefois possible de former opposition contre ces nouvelles candidatures jusqu'au 13 mars 2013. Deux mécanismes de résolution des litiges seront disponibles pour les titulaires de marques : une procédure, URS (*Uniform Rapid Suspension System*), se voulant être une procédure rapide de résolution des litiges pour les cas les plus simples, et la procédure UDRP (*Uniform Domain Name Dispute Resolution Policy*).

L'enregistrement de noms de domaine géographiques est supervisé par une autorité nationale désignée dans chaque État, qui tient un registre central et approuve des sociétés privées en qualité de bureaux d'enregistrement accrédités. Nordnet, filiale du Groupe France Télécom, est un « bureau d'enregistrement » accrédité par l'ICANN pour l'enregistrement des noms de domaines en « .com », « .net », « .org », « .biz » et « .info ».

En règle générale, les noms de domaine sont attribués sur la base de la règle du « premier arrivé, premier servi » et la plupart des bureaux d'enregistrement, que ce soit pour les noms de

domaine génériques ou géographiques, considèrent que le déposant assume seul la responsabilité de s'assurer qu'aucun droit antérieur ne sera violé par l'usage du nom de domaine qu'il enregistre.

Dans la mesure où chaque autorité nationale peut, dans une certaine mesure, définir sa propre politique d'attribution des noms de domaine, les exigences d'enregistrement au titre des noms de domaines géographiques peuvent différer des exigences qui s'appliquent aux noms de domaines génériques et peuvent également varier d'un pays à un autre. Notamment, les bureaux d'enregistrement peuvent être plus ou moins stricts lorsqu'ils vérifient, le cas échéant, que l'enregistrement d'un nom de domaine ne portera pas atteinte à des droits antérieurs détenus par des tiers, qu'il s'agisse de droits de propriété intellectuelle ou autres.

En France, l'Association française pour le nommage Internet en coopération (l'« AFNIC ») est actuellement chargée de l'enregistrement des noms de domaine pour le suffixe « .fr ». L'arrêté du 25 juin 2012 a désigné l'AFNIC pour la gestion du .fr pour une durée de cinq ans. Un certain nombre de prestataires de services Internet ont été accrédités par l'AFNIC, conformément aux recommandations émises par l'ICANN, afin de traiter les demandes d'enregistrement de noms de domaine.

Depuis le 3 juillet 2012, il est désormais possible pour tous de réserver un nom de domaine en .fr, .re, .pm, .tf, .wf et .yt comprenant des caractères accentués (une période d'enregistrement prioritaire ayant eu lieu du 3 mai 2012 au 2 juillet 2012 pour les titulaires de noms de domaine gérés par l'AFNIC et souhaitant enregistrer leurs variantes accentuées).

Bien que les tribunaux français aient désormais admis que l'utilisation d'un terme sur un site Internet ou en tant que nom de domaine puisse contrevenir à des droits antérieurs (comme une marque), l'issue d'un litige dans ce domaine n'est pas toujours certaine. Cela est notamment dû au fait que l'étendue des droits de marque peut être limitée, territorialement ou en raison des classes de produits et services couverts par l'enregistrement, tandis que l'utilisation d'un terme sur Internet par un tiers peut causer un risque de confusion ou permettre des actes de concurrence déloyale bien au-delà de ces limites.

Le décret du 6 février 2007 relatif à l'attribution et à la gestion des noms de domaine de l'Internet et modifiant le Code des postes et des communications électroniques, précise le processus administratif de désignation des organismes chargés de la gestion des extensions Internet françaises et fixe des orientations de principe pour les règles de gestion de celles-ci. Il renforce le principe de protection des noms des institutions nationales (Sénat, Élysée, Matignon, etc.), des services publics nationaux, des collectivités territoriales (noms de communes), des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et des élus dans le cadre de leurs mandats.

Le décret ouvre de nouvelles possibilités pour un organisme formellement désigné de bloquer, supprimer ou transférer des noms de domaine sans intervention de l'autorité judiciaire, en fonction de sa propre perception du trouble. Ledit organisme et les bureaux d'enregistrement pourraient alors voir leur responsabilité engagée devant les juridictions compétentes.

Une décision du Conseil constitutionnel en date du 6 octobre 2010 a déclaré l'article L. 45 du Code des postes et des communications électroniques inconstitutionnel avec effet différé au 1^{er} juillet 2011.

L'article 19 de la loi n° 2011-302 du 22 mars 2011 prévoit que l'attribution et la gestion des noms de domaine sont désormais fixées par la loi. Les dispositions de la nouvelle loi viennent ainsi modifier l'article L. 45 du Code des postes et des communications électroniques, voire le compléter par les dispositions déjà prévues par le décret n° 2007-162 du 6 février 2007. Les nouveaux articles sont entrés en vigueur le 30 juin 2011, et les modalités d'application ont été précisées par le décret du 1^{er} août 2011.

Cette nouvelle loi ne devrait pas avoir d'impact substantiel sur l'activité du Groupe, dans la mesure où elle vient essentiellement consolider des principes déjà en place. Elle prévoit notamment que :

- le ministre chargé des Communications électroniques devra désigner l'office d'enregistrement centralisé ;
- un nom de domaine « identique ou apparenté » à celui de la République française ou des collectivités territoriales pourra être enregistré « si le demandeur justifie d'un intérêt légitime et agit de bonne foi » ;
- un nom de domaine en .fr pourra être enregistré par toutes les personnes physiques résidant sur le territoire de l'Union européenne ainsi que toutes les personnes morales ayant leur siège social ou leur établissement principal sur l'un des États membres de l'Union européenne (depuis le 6 décembre 2011) ;
- les offices d'enregistrement publieront de manière quotidienne les noms de domaine qu'ils ont enregistrés. La base de données composée des données nécessaires à l'identification des personnes physiques ou morales titulaires de noms de domaine sera la propriété de l'État, et les offices d'enregistrement ne disposeront à l'égard de cette base de données que d'un droit d'usage ;
- dans l'attente de la nouvelle procédure de gestion des litiges, l'OMPI et l'AFNIC avaient suspendu leurs procédures de gestion de litiges (PARL pour l'OMPI et PREDEC pour l'AFNIC) à compter, respectivement, du 15 avril 2011 et du 15 mai 2011. Dans cette attente, les litiges pouvaient être soumis aux tribunaux ou au

Centre de médiation et d'arbitrage de Paris (CMAP). Désormais, il s'agira de recourir à la procédure Syrelli. Toute personne ayant un intérêt à agir peut requérir directement auprès de l'office d'enregistrement compétent la suppression ou le transfert du nom de domaine s'il y a atteinte à ses droits (article L. 45-2 du Code des postes et des communications électroniques). Il n'est plus possible de requérir le blocage comme par le passé. Après le dépôt de la demande par le requérant, l'AFNIC a 15 jours pour l'étudier et demander éventuellement des pièces complémentaires. L'ouverture du dossier est ensuite notifiée au titulaire, au requérant et au bureau d'enregistrement, et dès lors 21 jours sont accordés au requérant pour répondre ainsi qu'à l'AFNIC, pour rendre la décision. Si le titulaire accepte le transfert ou la suppression, une décision immédiate et exécutoire est rendue ; si aucun accord n'est trouvé ou en cas de silence de la part du titulaire, l'AFNIC statue sur la demande. La décision est notifiée au titulaire et au requérant par voie postale et électronique et doit être exécutée dans un délai de six mois sous peine de suppression du nom de domaine par l'AFNIC. La décision de transfert ou de suppression est susceptible de recours devant le juge judiciaire dans un délai de 15 jours à compter de la notification.

L'article L. 45-6 du Code des postes et des communications électroniques encadre la procédure extrajudiciaire de résolution des litiges, fixée par le règlement intérieur de l'office en charge du domaine de premier niveau, règlement qui devra être approuvé par le ministre chargé des Communications. Cet article précise que : « L'office statue [...] selon une procédure contradictoire fixée par son règlement intérieur qui peut prévoir l'intervention d'un tiers choisi dans des conditions transparentes, non discriminatoires et rendues publiques. Le règlement intérieur fixe notamment les règles déontologiques applicables aux tiers et garantit le caractère impartial et contradictoire de leur intervention ».

Enfin, le décret du 31 juillet 2012 est venu préciser les formalités d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés, en permettant l'inscription de son nom de domaine au RCS. Son article 2 complète l'article R. 123-38 du Code de commerce par un alinéa prévoyant s'agissant d'une personne physique qu'« elle peut déclarer en outre le nom de domaine de son site Internet. ». Quant aux personnes morales, son article 3 dispose que « l'article R. 123-53 est complété par un alinéa ainsi rédigé : « Elle peut déclarer en outre le nom de domaine de son ou de ses sites Internet. ». Ces dispositions sont en vigueur depuis le 1^{er} septembre 2012.

6.8 Fournisseurs

Voir section 6.5.2 « Dépendance à l'égard de contrats d'approvisionnement et de contrats industriels ».

6.9 Assurances et couverture de risques

PagesJaunes Groupe a mis en place un programme d'assurances et de gestion des risques en vue de couvrir les principaux risques en matière de dommages aux biens, de responsabilité civile et d'assurance de personnes.

La politique d'assurance a pour mission de proposer et d'optimiser continuellement la politique de gestion des risques transférables aux marchés de l'assurance.

Des échanges d'informations entre la Direction Juridique, le risque manager, le responsable du contrôle interne et l'audit interne ont été systématisés de manière à ce que chacun puisse avoir une vision consolidée et aussi exhaustive que possible des risques du Groupe fondée notamment sur la cartographie des risques.

À partir de cette vision partagée, le Groupe est en mesure de rechercher une couverture adaptée des risques assurables.

Ces assurances ont été souscrites auprès de grandes compagnies internationales, et font l'objet de renégociations régulières, en étroite collaboration avec un grand courtier par mise en concurrence des assureurs.

La couverture des dommages aux biens est assurée par une police d'assurances Groupe pour « dommages aux biens et pertes d'exploitation incluant les dommages aux biens en cours de transport » qui couvre tous les dommages directs aux biens et pertes d'exploitation sauf ceux qui sont spécifiquement exclus.

Le montant maximum de la garantie souscrite par an et par sinistre en 2012 est de 49 900 000 euros, pour dommage et 20 000 000 euros pour pertes d'exploitation, ce qui est suffisant, s'il devait y avoir interruption de l'activité, lors d'un sinistre majeur, conjointement avec la mise en œuvre d'un plan de continuité de l'activité.

Lors de chaque nouvelle souscription, les immeubles font l'objet de visites sur sites réalisés en partenariat avec les assureurs, les services d'ingénierie, le responsable de prévention, permettant aux assureurs de mieux apprécier le risque et ainsi de négocier des couvertures d'assurance les meilleures.

Afin d'optimiser le montant de la prime, cette assurance a été conclue pour une durée de deux ans, révisable en cas de forte sinistralité. Cette police est en adéquation avec les offres actuelles du marché de l'assurance en ce qui concerne les plafonds et les franchises souscrites.

La couverture des risques de responsabilité civile est assurée par une police couvrant la responsabilité civile liée à l'exploitation et aux activités professionnelles en général tant vis-à-vis des clients que des tiers. Il s'agit d'une police « tous risques sauf » ce qui signifie que tous les dommages corporels, matériels et immatériels non exclus sont automatiquement couverts, y compris les dommages résultant d'un virus informatique.

Les franchises de cette police ont été définies en fonction des risques encourus, mais aussi du périmètre des filiales, ce qui permet sans augmenter la prime de couvrir la totalité des risques.

En ce qui concerne les couvertures d'assurance de responsabilité civile, la prime provisionnelle acquittée par la Société pour l'exercice 2012 s'est élevée à environ 100 000 euros TTC (67 000 euros TTC en 2011).

Concernant la police Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation, le montant de la prime à la charge de la Société s'est élevé au titre de l'année 2012 à environ 214 000 euros TTC (214 000 euros TTC en 2011).

En ce qui concerne les risques automobiles, la Société, au titre de l'année 2012, a acquitté un montant d'environ 215 000 euros (223 000 euros TTC en 2011).

6.10 Immobilisations corporelles importantes

Les baux et conventions de sous-location sont détaillés à la section 6.4 et dans la note 31 des annexes aux comptes consolidés de l'exercice 2012 figurant dans le chapitre 20.1 – Informations financières historiques du présent document de référence.

7

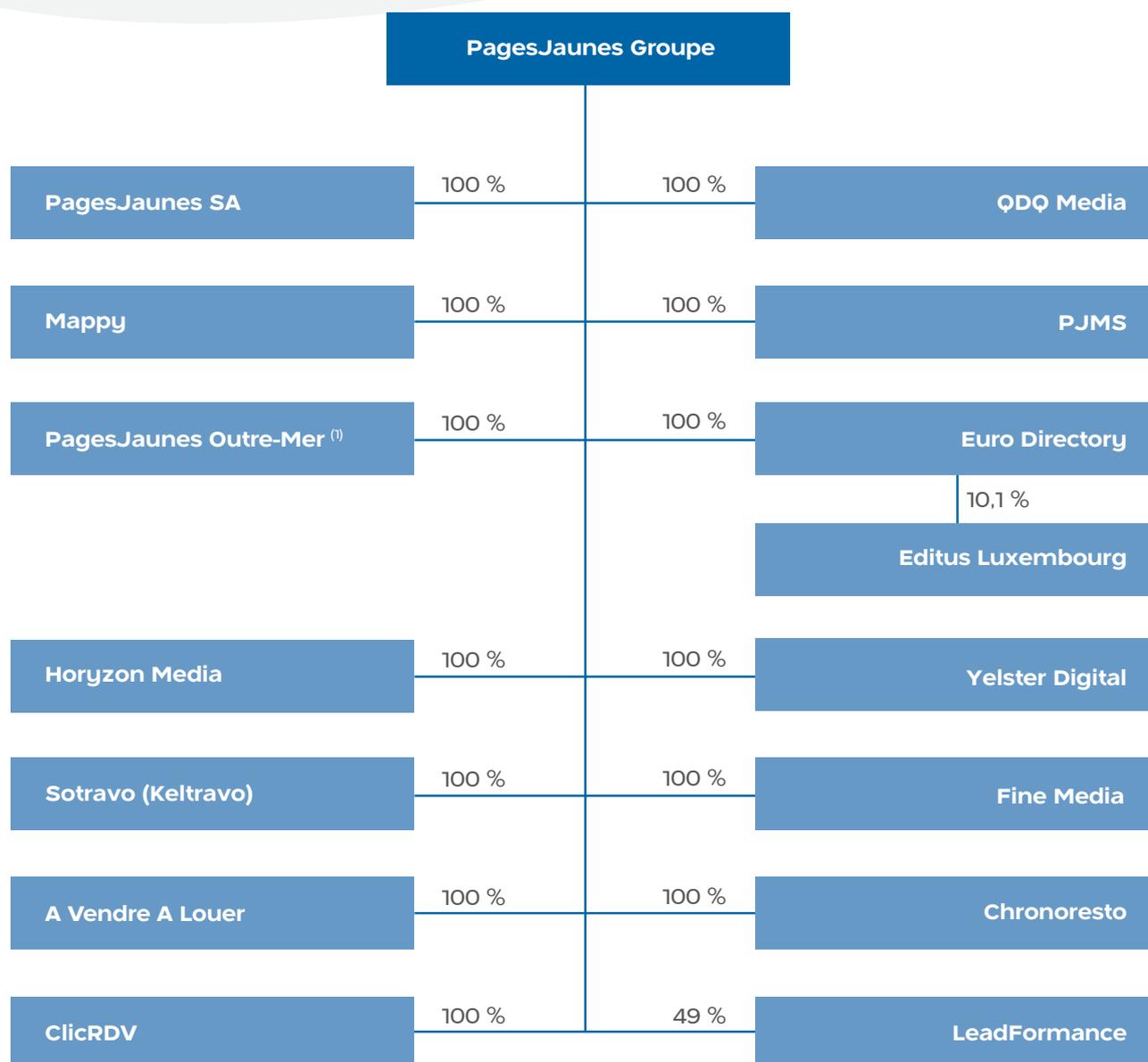
ORGANIGRAMME

7.1 Description du Groupe

La description du Groupe figure au chapitre 6.1.1 du présent document de référence (« Présentation générale de l'activité »).

7.2 Liste des principales filiales

Un organigramme du Groupe au 31 décembre 2012 figure ci-dessous :



(1) Non consolidé en 2012.

RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

8

8.1	Nombre de salariés et répartition par activité	41
8.2	Rapport sur la Responsabilité Sociale et Environnementale 2012	44

8.1 Nombre de salariés et répartition par activité

Au 31 décembre 2012, l'effectif du Groupe consolidé était de 4 905 salariés inscrits (y compris la partie des commerciaux ayant le statut de voyageur-représentant-placier (VRP) contre 5 063 en 2011 et 4 776 au 31 décembre 2010).

Par ailleurs, PagesJaunes Outre-Mer et Médiannuaire (entités non consolidées et liées au Groupe PagesJaunes) employaient au 31 décembre 2012 respectivement 20 et 0 personnes.

Le tableau suivant présente l'évolution de la répartition géographique des salariés au sein du Groupe consolidé depuis 2010 :

	2012 ⁽²⁾		2011 ⁽¹⁾		2010 ⁽¹⁾	
France	4 505	91 %	4 565	90 %	4 278	90 %
• dont Île-de-France	2 040		2 030		1 857	
• dont province	2 465		2 535		2 421	
International	400	9 %	498	10 %	498	10 %
TOTAL GROUPE CONSOLIDÉ	4 905	100 %	5 063	100 %	4 776	100 %

(1) Salariés inscrits au 31 décembre de l'année et l'effectif d'Editus Luxembourg présenté à 100 %.

(2) Salariés inscrits au 31 décembre de l'année.

Les effectifs du Groupe à fin 2012 sont en retrait de 158 par rapport à fin 2011. Cette baisse est liée pour l'international à la sortie du périmètre Groupe d'Editus (- 118) . En France, elle concerne principalement les effectifs de PagesJaunes SA.

Au 31 décembre 2012, la moyenne d'âge des salariés du Groupe consolidé était d'environ 41 ans et le taux de féminisation était de 51%. L'ancienneté moyenne des salariés du Groupe PagesJaunes était de onze ans et demi.

L'effectif du Groupe consolidé au 31 décembre 2012 était réparti de la manière suivante :

Le Groupe se caractérise par une proportion importante de commerciaux par rapport à l'effectif global (plus de 2 200 commerciaux terrain ou télévendeurs). En France, au sein de PagesJaunes, les commerciaux terrain (environ 1 170 personnes) ont le statut de VRP et sont en majorité rémunérés essentiellement à la commission sur le chiffre d'affaires et sur sa progression.

Depuis le 31 décembre 2006, année de la cession par France Télécom de sa participation dans le capital de PagesJaunes Groupe, 100 % des effectifs du Groupe PagesJaunes sont des salariés de droit privé.

Seule PagesJaunes est assujettie à l'obligation de produire un bilan social. Celui-ci est présenté chaque année pour avis au Comité d'entreprise et adressé à l'Inspection du travail. Une synthèse du bilan social est adressée à tous les salariés de PagesJaunes.

Le taux de rotation des effectifs de PagesJaunes a été de 7,8 % en 2012 contre 8,1 % en 2011 et 10,4 % en 2010.

La majorité des salariés du Groupe a une partie de sa rémunération liée à sa performance individuelle. Pour une partie de la force de vente, cette part peut représenter jusqu'à 100 % de la rémunération annuelle. Pour les cadres de façon générale, elle peut représenter jusqu'à 20 % de la rémunération annuelle, et jusqu'à 60 % pour les cadres dirigeants.

Par ailleurs depuis 2007, les salariés de PagesJaunes et de ses filiales en France bénéficient d'un accord de participation mis en place au niveau du Groupe PagesJaunes et d'accords d'intéressement propres à certaines sociétés (voir la section 17.2 « Description des contrats d'intéressement et de participation »). Enfin, ces mêmes salariés bénéficient d'un Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCO) et les cadres bénéficient également d'un dispositif de retraite supplémentaire à cotisations définies (voir la section 17.2).

FAITS MARQUANTS EN 2012

Organisation du Groupe

La nouvelle organisation de la direction du Groupe mise en place en octobre 2011 a permis le rapprochement des activités Annuaire imprimés et Internet sous un pôle unique : le pôle Média. Début 2012, ce pôle a fait évoluer son organisation en créant la Direction Marketing Média, une direction transverse ayant pour mission

l'élaboration du plan marketing et l'animation de la réflexion marketing au sein du pôle.

En avril 2012, la Direction des Systèmes d'Information (DSI), sous le pilotage de PagesJaunes Business Solutions, a fait évoluer son organisation pour garantir une meilleure coordination des projets et une simplification des process actuels. La DSI qui se compose

d'équipes basées à Rennes, Eysines et Sèvres, assure les activités d'ingénierie, de production et d'exploitation des applications informatiques, la fourniture des moyens bureautiques et de télécommunication pour l'ensemble des collaborateurs.

Le pôle Grands Comptes et Marketing Digital a adapté son organisation afin de mieux répondre aux enjeux du marché et repose sur cinq directions (Direction Commerciale, Direction Conseil Réseaux, Direction du Marketing Digital, Direction Marketing et Direction Administrative et Financière). L'objectif est de développer le leadership du Groupe en matière de solutions digitales pour la communication locale des grands annonceurs.

PagesJaunes Groupe a pris un nouveau virage en réorganisant son pôle Annonceurs pour l'axer davantage vers nos clients. Cette nouvelle évolution vise une meilleure prise en compte des attentes de nos clients à travers les remontées du terrain dans la mise en place de nos offres. Cette évolution a donné naissance à une direction de l'Expérience clients intégrée au sein de la Direction Marketing Annonceurs.

En mai 2012, et huit ans après son lancement, Horyzon Media, deuxième régie du marché *display* français a renforcé son offre en créant un sixième pôle dédié à la conception de dispositifs web innovants.

Volet social / Ressources Humaines

PagesJaunes Groupe

En 2012, la DRH Groupe a mis en place un nouveau système d'information RH afin de gérer l'ensemble du personnel des filiales du Groupe en France. Ce travail initié en 2011 avec le choix d'un nouveau prestataire fournissant une solution unique pour l'ensemble du Groupe en France a permis d'uniformiser le système de paie. Ainsi, dès janvier 2012, la DRH a mis en place un nouveau bulletin de paie et a lancé des pilotes auprès de populations test de son nouvel outil de gestion des temps et suivi des absences.

Pour apporter toujours plus de transparence auprès de ses collaborateurs, la DRH a lancé son premier Bilan Social Individuel (BSI). En juillet 2012, chaque collaborateur de PagesJaunes Groupe, Médiannuaire et PagesJaunes SA a reçu à son domicile son propre BSI. Ce document d'information strictement personnel permet à chaque salarié de connaître sa rétribution pour l'année n-1 : rémunération directe, épargne salariale, protection sociale, avantages sociaux, congés ou encore formations ; l'ensemble des éléments constitutifs de la rémunération globale au sein du Groupe y sont présentés pour une meilleure visibilité et compréhension. La DRH a prévu de renouveler la diffusion de ce document en 2013 en l'élargissant sur l'ensemble des filiales en France.

Le Groupe a également signé un avenant à l'Accord d'Intéressement.

En 2012, la DRH Groupe a aussi confirmé son action sur la gestion des emplois et des compétences du Groupe en signant en octobre 2012 un accord GPEC Groupe. Cet accord permet d'apporter des réponses aux principaux enjeux d'une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, et notamment :

- une meilleure connaissance et compréhension de la stratégie du Groupe à moyen terme ;
- l'anticipation des effets prévisibles de cette stratégie sur les emplois et les compétences ;

- le maintien, le développement et la sécurisation des parcours professionnels des salariés ;
- et l'organisation de la concertation sociale sur ces enjeux.

Dans ce cadre, la DRH Groupe a ainsi poursuivi son travail d'identification des emplois et compétences en remettant à jour les cartographies complètes des métiers du Groupe. Après avoir traité en 2011 les filières Informatique & Technologie (IT) et Finance, elle a actualisé en 2012 les filières Marketing, Juridique, Production et Ressources Humaines et poursuivra ce travail en 2013 pour finaliser l'ensemble des filières métiers présentes dans le Groupe.

La GPEC intègre également des mesures améliorées d'accompagnement de la mobilité géographique et fonctionnelle au sein du Groupe. Ainsi, dès juillet 2012, la DRH Groupe a ouvert un portail interne dédié à la mobilité qui permet de gérer son espace personnel et le compléter (CV, fiche carrière...), déposer une candidature, suivre les offres internes, recevoir des alertes spécifiques, etc.

La DRH Groupe a réaffirmé sa démarche RH socialement responsable, initiée en 2011, en mettant en place un pôle dédié au sein de la DRH à la Qualité de vie et la Santé au travail. Les premières réalisations de ce pôle ont été de mettre en place un plan d'actions structuré autour de huit thèmes prioritaires et qui vient renforcer la politique de PagesJaunes SA déjà en place en ce domaine (voir plus bas).

Au niveau du Groupe en France, il a permis la mise en place d'une conciergerie d'entreprise accessible via un Extranet dédié pour l'ensemble des collaborateurs et une conciergerie physique installée sur le site de Sèvres (siège social) et disponible deux jours par semaine.

Sur le plan de la diversité, le Groupe a également signé un accord Handicap en mars 2012, qui prend ainsi le relais de la convention AGEFIPH arrivée à échéance. Cet accord Groupe permet de poursuivre les actions déjà mises en place les années précédentes et de continuer ainsi le travail de communication et de sensibilisation des collaborateurs sur les sujets liés au handicap tels que le maintien dans l'emploi, la déclaration ou encore le recrutement de salariés en situation de handicap, et également les formations spécifiques auprès des équipes RH, des managers et des IRP.

En 2012, le Groupe a poursuivi le développement d'Eurêka, son programme d'Innovation Participative des salariés du Groupe, en lançant une version mobile « bêta » auprès des managers du Groupe et des acteurs participant au pilotage du programme. Eurêka a également été primé, en juin 2012, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris du prix NetExplo Change dans la catégorie « Management et Ressources Humaines ». Ce prix est une reconnaissance de l'implication des collaborateurs, mais aussi de la capacité du management à considérer les collaborateurs comme première source d'innovation du Groupe.

PagesJaunes Groupe a aussi renouvelé son enquête d'opinion interne Groupe en lançant son questionnaire en janvier 2012 auprès de l'ensemble des salariés du Groupe en France et également dans les filiales Yelster Digital (Autriche) et QDQ Media (Espagne). Signe d'un intérêt renouvelé des collaborateurs pour cette démarche, le taux de participation a été de 78 % (soit en hausse de 3 points par rapport à 2010) avec une homogénéité de la participation selon les entités. Ce taux est supérieur aux moyennes habituellement observées (+/- 65 %) et garantit ainsi une représentativité des résultats. Les résultats de l'enquête ont permis le déploiement auprès de chaque pôle et direction de

plans d'actions spécifiques visant notamment à améliorer la communication et la transversalité, favoriser le développement professionnel et la mobilité interne, et prioriser les actions pour la qualité de vie et le bien-être au travail. Des plans d'actions spécifiques ont également été mis en œuvre au sein de certains pôles, directions et filiales tels la mise en place de nouveaux process de travail visant plus de transversalité et de transparence (réunions partage ou petits-déjeuners à thème, newsletters, accueils des nouveaux venus...).

Une nouvelle Marque Employeur a été lancée en 2012 permettant de faire évoluer l'image globale du Groupe et d'accompagner le virage numérique de celui-ci. Cette nouvelle Marque Employeur, construite autour des collaborateurs, permet de mettre en lumière les « digital talents » du Groupe qui, chaque jour, conçoivent de nouvelles expériences numériques utiles et donnent ainsi une vision dynamique et attractive du Groupe. Elle a permis de mettre en lumière certains collaborateurs à travers la création de visuels spécifiques ou encore de vidéos métiers utilisés dans le cadre des campagnes de recrutement ou encore pour valoriser nos prises de parole en externe comme par exemple sur nos sites partenaires ou encore dans les réseaux sociaux (LinkedIn, Viadeo, Twitter et Facebook). Cette nouvelle posture de Marque Employeur apporte aussi une plus forte cohérence et visibilité aux différentes actions RH telles que le recrutement, les relations écoles, la diversité...

En 2012, PagesJaunes Groupe a participé pour la seconde fois consécutive au Raid Centrale Paris. Le Groupe a souhaité cette année soutenir l'engagement environnemental prôné par cette rencontre sportive entre étudiants et entreprises. Il a également participé à des événements étudiants de grande envergure comme le forum Centrale Supélec ou encore Les Négociales ; l'objectif étant de favoriser la connaissance de l'entreprise et de ses métiers auprès de publics jeunes pour développer la notoriété du Groupe notamment dans le cadre de stages ou à bâtir des relations pour le recrutement de jeunes diplômés.

PagesJaunes

Le plan d'actions relatif à la Qualité de vie et la Santé au travail a permis en 2012 de réaliser des actions opérationnelles plus spécifiquement au sein de PagesJaunes SA. Ces initiatives concernent à la fois les conditions quotidiennes de travail des collaborateurs, l'amélioration des locaux, la formation, mais aussi l'accompagnement du changement, les services participant au mieux-être au travail, etc.

Plus concrètement, il a permis la mise en place :

- de formations auprès de managers, des acteurs RH et des CHSCT ;
- d'un dispositif de prévention des risques psychosociaux pour accompagner l'évolution de l'organisation de la Direction de la Production Annonceurs avec le lancement d'un baromètre, ou encore concernant la refonte du processus d'entrée en production ;
- d'un « pilote » sur les agences Télévente d'Eysines, Sèvres et Nancy ;
- du renforcement des relations entre CHSCT, médecins et assistantes sociales.

En janvier 2012, dans le cadre des lois successives en faveur de l'égalité professionnelle, les organisations syndicales de PagesJaunes SA et la DRH ont signé un accord en faveur

de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes. Cet accord constitue un axe essentiel de la politique sociale du Groupe. Il doit permettre de donner un nouvel élan à l'amélioration de la mixité de certains métiers et à la représentation des femmes au sein du management de l'entreprise. Il vise également à faciliter une meilleure conciliation entre la vie professionnelle et la vie personnelle des salariés.

Sur le thème du Handicap, PagesJaunes a relancé pour la troisième année consécutive son expérience de groupe pilote de télévendeurs en situation de handicap, en contrat de professionnalisation en août 2010, sur le site de Sèvres et a réitéré également les contrats professionnels sur des postes de gestionnaires de collecte de données à Eysines.

Mappy

L'année 2012 a été marquée par :

- la réorganisation et la fusion de Mappy avec UrbanDive ;
- le changement de management : nomination de Pascal Thomas au poste de Président Directeur général ;
- le lancement de Mappy GPS Free et de la première offre Mappy vendue par PagesJaunes ;
- le lancement du test sur les vues « indoor » pour la ville de Saint-Germain ;
- le déménagement des équipes de Mappy afin de rejoindre le site d'Issy-les-Moulineaux en décembre 2012.

Au niveau des relations sociales, Mappy a mis en place un accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes le 24 mai 2012 et a signé un avenant à l'Accord d'Intéressement le 8 juin 2012.

PJMS

Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, la filiale a effectué des travaux d'aménagement sur le site d'Angoulême.

D'un point de vue relations sociales, elle a signé un accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes en juin 2012 et a mis en place un accord d'intéressement 2013/2015.

PagesJaunes Outre-Mer

PagesJaunes Outre-Mer a signé un Accord d'Intéressement.

Horyzon Media

Horyzon Media s'est doté d'une DUP (Délégation Unique du Personnel), le 15 octobre 2012, à l'issue du second tour de l'élection des représentants du personnel.

Désormais avec trois membres titulaires et trois membres suppléants, Horyzon Media a un Comité d'entreprise, ainsi qu'un CHSCT validé le 2 novembre 2012 lors d'une Assemblée extraordinaire.

Fine Media

L'année 2012 a été marquée par l'élection de délégués du personnel.

A Vendre A Louer

Un restaurant d'entreprise a été mis en place pour les collaborateurs d'A Vendre A Louer en février 2012.

Des élections partielles des délégués du personnel collègue ETAM ont été organisées.

Sotravo

Un CHSCT a été mis en place.

Yelster Digital

123 People a été renommée Yelster Digital et se présente aujourd'hui comme une société IT proposant des solutions innovantes dans les domaines de la recherche et de la gestion

de la réputation sur Internet, aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels. Ses principaux services sont : 123people, 123pages et Reporama.

QDQ Media

QDQ Media souhaite concentrer sa stratégie business sur la fidélisation client. Pour se faire, un nouveau département, dédié exclusivement à la fidélisation client et composé de 11 collaborateurs, a été créé.

QDQ Media a terminé sa transformation digitale en décembre 2012, en s'adaptant très vite au marché publicitaire espagnol et a publié sa dernière édition papier.

8.2 Rapport sur la Responsabilité Sociale et Environnementale 2012

› INTRODUCTION

1.1 Contexte de la démarche

Origine et construction de la stratégie de responsabilité sociale et environnementale du Groupe

Créateur de médias utiles, PagesJaunes Groupe exerce au quotidien sa responsabilité sociale et environnementale (« RSE »). Essentielle à la réalisation des objectifs financiers et extra-financiers du Groupe, cette responsabilité englobe l'équité sociale, la protection environnementale et la relation durable avec nos clients et publics.

À travers la complémentarité de nos métiers – éditeur de contenus et services, média local, conseil et régie publicitaire – PagesJaunes Groupe identifie et prend des initiatives d'intérêt sociétal, qui constituent également des leviers d'action pour le développement de l'entreprise.

Accompagner l'évolution de notre activité Annuaire imprimés en optimisant leur production et leur distribution a constitué une première étape. Mais très vite, nous avons fait le constat que cette démarche était facteur de progrès et pouvait inspirer de nombreuses autres réalisations durables du Groupe. Ce sont ces actions et innovations que nous vous présentons aujourd'hui, au titre de l'information et du dialogue avec nos parties prenantes.

Il s'agit d'une démarche d'amélioration continue, nourrissant notre vision et intégrant notre souhait de progrès et de valeur partenariale dans les domaines traités. Des actes donc, portés par les collaborateurs de PagesJaunes Groupe pour répondre aux attentes légitimes de nos publics.

Structure et priorités de la démarche : trois engagements et quatre objectifs

En tant que leader dans la publicité et l'information locale, notre Groupe souhaite prendre sa responsabilité, son rôle et son utilité envers la Société, nos employés et nos différentes parties prenantes. Afin de concrétiser cet engagement, PagesJaunes Groupe s'est lancé en 2011 dans la mise en œuvre d'une politique de responsabilité sociale et environnementale volontaire.

Notre démarche se structure autour de trois engagements majeurs :

- rendre accessible à tous une information locale, utile au quotidien, de façon fiable et maîtrisée ;
- développer la gestion éco-responsable de nos activités et exercer notre responsabilité sociale ;
- aider les TPE/PME à se développer sur le numérique et participer au développement de l'économie locale.

Ces engagements font partie aujourd'hui de la stratégie du Groupe et représentent également des leviers de croissance pour l'entreprise. Ils se déclinent en quatre grands objectifs :

- réduire notre empreinte écologique ;
- bâtir de nouvelles façons de travailler ensemble ;
- faciliter l'accès au monde numérique ;
- rapprocher les professionnels et les consommateurs.

Ambitions et objectifs 2012

La mise en place de notre politique de responsabilité sociale et environnementale en 2011 s'est réalisée en lien direct avec la stratégie du Groupe. Nos ambitions et objectifs pour 2012 ont consisté d'une part à consolider les bases de cette politique et d'autre part à susciter l'adhésion de nos parties prenantes à cette démarche afin de créer une véritable dynamique d'innovation.

Les fondations de notre stratégie RSE ont été principalement renforcées par la validation de nos priorités ainsi que par la conduite de nos plans d'actions, notamment autour de nos impacts environnementaux (empreinte carbone, activité Annuaire imprimés) et de notre politique sociale (emploi, parité, bien-être).

Deux chantiers essentiels nous ont ensuite permis de sensibiliser nos parties prenantes à notre démarche : la poursuite du développement de l'innovation, afin de redynamiser les opportunités économiques et bâtir nos objectifs sociaux et sociétaux ; et la création d'un réseau de « correspondants développement durable » à l'intérieur du Groupe, de façon à créer une véritable dynamique interne et mobiliser ainsi l'ensemble de nos filiales sur ces thématiques.

Dialogue avec les parties prenantes

Afin d'ancrer durablement nos activités dans les territoires où nous opérons et d'ajuster au mieux nos actions, une attention toute particulière est portée à l'écoute et au dialogue avec les parties prenantes. En 2011, un premier contact auprès de toutes nos parties prenantes cibles a été établi, par des moyens et des discours différenciants et adaptés :

- collaborateurs :
 - création d'un réseau interne de « correspondants développement durable »,
 - communication des engagements à travers les supports internes « Audiences », la brochure RSE « Dans la Société », l'Intranet ou encore le site corporate ;
- grand public et annonceurs :
 - développement et promotion des services innovants du Groupe : information éco-responsable, aide au développement numérique des TPE/PME, mobilité durable, embauches responsables, etc.,
- communication des engagements du Groupe à travers des événements (Ateliers de la Terre en 2011), la presse (articles, interviews) ou Internet (site corporatif, réseaux sociaux, vidéos) ;
- politique/institutionnel :
 - actions auprès des parlementaires, des membres des cabinets ministériels ainsi que des fédérations professionnelles,
 - rédaction de notes, participation à des tables rondes,
 - mise en place en 2012 de l'Atelier de la compétitivité numérique : réunion d'une quarantaine d'experts et formulation de sept propositions (autour des trois thèmes suivants : capital humain, fiscalité numérique, écosystème) ayant fait consensus et dont l'impact économique a été chiffré ;
- fournisseurs :
 - sensibilisation et adhésion à travers la Charte Fournisseur,
 - critères de sélection dans les appels d'offres et les contrats,
 - communication cible des engagements et résultats à travers la brochure RSE ;
- entreprises :
 - participation aux Ateliers de la Terre : intervention de Jean-Pierre Remy en 2011 ;
- écoles :
 - participation au raid de l'École centrale ;
- sphères financières :
 - introduction de PagesJaunes Groupe dans les principales agences de notation RSE,
 - collaboration étroite avec notre actionnaire KKR dans l'identification des axes d'amélioration de notre stratégie RSE.

1.2 Chiffres clés 2012

Les indicateurs de responsabilité sociale et environnementale publiés ici portent sur deux périmètres distincts : PagesJaunes SA en France ou PagesJaunes Groupe. Ils sont à mettre en perspective avec les engagements du Groupe, énoncés dans ce rapport, autour de la gestion éco-responsable de ses activités et de sa responsabilité sociale.

Social

Effectif total du Groupe inscrit au 31 décembre 2012	4 925 ✓
Pourcentage des femmes en CDI au 31 décembre 2012 de l'exercice	51 % ✓
Pourcentage des femmes en CDD au 31 décembre 2012 de l'exercice	64 % ✓
Nombre d'embauches de salariés en CDI en 2012 par le Groupe	552 ✓
Part de collaborateurs du Groupe en CDI au 31 décembre 2012	98,8 % ✓
Nombre de conseillers commerciaux du Groupe inscrit au 31 décembre 2012	2 217 ✓
Ancienneté moyenne des collaborateurs du Groupe	11,5 ans
Pourcentage de la masse salariale du Groupe consacrée à la formation	4,1 %

Environnement

Évolution des émissions de CO ₂ de PagesJaunes SA entre 2009 et 2011	- 29 %
Évolution du tonnage de papier diffusé par PagesJaunes SA entre 2011 et 2012	- 23 %
Évolution du tonnage d'encre consommée par PagesJaunes SA entre 2011 et 2012	- 10 %
Consommation d'électricité des <i>data centers</i> de PagesJaunes SA par visite sur « pagesjaunes.fr » en 2012	6,4 Wh par visite
Pourcentage de serveurs PagesJaunes SA virtualisés en 2012	68 %

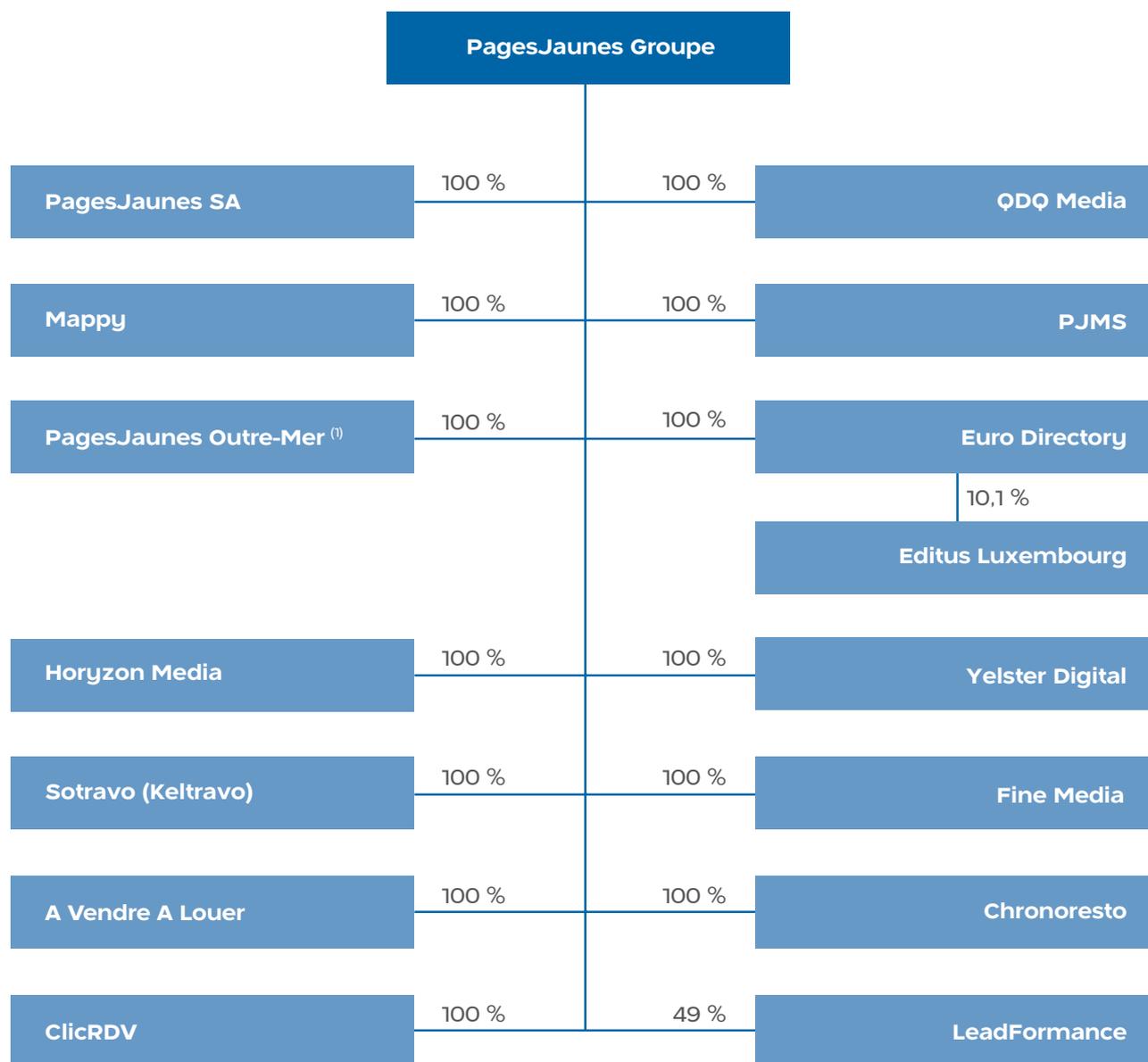
Sociétal

Nombre total de professionnels « éco-responsables » référencés en 2012 par PagesJaunes SA	56 442
Cumul des fournisseurs de PagesJaunes Groupe ayant signé la charte Achat durable à fin 2012	93 ✓

1.3 Précisions sur la structure du rapport 2012

Organisation du Groupe

PagesJaunes Groupe est un leader en Europe de la publicité et de l'information locales sur Internet, mobile et imprimé, présent sur quatre marchés principaux : la France, l'Espagne, l'Autriche et le Luxembourg.



(1) Non consolidé en 2012.

Format des données du rapport 2012

Le décret d'application de l'article 225 de la loi Grenelle 2 requiert un reporting annuel pour différentes informations sociales, environnementales et sociétales (articles R. 225-104, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce). Sa date de première échéance des obligations pour les sociétés cotées est celle de l'exercice ouvert après le 31 décembre 2011. Afin de répondre de façon complète aux exigences de ce décret, PagesJaunes Groupe a décidé en 2012 de modifier sa façon de communiquer sur les informations extra-financières dans son document de référence.

Ce document de référence propose un chapitre unique dédié à la politique RSE du Groupe et présente les données quantitatives clés ainsi que les principaux faits marquants de l'année 2012.

Les informations quantitatives et qualitatives présentées dans ce document de référence et relatives aux exercices 2011 et 2012 couvrent uniquement le périmètre France, à l'exception de certains indicateurs majeurs pour PagesJaunes Groupe, collectés sur le périmètre global du Groupe. Ce périmètre sera progressivement étendu à l'ensemble des indicateurs au cours des prochains exercices. Par ailleurs, les indicateurs publiés dans ce rapport

concernent essentiellement PagesJaunes SA étant donné son importance majeure dans le Groupe. Les autres filiales seront progressivement incluses au reporting au cours des prochains exercices.

Un référentiel de reporting explicitant le périmètre et les indicateurs RSE publiés dans ce document de référence est disponible sur demande auprès de la Direction Stratégie, Partenariats et Relations Extérieures.

L'un des Commissaires aux comptes de PagesJaunes Groupe présente en page 69, son attestation de présence sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées dans ce chapitre en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce ainsi que son rapport d'assurance modérée sur une sélection d'entre elles, identifiées par le signe (✓).

Justification des exclusions

PagesJaunes Groupe publie dans ce rapport des données qualitatives et quantitatives sur l'ensemble des thématiques sociales, environnementales et sociétales requises par le décret d'application de l'article 225 de la loi Grenelle 2. Cependant, les thématiques environnementales suivantes sont exclues car considérées comme non applicables dans la mesure où PagesJaunes Groupe ne possède pas de site de production et externalise l'activité d'imprimerie de ses annuaires imprimés :

- les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement ;
- la prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité ;
- l'utilisation des sols ;
- les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité.

A. RÉDUIRE NOTRE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

PagesJaunes Groupe a comme priorité la gestion éco-responsable de ses activités. À la suite d'un audit RSE mené en 2005, le Groupe a adopté une démarche très volontaire de réduction de ses impacts sur l'environnement. Ses objectifs sont de diminuer l'empreinte écologique de l'annuaire imprimé et des services online, mais également de développer des services permettant à ses clients d'agir à leur tour pour l'environnement.



1.1 Intégrer une démarche volontaire de responsabilité sociale et environnementale à tous les niveaux de l'entreprise

Rôle de la Direction Stratégie, Partenariats et Relations Extérieures dans la politique environnementale

En 2011, la Direction Stratégie, Partenariats et Relations Extérieures a pris en charge le développement de la stratégie RSE du Groupe avec la volonté de mettre la responsabilité sociale et environnementale au cœur des ambitions de PagesJaunes Groupe.

Suite à la réalisation d'un diagnostic approfondi en 2011, la Direction Stratégie, Partenariats et Relations Extérieures s'est dotée d'ambitions et d'objectifs concrets pour le Groupe. Elle en assure le pilotage, l'animation et la bonne mise en œuvre.

Grâce aux différents « correspondants développement durable » du Groupe, la bonne mise en œuvre de la stratégie RSE pour le Groupe ainsi que sa coordination sont aujourd'hui assurées.

Principaux enjeux pour le Groupe

Créateur de médias utiles, PagesJaunes Groupe exerce trois métiers complémentaires : éditeur de contenus et de services locaux, média local et conseiller en communication locale ou régie publicitaire. Depuis plusieurs années, le Groupe s'attache à réduire l'impact de ses activités sur l'environnement. La réalisation d'un Bilan Carbone en 2009-2010 suivie d'un diagnostic environnemental en 2011 a permis au Groupe d'identifier ses impacts majeurs et de mettre en place des actions prioritaires ciblées sur ses principaux enjeux, essentiellement portés par les activités Annuaires imprimés et les services *online*.

PagesJaunes Groupe s'efforce donc de maîtriser l'impact environnemental de ses activités, et notamment *via* :

- les annuaires imprimés, avec les consommations de papier, d'encre et leur recyclage ;
- les services Internet, avec les consommations d'énergie ;

- les déplacements des commerciaux, avec la flotte commerciale, les distances parcourues ;
- les activités de bureaux, avec les consommations d'énergie, le matériel informatique, les fournisseurs.

Des salariés sensibilisés et formés

La toute première sensibilisation menée par le Groupe PagesJaunes lors de la construction de sa stratégie de développement durable en 2011 a visé ses collaborateurs. La campagne de communication a démarré en septembre à l'occasion du lancement du service de promotion des professionnels « éco-responsables » sur « pagesjaunes.fr », illustration parfaite de la contribution du Groupe à la RSE au travers de son métier.

La publication d'un dossier central dédié à la RSE au sein d'un magazine interne en octobre 2011 a constitué la seconde étape d'information sur le sujet. Distribué au domicile de chacun des collaborateurs dans les quatre pays d'implantation du Groupe, il a permis d'expliquer la stratégie du Groupe de façon pédagogique et de sensibiliser au plus près les collaborateurs.

La publication début janvier 2012 de la brochure RSE « Dans la Société » et de son pendant digital, le site « rse.pagesjaunesgroupe.com », a créé un nouvel événement et rythmé la communication vis-à-vis des collaborateurs, en illustrant la réalité de l'engagement de PagesJaunes Groupe. Le parti pris de ces deux supports consiste en effet, comme le titre l'exprime, à montrer l'interaction des activités du Groupe avec la société civile, et de faire émerger la cohérence de multiples actions contribuant aux enjeux de développement durable, notamment auprès des collaborateurs qui y participent au quotidien. La brochure a été distribuée à chaque collaborateur en avril 2012, dans le cadre de la Semaine du Développement Durable.

Début septembre, une rubrique « RSE » a été intégrée à la nouvelle newsletter digitale hebdomadaire, afin de faire vivre ce sujet dans l'activité courante. Une page spéciale est également dédiée au développement durable dans l'Intranet du Groupe.

De façon plus spécifique, la Direction des Annuaire imprimés opère une sensibilisation à la démarche de certification environnementale auprès de ses collaborateurs. Cette action est déclinée par les responsables auprès des managers qui la transmettent à leur tour auprès du personnel qu'ils encadrent.

La Directrice de la Direction des Annuaire imprimés fixe les grandes orientations à suivre dans le domaine environnemental. Une lettre précisant les engagements en termes de Qualité et d'Environnement datée du 3 octobre 2011 a été diffusée à tous les collaborateurs de la Direction des Annuaire imprimés.

Plusieurs sensibilisations sur la démarche environnementale sont réalisées annuellement :

- auprès des managers : plusieurs réunions organisées par le service Qualité de la Direction des Opérations Transverses et la Directrice de la Direction des Annuaire imprimés sensibilisent les managers et responsables des processus :
 - une Revue de Direction est organisée chaque année : l'ensemble des processus certifiés est examiné et les plans d'amélioration sont décidés,
 - deux Comités environnementaux sont tenus chaque année : les impacts des activités sont analysés et les améliorations appréciées. Au cours de ces réunions, des informations peuvent être apportées concernant les exigences de la norme ISO 14001 ;
- auprès de l'ensemble du personnel :
 - au moins deux sessions annuelles d'information sont organisées pour l'ensemble du personnel de la Direction des Annuaire imprimés, soit environ 100 collaborateurs. Lors de ces réunions, sont présentés notamment les bilans des actions menées dans le domaine environnemental, les avancées et les axes d'améliorations,
 - chaque Direction Opérationnelle de la Direction des Annuaire imprimés réunit hebdomadairement ou bimensuellement ses collaborateurs et/ou managers et présente les avancées dans le domaine,
 - les managers organisent des revues de process au sein de leur direction avec leurs collaborateurs, afin d'alimenter la Revue de Direction annuelle ;
 - PagesJaunes SA a initié une démarche d'Analyse de Cycle de Vie ainsi qu'un Bilan Carbone pour chacune de ses activités. Chaque année, la Direction Stratégie, Partenariats et Relations Extérieures en présente un bilan. Ce bilan est ensuite expliqué et décliné dans chaque réunion d'équipe.

Outre les équipes de la Direction des Annuaire imprimés, les commerciaux peuvent également bénéficier d'une formation spécifique, ciblée cette fois-ci sur le thème de la conduite sécurité.

Proposée à tous les commerciaux itinérants, l'objectif de cette formation consiste à sensibiliser les participants par des mises en situation pratiques avec leur propre véhicule. Plus précisément, elle vise à :

- faire prendre conscience des comportements qu'il convient d'avoir pour utiliser un véhicule en toute sécurité ;
- identifier des situations dangereuses et estimer les événements dangereux ;
- faire du véhicule un outil de travail et de la conduite un acte professionnel ;
- sensibiliser les utilisateurs à l'évitabilité de l'accident.

Étalé sur deux jours, ce stage alterne la théorie et la pratique, et permet à toute personne amenée à se déplacer, d'acquiescer et d'approfondir en détail tous les concepts de prévention et d'optimiser ainsi sa mobilité.

En 2012, 30 commerciaux VRP ont été formés à la conduite sécurité, ce qui porte à 481 le nombre de personnes formées depuis la mise en place de cette formation en 2006.

Données administratives sur les ICPE

PagesJaunes Groupe possède actuellement deux installations classées pour la protection de l'environnement sous le régime de Déclaration. Ces installations concernent le site de Sèvres et le *data center* de Rennes.

Sur le site de Sèvres, les activités classées comprennent des installations de réfrigération, un atelier de charge d'accumulateur et un stockage de produits de type chlorofluorocarbures, halons et autres carbures et hydrocarbures halogénés. Sur le site de Rennes, la seule activité classée est le stockage de produits de type chlorofluorocarbures, halons et autres carbures et hydrocarbures halogénés.

Données financières sur les provisions et garanties pour risques en matière d'environnement

Les provisions et garanties pour risques en matière d'environnement prévues par le Groupe sont actuellement nulles. Notons par ailleurs que les bâtiments sont en location et non en propriété propre.

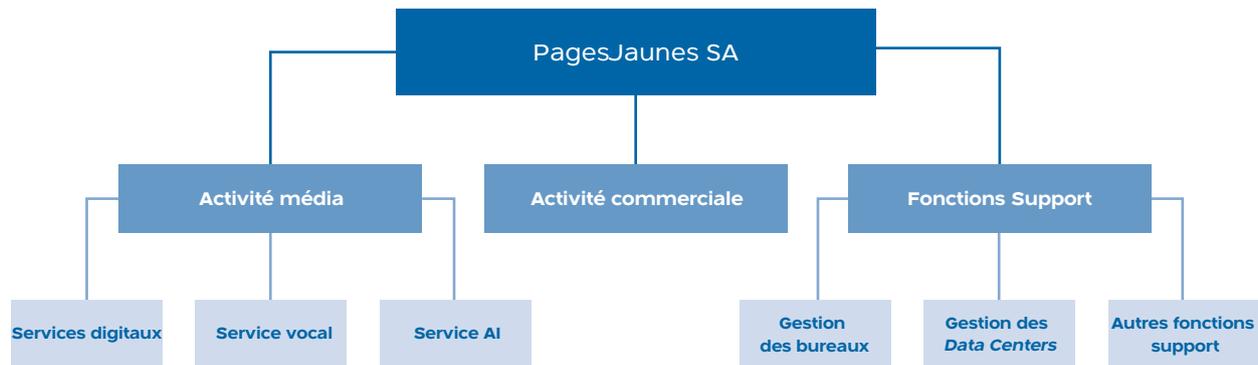
1.2 Maîtriser l'impact environnemental de nos activités

Réduire l'empreinte carbone de nos activités

Dans le cadre de la responsabilité sociale et environnementale du Groupe PagesJaunes, la filiale PagesJaunes SA s'est fixée des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de

serre de ses activités. En effet, la Direction de PagesJaunes SA s'engage à réduire ses émissions de 50 % à l'horizon 2015 par rapport à 2009.

Pour atteindre cet objectif global, PagesJaunes SA a conduit en 2009 un Bilan Carbone portant sur toutes les activités de bureaux, les activités Annuaire imprimés, les activités *online* et l'ensemble des transports liés à l'activité.



Reconduit en 2010 et mis à jour en 2011 sur les principaux postes contributeurs, ce diagnostic a fourni des résultats très encourageants puisque PagesJaunes SA a réduit ses émissions de 29 % entre 2009 et 2011.

PagesJaunes SA	2009	2010	2011	Évolution 2011/2009
Émissions de GES de PagesJaunes SA (t. éq. CO ₂)	186 300	140 440	132 600	- 29 %

Depuis 2009, les enseignements tirés de ces Bilans Carbone successifs ont conduit à la mise en place d'actions concrètes de réduction sur l'ensemble de son périmètre d'influence. Ces plans d'action ont été dimensionnés afin d'assurer l'adhésion des collaborateurs de PagesJaunes SA, condition *sine qua non* pour l'obtention de résultats substantiels et immédiats. Ces initiatives de réduction, d'ores et déjà en cours ou à mettre en œuvre prochainement, concernent six thématiques fortes, présentées par ordre décroissant d'importance des émissions associées :

- actions sur les annuaires imprimés ;
- réduction des émissions de gaz à effet de serre dues aux transports professionnels ;
- gestion de la fin de vie du matériel et des produits ;
- réduction des émissions de gaz à effet de serre dues au fret ;
- réduction de la consommation d'énergie ;
- fuites des fluides frigorigènes.

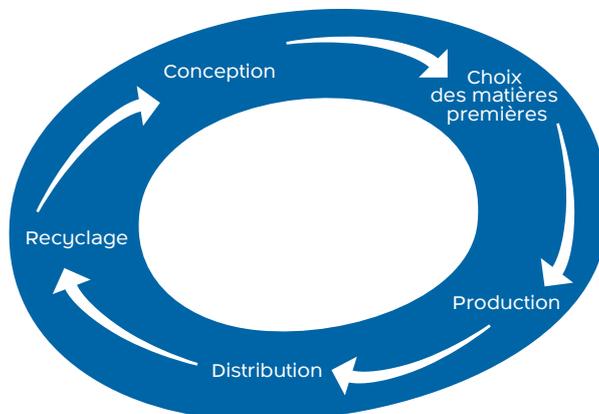
Ces diagnostics et plan d'actions participent à l'atteinte d'objectifs de réduction 2009-2015 fixés pour les trois périmètres d'émissions de gaz à effet de serre :

- périmètre 1 (émissions directes dues principalement aux combustions et aux fuites de fluides frigorigènes) --> objectif de réduction de 10 % ;
- périmètre 2 (émissions indirectes dues notamment à la production d'électricité) --> objectif de réduction de 8 % ;
- périmètre 3 (autres émissions indirectes qui représentent près de 90 % de l'empreinte carbone du Groupe) --> objectif de réduction de 55 %.

La mise à jour du Bilan Carbone pour l'année 2012 est actuellement en phase d'implémentation. Les résultats seront publiés au début du second semestre.

Maîtriser de façon pragmatique l'impact de nos annuaires imprimés

Les efforts de réduction de l'impact environnemental de nos annuaires imprimés constituent une démarche globale qui s'inscrit sur l'ensemble du cycle de vie : de la conception des documents à leur recyclage en fin de vie.



1. Conception des annuaires imprimés

La première étape ciblée dans notre démarche de réduction des impacts concerne la conception des annuaires. La Direction Marketing des Annuaires imprimés possède la responsabilité de la conception des ouvrages. À ce titre, elle est partie prenante dans les choix réalisés en matière de définition des formats d'annuaires, de mise en page des informations, de colorimétrie du fonds de page, des types de papier utilisés, etc.

À travers le Plan de Management Environnemental, différentes actions ont été étudiées et ainsi mises en place par la Direction des Annuaires imprimés :

- réduction de la densité de jaune dans les fonds de page des annuaires PagesJaunes SA ;
- révision du format pour limiter la rogne chez les imprimeurs ;
- découpage des annuaires PagesBlanches en zones de vie pour limiter les quantités de papier utilisées ;
- révision du grammage papier des annuaires : passage d'un papier 36 g à un papier 34 g réduisant leur poids et donc le tonnage à transporter ;
- étude relative à la réduction de l'épaisseur des films d'emballage pour en limiter la consommation.

2. Choix responsable des matières premières

Le choix des matières premières pour les annuaires constitue la deuxième étape incontournable du cycle de vie sur laquelle PagesJaunes SA concentre ses efforts pour limiter l'impact environnemental de ses ouvrages. Matériau principal des annuaires, le papier représente un poste d'achat stratégique pour lequel il convient donc d'assurer un approvisionnement durable et responsable. À ce titre, PagesJaunes SA associe ses fournisseurs papetiers à sa démarche.

En effet, si le papier acheté par PagesJaunes SA pour les annuaires n'est pas certifié PEFC ou FSC, il comporte en revanche une partie de fibres recyclées. Le papier fourni par nos fournisseurs est issu de fibres recyclées à hauteur variable, de 40 % à 100 % selon

nos prestataires. Plus de la moitié du papier consommé par PagesJaunes SA est donc du papier recyclé. Par ailleurs, tous les papetiers avec lesquels travaille la Direction des Annuaires imprimés ont mis en place une politique de gestion durable à travers la certification forestière et la gestion durable des forêts, consistant à garantir que les approvisionnements en bois sont rigoureusement identifiés, suivis et que les déclarations relatives à la gestion forestière sur les produits sont fiables.

Notons également que les avis de passage laissés par les distributeurs sont à 100 % imprimés sur du papier PEFC. Il en est de même pour les affichettes apposées dans les immeubles au moment de la distribution des annuaires imprimés.

3. Fabrication des annuaires chez les imprimeurs

La démarche environnementale de la Direction des Annuaires imprimés s'appuie également sur les imprimeurs chez qui sont produits nos annuaires. Une attention particulière est donc portée sur leur aptitude à obtenir et maintenir des certifications environnementales. Aujourd'hui, nos imprimeurs sont titulaires de nombreuses certifications comme l'ISO 9001 (management de la qualité), l'ISO 14001 (management environnemental), l'EMAS (règlement européen d'éco-audit) ou les certifications de la traçabilité de la matière bois : PEFC et FSC. La gestion des risques est intégrée et gérée au travers des certifications obtenues.

De plus, les imprimeurs sont audités chaque année par le service Qualité de la Direction des Opérations Transverses. À cette occasion, chacun d'entre eux présente son bilan. Un échange sur des pistes d'amélioration et des actions à venir est également effectué. Parmi ces actions, une étude globale relative aux transports a été menée, en intégrant l'ensemble des contraintes pour limiter au maximum l'impact environnemental de ce poste.

Enfin, les contrats imprimeurs stipulent des quantités contractuelles de papier consommable pour la fabrication des annuaires. Le dépassement de cette consommation crée un malus qui se traduit par une pénalité financière. La sous-consommation de papier donne droit au versement d'une prime par PagesJaunes SA.

PagesJaunes SA	2011	2012	Évolution
Consommation d'encre (en tonnes)	724,8	653,02	- 10 %
Consommation de papier (en milliers de tonnes)	47,9	36,9	- 23 %
Tonnage de papier diffusé (en milliers de tonnes)	37,7	29,2✓	- 23 %
Nombre d'annuaires imprimés produits (en millions)	51,7	43,4	- 16 %

4. Optimisation de la diffusion

La distribution de nos annuaires fait également l'objet d'une attention particulière.

En effet, PagesJaunes SA lance des opérations de consultation préalable à la distribution dans un certain nombre de départements pour savoir si les personnes souhaitent recevoir les annuaires imprimés. Ces opérations téléphoniques portent principalement sur les résidentiels en habitat individuel recensés dans notre base de distribution.

En 2012, 55 opérations dans des départements très divers (urbains et ruraux) ont été menées. Près de 3,5 millions de foyers ont été consultés en 2012. Le taux de demande des annuaires est en moyenne de plus de 71 %, même en région parisienne.

D'autres types de consultation ont été menés en 2012 également auprès de résidentiels titulaires d'une ligne classée « liste rouge » chez l'opérateur France Télécom. Ils ont reçu une carte T les invitant à faire part de leur souhait éventuel de ne plus recevoir les annuaires.

Par ailleurs, PagesJaunes SA travaille en permanence à l'amélioration de la qualité des adresses figurant dans sa Base Distribution afin de fiabiliser la distribution et de réduire les coûts de non-qualité.

Enfin, dans un souci de préservation de l'environnement, PagesJaunes SA souhaite permettre à tous ceux qui le veulent de ne plus recevoir les annuaires. L'objectif du site « recevoirmesannuaires.pagesjaunes.fr », ouvert en septembre 2008, est de donner la possibilité à chacun, particuliers comme professionnels de recevoir à leur guise les annuaires dont ils ont besoin via un outil de prise de commande en ligne. En 2012, près de 7 000 utilisateurs ont ainsi déclaré ne plus souhaiter recevoir leurs annuaires, contre 9 000 en 2011.

Des opérations de consultation par téléphone des foyers seront reconduites en 2013 dans les mêmes proportions qu'en 2012.

5. Recyclage des annuaires

Parallèlement, le Groupe est sensible au devenir des annuaires imprimés périmés et partage les principes de responsabilité élargie du producteur : notamment, il se préoccupe de la collecte de ces annuaires et de leur traitement (recyclage notamment).

Tout d'abord, notons qu'une partie du papier acheté est récupérée par l'imprimeur lors de la fabrication et de l'impression des annuaires pour être ensuite recyclée. De plus, les annuaires excédentaires en fin d'édition font l'objet de récupération/recyclage par des entreprises spécialisées dans la gestion des déchets.

Le Groupe participe activement aux actions d'EcoFolio, l'éco-organisme des papiers qui organise et finance leur recyclage et dont PagesJaunes SA assure actuellement la présidence. Le montant de la contribution financière dont la Société est redevable au titre de l'année 2012 s'élève à 714 000 euros (versus 717 000 euros HT en 2011, 781 000 euros HT en 2010 et 995 000 euros HT en 2009).

Enfin, toujours dans l'optique de favoriser le recyclage des annuaires périmés, PagesJaunes SA a diminué l'encre des

fonds de pages des annuaires PagesJaunes, ce qui a permis de réduire la consommation d'encre de façon significative. En avril 2012, le Conseil d'administration de REVIPAP (groupement français des papetiers utilisateurs de papiers recyclables) a finalement modifié la classification des annuaires passant désormais de la catégorie « produits tolérés » à « produits acceptés » pour les centres de tri.

6. Démarche de certification

En parfaite cohérence avec l'ensemble de sa démarche, la Direction des Annuaires imprimés a décidé en 2009 d'officialiser ses efforts pour réduire les impacts environnementaux de ses activités en brigant la certification ISO 14001. Cette dernière a été obtenue l'année suivante suite à l'audit mené par l'AFAQ. L'ensemble du périmètre de conception, de production et de distribution des annuaires imprimés est désormais géré par un système de management environnemental certifié.

Cette démarche a permis d'inclure dans tous les processus de la Direction des Annuaires imprimés une composante environnementale. Elle vise à mesurer et maîtriser les impacts environnementaux des activités relevant de notre responsabilité, tout en étant conforme aux textes et règlements en vigueur.

Sur le plan juridique, la mise en place de l'ISO 14001 a consisté :

- à identifier tous les textes réglementaires relatifs à notre domaine et ceux s'appliquant à nos missions ;
- à mettre en place une veille réglementaire surveillant l'évolution des dits textes.

Sur le plan opérationnel, elle a contribué :

- à identifier à l'intérieur de chaque processus les activités susceptibles d'avoir un impact environnemental significatif ;
- à définir un plan d'action annuel (Plan de Management Environnemental) pour déployer des actions visant à réduire les impacts environnementaux de nos activités tout en nous conformant aux obligations des textes réglementaires en vigueur. Ces plans d'action sont suivis semestriellement via des indicateurs examinés en Comité environnemental.

Comme décrit précédemment, la démarche environnementale de la Direction des Annuaires imprimés intègre ses fournisseurs. Tous sont régulièrement informés des attentes de PagesJaunes SA. Pour ce faire, la politique environnementale de la Direction des Annuaires imprimés a été communiquée à ces derniers qu'ils soient papetiers, imprimeurs, distributeurs ou prestataires d'expédition. Par ailleurs, notons que tous les fournisseurs papetiers et les imprimeurs de PagesJaunes SA sont certifiés ISO 14001.

Autres leviers de réduction de nos impacts environnementaux

1. Politique sur les déplacements professionnels

Les déplacements professionnels de nos collaborateurs font également l'objet d'une attention particulière.

En novembre 2011, une révision de la *Car Policy* adressée aux Directeurs et Directeurs Commerciaux de PagesJaunes Groupe a été initiée par la Direction des Ressources humaines Groupe et établie en collaboration avec la Direction de l'Amélioration de la Performance et la Direction Immobilier. Ses objectifs consistaient notamment à clarifier les règles d'attribution et d'utilisation du véhicule et à améliorer la gestion du parc. Parmi les modifications apportées, une liste de constructeurs « autorisés » a été ajoutée et une nouvelle limite du taux de CO₂ a été fixée à 135 g/km (contre 150 précédemment). Des règles de bonne conduite ont également été appuyées : la signature du document « Approbation de la *Car Policy* » par le collaborateur avant la mise à disposition de son véhicule et le versement d'une gratification de 300 euros bruts pour « respect des règles d'entretien et bonne conduite » à l'issue de la période de location.

Plus généralement, une politique voyage PagesJaunes Groupe mise à jour en 2011 définit les conditions de déplacements des collaborateurs de façon équitable et selon un niveau standard de service et de confort. Des règles très précises en matière de transport y sont décrites et encadrent de façon stricte les conditions dans lesquelles ces déplacements peuvent être effectués : train obligatoire pour tout déplacement inférieur à trois heures à quelques exceptions près, voyages aériens de moins de six heures en classe économique, promotion des abonnements pour les déplacements répétitifs, etc.

2. Consommation responsable des ressources naturelles

Consommations énergétiques

La consommation d'électricité des sites de PagesJaunes SA, hors *data centers*, s'élève à 9 733 MWh[✓] en 2012 (valeur extrapolée à 23 % sur la base du kWh/m² consommé sur les sites dont les contrats d'électricité sont gérés par PagesJaunes SA), soit 171 kWh par m² contre 179 kWh par m² en 2011.

La consommation d'électricité des trois *data centers* de PagesJaunes SA s'élève à 6 118 MWh[✓] en 2012 (valeur extrapolée à 40 % sur la base de la consommation d'électricité du *data center* le plus important de PagesJaunes SA situé à Rennes). Rapportée au nombre de visites sur le site « pagesjaunes.fr », elle s'élève cette année à 6,4 Wh par visite, contre 6,5 en 2011.

Le Groupe s'efforce d'optimiser la consommation électrique de ses *data centers* en favorisant l'aménagement spécifique des locaux pour permettre un refroidissement des installations plus efficace (réaménagement des salles, confinement, filtres anti-UV) ainsi qu'en poursuivant le déploiement massif de la virtualisation et des technologies « Cloud Computing ». 2 312 serveurs ont ainsi été virtualisés en 2012, soit 13 % de plus qu'en 2011.

Enfin, PagesJaunes Groupe s'attache à favoriser le recours aux énergies renouvelables. Dans le cadre du contrat de fourniture en énergie électrique de son principal site à Sèvres, un accord spécifique engage le fournisseur à distribuer, à hauteur de 25 %, une électricité « verte » produite à partir d'énergies 100 % renouvelables certifiées TÜV-SÜD. Au global, la part d'électricité renouvelable enregistrée pour les sites de PagesJaunes SA s'élevait à 21 % en 2012 et en 2011.

PagesJaunes SA	2011	2012	Évolution
Consommation d'électricité des sites PagesJaunes SA, hors <i>data centers</i> , par m ² (kWh/m ²)	179	171	- 4 %
Consommation d'électricité des <i>data center</i> par visites sur pagesjaunes.fr (Wh/visite)	6,5	6,4	- 1 %
Nombre de serveurs virtualisés	2 039	2 312	13 %

Les consommations de gaz naturel et de fioul représentent des quantités marginales par rapport aux consommations d'électricité et ne sont pas donc présentées dans ce reporting.

Consommations d'eau

De par ses activités, l'eau ne constitue pas un enjeu significatif pour PagesJaunes Groupe. Néanmoins, l'entreprise s'attache à réduire son impact sur cette ressource en traçant ses consommations et en s'efforçant de les limiter au maximum, en particulier par la sensibilisation de ses collaborateurs.

En 2012, la consommation d'eau du siège de PagesJaunes SA s'élève en 2012 à 8 700 m³ soit 7,4 m³ par personne, contre 7,75 en 2011.

Green IT

La réduction des impacts environnementaux liés à nos activités de bureaux passe également par l'intégration d'une stratégie de Green IT, traduite en une série d'actions comme l'adoption d'un logiciel d'extinction automatique des ordinateurs, le remplacement du parc des ordinateurs fixes par des ordinateurs portables, moins consommateurs d'énergie, etc.

En 2012, le nombre total d'ordinateurs par employé s'élève à 1,58 contre 1,54 l'année précédente. Le nombre d'imprimantes par employé enregistre également une très faible hausse et passe de 0,55 à 0,56.

Par ailleurs, les D3E, écrans et autres déchets informatiques sont recyclés via des sociétés spécialisées de recyclage sur l'ensemble des *data centers* de PagesJaunes SA. 7,1 tonnes[✓] de matériel ont ainsi été traitées en 2012 (valeur extrapolée à 13 % sur la base des D3E recyclés par les deux *data centers* les plus importants de PagesJaunes SA, situés à Rennes).

Gestion des déchets

Afin de prévenir et limiter la production des déchets, PagesJaunes Groupe s'engage à favoriser les actions de recyclage du mobilier sur l'ensemble de ses sites.

Par exemple, dans le cadre du plan de bien-être des salariés au travail déployé par le Groupe, le mobilier de bureaux des équipes de télévente basées sur le site de Sèvres a fait l'objet d'un renouvellement en 2012. L'appel d'offres auprès des prestataires consultés exigeait la formulation d'une offre sur la reprise et le recyclage de l'ancien mobilier. Ce projet pilote a vocation à être étendu à d'autres sites du Groupe au cours des années à venir.

Par ailleurs, un accord-cadre Groupe est actuellement en cours de signature avec la société Majencia, dont la filiale Majendi intervient exclusivement sur le recyclage de l'ancien mobilier récupéré après livraison de mobiliers neufs. PagesJaunes Groupe et ses filiales contrôleront ainsi la reprise et le devenir de leurs anciens meubles de bureau au cours de chaque déménagement ou renouvellement de mobilier.

Concernant la production globale de déchets, une démarche est actuellement menée pour tracer et mesurer cet indicateur sur les sites de PagesJaunes SA.

1.3 Renforcer l'innovation de nos offres de service

PagesJaunes Groupe s'attache également à réduire l'impact environnemental de ses activités *via* le développement de services innovants, offrant à ses clients la possibilité d'agir de façon responsable.

Mappy et la mobilité durable

Filiale de PagesJaunes Groupe, Mappy conçoit, développe et diffuse des services d'aide et d'incitation au déplacement – plans, itinéraires, recherche à proximité – sur le web et sur mobile. Depuis 2010, la société propose également le calcul d'itinéraires « verts » en transport en commun, en vélo ou pour les piétons.

Lancé en novembre 2010 sur Paris grâce à un partenariat avec le STIF, le service dédié aux déplacements par les transports en commun permet la sélection d'itinéraires en utilisant toutes les interconnexions possibles. En 2011, 13 millions de recherches ont été enregistrées. Un partenariat est actuellement en cours de négociation avec Canal TP (équivalent du STIF au niveau national) afin de proposer d'autres réseaux de transport en commun en France.

En juillet 2011, Mappy a lancé un service de covoiturage longue distance en partenariat avec Vadrouille, plate-forme de mise en relation pour les automobilistes. Chaque utilisateur calculant un itinéraire de ville à ville se voit proposer l'inscription de son trajet sur « Covoiturage.com » afin de partager le coût du déplacement avec les demandeurs de ce trajet inscrits sur ce site partenaire. Bénéfice économique pour les utilisateurs des deux sites et bénéfice écologique se conjuguent. Grâce à ce partenariat, Mappy offre ainsi à ses utilisateurs un nouveau moyen de se déplacer à la fois rentable, éco-responsable et convivial.

Développé en partenariat avec JC Decaux, le service d'itinéraire en vélo et vélo en libre-service permet quant à lui d'identifier en temps réel la station de vélo la plus proche, la disponibilité en temps réel des vélos dans les stations de départ, ainsi que les points d'attache dans les stations d'arrivée. Cette application, lancée en septembre 2011 sur 16 villes de France et Bruxelles, a permis le calcul de 2,6 millions d'itinéraires en 2011.

Enfin, le service d'itinéraire pédestre existe depuis le lancement de Mappy. En 2011, il a comptabilisé 7,8 millions de recherches d'itinéraires.

Sotravo et les énergies renouvelables

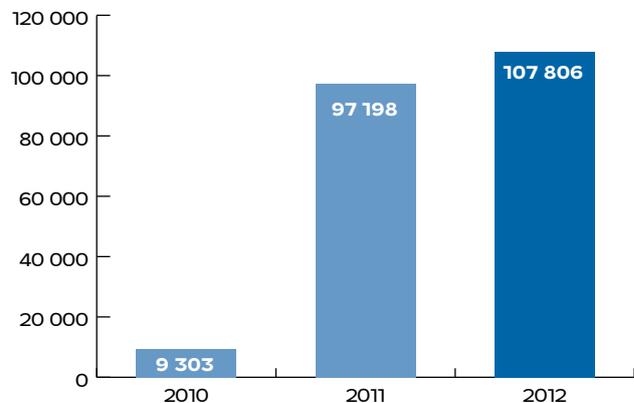
Filiale de PagesJaunes Groupe, Sotravo développe des services sur Internet pour les professionnels du Bâtiment dans le but d'offrir une solution claire et efficace permettant aux utilisateurs de trouver des prestataires et de comparer les niveaux et les prix des prestations proposées.

Parmi les nombreuses catégories de projets déposés sur ses sites et ceux de ses partenaires, Sotravo a collecté en 2011 et 2012 près de 200 000 projets d'amélioration de l'habitat durable (énergie photovoltaïque, pompes à chaleur, poêle à bois, bûches et granulés, etc.). Sur un peu plus d'un million de projets déposés au total sur les sites, près de 20 % concernent donc le développement durable.

« Kelplanete.com », édité par Sotravo, complète cette offre initiale. Le site propose en effet des solutions concrètes aux particuliers pour réaliser leurs travaux *via* un réseau de professionnels spécialisés dans les énergies renouvelables et pour l'obtention de devis spécifiques à ce secteur. Quatre grandes catégories sont mises en avant : l'eau, ou les systèmes de récupération des eaux de pluie ; la terre, ou l'énergie géothermique ; le feu, ou l'énergie solaire, et l'air, ou l'énergie éolienne. De façon plus globale, « Kelplanete.com » fournit également des informations sur l'actualité des énergies renouvelables, les dernières innovations et les grands enjeux du secteur.

Depuis son lancement en 2010, le site a enregistré près de 110 000 visiteurs uniques et 2 000 demandes de devis, dont près de 40 % ont été distribuées auprès de professionnels.

Cumul des visiteurs uniques depuis 2010



B. BÂTIR DE NOUVELLES FAÇONS DE TRAVAILLER ENSEMBLE

Citoyens, collaborateurs, partenaires... vis-à-vis de ses parties prenantes, PagesJaunes Groupe entend promouvoir de nouvelles formes d'interaction, afin d'inscrire son activité dans une perspective durable. Plusieurs engagements et initiatives viennent illustrer cette approche.

La Politique de Gestion des Ressources Humaines décline et accompagne la mise en œuvre de la stratégie de PagesJaunes Groupe. Elle concerne dans ses grands principes tous les collaborateurs du Groupe, quel que soit leur statut.

Elle intègre toutes les personnes de l'entreprise, quel que soit leur métier.

Elle vise à :

- reconnaître les performances individuelles des salariés ;
- gérer de manière dynamique l'évolution des compétences et des carrières ;
- intéresser l'ensemble du personnel à la performance collective de l'entreprise.

La Politique de Gestion des Ressources Humaines porte également à la connaissance de l'encadrement et de l'ensemble des salariés les principales règles de gestion des collaborateurs, pour permettre une application partagée, commune et homogène à toute l'entreprise.

La Direction des Ressources humaines Groupe a initié en 2011 une démarche « RH socialement responsable » et développe une stratégie centrée sur l'emploi, la diversité et le bien-être de ses salariés. Ainsi sur le plan social, le Groupe a lancé des négociations avec les Instances Représentatives du Personnel (IRP) sur deux thèmes majeurs : la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences et le Handicap.



1.1 Favoriser le recrutement et l'intégration des publics sensibles

PagesJaunes Groupe a défini des plans d'action en faveur de l'égalité hommes-femmes, de l'emploi des seniors et de l'intégration des personnes handicapées. Ainsi, un projet de signature d'une charte de la diversité est en cours de réflexion.

Données générales sur les effectifs du Groupe

Au 31 décembre 2012, l'effectif du Groupe consolidé était de 4 925[✓] salariés inscrits.

Cet effectif est en baisse de 3,4 % par rapport à 2011. Ceci s'explique par un désengagement dans Editus qui concerne 118 salariés ainsi qu'une baisse dans les effectifs de PagesJaunes SA principalement. La sortie d'Editus du périmètre du Groupe a concerné essentiellement les effectifs inscrits non commerciaux qui ont baissé de 3,7 % entre 2011 et 2012 et se traduit également sur le nombre de collaborateurs en CDI qui baisse de 3 % au niveau du Groupe.

	PagesJaunes SA		PagesJaunes Groupe	
	2011	2012	2011	2012
EFFECTIF GLOBAL INSCRIT AU 31 DÉCEMBRE DE L'EXERCICE	4 072	4 005	5 097	4 925[✓]
France				4 525
International				400
Effectif ETP au 31 décembre de l'exercice	3 685,9	3 626	4 682,3	4 518,7
Effectifs inscrits commerciaux terrain au 31 décembre de l'exercice	1 165	1 192	1 306	1 305
Effectifs inscrits commerciaux télévendeurs au 31 décembre de l'exercice	813	755	978	912
Effectifs inscrits non commerciaux au 31 décembre de l'exercice	2 094	2 128	2 813	2 708
Nombre de collaborateurs en CDI au 31 décembre de l'exercice	4 018	3 961	5 017	4 867 [✓]
France				4 472
International				395
Pourcentage de CDI au 31 décembre de l'exercice	99 %	99 %	98 %	99 %
Part de cadres supérieurs parmi l'effectif total au 31 décembre de l'exercice			3 %	3 %

Politique de professionnalisation des jeunes

L'un des trois axes stratégiques de la politique de Ressources Humaines de PagesJaunes Groupe consiste à favoriser le recrutement et l'intégration des publics sensibles. Pour cela, le Groupe souhaite notamment donner une priorité forte à l'augmentation significative du nombre de jeunes en alternance dans tous les métiers de l'entreprise. Il s'est ainsi engagé à développer ce type de contrat avec un objectif de 3 % de titulaires de contrats en alternance au sein de l'effectif total des salariés d'ici 2014.

PagesJaunes Groupe a poursuivi ces efforts en 2012 avec la signature d'un accord de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences. Par ailleurs, des actions de promotion auprès d'une sélection d'écoles et la participation à des forums spécialisés ont été mises en place. Le Groupe a également accéléré sa démarche sur les contrats professionnels en télévente.

PagesJaunes SA	2011	2012
Nombre de contrats en alternance au 31 décembre de l'exercice	106	92

Plan seniors

Toujours en cohérence avec les axes stratégiques de sa politique de Ressources Humaines, le Groupe porte une attention particulière au recrutement et à l'intégration de seniors.

En effet, face à l'allongement de la vie professionnelle de ses collaborateurs, le Groupe a souhaité mener une politique en faveur des seniors et mettre en œuvre un plan d'action spécifique conclu sur la période 2010-2012. Le plan d'action « seniors » est assorti d'indicateurs clés, comme le maintien dans l'emploi d'au moins 85 % des salariés de 55 ans ou plus.

En 2012, le Groupe comptait 7,8 % de salariés de plus de 55 ans.

Ce plan vise à valoriser les compétences des seniors et à les accompagner dans leur réflexion concernant leur seconde partie de carrière. Il prévoit notamment :

- un entretien de seconde partie de carrière, destiné à faire le point avec le collaborateur, au regard de l'évolution des métiers et des perspectives d'emploi dans le Groupe, sur ses compétences et ses besoins en formation et sur sa situation professionnelle. Cet entretien a lieu dès son 45^e anniversaire puis tous les cinq ans ;
- un plan d'action personnalisé, réservé aux salariés de 50 ans et plus et ayant au moins deux ans d'ancienneté dans le Groupe, visant à envisager un projet professionnel extérieur, après concertation avec leur hiérarchie ;
- une formation, pour que d'ici fin 2012 tous les salariés âgés de 45 ans et plus, aient été invités à suivre au moins une formation ;
- un passage à temps partiels avec maintien des cotisations au régime général vieillesse, complémentaire et supplémentaires, pour les salariés de 55 ans et plus non commerciaux, pour une durée maximale de cinq ans, à leur initiative et en accord avec l'entreprise ;
- un bilan de santé, proposé aux salariés de 50 ans et plus dans le cadre de sa politique de prévention « santé au travail ».

Le Groupe a enfin développé les actions de formation afin de sensibiliser les managers et les équipes à l'intégration de salariés en situation de handicap.

PagesJaunes Groupe	2010	2011	2012
Pourcentage d'employés en situation de handicap par rapport à l'effectif total au 31 décembre de l'exercice	2,2 %	2,4 %	

Un nouvel accord en faveur de l'emploi et du maintien des seniors au sein de PagesJaunes Groupe est également en cours de négociation. Une négociation annuelle obligatoire portant sur l'organisation du temps de travail et sur sa durée effective a par ailleurs débuté le 15 novembre 2012.

PagesJaunes Groupe	2011	2012
Âge moyen des collaborateurs au 31 décembre de l'exercice	39,9	41,1
Ancienneté moyenne des salariés au 31 décembre de l'exercice	10,6	11,5

L'âge moyen des collaborateurs au sein du Groupe a augmenté de 1,2 point. Ceci est dû à la sortie du périmètre groupe d'Editus pour laquelle la moyenne d'âge est de 34 ans, ainsi qu'au vieillissement naturel.

Professionnalisation des personnes en situation de handicap

Ayant initié une politique active sur ce sujet dès 2005, le Groupe a confirmé depuis sa position volontariste sur le recrutement et la professionnalisation des personnes en situation de handicap.

En 2010, le Groupe avait signé une convention de deux ans avec l'AGEFIPH et mis en place des actions afin de sensibiliser les collaborateurs sur les sujets liés au handicap tel que le maintien dans l'emploi, la déclaration ou encore le recrutement de salariés en situation de handicap. Des formations spécifiques notamment pour les équipes des Ressources Humaines, les managers et les Instituts de Réadaptation Psychopédagogique IRP avaient également été proposées.

En 2011, un recrutement de 19 personnes en situation de handicap a eu lieu sous la forme de contrats de professionnalisation en CDD de neuf et douze mois.

Un groupe pilote de télévendeurs en situation de handicap avait été employé en contrat de professionnalisation en août 2010. Ce projet pilote a été renouvelé en 2011 avec une nouvelle équipe de télévendeurs à Sèvres et élargi à des contrats professionnels sur des postes de gestionnaires de collecte de données à Eysines.

Au printemps 2012, le Groupe a signé un accord sur l'insertion et le maintien dans l'emploi de personnes handicapées. Cet accord donne une impulsion nouvelle à la politique handicap de PagesJaunes Groupe, et permet ainsi de développer les compétences des salariés handicapés pour leur assurer une évolution de carrière sans discrimination. Cette politique se traduit par deux axes principaux :

- le recrutement et l'intégration des travailleurs handicapés : pour cela le Groupe a entre autre mis en place des parcours d'embauche et travaillé à l'adaptation des postes de travail. Il s'appuie bien entendu sur des partenaires spécialisés dans l'emploi de personnes handicapées ;
- le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap. En ce sens, le Groupe accompagne des salariés dans leurs démarches de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé RQTH. Le reclassement interne suite à une inaptitude prononcée par le Médecin du Travail est ainsi pour nous une priorité.

Le taux d'employés en situation de handicap de PagesJaunes SA progresse de 0,2 point notamment grâce à l'embauche de salariés en situation de handicap sous contrats de professionnalisation.

1.2 Développer la parité femme/homme

PagesJaunes Groupe s'engage à promouvoir la diversité, notamment la parité femme/homme. Dans ce cadre, un accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de la société PagesJaunes SA a été signé en janvier 2012.

Les efforts formalisés par cet accord sont portés sur six axes prioritaires :

- renforcer la politique de féminisation des recrutements internes et externes ;

- renforcer la politique de féminisation des instances dirigeantes ;
- renforcer la politique d'accès à la formation professionnelle ;
- renforcer la politique d'égalité salariale ;
- mieux concilier vie professionnelle-vie privée ;
- faire progresser la mixité des instances représentatives du personnel.

Le nombre de femmes parmi les cadres supérieurs du Groupe a progressé de 60 % entre 2011 et 2012, ce qui vient confirmer le souhait du Groupe de rendre plus accessibles aux femmes les instances dirigeantes. Cette progression est principalement portée par PagesJaunes SA.

	PagesJaunes SA		PagesJaunes Groupe	
	2011	2012	2011	2012
Pourcentage des femmes en CDI au 31 décembre de l'exercice	51 %	51 %	52 %	51 % ✓
Pourcentage des femmes en CDD au 31 décembre de l'exercice	74 %	66 %	71 %	64 % ✓
Nombre de femmes cadres supérieurs			25	40
Pourcentage des femmes cadres supérieurs			18 %	26 %

Aussi, conscient que l'égalité femme/homme passe d'abord par une conciliation vie privée/vie professionnelle réussie, PagesJaunes Groupe a veillé à faciliter les conditions de travail des collaboratrices et à les adapter en fonction de leurs contraintes personnelles. Ainsi, 100 % des demandes de travail à temps partiel sont accordées.

Dans cette même optique d'assurer un équilibre vie privée/vie professionnelle, le Groupe a mis en place un service de conciergerie apportant aux salariés tout un panel de services de « vie pratique » au sein même de leur entreprise : pressing, repassage, cordonnerie, lavage automobile, entretien du véhicule, garde d'enfants, soutien scolaire, jardinage, etc. L'objectif est d'alléger les bénéficiaires de toutes leurs tracasseries quotidiennes.

1.3 Affirmer une culture d'entreprise soucieuse de ses salariés

Chaque année, le Groupe lance une enquête d'opinion auprès de l'ensemble des collaborateurs afin de recueillir leur perception sur leur environnement de travail et le contenu de leur travail, le développement professionnel, la communication, le management et l'entreprise, ainsi que sur leur qualité de vie. Cette enquête annuelle permet à l'ensemble du management d'écouter, de comprendre et d'identifier les priorités et les leviers pour ensuite mettre en place des plans d'actions spécifiques. Elle se déroule en tout anonymat, en ligne et avec l'aide d'un prestataire externe.

Ainsi, l'enquête d'opinion menée en 2011 auprès des salariés du Groupe a permis de mettre en lumière trois axes de progrès pour 2012 :

- le renforcement des actions de développement professionnel, de gestion des carrières et la mobilité interne (poursuite du chantier « filières Métiers et compétences », parcours d'intégration, « bourse à l'emploi », etc.) ;
- la multiplication des coopérations transverses au sein du Groupe et ;
- l'importance du bien-être au travail.

Des plans d'actions spécifiques ont par ailleurs été mis en œuvre au sein de certains pôles, directions et filiales tels que la mise

en place de nouveaux processus de travail visant à plus de transversalité et de transparence (réunions partage ou petits-déjeuners à thème, newsletters, accueils des nouveaux venus...).

À ce titre, un plan d'actions ambitieux PagesJaunes SA relatif à la qualité de vie et la santé du travail a été élaboré courant premier trimestre 2012 et progressivement décliné sur l'année.

Ce plan, déjà en cours de déploiement sur un certain nombre de domaines a vocation à préparer les discussions sur un projet d'accord Groupe sur la qualité de vie au travail.

Les actions portées par ce plan national couvrent trois domaines complémentaires mais étroitement liés que sont :

- la prévention des risques psychosociaux ;
- la santé mentale et physique ;
- le mieux-être au travail.

Structuré autour de huit thèmes prioritaires, ce plan vient renforcer la politique de PagesJaunes SA déjà en place en ce domaine (enquête d'opinion, cellule d'écoute et d'aide psychologique).

La réussite du plan repose sur la contribution et le travail de plusieurs acteurs de la santé au travail (équipes RH, managers, élus des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail – CHSCT –, médecins du travail, assistantes sociales). Les actions opérationnelles mises en œuvre concernent à la fois les conditions quotidiennes de travail des collaborateurs, l'amélioration des locaux, la formation, mais aussi l'accompagnement du changement, les services aux employés participant au mieux-être au travail, etc.

Les huit thèmes prioritaires sont les suivants :

- identifier et accompagner les situations individuelles (soutien social et psychologique) ;
- mettre en place des plans d'actions dans les agences télévente, dans les agences terrain et dans les services du siège ;
- renforcer le suivi médico-social collectif et individuel (médecin du travail, prévoyance, aide sociale) ;
- mener des actions régulières de communication sur la qualité de vie et la santé au travail ;

- associer les acteurs de la santé dans la mise en œuvre du plan d'actions « qualité de vie et santé au travail » ;
- disposer d'indicateurs, baromètres et tableaux de bord permettant un suivi des actions et des situations ;
- favoriser le mieux vivre et la vie sociale par la mise en œuvre de dispositifs spécifiques.

Bien-être au travail

Une réflexion « Information et consultation du CHSCT sur le projet de mise en place d'un groupe test de collaborateurs en télétravail » a été initiée en 2012. Il s'agit d'un pilote conduit pendant un an sur une cinquantaine de collaborateurs sédentaires, en CDI, volontaires, quel que soit le statut ou le régime horaire. Le rythme retenu était d'un à deux jours de télétravail par semaine, sans report des jours « non pris ». Cette phase de test aboutira début 2013 à des négociations avec les organisations syndicales représentatives.

Pour le salarié, les avantages d'une telle action sont :

- une amélioration du bien-être au travail ;
- une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle ;
- une flexibilité dans l'organisation du travail ;
- une économie du temps et du coût de transport ;
- une plus grande autonomie ;

- une amélioration des conditions de travail.

Cette réflexion répond à une demande forte des salariés de l'entreprise. Il s'agit de plus d'un outil de maintien dans l'emploi de catégories de salariés fragilisés : travailleurs handicapés, seniors éloignés, etc.

Par ailleurs, un baromètre spécifique sur l'accompagnement du changement au sein de la Direction de la Production des Annonceurs a été mis en place. Co-construit avec les équipes de PagesJaunes Groupe, il s'appuie sur une méthodologie de capital santé constitué :

- d'un baromètre d'évaluation du changement (ICAP) ;
- d'un modèle d'évaluation du stress et des facteurs de stress (MOSST).

Ce baromètre intègre des items issus de l'expertise du CHSCT de Sèvres, comprend une cinquantaine de questions (10 à 15 minutes maxi) et est soumis à tous les collaborateurs de la Direction de la Production des Annonceurs. En 2012, un taux de participation de 78 % a été enregistré.

Trois vagues d'envoi du questionnaire ont eu lieu afin de mesurer l'évolution du changement.

Ce questionnaire, en ligne et anonyme, met à disposition une charte éthique soumise à la Commission nationale de l'informatique et des libertés, garantissant ainsi une totale sécurité des informations traitées.

PagesJaunes Groupe-PagesJaunes SA	2011	2012
Turnover global du Groupe	12,9 %	11,9 %
Turnover des commerciaux télévendeurs chez PagesJaunes SA	25,7 %	21 %
Turnover des commerciaux terrain chez PagesJaunes SA	4,2 %	4,3 %
Turnover des non commerciaux chez PagesJaunes SA	3,3 %	4,7 %
Nombre d'embauches de salariés en CDI au cours de l'exercice	855	552✓

Le turnover global Groupe a diminué de 1 point entre 2011 et 2012. Ceci s'explique par la baisse du nombre de départs en fin de période d'essai et à la baisse du volume de recrutements. En effet, celui-ci a diminué de 35 % entre 2011 et 2012.

Cette baisse des départs en fin de période d'essai se traduit principalement sur le turnover des commerciaux télévendeurs qui diminue de 4 points entre 2011 et 2012. Pour cette catégorie, la baisse de recrutements a été également très importante en 2012.

PagesJaunes Groupe	2011	2012
Nombre de départs Groupe dus à la fin de la période d'essai	253	223✓
	41 %	38 %✓
Nombre de départs volontaires Groupe (démissions + autres départs)	224	147✓
	36 %	25 %✓
Nombre de départs Groupe non volontaires (licenciements + ruptures conventionnelles)	147	214✓
	24 %	37 %✓
Nombre total de départs au sein du Groupe	624	584✓

Conditions de santé et sécurité

Le Plan d'action PagesJaunes SA relatif à la qualité de vie et la santé au travail comprend un thème dédié aux conditions de santé et sécurité, à travers les relations avec les CHSCT, la médecine du travail et les assistantes sociales. Ce plan prévoit :

- **pour le CHSCT – Comité de coordination et CHSCT de région**
 - d'associer les CHSCT dans la mise en œuvre du plan d'action PagesJaunes SA « qualité de vie et santé au travail » ;

- **pour la médecine du travail**

- de disposer d'un médecin coordinateur,
- de prévoir une journée annuelle nationale de rencontre des médecins du travail,
- de renforcer les échanges entre les RRR régionaux et la médecine du travail ;

- **pour les assistantes sociales**

- développer les relations entre assistantes sociales et Direction des Ressources humaines (renforcement du partenariat),
- réfléchir à une couverture géographique améliorée des assistantes sociales,
- développer les moyens d'action de l'assistante sociale.

Différents modules de formations ont été proposés à l'ensemble des collaborateurs :

- un module de formation « **Optimiser votre capital santé au quotidien** », dont le but consiste à sensibiliser les collaborateurs sur l'importance de la prévention en matière de santé pour que ceux-ci puissent prendre en charge le sujet, mesurer les conséquences de leurs erreurs et devenir acteurs de leur propre prévention (nutrition, sommeil, mal de dos) ;
- un module de formation « **Sensibilisation aux RPS - risques psychosociaux** », dont les objectifs sont :
 - de s'approprier le sujet des RPS (enjeux humains et économiques, principaux modèles théoriques, déterminants organisationnels, managériaux et individuels, rôle et responsabilité du manager),
 - d'acquérir les outils et les réflexes permettant le repérage des situations à risque,
 - d'ajuster sa pratique de management pour prévenir au quotidien les RPS.

En 2012, le nombre de managers formés aux risques psychosociaux chez PagesJaunes SA a été de 224 contre 31 en 2011.

En 2011, les managers suivant le cursus initial de formation management étaient simplement sensibilisés au sujet. En 2012, une formation spécifique obligatoire a été mise en place.

- un module de formation « **Sevrage tabagique** », qui vise à aider le collaborateur à arrêter de fumer ;
- un module de formation « **Conduite sécurité** », qui vise à sensibiliser le personnel par la mise en situation pratique pour :
 - faire prendre conscience des comportements de sécurité,
 - identifier les situations dangereuses,
 - faire du véhicule un outil de travail et de la conduite un acte professionnel,
 - sensibiliser les utilisateurs à l'évitabilité de l'accident.

En 2012, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail au sein de PagesJaunes SA s'élèvent respectivement à 9 %[✓] et 0,7 %[✓]. Le nombre de jours d'arrêt de travail provoqués par un accident de travail se chiffre pour l'année 2012 à 3 532 jours[✓].

Organisation du dialogue social

Les instances représentatives du personnel s'organisent autour de quatre instances :

- les délégués du personnel ;
- les délégués syndicaux ;
- le Comité d'entreprise ;
- le Comité d'hygiène de sécurité et des conditions de travail CHSCT.

Pour chacune de ces instances représentatives du personnel, le Code du travail prévoit un champ d'intervention qui assure une complémentarité d'action en faveur des salariés.

Aux côtés du Comité d'entreprise, les délégués syndicaux gardent la prérogative essentielle de négocier et de conclure des accords d'entreprise qui s'appliqueront à l'entreprise ou à l'établissement tandis que les délégués du personnel ont pour attribution principale de porter les réclamations individuelles ou collectives.

Le CHSCT est quant à lui une instance spécialisée qui se rapproche du Comité d'entreprise dans son mode de fonctionnement, mais qui assure aussi une mission importante de prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

En 2012, ce dialogue social s'est concrétisé par la signature de nombreux accords :

- un accord-cadre sur les processus d'information et de consultation des institutions représentatives du personnel (Comité d'entreprise et CHSCT) portant sur les projets d'évolution de l'organisation de PagesJaunes SA du 18 février 2011 ;
- un avenant n° 3 à l'accord de participation PagesJaunes Groupe du 9 mai 2011 ;
- un avenant à l'accord-cadre JUMP « spécialistes » de PagesJaunes SA du 20 décembre 2011.

Par ailleurs, l'accord GPEC a été signé en octobre 2012 par plusieurs organisations syndicales. Il s'agit d'un accord de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences. Il s'applique à PagesJaunes Groupe, à ses filiales et à Médiannuaire SAS.

Ses objectifs sont :

- d'anticiper l'évolution des compétences des salariés en fonction des besoins futurs du Groupe ;
- de renforcer l'adhésion des salariés à une démarche cohérente d'anticipation collective et personnelle d'amélioration de leurs compétences.

Un nouvel Accord d'Intéressement portant sur les exercices 2011-2012-2013 a été signé par Mappy en avril 2011 et par les sociétés Médiannuaire et PagesJaunes Groupe en juin 2011.

Depuis respectivement les mois d'avril, mai, juillet et novembre 2012, Mappy, Sotravo, Horyzon Media et A Vendre A Louer procèdent aux élections de la Délégation Unique du Personnel (CE et DP). Tous comme les membres du CE, les DP sont élus pour une durée de 4 ans.

PagesJaunes SA	2011	2012
Nombre d'accords collectifs signés avec des organisations syndicales dans l'année chez PagesJaunes SA	19	22

Organisation du temps de travail

Le principal motif de travail à temps partiel pour les salariés de PagesJaunes Groupe est l'accord sur le temps de travail.

Chez les femmes, le congé maternité apparaît comme deuxième motif de temps partiel.

Les salariés à temps partiels sont représentés dans tous les domaines métiers : Client, Support, Innovation, Production et Systèmes d'Information.

PagesJaunes Groupe	2011	2012
Part des personnes travaillant à temps partiel au 31 décembre de l'exercice chez PagesJaunes Groupe	5,9 %	5,7 % ✓

Programmes de formation

Porté par sa stratégie de croissance ambitieuse, PagesJaunes Groupe fait sans cesse évoluer ses métiers pour mieux répondre aux attentes des annonceurs dans ses médias et des utilisateurs de ses services.

Pour le Groupe, la formation est clairement un vecteur de progrès individuel et collectif. Par leur savoir-faire et leur engagement au quotidien, les collaborateurs sont au cœur de cette ambition de croissance.

Aussi PagesJaunes Groupe met-il fortement l'accent sur la formation de ses collaborateurs et lui consacre en 2012 4,1 % de sa masse salariale. Cela représente un pourcentage bien plus élevé que l'obligation légale d'un minimum de 1,6 %. Les conseillers en communication bénéficient en particulier de programmes de formation continue aux offres et aux nouvelles technologies, grâce notamment depuis 2010 à un site d'e-learning dédié aux populations commerciales.

PagesJaunes Groupe entend mettre en œuvre tous les moyens utiles au développement des compétences de ses collaborateurs,

à la conduite de leur carrière et à l'accompagnement des changements au sein de l'entreprise.

Les orientations de formation présentées ci-après s'inscrivent résolument dans cette démarche globale de développement des Ressources Humaines de l'entreprise.

Pour 2012, cette ambition s'attachera notamment à actualiser et moderniser nos dispositifs de développement des compétences par l'intégration, la formation et la gestion des carrières.

Les principales orientations formation en 2012 se déclinent autour de trois thèmes :

- le renforcement des connaissances sur le marché de l'Internet et des nouveaux médias et sur le positionnement de PagesJaunes Groupe sur ce marché ;
- l'accompagnement des managers de manière plus systématique, personnalisée et transversale ;
- l'accompagnement de la transformation de l'entreprise, dans ses métiers et son organisation.

PagesJaunes Groupe	2011	2012
Nombre d'heures de formation dispensées au cours de l'exercice chez PagesJaunes Groupe	165 195	
Nombre de collaborateurs formés au cours de l'exercice chez PagesJaunes Groupe	3 500	4 070
Nombre d'heures de formation moyen par collaborateur formé chez PagesJaunes Groupe	47	
Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation	4,8 %	4,1 %

NB : le nombre d'heures de formation dispensées en 2012 fait l'objet d'une consolidation postérieure à la diffusion de ce rapport.

Eurêka : « innovation participative »

Depuis septembre 2010, le programme d'innovation participative Eurêka piloté par la Direction des Ressources humaines permet aux collaborateurs d'être acteurs de la transformation du Groupe. Ce concept vise à stimuler et à favoriser l'émission d'idées par les salariés, en vue de créer de la valeur ajoutée et d'accompagner le changement de leur entreprise. Réunis sur une plateforme Intranet collaborative, les collaborateurs du Groupe forment une communauté virtuelle, centrée sur l'innovation.

En novembre 2011, le programme Eurêka a été primé par Cegos, dans la catégorie « communauté virtuelle et knowledge management ». En juin 2012, le dispositif a également obtenu le prix Netexplo Change dans la catégorie RH. Ayant pour triple objectif d'accompagner le changement, de transformer les comportements managériaux et de favoriser la transversalité en impliquant l'ensemble des collaborateurs, il contribue pleinement à la culture d'innovation du Groupe.

Depuis la création du projet, plus de 3 600 idées ont été publiées par les collaborateurs et 2 850 d'entre eux se sont connectés à la plateforme au moins une fois (soit plus de 60 % de l'effectif cible). Cet engouement des salariés s'explique par la visibilité donnée

à une idée, à un concept personnel, par la volonté de s'impliquer dans la transformation du Groupe et par la possibilité de s'exprimer sur des questions clés en dehors de sa ligne hiérarchique.

Les principales idées retenues concernent l'évolution fonctionnelle des services, le lancement de nouveaux services, l'amélioration qualité de service, la satisfaction clients ou encore la recherche d'économies.

Évolution professionnelle

En 2011, la Direction des Ressources humaines Groupe a poursuivi son action sur le plan de la formation professionnelle et a mis en place, en complément des formations plus classiques, des modules de e-learning pour l'ensemble de ses collaborateurs et plus spécifiquement pour ses managers. Soucieuse d'apporter un accompagnement pour ses salariés dans la gestion de carrières, la Direction des Ressources humaines a entamé un travail d'identification des emplois et des compétences afin de remettre à jour une cartographie complète des métiers et des compétences du Groupe ; elle a finalisé en 2011 le référentiel métier des filières Informatique et Technologie (IT) et Finance, et

a poursuivi la démarche en 2012 avec les filières Marketing, RH et Communication.

Le guide d'utilisateur mobilité interne PagesJaunes Groupe a pour objectif de faciliter l'utilisation de l'Intranet bourse à l'emploi avec la possibilité de :

- postuler directement en ligne à une offre ;
- recevoir des alertes mails grâce à des mots clés choisis ;
- poster un CV pour une candidature « spontanée » au sein d'une entité ;
- constituer son dossier personnel avec CV, fiche carrière ;
- consulter l'intégralité des offres dans la rubrique « nos emplois et stages » avec affinage des recherches par métier, localisation, entité ou encore contrat.

Absentéisme

En 2012, le taux d'absentéisme de PagesJaunes SA s'élève à 6,1%[✓], contre 6,2 % pour l'exercice précédent.

1.4 Pérenniser les relations avec les fournisseurs et les autres parties prenantes

Association des fournisseurs à la démarche de responsabilité sociale et environnementale du Groupe

PagesJaunes Groupe, à travers sa Direction des Achats, souhaite associer ses fournisseurs et partager avec eux les valeurs de sa politique d'achats responsables. Le Référentiel pour les achats responsables, mis à jour en 2011 et à destination de l'ensemble des filiales du Groupe, encadre cette politique d'achats responsables, dont l'objectif consiste à promouvoir les produits et services plus respectueux de l'environnement, et qui apportent des garanties, voire une valeur ajoutée, aux niveaux social et sociétal.

Cette démarche poursuit un triple objectif :

- privilégier les produits, les services et les entreprises qui répondent aux enjeux de responsabilité sociale et environnementale liés à leurs activités ;
- augmenter progressivement les critères d'exigence en matière sociale et environnementale, dans une logique d'amélioration continue ;

- effectuer un suivi des fournisseurs relativement à leur performance sociale et environnementale afin de les accompagner dans leur démarche d'amélioration continue.

Le Référentiel du Groupe définit également des lignes de conduite plus globales pour :

- promouvoir les écolabels officiels et les produits éco-conçus ;
- sensibiliser les fournisseurs aux enjeux de responsabilité sociale et environnementale liés à leurs produits, services ou industries ;
- inciter les fournisseurs à plus de transparence dans la description des caractéristiques environnementales de leurs produits.

Ces principes sont quotidiennement appliqués et partagés avec les prestataires du Groupe, notamment via l'élaboration d'une Charte Fournisseurs. Signée par chaque nouveau prestataire ou lors de renouvellements de contrat, le respect de cette Charte conditionne les relations commerciales entre le fournisseur et PagesJaunes Groupe. En effet, elle engage le fournisseur à s'assurer du respect d'un certain nombre de principes fondamentaux décrits dans ce document et ayant trait aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité, à l'environnement et à l'éthique. De nombreux sujets y sont abordés comme le travail dissimulé ou forcé, la discrimination, le respect de la réglementation environnementale et la gestion des ressources. Le fournisseur s'engage à faire respecter cette Charte dans l'ensemble de ses activités et sites partout dans le monde, par ses propres fournisseurs et leurs sous-traitants. À fin 2012 et depuis son élaboration, près de 100 fournisseurs ont signé cette Charte, dans le cadre de nouveaux contrats ou d'avenants.

De plus, les appels d'offres menés auprès des prestataires comprennent également des critères de sélection destinés à évaluer leur maturité en termes de responsabilité sociale et environnementale. Une pondération significative est attribuée à ces critères qui couvrent un large éventail de thématiques sociales et environnementales : matériaux, origine de fabrication, typologie de la production, travail forcé, etc. Une fois le processus de sélection terminé, des clauses engageantes de responsabilité sociale et environnementale sont systématiquement annexées aux contrats.

En matière d'emploi et de développement régional, PagesJaunes Groupe fait travailler en région près de 160 Équivalents Temps Plein externes via la sous-traitance de ses activités de relation client et enrichissement de données à trois prestataires. La légère diminution de sous-traitance confiée au fournisseur CCA s'explique par la baisse de l'activité du 118 008 en 2012.

Prestataire	Activités sous-traitées	Localisation	Nombre d'ETP 2011	Nombre d'ETP 2012
Armatix	Appels sortants Enrichissement de fichiers Télévente	Châteauroux Boulogne-sur-Mer	12	14
Ajilon Sales and Marketing	Appels sortants Enrichissement de fichiers	Mérignac	19	18
CCA International	Appels entrants Centre de relation clients	Reims	45	45
	Renseignements par opérateur 118 008	Reims	98	80
TOTAL			174	157

Un processus de sélection précis est opéré par le Groupe dans le choix de ses prestataires. Il inclut une présélection réalisée sur la base d'une analyse multicritères des propositions qualitatives des prestataires, des appels d'offres après soutenance ainsi que des visites de sites et des négociations.

Des critères de responsabilité sociale et environnementale sont également inclus dans le processus de sélection des prestataires : expertise, processus de suivi qualité, politique de ressources humaines (fidélisation, formation, turnover...), politique éco-responsable (Charte Responsabilité sociale...), solidité financière, localisation géographique.

Notons que PagesJaunes Groupe est le seul opérateur de renseignements téléphoniques (118) à réaliser une prestation en utilisant des ressources humaines localisées exclusivement sur le territoire français.

Valeurs du Groupe et lutte contre la corruption

Le Groupe PagesJaunes inscrit son activité dans le cadre d'un développement responsable dicté par des principes de déontologie et d'éthique devant être partagés par tous les collaborateurs. Ces principes, énoncés par notre Charte de déontologie, s'appuient sur les valeurs du Groupe et fixent les comportements individuels à avoir à l'égard des clients, des actionnaires, des collaborateurs, des fournisseurs et des concurrents, ainsi qu'à l'égard de l'environnement et des pays où le Groupe opère. Elle s'applique aussi bien aux membres du Conseil d'administration qu'aux dirigeants et employés du Groupe.

Les valeurs et principes de cette Charte s'inscrivent dans le cadre de principes fondamentaux, tels ceux de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, ceux énoncés dans les conventions de l'Organisation Internationale du Travail relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, à l'élimination du travail forcé ou obligatoire et à

l'abolition effective du travail des enfants et ceux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (notamment pour lutter contre la corruption). Cette charte s'appuie également sur les engagements auxquels le Groupe souscrit, en particulier en matière de développement durable.

La Charte de déontologie du Groupe rappelle les principes et règles en vigueur en matière de déontologie boursière et la nécessité de s'y conformer scrupuleusement. Elle impose certaines mesures préventives et, en particulier, l'existence de périodes d'interdiction d'opérer sur les titres de la Société pour les « initiés permanents », notamment les membres du Conseil d'administration et les autres dirigeants.

La charte bannit la corruption, notamment dans le cadre des rapports avec les clients et les fournisseurs.

Relations École

Dans le cadre de la promotion de sa marque Employeur, le Groupe a participé en 2011 et 2012 au Raid Centrale Paris et a sponsorisé l'opération « Éco tasse » en 2012. Ces événements s'inscrivent dans le cadre des relations écoles que le Groupe entretient afin de favoriser une meilleure connaissance de l'entreprise et de ses métiers et permettent de développer la notoriété du Groupe. Ces événements développent l'image du Groupe et sont un levier pour la politique d'intégration des stagiaires (plus d'une centaine de personnes dont 30 en alternance en 2011) et de recrutements de jeunes diplômés. D'autres actions afin de promouvoir la richesse des métiers du Groupe ont été réalisées en 2011, comme par exemple un clip-teaser et une vidéo présentant le métier de télévendeurs chez PagesJaunes Groupe (en 2011, 315 télévendeurs ont été recrutés). Ces vidéos sont utilisées dans le cadre de salons, forums, sessions de recrutements et aussi sur nos sites externes et sur les réseaux sociaux tels que LinkedIn, Viadeo, Twitter ou encore via l'onglet emploi sur la page fan Facebook de PagesJaunes Groupe et enfin sur les *jobboards* spécialisés.

C. FACILITER L'ACCÈS AU MONDE NUMÉRIQUE

Le développement du numérique est un enjeu essentiel pour la société française : enjeu de solidarité (réduire la fracture numérique) mais aussi de développement local et de protection de l'environnement (économie de proximité). À travers ses engagements et ses actions, PagesJaunes Groupe entend contribuer à relever ces défis.



1.1 Aider les TPE/PME à se développer sur le numérique et participer au développement de l'économie locale

Aider tous les acteurs de la vie économique

Le digital local offre de nouvelles opportunités de développement à tous les acteurs de la vie économique locale. PagesJaunes Groupe a la conviction que tous ont une place sur le web, en fonction de leurs besoins et de leurs objectifs. Son engagement est alors de donner les moyens à chacun de développer son activité et son chiffre d'affaires grâce à Internet, tant pour des créateurs d'entreprise et des TPE qui cherchent à répondre aux besoins spécifiques de leurs métiers que pour des grandes entreprises qui animent des réseaux importants, ou bien encore pour des acteurs du secteur public qui font progresser l'e-administration.

Soucieux d'aider les entreprises à se démarquer dans un contexte de forte concurrence, le Groupe innove sans cesse pour proposer des solutions adaptées à leurs besoins et à leur clientèle. Avec la création de sites web/mobiles, de pages fan sur Facebook, de

référencement, de campagnes publicitaires *display*, d'Espaces, Bons Plans, etc., le Groupe s'affiche ainsi comme un acteur incontournable, avec plus de 120 000 sites créés et gérés pour les professionnels en France et en Espagne en 2012.

Enfin, le Groupe propose un accompagnement sur mesure, différencié par marché : il apporte des réponses adaptées aux particularités des différents secteurs professionnels qu'il accompagne. Les 2 000 conseillers en communication locale de PagesJaunes Groupe sont des spécialistes des grands secteurs leaders sur Internet : immobilier/automobile, hôtellerie/restauration, santé/beauté, commerce de proximité, grands travaux, secteur public, B2B, etc. Grâce à son savoir-faire historique en matière de communication digitale locale et ce réseau de conseillers locaux, PagesJaunes Groupe devient le partenaire naturel des entrepreneurs en quête de conseils et d'accompagnement dans le développement de leur activité.

Plus de 500 000 entreprises françaises bénéficient ainsi du conseil et des services numériques de PagesJaunes Groupe.

Numérisation des TPE/PME via le programme national « Transition numérique » et le Programme « Atelier du numérique »

Depuis mai 2012, PagesJaunes Groupe a pris l'initiative de rechercher avec les experts de la sphère publique et de l'entreprise les meilleurs dispositifs pour favoriser le développement du numérique français et de ses usages dans le cadre de l'Atelier de la compétitivité numérique.

Dans ce cadre, le Groupe mène diverses actions avec des partenaires institutionnels pour favoriser l'accès des professionnels à Internet. Il milite également pour le développement d'une économie numérique au service de la Société notamment auprès des instances publiques et de l'écosystème.

Les projets suivants ont par exemple été mis en place :

- un partenariat avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie France pour favoriser la création d'entreprise ;
- une participation au programme national « Transition numérique » pour aider à la numérisation des TPE/PME ;
- un partenariat avec la ville de Paris (Grand prix de l'innovation) pour encourager l'innovation des entreprises ;
- une adhésion au réseau « Les interconnectés » mettant en relation les collectivités locales et les entreprises du numérique (dont financement d'un baromètre de la e-administration locale) ;
- un financement de salons dans lesquels le Groupe prend la parole.

1.2 Assurer la diffusion d'une information fiable et sécurisée

Présentation de la démarche

PagesJaunes Groupe s'attache à diffuser des informations fiables et sécurisées à ses utilisateurs. Les sites du Groupe accompagnent au quotidien les citoyens qui apprécient la pertinence et la justesse des informations transmises. Dans ce cadre, la protection des données recueillies et le respect de la vie privée des internautes fait intimement partie des engagements actifs du Groupe.

En interne, les collaborateurs ont accès à ces informations dans l'Intrapage via la « Réglementation sur l'archivage des données personnelles », mise en place en mars 2005, et la « Politique de sécurité de l'information », mise à jour en janvier 2011.

Cette politique constitue un code de référence sur les comportements liés à la sécurité de l'information pour PagesJaunes Groupe qui doit être mis en application dans chaque entité du Groupe. Elle décrit l'engagement de la Direction vis-à-vis de la sécurité de l'information, son périmètre, les biens pris en compte, les réglementations et obligations contractuelles, les objectifs et les responsabilités. Elle couvre l'ensemble des problématiques de sécurité induites par le traitement de l'information, tant sur les plans physique, technique qu'organisationnel, et quel qu'en soit le support. Elle concerne aussi l'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications.

La Politique de sécurité de l'information s'accompagne d'un manuel de sécurité dont la dernière version date de février 2011 qui décrit ou fait référence aux mesures et outils utilisés.

Un document mis à jour en octobre 2010 précise les règles définies pour assurer l'identification et l'authentification des utilisateurs lors de leur connexion à des composants du Système d'Information de PagesJaunes Groupe (au sens le plus large : machines, systèmes, applicatifs, routeurs, etc.).

Enfin, toujours dans le cadre de cette politique, un guide relatif à l'usage des utilisateurs de réseaux sociaux au sein de l'entreprise a été mis en place en septembre 2010. Ce guide est destiné à sensibiliser et à informer les utilisateurs sur les risques liés à l'usage des réseaux sociaux aussi bien au sujet des données professionnelles que privées. Ce guide rappelle les droits et devoirs quant à cet usage à partir du poste de travail des utilisateurs.

Par ailleurs, des formations à la protection des données personnelles ont été dispensées courant 2012 aux Correspondants de sécurité et risques métiers, aux Directeurs/Responsables techniques et aux Directeurs/Responsables marketing.

Une information détaillée sur les conditions d'utilisation des données ainsi que sur les droits des personnes (accès et rectification) est délivrée par chaque site Internet de services du Groupe.

Chartes existantes

PagesJaunes Groupe ou ses filiales sont signataires de plusieurs chartes, reprenant ou spécifiant ses engagements.

- la charte relative à la protection des données personnelles des utilisateurs de ses sites et de ses services accessibles en ligne : cette charte expose comment le Groupe contribue à protéger les données personnelles des internautes lors de l'utilisation d'un de ses sites Internet ou de l'un de ses services ;
- la charte « Publicité ciblée et protection des internautes » : élaborée par des associations professionnelles de la publicité ciblée (auxquelles appartiennent Horyzon Media, PagesJaunes Marketing Services et « pagesjaunes.fr ») : cette charte apporte quelques avancées importantes comme la limitation de la durée de vie des cookies publicitaires, l'amélioration de la transparence des pratiques et un meilleur contrôle de l'internaute sur l'exploitation de ses données personnelles ;
- la charte pour la promotion de l'authentification sur Internet : de même, considérant que les métiers du Groupe concernant la mise en relation des utilisateurs avec les professionnels lui confèrent un rôle particulier pour l'information des citoyens sur les moyens de sécuriser leurs échanges, le Groupe s'est engagé à promouvoir l'authentification des internautes par le biais de cette charte ;
- la charte portant sur le « droit à l'oubli » des données publiées intentionnellement par les internautes : cette charte vise à définir les bonnes pratiques à adopter par les sites collaboratifs (réseaux sociaux, blogs, forums, sites de publication de contenu, messagerie), ainsi que par les moteurs de recherche où les internautes publient volontairement des données les concernant.

Procédures internes, audits et contrôles par la Commission nationale de l'informatique et des libertés

En interne, plusieurs procédures à disposition des collaborateurs dans l'Intrapage encadrent l'engagement du Groupe :

- la procédure de déclaration des traitements de données personnelles (dernière version en date du 3 mai 2012) : cette procédure rappelle notamment les formalités déclaratives à réaliser obligatoirement avant la mise en œuvre de tout nouveau traitement de données personnelles ;
- les procédures de gestion des demandes d'accès des personnes physiques aux données personnelles (dernière version en date du 17 septembre 2012) : l'objet de cette procédure est de détailler les modalités de traitement des demandes des personnes physiques dans le cadre de l'exercice de leur droit d'accès aux données personnelles les concernant afin d'uniformiser

ces modalités au sein de PagesJaunes Groupe et de faciliter la mise en œuvre de cet exercice ;

- la procédure de gestion des demandes des personnes physiques relatives à la rectification et à la suppression de leurs données personnelles (dernière version en date du 18 septembre 2012) : l'objet de cette procédure est de détailler les modalités de traitement des demandes des personnes physiques dans le cadre de l'exercice de leurs droits de rectification et de suppression des données personnelles les concernant, afin d'uniformiser ces modalités au sein du Groupe et de faciliter la mise en œuvre de cet exercice.

Ces deux dernières procédures s'inscrivent dans la démarche du Groupe visant à protéger la vie privée des personnes. À cet effet, les différentes sociétés du Groupe et plus particulièrement les responsables des traitements doivent veiller à mettre en place des procédures permettant de répondre aux demandes des personnes physiques lorsque celles-ci exercent leurs droits de rectification et de suppression conformément aux dispositions des articles 38 et 40 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004 et des articles 92 à 97, 99 et 100 du décret n° 2007-451 du 25 mars 2007 modifiant le décret du 20 octobre 2005. Par ailleurs, elles s'intègrent dans l'exercice des missions du correspondant Informatique et Libertés qui consistent à veiller au respect des droits de rectification et de suppression des personnes, notamment à travers la mise en place de procédures.

En 2012, deux audits externes ont été réalisés :

- un audit « vie privée » des sites « pagesjaunes.fr » et « annoncesjaunes.fr », consistant en l'analyse des données collectées et stockées par ces sites (en particulier, adresses IP et cookies), la photographie de l'existant et analyse juridique ;

- un audit réalisé dans le cadre du projet « User Relationship Management », consistant en la revue de conformité du projet URM au regard de la réglementation « Informatique et Libertés ».

En 2010, des contrôles ont été réalisés par la Commission nationale de l'informatique et des libertés à la suite desquels le Groupe a été condamné en 2011. Ces contrôles portaient sur le service en ligne du site Internet « pagesblanches.fr », appelé « web crawl », lancé en mars 2010 et, qui avait pour objet de compléter la réponse à nom, prénom par des réponses référencées sur les profils publics de six réseaux sociaux : Facebook, Twitter, LinkedIn, Copains D'avant, Trombi, Viadeo. Suite à la sortie de ce service, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés a opéré un contrôle dans les locaux de PagesJaunes Groupe à Sèvres et à Rennes. Fin 2011, elle a condamné PagesJaunes Groupe sur cinq griefs principaux :

- la collecte déloyale des données et l'absence d'information des personnes ;
- le non-droit à utiliser les données de L'Annuaire pour éliminer les profils étrangers de Facebook ;
- la non-mise à jour des données collectées notamment sur Twitter et Facebook ;
- le non-respect des droits des personnes ;
- la collecte inadéquate, non pertinente et excessive des adresses IP.

Cette décision a donné lieu à un avertissement public, un recours a été introduit par PagesJaunes Groupe devant le Conseil d'État.

D. RAPPROCHER LES PROFESSIONNELS ET LES CONSOMMATEURS

Rapprocher les professionnels de leurs clients est, depuis toujours, la principale vocation du Groupe. Sur tous ses supports – imprimés, Internet fixe ou mobile –, le Groupe s'efforce de faire coïncider la demande des consommateurs avec les prestations qu'offrent les professionnels. Cette vocation nécessite une adaptation constante à la fois des contenus, des supports eux-mêmes et des modes de recherches. Le potentiel d'innovation, dans ce domaine, est infini.



1.1 Promouvoir l'activité locale

Mise en relation des consommateurs et des professionnels

À travers les activités de ses différentes filiales, la vocation de média local du Groupe consiste à rapprocher les professionnels et les consommateurs.

L'annuaire imprimé est conçu comme un guide de vie locale : il rapproche les professionnels des consommateurs dans un périmètre de proximité. Pour beaucoup, il correspond à un usage complémentaire des supports digitaux. Il reste la référence pour les 30 % de Français qui n'ont aucune connexion à Internet. C'est la raison pour laquelle le Groupe promeut l'utilité sociale des annuaires et en particulier leur distribution gratuite et raisonnée.

Pour tous nos utilisateurs connectés, la diversité de nos supports (Internet fixe, mobiles, tablettes) et médias permet aux internautes d'accéder à l'information locale facilement, partout et tout le temps. Nos services offrent notamment la possibilité aux consommateurs de disposer de coordonnées fiables mais aussi de beaucoup d'informations utiles pour choisir et consommer en connaissance de cause : fiches pratiques et conseils en matière d'immobilier, mise à disposition de plus de 280 sites thématiques avec « ComprendreChoisir.com », accès aux informations détaillées sur les professionnels, informations locales, événements locaux

dans la ville, etc. C'est cet engagement que PagesJaunes traduit notamment avec sa signature de marque « vivre ici ».

La géolocalisation est au cœur des préoccupations de Mappy. La filiale conçoit, développe et diffuse des services d'aide et d'incitation au déplacement et des référencement de commerces et de services.

Souhaitant apporter également les solutions les plus efficaces, donner les outils les plus performants aux utilisateurs et aux professionnels, permettre une rencontre efficace et pérenne entre les personnes ayant un besoin dans le Bâtiment et les Travaux Publics et les sociétés pouvant y répondre, le Groupe a créé sa filiale Sotravo-Keltravo.

Ce souci de faciliter aux consommateurs l'accès à un éventail large de services ne s'arrête pas au référencement des professionnels, mais s'étend aussi aux services proposés par les particuliers grâce aux sites Internet « avendrealouer.fr » et « annoncesjaunes.fr ».

PagesJaunes Groupe n'a donc rien changé à sa vocation. En revanche, c'est dans la manière de mener à bien sa mission que le Groupe innove via le développement de multiples supports de services, imprimés, digitaux ou mobiles, pour permettre aux professionnels de se faire connaître de leurs consommateurs, encore et toujours.

Encourager le commerce local et de proximité

PagesJaunes Groupe est l'un des acteurs majeurs de la publicité et de l'information locale sur l'ensemble de ses médias : Internet, mobile et imprimé.

Depuis plus de 60 ans, le Groupe est ainsi un partenaire privilégié des entreprises françaises PME, des TPE, des grands comptes nationaux, des professions réglementées, des auto-entrepreneurs, etc. Il les conseille pour leurs investissements publicitaires dans une gamme leur permettant de s'adapter à leurs budgets et à leurs objectifs.

PagesJaunes Groupe s'engage aux côtés des entreprises en leur proposant des services pionniers et novateurs pour les accompagner dans leur communication locale. En octobre 2012, le Groupe lançait ainsi son « Blog des idées locales », un nouvel outil de veille en ligne adressé à tous les professionnels à la recherche de solutions pour développer leur business au niveau local. Le blog recense des exemples d'initiatives originales, de la plus simple à la plus audacieuse, mises en place par des entreprises en France et partout dans le monde, pour stimuler la créativité des professionnels. Forte des liens étroits tissés avec les entreprises depuis de nombreuses années, PagesJaunes Groupe invente avec ce blog une nouvelle manière de mettre son expertise à leur service.

Dans ce même souci de favoriser le commerce local, Mappy travaille depuis 2012 sur l'affichage des commerces sur les cartes. À partir de fin janvier 2013, le nouveau site mettra en avant :

- les commerces de manière dynamique et contextuelle dans la carte ;

- les vues immersives ;
- un menu découverte ;
- des applications de type *store locator*.

Une verticale Mappy Shopping permettra de trouver des produits dans des réseaux d'enseignes. L'application MappyGPS Free propose une interface facilitant la recherche de commerces et de parking à proximité de ceux-ci. Il sera également possible de paramétrer l'application en mode piéton, ce qui très nouveau dans le monde de la Navigation GPS. De plus, il est envisagé que Mappy puisse proposer des parcours en faveur des personnes à mobilité réduite.

D'autres filiales se préoccupent d'encourager le commerce local et de proximité. Leadformance propose ainsi des solutions technologiques qui optimisent et accélèrent la mise en relation des consommateurs avec des professionnels locaux. Leadformance propose aux professionnels des mini-sites complètement personnalisés pour chacun de leurs magasins. Cette solution leur permet ainsi d'augmenter la visibilité de leur marque sur Internet tout en drainant directement du trafic dans leurs points de vente.

De leur côté, les internautes accèdent de manière simple à toutes les informations utiles à leur déplacement vers les points de vente (horaires, services, produits...) et peuvent télécharger des coupons de réduction ou encore contacter directement le commerce.

Mappy	2011	2012
Nombre de personnes ayant téléchargé l'application GPS	506 568	1 991 900
Nombre d'utilisateurs de l'application GPS par mois	98 645	630 088

Collectif d'entreprise « Manifeste des services et commerces de proximité »

PagesJaunes Groupe est membre fondateur du collectif d'entreprises « Manifeste des services et commerces de proximité ». Il s'agit d'assises pour discuter de sujets faisant la promotion des actions à destination des commerces et services de proximité (10 propositions pour aider les commerçants et services de proximité, comme par exemple encourager la numérisation des commerçants).

Par ailleurs, PagesJaunes Groupe, dans le cadre de la Verticale Secteur Public, peut proposer de mettre en visibilité les offres d'emploi locales grâce au site Internet « Embauche.com ».

1.2 Développer des services innovants

Promotion des professionnels « éco-responsables »

PagesJaunes Groupe souhaite offrir une visibilité plus forte aux professionnels qui répondent aux nouvelles aspirations des consommateurs par leur engagement en faveur du développement durable. Le Groupe a ainsi lancé en 2011 un service gratuit d'information éco-responsable dont l'objectif est de mettre à disposition de ses utilisateurs une information gratuite et impartiale sur les pratiques éco-responsables déclarées par les professionnels.

Le service de recherche de professionnels éco-responsable est en parfaite affinité avec le cœur de métier de PagesJaunes Groupe :

la mise en relation des professionnels avec les consommateurs à travers des services utiles et pratiques au quotidien.

Un professionnel engagé dans une telle démarche peut être référencé gratuitement selon deux modes :

- s'il est titulaire de l'un des 36 labels ou certifications sélectionnés par un comité d'experts indépendants réuni par PagesJaunes Groupe, parmi lesquels Valérie Martin, chef du Service Communication et Information des publics, Christophe Lestage, ingénieur à la Direction Industrie de l'ADEME, Tristan Lecomte, Président Fondateur d'AlterEco et fondateur du collectif « Pur Projet », Elisabeth Laville, fondatrice d'Utopies et co-fondatrice du site « mescoursespourlaplanete.com », ou encore Sylvain Lambert, associé du département développement durable du cabinet PricewaterhouseCoopers.

Leur sélection couvre tous les secteurs d'activités : l'hébergement, la restauration et les loisirs (la Clef Verte, Agir pour un Tourisme Responsable), l'Artisanat et le Bâtiment (Éco-Artisans, les Pros de la Performance Énergétique, QualiPV, QualiPac...), le Commerce (Plateforme pour le Commerce Équitable, Mon coiffeur s'engage...); d'autres labels s'appliquent à l'ensemble des secteurs : Pacte Mondial, label Égalité Professionnelle, label Diversité... ;

- le professionnel peut également présenter sa démarche au travers d'un déclaratif publié sur « pagesjaunes.fr ». Un formulaire dédié dans le *Business Center* de PagesJaunes Groupe permet aux professionnels de décrire leurs initiatives dans le domaine : protection de l'environnement, responsabilité

sociale et environnementale, produits et services éco-responsables.

Ces déclaratifs sont modérés par les équipes du Groupe PagesJaunes avant parution.

Les professionnels se déclarant éco-responsables sont signalés dans les services « pagesjaunes.fr » par un pictogramme dédié. Un clic sur ce pictogramme permet aux internautes d'accéder à la fiche détaillée du professionnel qui présente ses certifications/labels et ses initiatives environnementales et sociétales.

Ainsi, 56 442 professionnels éco-responsables ont été enregistrés en 2012, soit plus de 72 000 depuis le lancement de l'opération l'année précédente.

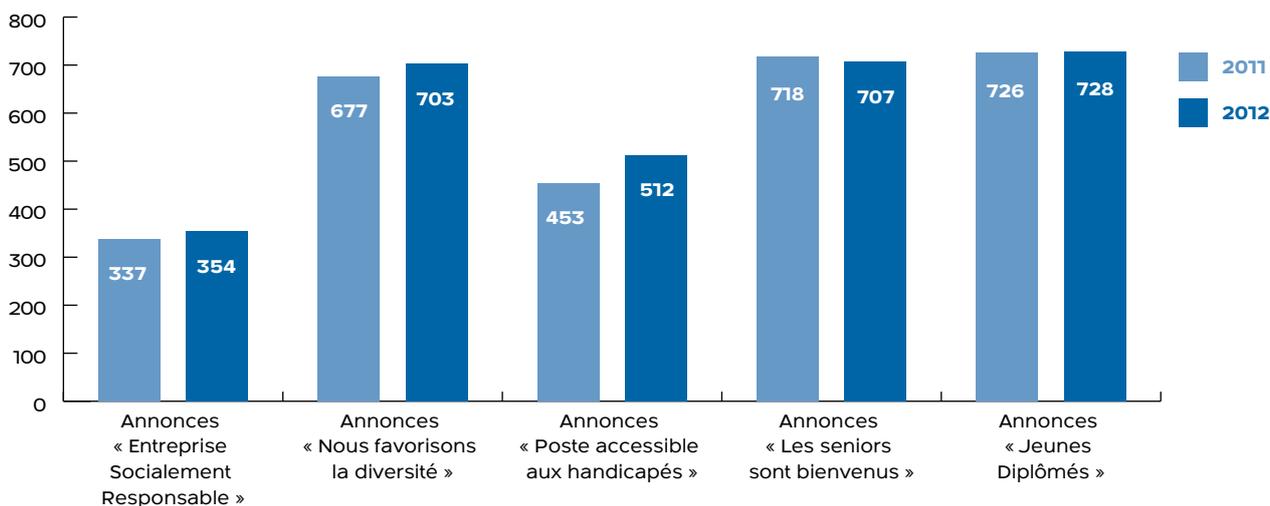
Présentation de la démarche « Embauche.com »

Dans le secteur des offres d'emploi en ligne, le service Internet « Embauche.com » permet la mise en relation des internautes en recherche d'un emploi et des recruteurs, grâce à des solutions de diffusion d'annonces et de visibilité aux TPE/PME ainsi qu'aux grandes entreprises ayant des besoins en recrutements.

Par ailleurs, « Embauche.com » assure la promotion des contenus et services liés au développement durable grâce à l'existence de critères RSE proposés dans les formulaires de recherche. Les annonces d'emploi responsables sont ainsi mises en valeur et repérables grâce à des pictogrammes dédiés : « Entreprise Socialement Responsable », « Nous favorisons la Diversité », « Poste accessible aux handicapés », « Les seniors sont bienvenus » ou encore « Jeunes Diplômés ».

Le service regroupe plus de 20 000 annonces mensuelles en moyenne, sur toute la France et dans tous les secteurs d'activité. En 2012, 354 annonces ont été diffusées dans la catégorie « Entreprise Socialement Responsable » (contre 337 en 2011) ; 703 dans la catégorie « Nous favorisons la Diversité » (contre 677 en 2011), 512 dans la catégorie « Poste accessible aux handicapés » (contre 453 en 2011), 707 dans la catégorie « Les seniors sont bienvenus » (contre 718 en 2011) et enfin 728 dans la catégorie « Jeunes Diplômés » (contre 726 en 2011).

Annonces durables proposées par le service Embauche.com



» PERSPECTIVES

En tant qu'acteur majeur de la vie locale, nous sommes conscients de notre rôle et de l'impact de nos activités sur les dimensions environnementale, sociale et sociétale. Notre démarche volontariste est ambitieuse et portée par l'ensemble du Groupe avec enthousiasme à travers des actions et des engagements concrets. Assumant pleinement cette responsabilité, le Groupe a su mettre en place les structures et les moyens nécessaires pour y faire face.

Notre démarche doit également s'inscrire dans une logique de constante évolution et doit viser à remplir nos responsabilités en continu avec toutes nos parties prenantes.

Table de concordance

Thématiques et indicateurs réglementaires	Référence dans le document de référence 2012
POLITIQUE (SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE)	
Actions menées et orientations prises par la Société pour prendre en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité et remplir ses engagements sociétaux en faveur du développement durable	Introduction
1 Informations sociales :	
a) Emploi	
• L'effectif total	Chap B – 1.1
• La répartition des salariés par genre, par âge et par zone géographique	Chap B – 1.1
• Les embauches et les licenciements	ND
• Les rémunérations et leur évolution	ND
b) Organisation du travail	
• L'organisation du temps de travail	Chap B – 1.3
• L'absentéisme	Chap B – 1.3
c) Relations sociales	
• L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec lui	Chap B – 1.3
• Le bilan des accords collectifs	Chap B – 1.3
d) Santé et sécurité	
• Les conditions de santé et de sécurité au travail	Chap B – 1.3
• Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	Chap B – 1.3
• Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	Chap B – 1.3
• Le respect des dispositions des conventions fondamentales de l'OIT	Chap B – 1.4
e) Formation	
• Les politiques mises en œuvre en matière de formation	Chap B – 1.3
• Le nombre total d'heures de formation	Chap B – 1.3
f) Égalité de traitement	
• Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	Chap B – 1.2
• Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Chap B – 1.1
• La politique de lutte contre les discriminations	Chap B – 1.1
g) Promotion et respect des stipulations des conventions de l'OIT relatives :	
• Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Chap B – 1.3
• À l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	Chap B – 1.1 et Chap B – 1.2
• À l'élimination du travail forcé ou obligatoire	NA
• À l'abolition effective du travail des enfants	NA
2 Informations environnementales :	
a) Politique générale en matière environnementale	
• L'organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales, et le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Chap A – 1.1 et 1.3
• Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Chap A – 1.1
• Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Chap A – 1.1
• Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la Société dans un litige en cours	Chap A – 1.1
b) Pollution et gestion des déchets	
• Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	NA

Thématiques et indicateurs réglementaires	Référence dans le document de référence 2012
<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets 	Chap A – 1.2
<ul style="list-style-type: none"> • La prise en compte des nuisances sonores et de tout autre forme de pollution spécifique à une activité 	NA
c) Utilisation durable des ressources	
<ul style="list-style-type: none"> • La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales 	Chap A – 1.2
<ul style="list-style-type: none"> • La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation 	Chap A – 1.2
<ul style="list-style-type: none"> • La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables 	Chap A – 1.2
<ul style="list-style-type: none"> • L'utilisation des sols 	NA
d) Changement climatique	
<ul style="list-style-type: none"> • Les rejets de gaz à effet de serre 	Chap A – 1.2
<ul style="list-style-type: none"> • L'adaptation aux conséquences du changement climatique 	Chap A – 1.2 et 1.3
e) Protection de la biodiversité	
<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité 	NA
3 Informations sociétales :	
a) Impact territorial, économique et social de l'activité	
<ul style="list-style-type: none"> • En matière d'emploi et de développement régional 	Chap C – 1.1 et Chap D – 1.1
<ul style="list-style-type: none"> • Sur les populations riveraines et locales 	Chap D – 1.2
b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par les activités de la Société	
<ul style="list-style-type: none"> • Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations 	Introduction
<ul style="list-style-type: none"> • Les actions de partenariat ou de mécénat 	Chap A – 1.3 et Chap C – 1.1
c) Sous-traitance et fournisseurs	
<ul style="list-style-type: none"> • La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux 	Chap B – 1.4
<ul style="list-style-type: none"> • L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants, de leur responsabilité sociale et environnementale 	Chap B – 1.4
d) Loyauté des pratiques	
<ul style="list-style-type: none"> • Les actions engagées pour prévenir la corruption 	Chap B – 1.4
<ul style="list-style-type: none"> • Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs 	Chap C – 1.2
e) Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	NA

NA = Non Applicable.

ND = Non Disponible.

Attestation de présence et rapport d'assurance modérée de l'un des Commissaires aux comptes portant sur une sélection d'informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans le rapport de gestion du Groupe

Exercice clos le 31 décembre 2012

À l'attention de la Direction Générale de PagesJaunes Groupe
À la suite de la demande qui nous a été faite et en notre qualité de Commissaire aux comptes de PagesJaunes Groupe, nous

vous présentons notre rapport sur une sélection d'informations sociales, environnementales et sociétales consolidées identifiées par le signe (✓) et présentées dans le rapport de gestion établi au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

› RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de

commerce (ci-après les « Informations »), établies conformément au référentiel utilisé par PagesJaunes Groupe (le « Référentiel ») et disponible auprès de la Direction de la Stratégie et des Partenariats.

› INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le Code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui

comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes professionnelles et les textes légaux et réglementaires applicables.

› RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce et du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012 (attestation de présence) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations sélectionnées par le Groupe PagesJaunes et identifiées par le signe (✓) sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au référentiel retenu (rapport d'assurance modérée).

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en responsabilité sociétale.

1. Attestation de présence

Nous avons conduit les travaux suivants conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France :

- nous avons comparé les Informations présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce ;
- nous avons vérifié que les Informations couvraient le périmètre consolidé, à savoir la Société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, avec les limites méthodologiques précisées dans les éléments relatifs à la responsabilité sociale et environnementale de la Société, figurant en annexe du rapport de gestion et qui seront publiés en chapitre 8 du document de référence.
- en cas d'omission de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012.

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations requises.

2. Rapport d'assurance

Nature et étendue des travaux

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme ISAE 3000 (*International Standard on Assurance Engagements*) et à la doctrine professionnelle applicable en France.

Nous avons mis en œuvre des diligences limitées conduisant à une assurance modérée sur le fait que les Informations sélectionnées, identifiées par le signe (✓), ne comportent pas d'anomalies significatives de nature à remettre en cause leur sincérité, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel. Une assurance de niveau plus élevé aurait nécessité des travaux plus étendus.

Nous avons effectué les travaux suivants :

- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa neutralité, sa clarté et sa fiabilité, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié la mise en place dans le Groupe d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations. Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations. Nous avons mené des entretiens auprès des personnes responsables du reporting social, environnemental et sociétal.

- Concernant les Informations quantitatives consolidées sélectionnées :
 - au niveau de l'entité consolidante et de l'entité contrôlée, nous avons mis en œuvre des procédures analytiques et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation de ces informations ;
 - au niveau de l'entité que nous avons sélectionnée ⁽¹⁾ en fonction de son activité, de sa contribution aux indicateurs consolidés, de son implantation et d'une analyse de risque, nous avons :
 - conduit des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et obtenir les informations nous permettant de mener nos vérifications,
 - mis en œuvre des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations identifiées par le signe (✓) sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Sans remettre en cause les conclusions de nos travaux exprimées ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que les Informations relatives à l'électricité et au matériel informatique recyclé qui sont publiées dans ce rapport sont calculées sur la base d'un protocole d'estimation.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 21 février 2013

L'un des Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Dominique Descours

Associé

Glossaire

- ADEME :** Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.
- AGEFIPH :** Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.
- B2B :** *Business to Business.*
- CE :** Comité d'entreprise.
- CHSCT :** Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.
- D3E :** déchets d'équipements électriques et électroniques.
- DP :** Délégués du personnel.
- EMAS :** *Eco-Management and Audit Scheme* ou Système de management environnemental et d'audit.
- ICAP :** baromètre d'évaluation du changement.
- JUMP :** nom du projet de développement interne sur le développement des commerciaux.
- MOSST :** modèle d'évaluation du stress et des facteurs de stress.
- PEFC et FSC :** *Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes* et *Forest Stewardship Council.*
- RQTH :** reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.
- STIF :** Syndicat des transports d'Île-de-France.
- TPE/PME :** très petites entreprises et petites et moyennes entreprises.

(1) Les données sociales, environnementales et sociétales sélectionnées ont été testées au niveau de l'entité PagesJaunes SA, en France.

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT : RAPPORT DE GESTION GROUPE

9

9.1	Présentation générale	71
9.2	Commentaires sur les résultats annuels 2012	72
9.3	Résultats consolidés du premier trimestre 2013	76

9.1 Présentation générale

Le Groupe a comme cœur de métier la mise à disposition d'information locale, principalement en France, au travers de l'édition d'annuaires en ligne et imprimés, ainsi que la publication de contenus éditoriaux facilitant la recherche et le choix des utilisateurs. Au travers de ses filiales, le Groupe PagesJaunes exerce trois métiers complémentaires : éditeur de contenus et services, média, et régie publicitaire. Son offre est constituée d'une gamme diversifiée de produits et de services associés à ces activités, à destination du grand public et des professionnels.

Le modèle économique du Groupe repose sur celui des médias : proposer des contenus de qualité générant de l'audience, monétiser cette audience, globale ou par segments, auprès des professionnels.

Les activités du Groupe se décomposent en trois segments :

- Internet :

Il s'agit des activités exercées au travers d'Internet, dont les produits principaux sont la création et la commercialisation de contenus et d'espaces publicitaires, le référencement, la publicité ciblée et la mise à disposition d'espaces publicitaires aux annonceurs locaux et nationaux (activité souvent appelée « display »), ainsi que toute une gamme de services et produits permettant la mise à disposition et la diffusion d'information à contenu local. L'activité Internet du Groupe est principalement réalisée en France, mais aussi en Espagne (QDQ Media), au Luxembourg (Editus, jusqu'en septembre 2012) et sur 12 pays au travers de l'entité Yelster Digital (anciennement 123people). Dans ce segment sont regroupées les activités d'annuaires en ligne de « pagesjaunes.fr » et « pagespro.com », la création et commercialisation de contenus et espaces publicitaires de type « search » et « display », notamment au travers de la

régie publicitaire Internet Horyzon Media, ainsi que les petites annonces en ligne « annoncesjaunes.fr » et « avendre louer.fr ». Le Groupe est l'un des principaux acteurs européens pour la fabrication et l'hébergement de sites, et propose à ses clients des solutions d'optimisation et de visibilité sur le web de type « SEO » (référencement naturel) ou « SEM » (référencement payant).

Ce segment inclut les services d'itinéraires, de géo-localisation et de réservations en ligne des marques Mappy et UrbanDive, et les offres promotionnelles « couponing » avec 123deal, et la promotion digitale.

La recherche de personnes et de profils en ligne avec 123people, la demande de devis en ligne et la mise en relation des acteurs de l'industrie du BTP avec Sotravo (anciennement Keltravo), le site de contenu thématique ComprendreChoisir.com édité par Fine Media, et les offres de marketing direct reposant sur l'envoi de courriers électroniques (« emailing ») sont également intégrées dans ce segment.

- Annuaires imprimés :

Il s'agit de l'activité historique du Groupe, relative à l'édition, la distribution et la vente d'espaces publicitaires dans les Annuaires imprimés (PagesJaunes, L'Annuaire, annuaires QDQ Media en Espagne, et Editus au Luxembourg jusqu'en septembre 2012).

- Autres activités :

Il s'agit d'une part d'activités spécifiques de PagesJaunes : services de renseignements par téléphone et par SMS (118 008), Minitel, et l'annuaire inversé QuiDonc. Ce segment inclut également certaines activités de PJMS (anciennement PagesJaunes Marketing Services) : télémarketing, *datamining* (traitement de bases de données), génération de fichiers, traitements de prospects et activités de marketing direct traditionnel (saisie et affranchissements).

9.2 Commentaires sur les résultats annuels 2012

Groupe PagesJaunes

(en millions d'euros)	Périodes closes le 31 décembre		
	2012	2011 ⁽¹⁾	Variation 2012/2011
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 066,2	1 101,6	- 3,2 %
Achats externes	(227,1)	(255,7)	11,2 %
Autres produits opérationnels	8,2	3,9	110,3 %
Autres charges opérationnelles	(11,7)	(11,5)	- 1,7 %
Salaires et charges sociales	(371,1)	(350,4)	- 5,9 %
MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE	464,5	487,9	- 4,8 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>43,6 %</i>	<i>44,3 %</i>	
Participation des salariés	(14,7)	(14,1)	- 4,3 %
Rémunération en actions	(2,3)	(1,9)	- 21,1 %
Dotations aux amortissements	(36,7)	(25,4)	- 44,5 %
Autres produits et charges d'exploitation	(2,8)	(2,8)	0,0 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	408,0	443,7	- 8,0 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>38,3 %</i>	<i>40,3 %</i>	
Produits financiers	4,6	2,9	58,6 %
Charges financières	(140,6)	(129,0)	- 9,0 %
RÉSULTAT FINANCIER	(136,1)	(126,2)	- 7,8 %
Quote-part de résultat des entreprises associées	(0,9)	(0,2)	- 350,0 %
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	271,0	317,4	- 14,6 %
Impôt sur les sociétés	(112,4)	(125,8)	10,7 %
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	158,5	191,6	- 17,3 %
dont attribuable aux :			
• actionnaires de PagesJaunes Groupe	158,6	191,6	- 17,2 %
• intérêts minoritaires	(0,1)	0,0	

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R.

Hors 123people, le nombre de visites de l'ensemble des sites Internet du Groupe s'élève à 1 684,7 millions en 2012, en hausse de 7,1 % par rapport à 2011, à périmètre comparable avec un nombre de visites sur Internet mobile en hausse de 83,4 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe PagesJaunes s'élève à 1 066,2 millions d'euros en 2012, en baisse de 3,2 % par rapport à 2011. Le repli du chiffre d'affaires des Annuaire imprimés, en baisse de 15,1 % par rapport à 2011, est partiellement compensé par la croissance des activités Internet, en hausse de 8,3 % par rapport à 2011 à 622,7 millions d'euros. Les revenus Internet représentent ainsi 58,4 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2012 contre 52,2 % en 2011.

Les achats externes s'élèvent à 227,1 millions d'euros en 2012, en baisse de 11,2 % par rapport au à 2011. Cette baisse résulte principalement des économies réalisées sur les coûts de papier, impression et distribution (en baisse de 18 %), ainsi que de la réduction de dépenses de marketing et technologie.

Les salaires et charges sociales s'élèvent à 371,1 millions d'euros, en hausse de 5,9 % par rapport à 2011. Cette hausse s'explique par la poursuite des investissements commerciaux en 2012.

Le total des autres produits et charges opérationnels représente une charge de 3,5 millions d'euros en 2012, en baisse de 53 % par rapport à 2011. Cette baisse s'explique principalement par les

montants supérieurs de Crédit Impôt Recherche comptabilisés en 2012.

La marge brute opérationnelle du Groupe s'élève à 464,5 millions d'euros en 2012, en baisse de 4,8 % par rapport à 2011. Le taux de marge brute opérationnelle reste élevé à 43,6 % en 2012 contre 44,3 % en 2011, sa baisse résulte principalement des investissements commerciaux.

Le résultat d'exploitation du Groupe est en baisse de 8,0 % par rapport à 2011 à 408,0 millions d'euros. La baisse du résultat d'exploitation résulte essentiellement de la baisse de la marge brute opérationnelle, ainsi que de l'augmentation des dotations aux amortissements, pour 11,3 millions d'euros, du fait de l'accroissement des investissements Internet depuis 2010.

Le résultat financier du Groupe représente une charge nette de 136,1 millions d'euros en hausse de 7,8 % entre 2011 et 2012. Le taux d'intérêt moyen de la dette a diminué en passant de 5,77 % en 2011 à 5,40 % en 2012, soit une baisse de 37 points de base principalement liée au tirage du RCF, dont la marge est inférieure à la marge moyenne. La baisse des taux Euribor a permis de compenser le renchérissement du coût de la dette suite aux opérations de refinancement menées en 2011. Hors tirage RCF et avant prise en compte des nouvelles conditions issues du refinancement finalisé le 27 novembre 2012, le coût de la dette s'établit à 5,80 % en 2012, stable par rapport à 2011.

Le résultat de la période s'élève à 158,5 millions d'euros, en baisse de 17,3 % par rapport à 2011.

Les développements qui suivent présentent le chiffre d'affaires et la marge brute opérationnelle, pour chacun des trois segments du Groupe : Internet, Annuaire imprimés et Autres activités.

(en millions d'euros)	Périodes closes le 31 décembre		
	2012	2011 ⁽¹⁾	Variation 2012/2011
Internet	622,7	575,0	8,3 %
Annuaire imprimés	416,6	490,7	- 15,1 %
Autres activités	26,9	35,9	- 25,1 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 066,2	1 101,6	- 3,2 %
<i>Chiffre d'affaires Internet en % du chiffre d'affaires total</i>	<i>58,4 %</i>	<i>52,2 %</i>	
Internet	269,6	254,8	5,8 %
Annuaire imprimés	184,8	222,1	- 16,8 %
Autres activités	10,1	11,0	- 8,2 %
MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE	464,5	487,9	- 4,8 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>43,6 %</i>	<i>44,3 %</i>	

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R.

9.2.1 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DE LA MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE DU SEGMENT INTERNET

Le tableau suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires et de la marge brute opérationnelle du segment Internet pour les exercices 2011 et 2012 :

Internet

(en millions d'euros)	Périodes closes le 31 décembre		
	2012	2011 ⁽¹⁾	Variation 2012/2011
CHIFFRE D'AFFAIRES	622,7	575,0	8,3 %
MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE	269,6	254,8	5,8 %
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	<i>43,3 %</i>	<i>44,3 %</i>	

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R.

Le chiffre d'affaires du segment Internet croît de 8,3 % en 2012 à 622,7 millions d'euros. Cette croissance soutenue a été tirée par les activités *Search*, portées par le mobile, l'activité *Display* en France, et la vente de sites.

La marge brute opérationnelle du segment Internet s'élève à 269,6 millions d'euros en 2012, en hausse de 5,8 % par rapport à

2011. Le taux de marge brute opérationnelle passe de 44,3 % en 2011 à 43,3 % en 2012, principalement en raison de la poursuite des investissements commerciaux, partiellement compensée par la réduction de dépenses de marketing, communication Internet et technologie.

9.2.2 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DE LA MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE DU SEGMENT ANNUAIRES IMPRIMÉS

Le tableau suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires et de la marge brute opérationnelle du segment Annuaire imprimés pour les exercices 2011 et 2012 :

Annuaire imprimés

(en millions d'euros)	Périodes closes le 31 décembre		
	2012	2011 ⁽¹⁾	Variation 2012/2011
CHIFFRE D'AFFAIRES	416,6	490,7	- 15,1 %
MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE	184,8	222,1	- 16,8 %
en % du chiffre d'affaires	44,4 %	45,3 %	

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R.

Le chiffre d'affaires du segment Annuaire imprimés est en baisse de 15,1 % en 2012 à 416,6 millions d'euros, principalement lié à une baisse plus prononcée des revenus sur l'ensemble des départements prospectés en 2012. À noter, l'arrêt des PagesBlanches dans huit départements en 2012 (Alpes-Maritimes, Yvelines, Essonne, Val-d'Oise, Bouches-du-Rhône, Rhône, Seine-et-Marne et Saint-Pierre-et-Miquelon). Ces départements représentaient 3,5 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2011 soit une baisse de 0,7 % du chiffre d'affaires des Annuaire imprimés en 2012 par rapport à 2011.

La marge brute opérationnelle du segment Annuaire imprimés s'élève à 184,8 millions d'euros en 2012, en baisse de 16,8 % par rapport à 2011. Le taux de marge brute opérationnelle s'élève à 44,4 % en 2012, en baisse de 0,9 point par rapport à 2011. La poursuite de la réduction des coûts de fabrication et de distribution des annuaires, conjuguée à l'arrêt des PagesBlanches dans huit départements, a permis de compenser partiellement l'investissement commercial en France, et ce malgré une baisse plus prononcée du chiffre d'affaires en 2012. Les coûts de papier, impression et portage sont en baisse de 18 % sur 2012, à comparer à une baisse du chiffre d'affaires du segment Annuaire imprimés de 15,1 % sur la même période.

9.2.3 ANALYSE DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DE LA MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE DU SEGMENT AUTRES ACTIVITÉS

Le tableau suivant présente l'évolution du chiffre d'affaires et de la marge brute opérationnelle du segment Autres activités pour les exercices 2011 et 2012 :

Autres activités

(en millions d'euros)	Périodes closes le 31 décembre		
	2012	2011 ⁽¹⁾	Variation 2012/2011
CHIFFRE D'AFFAIRES	26,9	35,9	- 25,1 %
MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE	10,1	11,0	- 8,2 %
en % du chiffre d'affaires	37,5 %	30,6 %	

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R.

Le chiffre d'affaires du segment Autres activités est en baisse de 25,1 % en 2012 à 26,9 millions d'euros. Cette évolution s'explique par la forte baisse des revenus liés aux services de renseignement téléphonique, aussi bien des revenus publicitaires issus des annonceurs que des revenus des appels issus des utilisateurs de ce service.

La marge brute opérationnelle du segment Autres activités s'élève à 10,1 millions d'euros en 2012, en baisse de 8,2 % par rapport à 2011. Le taux de marge brute opérationnelle passe de 30,6 % en 2011 à 37,5 % en 2012. L'impact de la baisse du chiffre d'affaires sur la marge est compensé par l'arrêt des dépenses publicitaires visant à promouvoir les services de renseignement téléphonique (118 008) et des économies sur le traitement des appels et la baisse du poids des affranchissements de courrier.

9.2.4 ANALYSE DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION CONSOLIDÉ

Le tableau suivant présente le résultat d'exploitation consolidé du Groupe pour les exercices 2011 et 2012 :

Groupe PagesJaunes

(en millions d'euros)	Périodes closes le 31 décembre		
	2012	2011 ⁽¹⁾	Variation 2012/2011
MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE	464,5	487,9	- 4,8 %
Participation des salariés	(14,7)	(14,1)	- 4,3 %
Rémunération en actions	(2,3)	(1,9)	- 21,1 %
Dotations aux amortissements	(36,7)	(25,4)	- 44,5 %
Autres produits et charges d'exploitation	(2,8)	(2,8)	0,0 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	408,0	443,7	- 8,0 %
En % du chiffre d'affaires	38,3 %	40,3 %	

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R.

9.2.4.1 Participation des salariés et rémunération en actions

La participation des salariés du Groupe s'élève à 14,7 millions d'euros en 2012, en hausse de 4,3 % par rapport à 2011. Cette hausse s'explique par le passage du forfait social de 8 % à 20 % dont l'effet est partiellement compensé par la baisse de la participation elle-même.

La charge de rémunération en actions du Groupe s'élève à 2,3 millions d'euros en 2012 contre 1,9 million d'euros en 2011. La charge 2011 résultait des plans de stock-options mis en place en 2009 et 2010 ainsi que des attributions gratuites d'actions effectuées en octobre et en décembre 2011, celle de 2012 résulte des mêmes plans ainsi que des attributions gratuites d'actions effectuées en décembre 2012. Cette ligne de charge inclut la cotisation patronale passée à 30 % en 2012.

9.2.4.2 Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements du Groupe s'élèvent à 36,7 millions d'euros en 2012 contre 25,4 millions d'euros en 2011, soit une hausse de 44,5 %. Cette hausse reflète le renforcement des investissements réalisés par le Groupe pour soutenir sa transformation numérique, notamment dans le cadre de lancements de nouveaux produits et services à destination des clients, et l'enrichissement des fonctionnalités des sites Internet fixe et mobile du Groupe.

9.2.4.3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation du Groupe 2012 ressort à 408,0 millions d'euros, en baisse de 8,0 % par rapport à 2011. Le taux de marge d'exploitation du Groupe par rapport au chiffre d'affaires passe de 40,3 % en 2011 à 38,3 % en 2012.

9.2.5 ANALYSE DU RÉSULTAT DE LA PÉRIODE

Le tableau suivant présente le résultat de la période du Groupe pour les exercices 2011 et 2012 :

Groupe PagesJaunes

(en millions d'euros)	Périodes closes le 31 décembre		
	2012	2011 ⁽¹⁾	Variation 2012/2011
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	408,0	443,7	- 8,0 %
Produits financiers	4,6	2,9	58,6 %
Charges financières	(140,6)	(129,0)	- 9,0 %
Gain (perte) de change	-	-	-
RÉSULTAT FINANCIER	(136,1)	(126,2)	- 7,8 %
Quote-part de résultat des entreprises associées	(0,9)	(0,2)	- 350,0 %
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	271,0	317,4	- 14,6 %
Impôt sur les sociétés	(112,4)	(125,8)	10,7 %
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	158,5	191,6	- 17,3 %
dont attribuable aux :			
• actionnaires de PagesJaunes Groupe	158,6	191,6	- 17,2 %
• intérêts minoritaires	(0,1)	0,0	

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R.

9.2.5.1 Résultat financier

Le résultat financier du Groupe représente une charge nette de 136,1 millions d'euros en 2012 contre 126,2 millions d'euros en 2011 soit une hausse de 7,8 %. Le résultat financier est essentiellement composé de la charge d'intérêts relative à l'emprunt bancaire, d'un montant de 1 368,0 millions d'euros au 31 décembre 2012 (1 600,0 millions d'euros au 31 décembre 2011), et à l'emprunt obligataire émis en 2011 pour un montant de 350,0 millions d'euros. Par ailleurs, le tirage de la ligne de crédit revolving impacte également ce poste sur la majeure partie de l'année 2012.

Fin 2011, l'emprunt bancaire était intégralement couvert contre la variation des taux d'intérêt par un portefeuille de *swaps* de taux et de *collars* venant à échéance en décembre 2011. Fin 2012, cet emprunt est couvert à hauteur d'environ 88 % par des *swaps* jusqu'en novembre 2013 et entre 63 % et 70 % par des *swaps forward* pour la période novembre 2013-septembre 2015.

La charge d'intérêts totale, effet des instruments de couverture de taux inclus, s'élève à 120,2 millions d'euros en 2012 contre 113,0 millions d'euros en 2011. Le taux d'intérêt moyen de la dette est passé de 5,77 % en 2011 à 5,40 % en 2012 (5,80 % hors impact du tirage du RCF en janvier 2012 et partiellement remboursé en novembre 2012), soit une baisse de 37 points de base principalement liée au tirage du RCF, dont la marge est inférieure à la marge moyenne. La baisse des taux a permis de partiellement compenser le renchérissement du coût de la dette suite aux opérations de refinancement menées en 2011. L'effet du refinancement finalisé le 27 novembre 2012 n'a qu'un impact limité sur la charge d'intérêts 2012.

Le résultat financier comprend également, l'amortissement des frais d'émission d'emprunts pour un montant de 13,5 millions d'euros en 2012 contre 12,9 millions d'euros en 2011. Cette hausse s'explique par un effet année pleine de l'amortissement des frais engagés dans le cadre des opérations de refinancement menées à la fin du 1^{er} semestre 2011. Les renégociations de la dette menées en 2011 et en 2012 ont engendré l'extinction d'une partie de la dette bancaire et ont conduit à la constatation d'un amortissement accéléré au cours des deux exercices.

Les produits de placement ont représenté 4,1 millions d'euros en 2012 contre 1,5 million d'euros en 2011. La variation de la juste valeur des instruments de couverture (part constatée au compte de résultat) a représenté une charge non cash de 3,6 millions d'euros en 2012 contre un produit de 1,2 million d'euros en 2011.

9.2.5.2 Impôt sur les sociétés

En 2012, le Groupe a constaté une charge d'impôt sur les sociétés de 112,4 millions d'euros, en baisse de 10,7 % par rapport à 2011. Le taux d'imposition apparent est de 41,34 % en 2012 contre 39,6 % en 2011. Cette évolution s'explique principalement par l'instauration du plafonnement à 85 % de la déductibilité des intérêts financiers.

9.2.5.3 Résultat de la période

Le résultat de la période du Groupe s'élève à 158,5 millions d'euros en 2012 contre 191,6 millions d'euros en 2011, soit une baisse de 17,3 % entre les deux périodes.

9.3 Résultats consolidés du premier trimestre 2013

Dans un contexte économique et publicitaire dégradé, le Groupe fait preuve de résilience avec un chiffre d'affaires consolidé sur le 1^{er} trimestre 2013 en baisse de -2,9 % (-2,6 % hors effet périmètre ⁽¹⁾).

- Les activités Internet représentant 68,2 % du chiffre d'affaires Groupe, affichent une croissance de + 3,3 % au 1^{er} trimestre 2013 (+ 3,8 % hors effet périmètre ⁽¹⁾) : la croissance est portée en particulier par les activités *search* fixe, mobile et sites. Mais le ralentissement du 1^{er} trimestre 2013 consécutif à celui 4^e trimestre 2012 reflète les difficultés du marché publicitaire plus particulièrement rencontrées par les activités de *display*.
- La décroissance de l'activité des Annuaire imprimés est maîtrisée avec -12,9 % au 1^{er} trimestre 2013, notamment marquée par une politique tarifaire adaptée.

La marge brute opérationnelle du Groupe s'élève à 96,0 millions d'euros au 1^{er} trimestre 2013, et diminue plus faiblement que le chiffre d'affaires avec -2,7 % par rapport au 1^{er} trimestre 2012. Le Groupe continue à maîtriser ses coûts notamment à travers la baisse des charges externes (tels les coûts papier-impression-distribution) et le contrôle des frais de personnel, afin de conserver un taux de marge brute opérationnelle élevé, 42,1 % au 1^{er} trimestre 2013 et stable par rapport aux 42,0 % au 1^{er} trimestre 2012.

Le résultat d'exploitation du Groupe, en baisse de -5,3 % au 1^{er} trimestre 2013 par rapport au 1^{er} trimestre 2012, atteint 82,6 millions d'euros. La diminution du résultat d'exploitation résulte

essentiellement de la baisse de la marge brute opérationnelle et de la progression des dotations aux amortissements en ligne avec la politique d'investissement Internet.

Le résultat net du Groupe s'élève à 29,0 millions d'euros au 1^{er} trimestre 2013, en baisse de -10,8 % par rapport au 1^{er} trimestre 2012. La baisse du résultat net est principalement liée à la baisse du résultat d'exploitation et à l'augmentation des charges financières suite au refinancement de la dette bancaire effectué en mai 2011 et en novembre 2012. Le coût moyen de la dette brute (y compris instruments de couverture) ressort ainsi à 7,1 % au 1^{er} trimestre 2013 contre 5,9 % (hors RCF) au 1^{er} trimestre 2012. Le taux d'imposition atteint 40,0 % au 1^{er} trimestre 2013.

L'endettement net ⁽²⁾ s'établit à 1 684,0 millions d'euros au 31 mars 2013, en baisse de 58 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2012.

Au 31 mars 2013, le Groupe dispose d'une marge de 9 % sur son covenant de levier financier qui s'établit à 3,62x un agrégat proche de la MBO et de 31 % sur son covenant de couverture financière qui s'établit à 3,92x la charge nette d'intérêts ⁽³⁾.

Le cash-flow net du Groupe augmente de +7,4 % à 73,8 millions d'euros à fin mars 2013 par rapport 68,7 millions d'euros à fin mars 2012. Au 31 mars 2013, le Groupe dispose d'une trésorerie nette de 88,4 millions d'euros.

(1) Cession d'Editus en septembre 2012 et acquisition de Chronoresto en janvier 2013.

(2) L'endettement net correspond au total de l'endettement financier brut, diminué et/ou augmenté de la juste valeur des instruments dérivés actifs et/ou passifs de couverture de flux de trésorerie, et diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

(3) Hors variation de la juste valeur des instruments de couverture, amortissement des frais d'émission d'emprunt et produit de désactualisation.

TRÉSORERIE ET CAPITAUX 10

10.1	Liquidités, ressources en capital et dépenses d'investissement consolidées	77
10.2	Engagements hors-bilan, litiges et parties liées	79
10.3	Risques et incertitudes relatifs à l'année 2013	79
10.4	Événements postérieurs à la clôture du 31 décembre 2012	79

10.1 Liquidités, ressources en capital et dépenses d'investissement consolidées

Le tableau suivant présente l'évolution de la trésorerie du Groupe consolidé pour les exercices clos au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012 :

Groupe PagesJaunes

<i>(en millions d'euros)</i>	Périodes closes le 31 décembre	
	2012	2011
Intérêts courus non échus	0,0	0,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	111,5	82,7
TRÉSORERIE BRUTE	111,5	82,7
Découverts bancaires	(19,6)	(4,6)
TRÉSORERIE NETTE	91,9	78,1
Emprunt bancaire	1 368,2	1 600,2
Emprunt obligataire	350,0	350,0
Ligne de crédit revolving	75,8	-
Frais d'émission d'emprunts	(37,6)	(33,4)
Dettes de crédit-bail	0,1	0,1
Dette sur instruments de couverture	-	-
Juste valeur des instruments de couverture	54,6	56,4
Intérêts courus non échus	16,7	7,4
Compléments de prix	4,9	9,9
Autres dettes financières	0,8	2,2
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	1 833,6	1 992,8
• dont courant	147,0	11,3
• dont non courant	1 686,6	1 981,5
ENDETTEMENT NET	1 741,7	1 914,7
ENDETTEMENT NET, HORS JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS DE COUVERTURE DE TAUX ET HORS FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS	1 724,7	1 891,7

La dette nette du Groupe s'élève à 1 741,7 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 1 914,7 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, elle est principalement composée :

- d'un emprunt bancaire, d'un montant total de 1 368,0 millions d'euros, composé de trois tranches :
 - tranche A1 d'un montant de 49,6 millions d'euros à échéance novembre 2013,
 - tranche A3 d'un montant de 962,0 millions d'euros dont 7,5 millions d'euros à échéance septembre 2013, 30,0 millions d'euros à échéance 2014 et le solde, soit 924,5 millions d'euros à échéance 2015,
 - tranche A5 d'un montant de 356,4 millions d'euros dont 13,6 millions d'euros à échéance septembre 2013, 54,3 millions d'euros à échéance 2014 et le solde, soit 288,5 millions d'euros à échéance 2015 ;

- de la juste valeur des instruments de couverture qui représente une dette de 54,6 millions d'euros au 31 décembre 2012. Depuis fin 2012, la dette bancaire est couverte à hauteur d'environ 88 % par des *swaps* jusqu'en novembre 2013 et entre 63 % et 70 % (en tenant compte des remboursements prévus) par des *swaps forward* pour la période novembre 2013-septembre 2015 ;
- d'une ligne de crédit revolving d'un montant total de 95,8 millions d'euros dont 24,8 millions d'euros à échéance 2013, 11,2 millions d'euros à échéance 2014 et le solde, soit 59,8 millions d'euros à échéance 2015. Au 31 décembre 2012, elle a été tirée à hauteur de 75,8 millions d'euros ;
- d'un emprunt obligataire, d'un montant total de 350,0 millions d'euros, à taux fixe 8,875 %, remboursable en juin 2018 ;
- d'une trésorerie nette de 91,9 millions d'euros.

Hors juste valeur des instruments de couverture de taux, qui constitue un passif de 54,6 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre un passif de 56,4 millions d'euros au 31 décembre 2011, et hors frais d'émission d'emprunts, soit 37,6 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 33,4 millions d'euros au 31 décembre 2011, la dette nette s'élève à 1 724,7 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 1 891,7 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie du Groupe consolidé pour les exercices clos au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2012 :

Groupe PagesJaunes

(en millions d'euros)	Périodes closes le 31 décembre		
	2012	2011	Variation 2012/2011
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	226,5	240,4	(13,9)
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(40,2)	(69,0)	28,7
Flux nets de trésorerie affectés aux opérations de financement	(172,4)	(196,8)	24,4
Incidence des variations des taux de change sur les disponibilités	0,0	(0,0)	0,0
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	13,8	(25,4)	39,2
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à l'ouverture	78,1	103,5	(25,4)
TRÉSORERIE NETTE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE FIN DE PÉRIODE	91,9	78,1	13,8

La trésorerie nette et équivalents de trésorerie s'élèvent à 91,9 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 78,1 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité s'élèvent à 226,5 millions d'euros en 2012 contre 240,4 millions d'euros en 2011, soit une baisse de 13,9 millions d'euros avec principalement :

- une marge brute opérationnelle de 464,5 millions d'euros en 2012, en baisse de 23,4 millions d'euros par rapport à 2011 ;
- une neutralisation des éléments non monétaires inclus dans la MBO pour 0,4 million d'euros en 2012 contre 1,8 million d'euros en 2011 ;
- une augmentation du besoin en fonds de roulement de 6,0 millions d'euros en 2012, stable par rapport à 2011 ;
- un décaissement net en 2012 de 107,2 millions d'euros au titre des intérêts financiers nets contre 109,2 millions d'euros en 2011 ;
- un décaissement de 107,5 millions d'euros au titre de l'impôt sur les sociétés en 2012 contre 117,9 millions d'euros en 2011, baisse liée à la réduction du résultat avant impôt partiellement compensée par un durcissement de la fiscalité (plafonnement de déductibilité des intérêts financiers, taxe additionnelle de 5 %).

Les flux nets de trésorerie affectés aux opérations d'investissement représentent un décaissement de 40,2 millions d'euros en 2012 contre 69,0 millions d'euros en 2011, soit une baisse de 28,7 millions d'euros avec principalement :

- 42,6 millions d'euros au titre des acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles en 2012 contre 44,2 millions d'euros

en 2011, reflétant un maintien important des investissements effectués dans le cadre des lancements de nouveaux produits et services à destination des clients, et de l'enrichissement des fonctionnalités des sites Internet fixe et mobile du Groupe ;

- un encaissement net de 8,8 millions d'euros en 2012 relatif au produit de cession d'actifs financiers, nets de trésorerie cédée, lié à la cession partielle des titres d'Editus et à l'acquisition de titres de participation, nettes de trésoreries acquises de Chronorest, contre un décaissement net 19,6 millions d'euros en 2011 (dont A Vendre A Louer, ClicRDV, Fine Media).

Les flux nets de trésorerie affectés aux opérations de financement s'élèvent à 172,4 millions d'euros en 2012 contre 196,8 millions d'euros en 2011, soit une baisse de 24,4 millions d'euros avec principalement :

- 162,7 millions d'euros au titre des dividendes versés en 2011, aucun versement en 2012 au titre de 2011 ;
- une diminution de 172,2 millions d'euros des dettes financières en 2012 (incluant un remboursement de l'emprunt bancaire pour 288,4 millions d'euros, un tirage net sur le RCF pour 132,3 millions d'euros et un décaissement de 14,6 millions d'euros au titre d'une partie des frais liés au refinancement) contre une diminution de 26,0 millions d'euros en 2011 (incluant un décaissement de 24,8 millions d'euros au titre des frais liés au refinancement) ;
- des décaissements sur les actions propres pour 0,2 million d'euros en 2012 contre des décaissements de 8,1 millions d'euros en 2011.

10.2 Engagements hors-bilan, litiges et parties liées

Se référer aux notes 30 à 32 des annexes aux comptes consolidés.

10.3 Risques et incertitudes relatifs à l'année 2013

Les principaux risques et incertitudes identifiés par le Groupe concernent :

- les activités opérationnelles et la stratégie du Groupe : la diminution de l'usage des annuaires imprimés combinée à une concurrence croissante sur le marché de la publicité en ligne, une dégradation des conditions économiques, l'incertitude sur le modèle économique de la publicité en ligne ou encore l'appauvrissement du contenu de ses services sont autant de facteurs de risques qui pourraient avoir un impact négatif significatif sur les activités, la situation financière ou les résultats du Groupe ;
- les aspects financiers : compte tenu de sa structure financière, le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt, au risque de liquidité et au risque de crédit (cf. note 29 des comptes consolidés) ;
- les aspects juridiques : la survenance de procédures d'arbitrages ou de procès importants, l'incertitude ou le durcissement des réglementations applicables, en particulier l'application de restrictions au droit du Groupe de collecter des données personnelles, pourraient avoir un effet significativement défavorable sur l'activité du Groupe, ses résultats, sa situation financière ou sa capacité à réaliser ses objectifs (cf. note 32 des comptes consolidés).

10.4 Événements postérieurs à la clôture du 31 décembre 2012

Médiannuaire Holding, l'actionnaire majoritaire de PagesJaunes Groupe, a annoncé le 6 février 2013, avoir obtenu l'accord unanime de ses prêteurs (senior et mezzanine) sur sa proposition de restructuration financière. Cette annonce met un terme aux discussions qui avaient débuté en juillet 2012 sous l'égide d'un mandataire *ad hoc*. Sur la base de cet accord unanime, Médiannuaire Holding a l'intention de mettre en œuvre très rapidement la restructuration financière envisagée. Les principaux

termes de cette proposition de restructuration avaient été détaillés dans les communiqués de presse diffusés par Médiannuaire Holding le 12 décembre 2012 et le 17 janvier 2013. Cette proposition prévoit un apurement total de son endettement au travers notamment, d'un remboursement partiel en titres PagesJaunes Groupe, Médiannuaire Holding conservant environ 19 % du capital de PagesJaunes Groupe à l'issue de l'opération.

11

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

À la pointe dans son secteur, le Groupe PagesJaunes développe une activité de recherche et d'innovation performante grâce à ses équipes et à de nombreux partenariats. Ces équipes sont constituées des meilleurs spécialistes dans leurs domaines de compétences respectifs dans le but de favoriser l'innovation et l'excellence.

INFORMATIONS SUR LES TENDANCES 12

12.1 Principales tendances ayant affecté l'activité du Groupe

Voir chapitres 9 et 10.

12.2 Tendances susceptibles d'influer sur l'activité du Groupe

Les principales tendances susceptibles d'influer sur l'activité du Groupe en 2013 sont liées à l'évolution du marché publicitaire en France et en Espagne, notamment au niveau de la communication

locale, qui devrait conditionner la prospection commerciale du Groupe PagesJaunes.

12.3 Perspectives

Face à la dégradation nette du marché publicitaire au 4^e trimestre 2012, le Groupe adopte les objectifs suivants pour 2013 :

- décroissance du chiffre d'affaires entre - 5 % et - 3 % ;
 - maintien d'une croissance de nos activités digitales supérieure à celle du marché digital en France ;
 - poids des activités digitales : près de 65 % du chiffre d'affaires total ;
- poursuite d'une décroissance maîtrisée des Annuaire imprimés similaire à celle de 2012 ;
- MBO 2013 comprise entre 425 millions d'euros et 445 millions d'euros ;
- confirmation de la priorité à la réduction du niveau d'endettement.

13 PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DE BÉNÉFICES

La Société n'effectue pas de prévisions au sens du règlement européen (CE) n° 809/2004.

ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION 14

14.1	Composition du Conseil d'administration	83
14.2	Incriminations et conflits d'intérêts potentiels	88
14.3	Composition des organes de direction	88

14.1 Composition du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration sont, à la date du présent document :

- Thierry Bourguignon ;
- François de Carbonnel ;
- Elie Cohen ;
- Sandrine Dufour ;
- Steven Mayer ;
- Médiannuaire Holding représentée par John Ryan ;
- Lee Millstein ;
- Cécile Moulard ;
- Jean-Pierre Remy ;
- Rémy Sautter, et
- Marc Simoncini.

Nom	Nationalité	Fonction	Date de nomination	Date d'échéance du mandat	Autres fonctions et principaux mandats exercés dans toutes sociétés au cours des 5 dernières années
Thierry Bourguignon	Française	Administrateur représentant le personnel	20 juillet 2011	20 juillet 2016	Néant Mandats qui ne sont plus exercés : Néant
François de Carbonnel	Française	Administrateur référent Président du Comité des rémunérations et des nominations	27 mai 2004	Assemblée générale devant se réunir en 2014	Président de Asian Wealth Fund (Singapour) Administrateur de Ecofin Hedge Fund Limited (Irlande) Administrateur de Ecofin Special Situations Funds Limited (Irlande) Administrateur de Amgen Inc. (États-Unis) Administrateur de GFI SA (Groupe Foncier d'Île-de-France) Administrateur de FdeC Services Ltd Administrateur de Mazars Mandats qui ne sont plus exercés : Administrateur et Président du Comité d'audit de Thomson Administrateur de Nixxis SA (Luxembourg) Président du Conseil d'administration de Thomson Administrateur de Quilvest SA (Luxembourg)

Nom	Nationalité	Fonction	Date de nomination	Date d'échéance du mandat	Autres fonctions et principaux mandats exercés dans toutes sociétés au cours des 5 dernières années
Elie Cohen	Française	Administrateur Membre du Comité d'audit Membre du Comité stratégique	27 mai 2004	Assemblée générale devant se réunir en 2014	Directeur de recherches au CNRS Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris Membre du Conseil de surveillance de Groupe Steria (SSII) Administrateur d'EDF Énergies Nouvelles Mandats qui ne sont plus exercés : Président du Conseil scientifique et administrateur de Vigeo Administrateur d'Orange Vice-Président du Haut Conseil du secteur public Administrateur d'EDF ENR Membre du Conseil d'analyse économique auprès du Premier ministre
Sandrine Dufour	Française	Administrateur	23 avril 2013	Assemblée générale devant se réunir en 2014	Directeur de l'Innovation et Directeur financier adjoint du groupe Vivendi Président et administrateur de Watchever (Vivendi Mobile Entertainment) Membre du Comité d'Audit de Maroc Telecom Administrateur CEREP Mandats qui ne sont plus exercés : Néant
Steven Mayer	Américaine	Administrateur	26 mars 2013	Assemblée générale devant se réunir en 2014	Senior <i>Managing Director</i> , coresponsable de l'activité Global Private Equity et Président du Comité d'investissements de Cerberus Capital Management, L. P. Administrateur de BlueLinx Holdings Inc. Administrateur de Grifols S.A. Administrateur de Innkeepers USA LLC Administrateur de Spyglass Entertainment Holdings, LLC Administrateur de TransCentra Inc. Administrateur de YP Holdings LLC Mandats qui ne sont plus exercés : Administrateur de Acterna Inc Administrateur de Airway Industries Administrateur de BDK Holdings, Inc. Administrateur de Chicago Pizza & Brewery Inc. Administrateur de DecisionOne Corporation Electropharmacology, Inc. Administrateur de LNR Property Holdings Ltd. Administrateur de MAI Systems Corporation Administrateur de Mednet Administrateur de MPC Corporation Administrateur de NewStar Media, Inc. Administrateur de Palomar Communications, LLC Administrateur de Roland International Corporation Administrateur de Talecris Biotherapeutics Holdings, Inc. Administrateur de Velocita Wireless Holding Corp. Président/membre des comités de créanciers de Uniroyal Technology, Cherokee Inc., LVI Environmental Services Group, Great American Industries, Inc., Fairfield Acceptance Corporation, Lexington Precision Corporation et After Six Corporation

Nom	Nationalité	Fonction	Date de nomination	Date d'échéance du mandat	Autres fonctions et principaux mandats exercés dans toutes sociétés au cours des 5 dernières années
Médiannuaire Holding, représentée par John Ryan	-	Administrateur Membre du Comité d'audit	26 mars 2013	Assemblée générale devant se réunir en 2016	<p>Directeur financier au sein de Best Buy Acquisition Corp Président et fondateur de 22nd Century Media, LLC Administrateur honoraire – Josephinum Academy, (œuvre caritative) Chicago, IL Membre du Conseil des associés – Metropolitan Family Services Chicago, IL Membre de la Commission de développement – Chicago Symphony Orchestra, Chicago, IL</p> <p>Mandats qui ne sont plus exercés : Administrateur de Spherion (ex-Tatum LLC) Administrateur de K12.com Administrateur de FirstHealth Administrateur de Turtle Wax Administrateur ; membre de la Commission des investissements ; membre de la Commission des programmes, et membre au sein du Groupe de travail United Way – Metropolitan Family Services, Chicago, IL Membre du Conseil de gestion – Chicago Symphony Orchestra, Chicago, IL Membre du Conseil de gestion dans l'Illinois – The Nature Conservancy, Arlington, VA Administrateur de Minnesota Orchestra, Minneapolis, MN</p>
Lee Millstein	Américaine	Administrateur Membre du Comité des rémunérations et des nominations	26 mars 2013	Assemblée générale devant se réunir en 2014	<p>Senior <i>Managing Director</i> de Cerberus Capital Management L. P. <i>Chairman</i> de Cerberus European Investments LLC <i>Managing Director</i> de S-H Japan GP, LLC. Administrateur d'Ursus Alfa, SL, Administrateur de Cerberus Iberia Advisors, SL, Administrateur de Promontoria Brick, SL, Administrateur de Promontoria Bee, SL, Administrateur de Promontoria Sierra, SL, Administrateur d'Admiral Taverns Brit Holdings Limited, Administrateur d'Admiral Taverns Brit Intermediate Holdings Limited, Administrateur d'Admiral Taverns Brit Midco 1 Limited, Administrateur d'Admiral Taverns Brit Midco 2 Limited, Administrateur d'Admiral Taverns Brit Bidco Limited</p> <p>Mandats qui ne sont plus exercés : Administrateur de l'Aozora Bank</p>
Cécile Moulard	Française	Administrateur Membre du Comité des rémunérations et des nominations Membre du Comité stratégique	26 mars 2013	Assemblée générale devant se réunir en 2016	<p>Administrateur de MilleMercis Administrateur de la Holding incubatrice Internet de Truffle Capital Administrateur de AXA France (IARD-Vie)</p> <p>Mandats qui ne sont plus exercés : Néant</p>

Nom	Nationalité	Fonction	Date de nomination	Date d'échéance du mandat	Autres fonctions et principaux mandats exercés dans toutes sociétés au cours des 5 dernières années
Jean-Pierre Remy	Française	Administrateur Président Directeur général	17 mai 2009	Assemblée générale devant se réunir en 2014	Président du Conseil d'administration et administrateur de PagesJaunes Administrateur de PJMS Administrateur de Mappy Président du Conseil d'administration et administrateur de QDQ Media (Espagne) Mandats qui ne sont plus exercés : Directeur général de PagesJaunes Président d'Egencia LLC Président Directeur général d'Egencia Europe SA Administrateur d'Egencia UK Administrateur d'Egencia GmbH Président du Conseil d'administration et administrateur de Médiannuaire Holding
Rémy Sautter	Française	Administrateur Président du Comité d'audit	27 mai 2004	Assemblée générale devant se réunir en 2014	Président Directeur général de Bayard d'Antin Président du Conseil de surveillance d'Ediradio/RTL Membre du Conseil de surveillance de M6 Administrateur de Partner Re (États-Unis) Président du Conseil d'administration et administrateur de Technicolor Mandats qui ne sont plus exercés : Administrateur de M6 Publicité Administrateur de Wanadoo Président de Sicav Multimedia et Technologies Administrateur de Taylor Nelson Sofres (UK) Administrateur de Thomson
Marc Simoncini	Française	Administrateur	26 mars 2013	Assemblée générale devant se réunir en 2016	Président Directeur général de Jaina Capital Administrateur de Meetic Administrateur de Homair Administrateur de Ziloc Administrateur de Sensee Administrateur de Regime Coach Mandats qui ne sont plus exercés : Président du Conseil de surveillance du Groupe Prestigium

La composition du Conseil d'administration de la Société a été modifiée afin de prendre en compte les engagements nés des opérations de restructuration financière de Médiannuaire Holding.

Ainsi, Messieurs Nicolas Cattelain, William Cornog, Jean-Christophe Germani, Andrew Wolff ont démissionné de leur mandat d'administrateur lors du Conseil d'administration du 26 mars 2013. Ce même Conseil a pris acte de la fin du mandat d'administrateur de la société Médiannuaire, compte tenu de la réalisation de sa dissolution sans liquidation, ayant entraîné la transmission universelle de son patrimoine au profit de la société Médiannuaire Holding. Lors de ce Conseil d'administration, il a été procédé à la cooptation de Madame Cécile Moulard et de Messieurs Marc Simoncini, Steven Mayer, Lee Millstein, et de la société Médiannuaire Holding pour la durée de leur mandat restant à courir. Monsieur Jacques Garaïalde a démissionné de son mandat d'administrateur lors du Conseil d'administration du 23 avril 2013. Madame Sandrine Dufour a été cooptée lors de ce Conseil pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Ces cooptations seront soumises à la ratification de l'Assemblée générale du 5 juin 2013.

➤ ADMINISTRATEURS INDÉPENDANTS

Le Conseil d'administration comprend six membres indépendants, Mesdames Cécile Moulard, Sandrine Dufour, Messieurs François de Carbonnel, Elie Cohen, Rémy Sautter et Marc Simoncini.

Les critères pour qualifier un administrateur d'indépendant sont conformes au Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef.

Il n'existe aucun lien familial entre les membres des organes d'administration et de direction.

➤ BIOGRAPHIE DES ADMINISTRATEURS

Thierry Bourguignon a intégré PagesJaunes en novembre 1988 et est passé par toutes les étapes commerciales. Il est actuellement conseiller commercial Master Plus au sein de l'agence de Bordeaux. Il est devenu en parallèle délégué syndical jusqu'à sa nomination, le 20 juillet 2011, au Conseil d'administration de PagesJaunes Groupe.

François de Carbonnel est administrateur de sociétés et exerce des activités de conseil. Il était jusqu'à fin 2006 *Senior Advisor* de la Global Corporate and Investment Bank de Citigroup. Il avait rejoint fin 1999 Citigroup comme *Managing Director* de la Global Corporate and Investment Bank. Après dix ans passés au Boston Consulting Group (Boston, Paris, Chicago) de 1971 à 1981, il a été de 1981 à 1990 Président de Strategic Planning Associates (Washington, DC) devenu depuis Mercer Management Consulting. Après son rachat par Marsh Mc Lennan, il a rejoint General Electric (États-Unis) comme Président de GE Capital-Europe et Vice-Président de General Electric. En 1993, il a été nommé Vice-Président de Booz-Allen et Hamilton à Paris, puis en 1994 Président Directeur général de Midial S.A., fonction qu'il a occupée jusqu'en 1998. Il a également été Président du Conseil de surveillance de GE Capital-SNC entre 1996 et 1998. Né en 1946, François de Carbonnel est diplômé de l'École centrale de Lyon, de la faculté de sciences économiques de Lyon et de la *Business School* de Carnegie-Mellon University, Pittsburgh, États-Unis.

Elie Cohen a entrepris une double carrière de chercheur et d'enseignant du supérieur. Élève chercheur à l'École des mines puis chargé de recherche au Centre de sociologie de l'innovation de l'École des mines, il a ensuite rejoint le CNRS comme directeur de recherches au Groupe d'analyse des politiques publiques de Paris-1 puis au Centre d'études de la vie politique française (FNPS). Comme maître de conférences puis professeur, Elie Cohen a enseigné à l'Institut d'études politiques de Paris, à l'École normale supérieure Ulm, à l'École nationale d'administration et à Harvard au Collège des ingénieurs. Auteur de multiples articles dans des revues scientifiques, Elie Cohen a publié plusieurs ouvrages d'économie industrielle et de politiques publiques tant en France qu'à l'étranger. Comme économiste, Elie Cohen a participé aux travaux de nombre de commissions parlementaires et exécutives. Il a été membre du Conseil d'administration de France Télécom de 1991 à 1995 et du Conseil d'administration d'Orange entre 2003 et 2007. Il a été membre du Conseil scientifique de l'Institut du développement durable et des relations internationales. Né en 1950, Elie Cohen est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur en gestion et docteur en sciences politiques.

Sandrine Dufour est Directeur de l'Innovation du groupe Vivendi depuis octobre 2010. Elle est également Directeur financier adjoint de Vivendi. Auparavant, Sandrine Dufour a été successivement chargée de mission auprès du Directeur financier de Vivendi, Directeur financier de VU Net puis Directeur de l'Audit interne et Projets spéciaux de Vivendi, basée à New York. Avant d'entrer chez Vivendi en 1999, Sandrine Dufour a occupé les fonctions d'analyste financier à la BNP puis à la société de Bourse CAI Cheuvreux. Sandrine Dufour est diplômée de l'ESSEC (École supérieure des sciences économiques et commerciales), de la SFAF (Société française des analystes financiers) et du CFA (*Chartered Financial Analyst*).

Steven Mayer est *Senior Managing Director*, coresponsable de l'activité Private Equity et Président du Comité d'investissement de Cerberus Capital Management, L. P. (« Cerberus »). Avant de rejoindre Cerberus en 2002, M. Mayer a exercé les fonctions de *Managing Director* de Gores Technology Group et de Libra Capital Partners, L. P. Auparavant, M. Mayer a été avocat chez Sullivan & Cromwell. M. Mayer est diplômé de l'Université de Princeton et de la *Harvard Law School*.

Lee Millstein est *Senior Managing Director* de Cerberus Capital Management L. P. (« Cerberus ») et *Chairman* de Cerberus European Investments LLC. Il a intégré Cerberus en 2007. Auparavant, Lee Millstein était *Head of Corporate and Investment Banking* d'Aozora Bank. Avant de rejoindre Aozora Bank, il avait travaillé pendant

10 ans chez Morgan Stanley. M. Millstein est diplômé de l'Université de Pennsylvanie et de la *Wharton School*.

Cécile Moulard a fait ses premiers pas professionnels comme journaliste, puis a traversé l'Atlantique pour travailler dans une banque d'affaires à New York. À son retour en France, les nouveaux territoires deviennent son quotidien. L'Agence Carat l'accueille en 1990. En octobre 1995, elle crée Carat Interactive dont elle prend la Direction Générale et assure le développement international. Cécile Moulard rejoint ensuite le Groupe Vivendi comme conseiller spécial du Président et travaille notamment sur les problèmes d'éthique liés à Internet. En février 2000, elle lance Amazon.fr au poste de Directeur général en charge de la stratégie, du marketing et du développement. En 2004, Cécile Moulard rejoint Meetic pour préparer l'entrée en Bourse de la société et organiser le marketing et le développement à l'international. Aujourd'hui, Cécile Moulard vit entre la France et les États-Unis. Elle est associée fondateur de Smallbusinessact.fr et s'implique dans le développement de startups, conseille et accompagne de manière opérationnelle des entreprises « traditionnelles » dans leur appropriation des technologies de l'information au sein de sa structure Sixième Continent. Elle est aussi membre du Conseil d'administration de MilleMercis et de la Holding incubatrice Internet de Truffle Capital. Elle est chargée d'enseignement à HEC/Telecoms Paris, Young leader fellow, Eisenhower Fellow et Remarque Fellow. Née en 1963, Cécile Moulard est diplômée d'IEP PARIS et titulaire d'un DESS de Marketing d'IEP Paris.

John Ryan est depuis 2012 Directeur financier de Best Buy Acquisition Corp. Il est également depuis 2005 Président et fondateur de 22nd Century Media, LLC, société de médias basée dans l'Illinois et destinée à diffuser des informations locales par voie électronique et matérielle. Avant de rejoindre Best Buy Acquisition Corp. John Ryan a été *Managing Director* au sein de la banque d'investissement Triple Tree. Il était auparavant *Partner* de Goldman Sachs & Co. John Ryan est diplômé du *Dartmouth College* d'Hanover, NH, il est titulaire d'un MBA de la *Harvard Business School* et d'un doctorat de la *Harvard Law School*.

Rémy Sautter a débuté sa carrière au sein de la Caisse des dépôts et consignations (1971-1981) avant d'être nommé conseiller technique au cabinet du ministre de la Défense pour les affaires financières et budgétaires (1981-1983). Il a ensuite été Directeur financier de l'Agence Havas de 1983 à 1985 et Vice-Président Directeur général de RTL jusqu'en 1996. Rémy Sautter a occupé les fonctions de Directeur général de la CLT-UFA jusqu'en 2000 avant d'occuper les fonctions de Président Directeur général de RTL jusqu'en 2002. Il est depuis décembre 2002, Président du Conseil de surveillance de RTL. Né en 1945, Rémy Sautter est licencié en droit et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'École nationale d'administration.

Marc Simoncini est Président Directeur général de Jaïna Capital. Il a créé en 1998 la société i(france), portail Internet grand public dont la vocation est de mettre des outils gratuits à la disposition des internautes (e-mail gratuits, hébergement de sites personnels, agendas, etc.). En 2000, il vend i(france) à Vivendi Universal avant de se lancer dans la création de Meetic. Meetic devient rapidement un vrai phénomène de société. Dix ans après son lancement, le site a réussi à s'imposer comme le leader européen des rencontres en ligne. Il est introduit en Bourse en 2005 (Euronext Paris compartiment B). En 2011 il cède Meetic au groupe américain IAC et crée une holding d'investissement, Jaïna Capital, afin d'accompagner les entrepreneurs talentueux dans la réussite de leur entreprise. Marc Simoncini est également, depuis plus de 10 ans, un *business angel* dans de nombreuses sociétés de l'Internet, dont 1000Mercis ou Winamax.

14.2 Incriminations et conflits d'intérêts potentiels

Au cours des cinq dernières années, les membres des organes d'administration, de direction et de la Direction Générale n'ont fait l'objet d'aucune :

- condamnation pour fraude ;
- faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre eux par des autorités statutaires ou réglementaires ;

- action d'un tribunal afin de les empêcher d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs des membres des organes d'administration, de direction et de la Direction Générale à l'égard de la Société et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

14.3 Composition des organes de direction

À la date du présent document, la Direction Générale de PagesJaunes Groupe est ainsi composée :

Nom	Fonction
Jean-Pierre Remy	Président Directeur général
Christophe Pingard	Directeur général délégué
Julien Ampollini	Directeur du pôle Grands Comptes et Marketing digital
Julien Billot	Directeur général adjoint en charge du pôle Média
Pascal Garcia	Directeur général adjoint en charge de la Direction Stratégie, Partenariats et Relations Extérieures
Nicolas Gauthier	Directeur de Business Solutions (Système d'Information et Technologies Internet Annonceurs Adnet)
Martine Gerow	Directeur général adjoint en charge des Finances, des Systèmes d'information, des Achats et du Pilotage de la performance opérationnelle
Dominique Paoli	Secrétaire général

Jean-Pierre Remy est Président Directeur général de PagesJaunes Groupe depuis le 11 décembre 2012. Il était auparavant Directeur général de PagesJaunes Groupe depuis le 25 mai 2009. Né en 1964, il est diplômé de l'École centrale Paris et du programme doctoral d'HEC. Après une longue expérience dans le conseil en stratégie en tant qu'associé de Bain & Company (spécialisé dans les développements de l'économie numérique), il a créé Egencia en 2000, société devenue le leader mondial du voyage d'affaires sur Internet. En avril 2004, Jean-Pierre Remy a vendu Egencia à Expedia, et a été nommé responsable au niveau européen puis mondial des activités voyage d'affaires d'Expedia. Il était à ce titre membre du Comité exécutif d'Expedia Inc.

Christophe Pingard est Directeur général délégué de PagesJaunes Groupe depuis le 21 novembre 2011. À ce titre, il porte la responsabilité du chiffre d'affaires de toutes les entités du Groupe et dirige les pôles ventes, marketing et opérations du pôle Annonceurs. Avant de rejoindre PagesJaunes Groupe, il a exercé 12 ans chez Steelcase Strafor avant de participer à la création d'Egencia, leader du voyage d'affaires sur Internet. Il y a occupé les fonctions de Directeur général France puis Senior Vice-Président en charge des activités Europe et Asie-Pacifique. Né en 1964, Christophe Pingard est titulaire d'une maîtrise de gestion et d'un DESS Gestion de la Qualité et Innovation.

Julien Ampollini est Directeur du pôle Grands Comptes et Marketing digital. Né en 1974, il est diplômé d'HEC. Après avoir débuté sa carrière au sein du Groupe LVMH à New York, Julien Ampollini a rejoint, en 1998, le cabinet de conseil en stratégie Bain

& Company à Paris. En 2000, il a participé à la création d'Egencia, société devenue leader européen du voyage d'affaires en ligne et revendue à Expedia. Deux ans plus tard, il a intégré le Boston Consulting Group où il a été nommé Manager. Entre 2007 et 2009, il était Directeur de la Stratégie et membre du Comité de direction du Groupe Canal+. Il a rejoint PagesJaunes Groupe en 2009 en tant que Directeur de la Stratégie et de la Communication.

Julien Billot a rejoint PagesJaunes Groupe en septembre 2009 et est aujourd'hui Directeur général adjoint en charge du pôle Média. Entre décembre 2006 à août 2009, il avait assuré la transformation numérique de Lagardère Active en France et à l'international en tant que Directeur général Numérique et New Business. Avant cela, il était Directeur Marketing des Produits et Services Grand Public pour le Groupe France Télécom qu'il a rejoint en 1993. Il y commence sa carrière en tant qu'Ingénieur Grands Comptes à la Division Entreprise puis évolue en 1995 vers France Télécom Mobiles Paging où il travaille successivement comme Conseiller auprès du Président, Directeur des Finances et de la Stratégie, et enfin Directeur des Ventes et des Finances. À partir de 1999, il rejoint Orange en France en tant que Directeur Marketing du Multimédia Mobile puis est promu Directeur des Marchés Mobiles Grand Public et Professionnels d'Orange France où il devient membre du Comité exécutif. Né en 1968, Julien Billot est diplômé de l'École polytechnique et de Télécom Paris. Il est également titulaire d'un DESS d'économie industrielle obtenu à l'université Paris-IX Dauphine en 1993.

Pascal Garcia est Directeur général adjoint en charge de la Direction Stratégie, Partenariats et Relations Extérieures. Il a exercé auparavant diverses fonctions de Direction Générale au sein du Groupe PagesJaunes, tout d'abord à Telelistas, filiale que détenait à 50 % la Société au Brésil de 1997 à 2001, puis à Wanadoo Edition en 2002, avant de prendre la Direction Générale de QDQ Media en Espagne, de 2003 à 2008. Il a commencé sa carrière en 1982 dans le secteur parapétrolier, à la Direction Financière de la société Comex, puis de Coflexip au Brésil, groupe dans lequel il a exercé différents postes de direction en France et à l'international, avant de prendre la Direction Générale de Coflexip Stena Offshore Brésil. Né en 1958, de nationalités française et brésilienne, Pascal Garcia est diplômé de HEC, il est titulaire d'un MBA de la *Fundação Getulio Vargas* (São Paulo, Brésil) et d'un MBA de l'ESADE (Barcelone, Espagne).

Nicolas Gauthier, diplômé de l'ESIGETEL, a débuté sa carrière chez Bossard Consultants, puis rejoint Accenture, où pendant huit ans, il intervient sur les secteurs Télécoms, Média et Internet. Depuis 2006, il était Vice-Président au sein de Capgemini Consulting en charge de la *business unit* TechnoStrategy. Il a rejoint PagesJaunes Groupe en 2010, et est à la tête de Business Solutions.

Martine Gerow est Directeur général adjoint en charge des Finances, des Systèmes d'information, des Achats et du Pilotage de la performance opérationnelle depuis octobre 2010. Elle était auparavant Directeur des Finances et Systèmes d'information de Campofrio Food Group, basée à Madrid, depuis 2008. Avant cela, elle a exercé différentes fonctions au sein du groupe Danone d'avril 2002 à novembre 2007, d'abord en tant que Directeur financier monde de la Division Boissons puis comme Contrôleur financier Groupe, en charge du contrôle de gestion, de la consolidation et du reporting, et du contrôle interne. Elle a démarré sa carrière en 1987 au sein du Boston Consulting Group à New York puis a rejoint le Groupe PepsiCo en septembre 1989 où elle a exercé diverses fonctions en finance et stratégie aux États-Unis et en France. Née en 1960, Martine Gerow est de nationalités française et américaine. Elle est diplômée de HEC et est titulaire d'un MBA de *Columbia Business School* (New York, États-Unis).

Dominique Paoli est Secrétaire général du Groupe depuis le 26 juillet 2010. Il était auparavant Directeur juridique et des Affaires immobilières de PagesJaunes depuis 1985. Après avoir commencé sa carrière au sein du Crédit Lyonnais, il a rejoint ensuite en 1977 l'Office d'annonces au sein de la Direction du personnel. Né en 1953, Dominique Paoli est titulaire d'un DESS de droit social.

15 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

15.1	Montant global des rémunérations et avantages en nature	90
15.2	Montant des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs aux fins de versement de pensions, retraites ou d'autres avantages	94

15.1 Montant global des rémunérations et avantages en nature

L'ensemble des rémunérations brutes hors charges patronales et avantages en nature individuellement dû et versé par la Société aux mandataires sociaux durant l'exercice clos le 31 décembre 2012 au sein de PagesJaunes Groupe est résumé dans les tableaux ci-dessous :

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2012	Exercice 2011
Jacques Garaïalde, Président du Conseil d'administration ⁽¹⁾		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau suivant)	42 010	42 682
Valorisation des quantités attribuées au cours de l'exercice	–	–
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	–	–
Jean-Pierre Remy, Président Directeur général ⁽²⁾		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées en page suivante)	881 490	792 995
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	–	–
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	526 500	277 200
Christophe Pingard, Directeur général délégué		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées en page suivante)	610 046	164 811 ⁽³⁾
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	–	–
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	263 250	97 800
TOTAL	2 323 296	1 375 488

(1) Jusqu'au 11 décembre 2012.

(2) Jean-Pierre Remy est Président Directeur général depuis le 11 décembre 2012. Il était jusqu'à cette date Directeur général de la Société.

(3) Christophe Pingard a rejoint la Société le 21 novembre 2011.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2012		Exercice 2011	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Jacques Garaïalde, Président du Conseil d'administration ⁽¹⁾				
Rémunération fixe	-	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	42 010	42 010	42 682	42 682
Avantages en nature ⁽³⁾	-	-	-	-
TOTAL	42 010	42 010	42 682	42 682
Jean-Pierre Remy, Président Directeur général ⁽²⁾				
Rémunération fixe	500 000	500 000	500 000	500 000
Rémunération variable	325 000	250 000	250 000	510 000
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	35 393	35 393	26 781	26 781
Avantages en nature ⁽³⁾	21 097	21 097	16 214	16 214
TOTAL	881 490	806 490	792 995	1 052 995
Christophe Pingard, Directeur général délégué ⁽⁴⁾				
Rémunération fixe	370 000	370 000	42 045	42 045
Rémunération variable	120 250	20 781	20 781	-
Rémunération exceptionnelle	100 000	100 000	100 000	100 000
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature ⁽³⁾	19 796	19 796	1 985	0
TOTAL	610 046	510 577	164 811	142 045

(1) Jusqu'au 11 décembre 2012.

(2) Jean-Pierre Remy est Président Directeur général depuis le 11 décembre 2012. Il était jusqu'à cette date Directeur général de la Société.

(3) Mise à disposition d'une voiture de fonction et prise en charge des cotisations chômage.

(4) Christophe Pingard a rejoint la Société le 21 novembre 2011.

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés en 2012	Montants versés en 2011
François de Carbonnel		
Jetons de présence	47 794	44 356
Autres rémunérations	–	–
Elie Cohen		
Jetons de présence	49 118	46 867
Autres rémunérations	–	–
Thierry Bourguignon		
Jetons de présence	21 275	10 043
Autres rémunérations	125 393	135 780
Nicolas Cattelain ⁽¹⁾		
Jetons de présence	33 628	–
Autres rémunérations	–	–
William Cornog		
Jetons de présence	13 334	20 086
Autres rémunérations	–	–
Jean-Christophe Germani		
Jetons de présence	33 628	23 433
Autres rémunérations	–	–
Nicolas Gheysens ⁽²⁾		
Jetons de présence	5 394	50 215
Autres rémunérations	–	–
Hugues Lepic ⁽³⁾		
Jetons de présence	20 393	33 476
Autres rémunérations	–	–
Andrew Wolff ⁽⁴⁾		
Jetons de présence	5 393	–
Autres rémunérations	–	–
Médiannuaire		
Jetons de présence	32 746	16 738
Autres rémunérations	–	–
Rémy Sautter		
Jetons de présence	48 235	48 541
Autres rémunérations	–	–
TOTAL	436 331	522 488

(1) Nicolas Cattelain a été coopté par le Conseil d'administration du 2 mai 2012.

(2) Nicolas Gheysens a démissionné lors du Conseil d'administration du 2 mai 2012.

(3) Hugues Lepic a démissionné lors du Conseil d'administration du 21 septembre 2012.

(4) Andrew Wolff a été coopté par le Conseil d'administration du 21 septembre 2012.

Les informations relatives aux stock-options attribuées ou levées par les mandataires sociaux de la Société figurent à la section 17.1.

En 2012, le Directeur général était éligible à une part variable de 100 % du fixe annuel à objectifs atteints variant de 0 à 200 %, reposant :

- pour 50 % sur un qualitatif variant de 0 à 200 % basé sur des critères liés principalement à la mise en œuvre de la stratégie du Groupe et à la qualité du management ;
- pour 50 % sur un quantitatif basé sur un objectif de MBO variant de 0 à 200 %.

Aux termes des décisions du Conseil d'administration du 12 février 2013, au titre de l'exercice 2012, le montant total de la part variable du Directeur général s'élevait à 325 000 euros, correspondant à 65 % de l'objectif cible.

Pour rappel, la part variable du Directeur général s'était élevée à 250 000 euros, soit 50 % de l'objectif cible, au titre de l'exercice 2011, et à 510 000 euros, soit 130 % de l'objectif cible, au titre de l'exercice 2010.

Pour 2013, le Directeur général est éligible à une part variable de 100 % du fixe annuel à objectifs atteints variant de 0 à 200 %, reposant :

- pour 50 % sur un qualitatif variant de 0 à 200 % basé sur des critères liés principalement à la transformation du Groupe et au financement ;
- pour 50 % sur un quantitatif basé sur un objectif de MBO variant de 0 à 200 %.

Par ailleurs, la Société ayant mis en place des régimes spécifiques de retraite supplémentaire (cf. chapitre 17.3), le Conseil d'administration a décidé de faire bénéficier le Directeur général du dispositif de retraite supplémentaire à cotisations définies (article 83 du Code général des impôts) mis en place pour les cadres du Groupe.

La part patronale des cotisations retraite au titre de l'article 83 du CGI de Jean-Pierre Remy pour l'année 2012 s'élève à 8 402 euros.

En 2012, le Directeur général délégué était éligible à une part variable de 50 % du fixe annuel à objectifs atteints variant de 0 à 100 %.

La partie variable du Directeur général délégué est déterminée en fonction des résultats du Groupe auquel appartient la Société et de la réalisation d'objectifs qualitatifs et quantitatifs qui seront établis chaque année.

Aux termes des décisions du Conseil d'administration du 12 février 2013, au titre de l'exercice 2012, le montant total de la part variable du Directeur général délégué s'élève à 120 250 euros, correspondant à 65 % de l'objectif cible.

Pour rappel, la part variable du Directeur général délégué s'était élevée à 20 781 euros, au titre de l'exercice 2011. Christophe Pingard ayant rejoint la Société le 21 novembre 2011, le Conseil d'administration avait décidé que cette part variable serait garantie à 50 % de sa rémunération annuelle fixe, calculée au *pro rata temporis*.

La part patronale des cotisations retraite au titre de l'article 83 du CGI de Christophe Pingard pour l'année 2012 s'élève à 8 402 euros.

La Société n'a pas mis en place de régimes spécifiques de retraite supplémentaire pour ses mandataires sociaux.

› ENGAGEMENTS PRIS AU BÉNÉFICE DE JEAN-PIERRE REMY ET DE CHRISTOPHE PINGARD

Jean-Pierre Remy ne bénéficiant d'aucun contrat de travail, le Conseil d'administration a décidé la mise en place d'une indemnité de départ, en cas de départ de la Société contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie ou de sa mise en œuvre, dont le montant serait égal à sa rémunération annuelle brute forfaitaire (fixe et variable à objectifs atteints), sous réserve de la condition de performance suivante : l'évolution moyenne de la marge brute opérationnelle au cours des trois dernières années, telle que ressortant des comptes consolidés du Groupe ayant été arrêtés par le Conseil d'administration avant la date de départ de Jean-Pierre Remy, sera supérieure à l'évolution moyenne du résultat d'exploitation avant perte de valeur des écarts des acquisitions, coûts de restructuration et résultats sur cessions d'actifs des sociétés du SBF 120 pour la même période.

Le versement de l'indemnité n'interviendrait qu'après la constatation par le Conseil d'administration de la Société de la réalisation de la condition de performance applicable.

Une obligation de non-concurrence est prévue en cas de cessation du mandat de Directeur général de la Société de Jean-Pierre Remy pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit. Cette interdiction de concurrence serait limitée à une période de 24 mois commençant le jour de la cessation effective de ses fonctions, et couvrirait l'ensemble du territoire français. L'indemnité correspondante serait égale à 12 mois de rémunération calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération totale brute des 12 derniers mois d'activité précédant la date de cessation des fonctions. Elle serait versée à Jean-Pierre Remy à la fin de chaque semestre à raison du quart du montant total de l'indemnité. La Société aura la faculté de libérer Jean-Pierre Remy de cette clause de non-concurrence en l'informant de sa décision au plus tard dans les 15 jours calendaires suivants le Conseil d'administration ayant constaté ou décidé la cessation du mandat de Directeur général de la Société de Jean-Pierre Remy.

M. Christophe Pingard a été nommé Directeur général délégué par le Conseil d'administration du 26 octobre 2011. À cette occasion, PagesJaunes Groupe a souscrit à son égard les engagements suivants.

Christophe Pingard ne bénéficiant d'aucun contrat de travail, le Conseil d'administration a décidé la mise en place d'une indemnité de départ, en cas de départ de la Société contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie ou de sa mise en œuvre (et ce quelle que soit la forme du départ : révocation, non-renouvellement ou démission), sous condition du respect de la condition de performance détaillée ci-dessous :

- le versement de l'indemnité sera soumis à la condition de performance suivante : l'évolution moyenne du chiffre d'affaires au cours des trois dernières années, telle que ressortant des comptes consolidés du Groupe ayant été arrêtés par le Conseil d'administration avant la date de départ de Christophe Pingard, sera égale ou supérieure à l'évolution moyenne du chiffre d'affaires prévu aux budgets pour la même période ;
- en cas de départ avant la fin de la première année suivant l'entrée en fonctions, la condition de performance sera appréciée sur la réalisation de l'objectif de chiffre d'affaires de l'année précédente tel que défini à la date de son entrée en fonctions ;
- en cas de départ entre la fin de la première année et la fin de la troisième année suivant l'entrée en fonctions, la condition de performance sera appréciée sur le ou les exercices clos durant lesquels Christophe Pingard était présent au sein de l'entreprise.

Le versement de l'indemnité n'interviendra qu'après la constatation par le Conseil d'administration de la réalisation de la condition de performance.

Le montant de cette indemnité sera égal à 12 mois de rémunération calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération totale brute des 12 derniers mois d'activité précédant la date de cessation des fonctions.

En cas de départ avant la fin de la première année suivant l'entrée en fonctions, le montant de cette indemnité sera égal à six mois de rémunération calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération totale brute depuis l'entrée en fonctions.

Une obligation de non-concurrence sera mise en œuvre en cas de cessation du mandat de Directeur général délégué de Christophe Pingard pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit. Cette interdiction de concurrence sera limitée à une période de 24 mois commençant le jour de la cessation effective de ses fonctions, et couvrira l'ensemble du territoire français. L'indemnité correspondante sera égale, sur la base d'une période de non-concurrence de 24 mois, à 12 mois de rémunération calculée sur

la base de la moyenne mensuelle de la rémunération totale brute des 12 derniers mois d'activité précédant la date de cessation des fonctions. Elle sera versée à Christophe Pingard à la fin de chaque semestre à raison du quart du montant total de l'indemnité.

La Société pourra lors de la cessation de fonctions renoncer au bénéfice de l'engagement de concurrence (auquel cas elle ne sera pas tenue au versement de l'indemnité correspondante).

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Jean-Pierre Remy Président Directeur général		X	dispositif de retraite supplémentaire à cotisations définies (article 83 du Code général des Impôts)			X		X
Christophe Pingard Directeur général délégué		X	dispositif de retraite supplémentaire à cotisations définies (article 83 du Code général des impôts)			X		X

15.2 Montant des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs aux fins de versement de pensions, retraites ou d'autres avantages

À la date du présent document de référence, les sommes provisionnées ou constatées par ailleurs aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages sont les suivantes :

- au bénéfice de Jean-Pierre Remy : 0 euro ;
- au bénéfice de Christophe Pingard : 0 euro ;
- au bénéfice de Thierry Bourguignon : 40 961 euros à titre de provision sur le régime d'indemnités de fin de carrière et 7 365 euros à titre de provision sur le régime de médailles du travail.

FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16

16.1	Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France	95
16.2	Contrats de service	95
16.3	Comités institués par le Conseil d'administration	96
16.4	Rapport du Président du Conseil d'administration et rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président	98

La Société est dirigée par un Conseil d'administration qui détermine les orientations de son activité et veille à leur mise en œuvre par la Direction Générale. Sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne

marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il se prononce notamment sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières et technologiques de la Société.

16.1 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France

PagesJaunes Groupe adhère aux principes du gouvernement d'entreprise des sociétés cotées énoncés dans le Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef dans sa version consolidée de décembre 2008 et en particulier aux principes de gouvernement d'entreprise liés à :

- la responsabilité et l'intégrité des dirigeants et des administrateurs ;
- l'indépendance du Conseil d'administration ;
- la transparence et la diffusion de l'information ;
- le respect des droits des actionnaires.

La Société s'est attachée à mettre en œuvre les recommandations de ce rapport, notamment à travers l'adoption par le Conseil d'administration d'un Règlement intérieur qui fixe les principes directeurs de son fonctionnement et les modalités selon lesquelles il exerce sa mission (voir la section 21.2.1).

En application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil d'administration doit rendre compte dans un rapport joint au rapport de gestion du Conseil d'administration, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société. Ce rapport est annexé au présent document de référence.

Lors de sa réunion du 18 décembre 2008, le Conseil d'administration a pris connaissance des recommandations Afep/Medef du 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Il considère que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société.

En conséquence, en application de la loi du 3 juillet 2008, le Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef ainsi modifié est celui auquel se réfère la Société pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Disposition écartée :

Le Conseil d'administration a néanmoins étudié les différences entre les règles de fonctionnement actuel de PagesJaunes Groupe et les recommandations du Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef et n'en a relevé qu'une, compte tenu de l'évolution récente de la composition du Conseil d'administration : le Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef prévoit que la durée des mandats des administrateurs ne doit pas excéder quatre ans. Le mandat des administrateurs de PagesJaunes Groupe est de cinq ans. Le Conseil d'administration considèrerait que ce point ne constituait pas un frein à la bonne gouvernance au sein de la Société. De plus, l'ensemble des mandats des administrateurs ne venant pas à expiration à la même date, les actionnaires sont amenés à se prononcer régulièrement sur le choix des administrateurs. Toutefois, le Comité des rémunérations et des nominations a demandé au Conseil d'administration de soumettre à l'Assemblée générale annuelle devant se tenir en 2014 (prochaine Assemblée générale appelée à se prononcer sur le renouvellement de mandats d'administrateurs) une résolution visant à modifier les statuts de la Société afin de réduire la durée des mandats des administrateurs à quatre ans.

16.2 Contrats de service

Un contrat de prestations de services a été conclu en date du 28 novembre 2006 entre Médiannuaire et la Société par lequel Médiannuaire s'est engagé à apporter à la Société son assistance dans la gestion comptable et financière, juridique et fiscale ainsi qu'un conseil en stratégie. Ce contrat a été résilié le 11 décembre 2012. Un contrat de prestations de services a été conclu en date du 6 décembre 2012 entre Médiannuaire Holding et la Société par

lequel cette dernière s'est engagée à apporter à Médiannuaire Holding son assistance dans les domaines comptable, juridique et fiscal (cf. chapitre 6.4.3 du présent document de référence).

Aucun autre des membres du Conseil d'administration et aucun Directeur général n'est lié par un contrat de service avec PagesJaunes Groupe ou l'une de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.

16.3 Comités institués par le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration peut décider la création en son sein de Comités dont il fixe la composition et les attributions, et qui exercent une activité sous sa responsabilité, sans que lesdites attributions puissent avoir pour objet de déléguer à un Comité les pouvoirs qui sont attribués au Conseil d'administration par la loi ou les statuts, ni pour effet de réduire ou de limiter les pouvoirs du Président, du Directeur général ou des Directeurs généraux délégués.

16.3.1 COMITÉ D'AUDIT

Le Comité d'audit est composé de deux membres au moins, désignés par le Conseil d'administration sur proposition de son Président. Aux termes de la charte de fonctionnement du Comité d'audit, le Comité désigne lui-même son Président.

La composition du Comité d'audit à la date du présent rapport est la suivante :

- M. Remy Sautter, Président ;
- M. Elie Cohen ;
- Médiannuaire Holding, représentée par John Ryan.

Le Comité d'audit assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières. Il est notamment chargé (sans préjudice des compétences des organes chargés de l'administration, de la direction et de la surveillance) :

- du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, en particulier :
 - d'examiner les projets de comptes sociaux et consolidés, semestriels et annuels, ainsi que les projets de rapport de gestion et les tableaux d'activité et de résultat,
 - d'examiner les documents destinés à la Communication Financière,
 - de s'assurer du respect des normes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés,
 - d'examiner les traitements comptables liés à des opérations spécifiques, ainsi que les informations publiées sur ces opérations,
 - de contrôler la qualité et la pertinence de l'information communiquée aux actionnaires ;
- du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, en particulier :
 - de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations sont bien appliquées,
 - d'étudier chaque année les plans d'intervention respectifs des Commissaires aux comptes et des auditeurs internes, d'examiner les rapports d'audit interne de l'année écoulée et de définir le programme des missions de l'année en cours,
 - d'examiner chaque année l'exposition du Groupe aux risques, notamment financiers et contentieux, les engagements hors bilan significatifs et l'efficacité du dispositif de contrôle interne ;

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 23 septembre 2004, a ainsi mis en place deux Comités au sein de la Société, à savoir un Comité d'audit et un Comité des rémunérations et des nominations.

Le Conseil d'administration, dans sa réunion du 14 février 2008, a décidé la création d'un Comité stratégique.

- du suivi du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes ;
- du suivi de l'indépendance des Commissaires aux comptes ;
- d'émettre une recommandation sur les Commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'Assemblée générale ;
- de rendre compte régulièrement au Conseil d'administration de l'exercice de ses missions et de l'informer sans délai de toute difficulté rencontrée.

Les missions pour le compte du Conseil d'administration ne sont pas des limites aux pouvoirs du Conseil d'administration, lesquels ne peuvent s'exonérer de leur responsabilité en invoquant les missions ou avis de ces Comités.

Le Comité d'audit se réunit aussi souvent qu'il l'estime utile et se saisit de toute question entrant dans le cadre de sa mission. Il s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice 2012. En moyenne, 2,75 membres ont participé à chaque séance du Comité d'audit au cours de cet exercice.

Le Comité d'audit peut demander communication par la Société de tout document ou information nécessaire à l'exercice de sa mission et à la réalisation de tout audit interne ou externe sur tout sujet qu'il estime relever de celle-ci. À l'occasion de l'examen des projets de comptes annuels et semestriels, il peut interroger les Commissaires aux comptes hors la présence des dirigeants de la Société. Les irrégularités en matière comptable ou d'audit sont portées à sa connaissance.

Le Comité d'audit a notamment examiné les questions suivantes au cours de l'exercice 2012 :

- comptes sociaux et consolidés annuels au 31 décembre 2011 ;
- comptes consolidés semestriels au 30 juin 2012 ;
- chiffre d'affaires et principaux résultats des premier et troisième trimestres 2012 ;
- programme 2012 de l'Audit interne, conclusions des missions menées au cours de l'exercice et suivi de la mise en œuvre des recommandations ;
- système de gestion des risques et cartographie des risques majeurs.

16.3.2 COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

Composition du Comité des rémunérations et des nominations

Il est composé de trois membres au moins, désignés par le Conseil d'administration sur proposition de son Président. Le Président du Comité est désigné par le Conseil d'administration sur proposition de son Président parmi les membres du Comité.

La composition du Comité des rémunérations et des nominations à la date d'enregistrement du présent document de référence est la suivante :

- M. François de Carbonnel, Président ;
- Mme Cécile Moulard ;
- M. Lee Millstein.

Missions du Comité des rémunérations et des nominations

Il est chargé de soumettre au Conseil d'administration des propositions en vue de la nomination des membres du Conseil d'administration, du Président du Conseil d'administration,

du Directeur général et des membres des Comités du Conseil d'administration. Il est également tenu informé par le Président du Conseil d'administration des nominations des autres dirigeants du Groupe. En outre, le Comité propose au Conseil d'administration le montant des jetons de présence à soumettre à l'Assemblée générale ainsi que les modalités de leur répartition entre les membres du Conseil d'administration.

Le Comité propose par ailleurs au Conseil d'administration la rémunération des mandataires sociaux et peut, sur demande du Président du Conseil d'administration, donner un avis sur les modalités de fixation de la rémunération des dirigeants de la Société.

Le Comité des rémunérations et des nominations s'est réuni trois fois en 2012. L'ensemble des membres ont participé à cette séance du Comité.

En 2012, le Comité a examiné les questions liées à la définition des objectifs et les modalités de calcul de la part variable de la rémunération du Directeur général, à la composition de l'équipe dirigeante, sa rémunération et son incentive à long terme, ainsi qu'à la composition du Conseil d'administration.

16.3.3 COMITÉ STRATÉGIQUE

Composition du Comité stratégique

Il est composé de trois membres au moins, désignés par le Conseil d'administration sur proposition de son Président. Le Président du Comité est désigné par le Conseil d'administration sur proposition de son Président parmi les membres du Comité.

La composition du Comité stratégique à la date d'enregistrement du présent document de référence est la suivante :

- M. Elie Cohen ;
- Mme Cécile Moulard.

Suite à la démission de Jacques Garaïalde de ses fonctions d'administrateur et de Président du Comité d'audit, il sera procédé à la nomination d'un nouveau membre et Président du Comité d'audit.

Missions du Comité stratégique

Il est chargé d'assister le Conseil d'administration dans ses réflexions sur les grandes orientations stratégiques de la Société ou du Groupe à long terme, d'examiner l'ensemble des projets majeurs liés au développement et au positionnement stratégique du Groupe, et en particulier des projets de partenariats stratégiques et des opérations majeures d'investissement et de désinvestissement, ainsi que les plans de développement de la Société soumis au Conseil d'administration.

Le Comité stratégique s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2012. L'ensemble des membres ont participé à cette séance du Comité.

Le Comité stratégique a notamment étudié le projet et le suivi de la réalisation de l'opération de refinancement de la dette bancaire, les projets liés à la stratégie du Groupe à moyen terme.

16.3.4 COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES COMITÉS

Les règles de fonctionnement sont fixées par le Conseil d'administration sur les principes suivants :

- les Comités sont convoqués par leurs Présidents dans un délai minimum de cinq jours et sans délai en cas d'urgence ;
- les réunions des Comités peuvent se tenir en tous lieux y compris par visioconférence ou conférence téléphonique (sauf sur les sujets à confidentialité renforcée, qualifiés comme tels lors de la saisine de leurs Présidents) ;
- les Comités peuvent inviter des experts externes ou internes pour l'examen de questions particulières, les frais d'intervention des experts externes étant à la charge de la Société.

Les Comités sont des organes collégiaux qui ont un rôle consultatif. Ils n'ont pas de pouvoir propre, leur rôle consistant à éclairer le Conseil ou son Président.

Les membres des Comités qui sont des membres du Conseil d'administration ne peuvent pas recevoir une rémunération permanente au titre de leur participation aux Comités. Ils peuvent en revanche recevoir une allocation exceptionnelle pour une mission spéciale et temporaire et peuvent également percevoir une part supérieure à celle des autres membres du Conseil d'administration dans les jetons de présence.

Les membres des Comités non-membres du Conseil d'administration peuvent recevoir une rémunération fixée par le Conseil d'administration, à la charge de la Société.

16.4 Rapport du Président du Conseil d'administration et rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président

16.4.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Article L. 225-37 du Code de commerce

(Exercice clos le 31 décembre 2012)

En application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président de votre Conseil d'administration vous rend notamment compte, dans le présent rapport :

- de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société ;
- des limitations que le Conseil d'administration apporte aux pouvoirs du Directeur général ;
- de l'application des recommandations prévues au Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef, auquel adhère PagesJaunes Groupe ;
- des modalités relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée générale, et des principes et des règles arrêtés par le Conseil d'administration pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

En matière de contrôle interne et de gestion des risques, les procédures mises en place au niveau du Groupe, les responsabilités au sein du Groupe et les normes qui ont été fixées, font l'objet, conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce, d'un rapport descriptif du Président du Conseil d'administration repris ci-après.

Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 12 février 2013.

1. Gouvernement d'entreprise

Code de gouvernement d'entreprise

PagesJaunes Groupe se réfère au Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef dans sa version consolidée de décembre 2008, disponible sur le site www.medef.fr.

Dispositions écartées

Néanmoins, le Conseil d'administration, dans le cadre de son étude des différences entre les règles de fonctionnement de PagesJaunes Groupe et les recommandations du Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef, a identifié les trois différences ci-dessous :

1. Le Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef prévoit que la part des administrateurs indépendants doit être d'au moins un tiers dans les sociétés contrôlées par un actionnaire de référence. Le Conseil d'administration de PagesJaunes Groupe comporte trois membres indépendants sur 11 administrateurs. La part des administrateurs indépendants est proche du tiers. Le rôle actif des trois administrateurs indépendants conduit à considérer que l'esprit du Code est respecté.

2. Le Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef prévoit que la durée des mandats des administrateurs ne doit pas excéder quatre ans. Le mandat des administrateurs de PagesJaunes Groupe est de cinq ans. Le Conseil d'administration considère que ce point ne constitue pas un frein à la bonne gouvernance au sein de la Société. De plus, l'ensemble des mandats des administrateurs ne viennent pas à expiration à la même date de sorte que les actionnaires soient amenés à se prononcer régulièrement sur le choix des administrateurs : les mandats de sept administrateurs (François de Carbonnel, Nicolas Cattelain, Elie Cohen, William Cornog, Jacques Garaïalde, Jean-Pierre Remy et Rémy Sautter) viennent à expiration lors de l'Assemblée générale annuelle 2014, les mandats de quatre administrateurs (Thierry Bourguignon, Jean-Christophe Germani, la société Médiannuaire et Andrew Wolff) viennent à expiration en 2016.

3. Le Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef prévoit que le Comité des rémunérations doit être composé majoritairement d'administrateurs indépendants. Le Comité de nominations et de rémunérations de PagesJaunes Groupe est composé d'un administrateur indépendant sur trois membres. Le Conseil d'administration considère que la composition de ce Comité, dont l'administrateur indépendant assure la présidence, et compte tenu de la qualité des échanges ayant lieu entre cet administrateur indépendant et les autres membres indépendants du Conseil d'administration, paraît conforme à la bonne représentation des intérêts des différents actionnaires de la Société.

1.1 Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de PagesJaunes Groupe avait opté le 23 septembre 2004 pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général. Jacques Garaïalde était le Président du Conseil d'administration de PagesJaunes Groupe et Jean-Pierre Remy occupait le poste de Directeur général exécutif de PagesJaunes Groupe.

À la suite de la démission de Jacques Garaïalde de son mandat de Président du Conseil d'administration, le Conseil d'administration du 11 décembre 2012, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, a décidé de réunir les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général. Depuis cette date, Jean-Pierre Remy (qui était jusqu'alors Directeur général de la Société) occupe les fonctions de Président Directeur général.

Le Conseil d'administration du 11 décembre 2012 a par ailleurs décidé, suivant les recommandations de son Comité des rémunérations et des nominations, de nommer François de Carbonnel, administrateur indépendant, en qualité d'administrateur référent. Il aura plus particulièrement pour mission d'assister le Président-Directeur général, à sa demande, dans ses discussions stratégiques et financières avec les principaux actionnaires et créanciers du Groupe, d'animer des sessions sans le Président Directeur général à l'issue de certaines réunions du Conseil d'administration et de conduire l'évaluation annuelle du Président Directeur général.

Les membres du Conseil d'administration sont, à la date du présent rapport :

- François de Carbonnel ;
- Thierry Bourguignon (administrateur représentant le personnel) ;
- Nicolas Cattelain ;
- Elie Cohen ;
- William Cornog ;
- Jacques Garaïalde ;
- Jean-Christophe Germani ;
- Jean-Pierre Remy ;
- Rémy Sautter ;
- Andrew Wolff ; et
- Médiannuaire représenté par Cécile Moulard.

Nicolas Cattelain a été coopté en qualité d'administrateur lors du Conseil d'administration du 2 mai 2012, suite à la démission de Nicolas Gheysens et pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Andrew Wolff a été coopté en qualité d'administrateur lors du Conseil d'administration du 21 septembre 2012, suite à la démission de Hugues Lepic et pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il sera demandé à l'Assemblée générale du 5 juin 2013 de ratifier ces cooptations.

Le Conseil d'administration comprend trois membres indépendants, selon les critères du Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef : Messieurs François de Carbonnel, Elie Cohen et Rémy Sautter.

PagesJaunes Groupe applique des critères de sélection de ses administrateurs (tels que déterminés par le Comité des rémunérations et des nominations), en particulier la disponibilité, l'expérience et la compétence dans les domaines liés aux métiers du Groupe et aux enjeux de son environnement. Ces critères sont identiques à ceux recommandés par le Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef.

Des informations complémentaires sur la composition du Conseil d'administration sont fournies à la section VI du Rapport de gestion.

1.2 Conditions de préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration

1.2.1 Règlement Intérieur

Un règlement intérieur du Conseil d'administration, en ligne avec le dispositif préconisé par le Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef, a été mis en place par le Conseil d'administration du 23 septembre 2004. Ce règlement intérieur précise les principes directeurs du fonctionnement du Conseil d'administration ainsi que les droits et devoirs des administrateurs.

Les principales dispositions du règlement intérieur du Conseil d'administration sont détaillées au point 21.2.1 du document de référence.

1.2.2 Réunions du Conseil

Le Conseil d'administration se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières et technologiques de la Société et veille à leur mise en œuvre par la Direction Générale.

Au cours de l'exercice 2012, le Conseil d'administration s'est réuni 13 fois. En moyenne, 10 administrateurs ont participé à chaque séance du Conseil d'administration au cours de cet exercice. La durée moyenne d'une séance du Conseil d'administration est de deux heures.

Les principales activités du Conseil d'administration ont été les suivantes :

- Examen des comptes et des résultats : le Conseil a examiné et arrêté les comptes annuels et semestriels, sociaux et consolidés, et les rapports de gestion. Il a examiné les chiffres d'affaires et les principaux résultats trimestriels ainsi que les communications financières correspondantes. Il a établi les rapports et résolutions soumis à l'Assemblée générale.
- Approbation de l'opération de refinancement de la dette bancaire : le Conseil d'administration a étudié au cours de plusieurs séances les différents scénarios possibles, approuvé l'opération et suivi son déroulement.
- Examen de la marche des affaires : une présentation de la marche des affaires est réalisée par la Direction Générale lors de chaque Conseil d'administration, permettant aux administrateurs de suivre régulièrement et « en temps réel » l'évolution des activités du Groupe.
- Examen de la stratégie : des présentations d'une activité du Groupe sont faites régulièrement au Conseil par la personne en charge de cette activité.
- Approbation des opérations stratégiques : le Conseil a délibéré sur les opérations ou projets d'acquisitions ou de cessions. Le plan stratégique a été présenté au Conseil d'administration qui en a largement débattu.
- Gouvernement d'entreprise : le Conseil a approuvé le rapport établi par le Président en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatif aux conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et aux procédures de contrôle interne et de gestion des risques.

1.2.3 Les Comités constitués par le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 23 septembre 2004, a ainsi mis en place deux comités au sein de la Société, à savoir un Comité d'audit et un Comité des rémunérations et des nominations.

Le Conseil d'administration, lors de sa réunion du 14 février 2008, a décidé la création d'un Comité stratégique.

1.2.3.1 Comité d'audit

Le Comité d'audit est composé de deux membres au moins, désignés par le Conseil d'administration sur proposition de son Président. Aux termes de la charte de fonctionnement du Comité d'audit, le Comité désigne lui-même son Président.

La composition du Comité d'audit à la date du présent rapport est la suivante :

- M. Rémy Sautter, Président ;
- M. Elie Cohen ;
- M. Nicolas Cattelain.

Le Comité d'audit assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières. Il est notamment chargé (sans préjudice des compétences des organes chargés de l'administration, de la direction et de la surveillance) :

- du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, en particulier :
 - d'examiner les projets de comptes sociaux et consolidés, semestriels et annuels, ainsi que les projets de rapport de gestion et les tableaux d'activité et de résultat,
 - d'examiner les documents destinés à la Communication Financière,
 - de s'assurer du respect des normes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés,
 - d'examiner les traitements comptables liés à des opérations spécifiques, ainsi que les informations publiées sur ces opérations,
 - de contrôler la qualité et la pertinence de l'information communiquée aux actionnaires ;
- du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, en particulier :
 - de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations sont bien appliquées,
 - d'étudier chaque année les plans d'intervention respectifs des Commissaires aux comptes et des auditeurs internes, d'examiner les rapports d'audit interne de l'année écoulée et de définir le programme des missions de l'année en cours,
 - d'examiner chaque année l'exposition du Groupe aux risques, notamment financiers et contentieux, les engagements hors bilan significatifs et l'efficacité du dispositif de contrôle interne ;
- du suivi du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes ;
- du suivi de l'indépendance des Commissaires aux comptes ;
- d'émettre une recommandation sur les Commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'Assemblée générale ;
- de rendre compte régulièrement au Conseil d'administration de l'exercice de ses missions et de l'informer sans délai de toute difficulté rencontrée.

Les missions ne sont pas des limites aux pouvoirs du Conseil d'administration, lequel ne peut pas s'exonérer de sa responsabilité en invoquant les missions ou avis de ces comités.

Le Comité d'audit se réunit aussi souvent qu'il l'estime utile et se saisit de toute question entrant dans le cadre de sa mission. Il peut demander communication par la Société de tout document ou information nécessaire à l'exercice de sa mission et la réalisation de tout audit interne ou externe sur tout sujet qu'il estime relever de celle-ci. À l'occasion de l'examen des projets de comptes annuels et semestriels, il peut interroger les Commissaires aux comptes hors la présence des dirigeants de la Société. Les irrégularités en matière comptable ou d'audit sont portées à sa connaissance.

Le Comité d'audit s'est réuni quatre fois en 2012. Il a auditionné régulièrement les dirigeants de la Société et les principaux responsables de la Direction Financière Groupe, le responsable de l'audit interne et les Commissaires aux comptes, pour examiner avec eux leurs plans d'interventions respectifs et les suites qui leur sont données. En moyenne, 2,75 membres ont participé à chaque séance du Comité au cours de cet exercice.

Le Comité d'audit a notamment examiné les questions suivantes au cours de l'exercice 2012 :

- comptes sociaux et consolidés annuels au 31 décembre 2011 ;
- comptes consolidés semestriels au 30 juin 2012 ;
- chiffre d'affaires et principaux résultats des premier et troisième trimestres 2012 ;
- programme 2012 de l'Audit interne, conclusions des missions menées au cours de l'exercice et suivi de la mise en œuvre des recommandations ;
- système de gestion des risques et cartographie des risques majeurs.

1.2.3.2 Comité des rémunérations et des nominations

Il est composé de trois membres au moins, désignés par le Conseil d'administration sur proposition de son Président. Le Comité désigne lui-même son Président.

La composition du Comité des rémunérations et des nominations à la date du présent rapport est la suivante :

- M. Francois de Carbonnel, Président ;
- Mme Cécile Moulard ;
- M. Nicolas Cattelain.

Il est chargé de soumettre au Conseil d'administration des propositions en vue de la nomination des membres du Conseil d'administration, du Président du Conseil d'administration, du Directeur général et des membres des comités du Conseil d'administration. Il est également tenu informé par le Président du Conseil d'administration des nominations des autres dirigeants du Groupe. En outre, le Comité propose au Conseil d'administration le montant des jetons de présence à soumettre à l'Assemblée générale ainsi que les modalités de leur répartition entre les membres du Conseil d'administration.

Le Comité propose par ailleurs au Conseil d'administration la rémunération des mandataires sociaux et peut, sur demande du Président du Conseil d'administration, donner un avis sur les modalités de fixation de la rémunération des dirigeants de la Société.

Le Comité des rémunérations et des nominations s'est réuni trois fois en 2012. L'ensemble des membres ont participé à ces réunions du Comité.

En 2012, le Comité a examiné les questions liées à la définition des objectifs et les modalités de calcul de la part variable de la rémunération du Directeur général, à la composition de l'équipe dirigeante, sa rémunération et son incentive à long terme, ainsi qu'à la composition du Conseil d'administration.

1.2.3.3 Comité stratégique

Il est composé de trois membres au moins, désignés par le Conseil d'administration sur proposition de son Président. Le Président du Comité est désigné par le Conseil d'administration sur proposition de son Président parmi les membres du Comité.

La composition du Comité stratégique à la date du présent rapport est la suivante :

- M. Jacques Garaïalde, Président ;
- M. Elie Cohen ;
- Mme Cécile Moulard.

Il est chargé d'assister le Conseil d'administration dans ses réflexions sur les grandes orientations stratégiques de la Société ou du Groupe à long terme, d'examiner l'ensemble des projets majeurs liés au développement et au positionnement stratégique du Groupe, et en particulier des projets de partenariats stratégiques et des opérations majeures d'investissement et de désinvestissement, ainsi que les plans de développement de la Société soumis au Conseil d'administration.

Le Comité stratégique s'est réuni cinq fois au cours de l'exercice 2012. L'ensemble des membres ont participé à ces réunions du Comité.

Le Comité stratégique a notamment étudié le projet et le suivi de la réalisation de l'opération de refinancement de la dette bancaire, les projets liés à la stratégie du Groupe à moyen terme.

1.3 Évaluation du Conseil d'administration

Une nouvelle procédure d'évaluation du Conseil d'administration concernant ses modalités de fonctionnement a été réalisée, afin de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées, traitées et débattues au cours des réunions du Conseil d'administration et d'examiner l'évolution des résultats par rapport à l'évaluation réalisée un an auparavant.

Cette évaluation a été effectuée sur la base d'un questionnaire détaillé et adressé à chaque administrateur. Une synthèse des appréciations individuelles a été préparée par le Comité des rémunérations et des nominations puis discutée lors d'une séance du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a estimé que les résultats sont positifs et traduisent un fonctionnement du Conseil d'administration qui est satisfaisant.

1.4 Limitations des pouvoirs du Directeur général

Le Directeur général, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration et dans la limite de l'objet social, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir, en toutes circonstances, au nom de la Société, étant précisé :

- (i) que le Directeur général devra présenter chaque année au Conseil d'administration un projet de plan stratégique définissant les orientations à moyen terme des activités du Groupe, et incluant notamment une projection d'évolution des principaux indicateurs opérationnels et financiers du Groupe, ainsi qu'un projet de budget annuel ;
- (ii) que les décisions suivantes devront faire l'objet d'une approbation préalable par le Conseil d'administration :
 - approbation du budget annuel ainsi que toute autre modification significative dudit budget,
 - approbation des business plans annuels et triennaux,
 - toute acquisition ou cession d'une activité par PagesJaunes Groupe ou par l'une de ses filiales, non incluse dans le budget annuel et pour un montant total incluant l'intégralité des passifs et autres engagements hors bilan repris, supérieur à 10 millions d'euros par exercice,
 - tout investissement ou désinvestissement non inclus dans le budget annuel et concernant des immobilisations d'un montant incluant l'intégralité des passifs et autres engagements hors bilan repris supérieur à 10 millions d'euros,

- la modification du contrat de travail, l'embauche/la nomination ou le licenciement/révocation du Directeur financier de PagesJaunes Groupe ; toute modification du contrat de travail, l'embauche/la nomination ou le licenciement/la révocation de tout autre dirigeant du Groupe PagesJaunes dont la rémunération annuelle brute totale est supérieure à 200 000 euros ne donnera pas lieu à autorisation préalable du Conseil d'administration mais devra néanmoins donner lieu à un accord préalable du Comité des nominations et des rémunérations,
- toute augmentation de l'endettement total de PagesJaunes Groupe ou de ses filiales d'un montant total supérieur à celui autorisé au titre des contrats de financement ou de prêts préalablement autorisés par le Conseil d'administration de PagesJaunes Groupe,
- la conclusion de tout accord en vue de créer une joint-venture avec un tiers, non inclus dans le budget annuel et engendrant un engagement pour PagesJaunes Groupe ou l'une de ses filiales, sur la durée de la joint-venture, pour un montant total supérieur à 10 millions d'euros,
- toute décision d'engager une procédure en vue de l'admission de valeurs mobilières de PagesJaunes Groupe ou de l'une de ses filiales sur un marché réglementé ainsi que toutes opérations consécutives en vue de l'admission complémentaire de valeurs mobilières de PagesJaunes Groupe ou de l'une de ses filiales dont les titres seraient déjà admis sur un marché réglementé,
- toute décision de retrait de la cote ou de rachats d'actions (à l'exception de rachats d'actions effectués dans le cadre d'accords de liquidité préalablement autorisés par le Conseil d'administration),
- acquisition ou souscription, par PagesJaunes Groupe ou par l'une de ses filiales, d'actions, de parts sociales ou de tout titre de capital ou donnant accès au capital de toute société (x) pour une valeur incluant l'intégralité des passifs et autres engagements hors bilan repris supérieure à 10 millions d'euros si la responsabilité de PagesJaunes Groupe ou de ses filiales est limitée et que cette opération n'a pas été prise en compte dans le budget annuel et (y) quel que soit le montant investi, lorsque PagesJaunes Groupe ou l'une de ses filiales agit en tant qu'associé à responsabilité illimitée d'une telle société,
- toute diversification de l'activité de PagesJaunes Groupe ou de l'une de ses filiales sans relation avec les activités préalablement exercées ou toute diversification en relation avec les activités préalablement exercées mais non incluse dans le budget annuel et impliquant un engagement pour un montant total supérieur à 10 millions d'euros,
- toute cession ou cessation d'une des principales activités de PagesJaunes Groupe ou de l'une de ses filiales non incluse dans le budget annuel ou dans le business plan triennal,
- toute mise en place d'un plan d'intéressement (au sens du droit du travail français ou de toute autre disposition légale similaire dans d'autres pays, à l'exception de l'intéressement et de la participation) au sein de PagesJaunes Groupe ou de ses filiales ou toute mesure conduisant les salariés à acquérir directement ou indirectement des actions dans le capital social de PagesJaunes Groupe ou de ses filiales,

- toute autorisation ou instruction à une filiale de PagesJaunes Groupe d'étudier ou d'entreprendre une des opérations mentionnées dans cette annexe,
- la conclusion de tout accord non inclus dans le budget annuel impliquant des paiements ou la fourniture de biens ou de services par PagesJaunes Groupe ou ses filiales pour un montant annuel supérieur à un total de 10 millions d'euros,
- toute décision relative à la planification d'une fusion ou d'une scission d'une des filiales de PagesJaunes Groupe, à l'apport partiel d'actifs d'une activité d'une des filiales de PagesJaunes Groupe ou à la location-gérance du fonds de commerce d'une des filiales de PagesJaunes Groupe, non prévue au titre du budget annuel ou du business plan triennal, et en dehors du contexte d'une réorganisation interne ayant un impact non significatif sur la situation du Groupe PagesJaunes Groupe,
- tout transfert ou cession afin d'accorder une sûreté, toute décision d'accorder une sûreté, un nantissement, par PagesJaunes Groupe ou l'une de ses filiales, afin de faire face à des dettes ou honorer des cautionnements en faveur de tiers, non inclus dans le budget annuel et pour un montant total supérieur à 10 millions d'euros par exercice,
- tous prêts accordés par PagesJaunes Groupe ou l'une de ses filiales dont les montants cumulés sont supérieurs à 5 millions d'euros et non prévus au titre du budget annuel.

1.5 Accès, participation et vote des actionnaires à l'Assemblée générale

Les informations relatives à l'accès, à la participation et au vote à l'Assemblée générale figurent aux articles 11 et 26 à 32 des statuts de la Société et sont détaillées au point 21.2.2 du document de référence.

1.6 Publication de la structure du capital et des éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

Les informations relatives au capital social figurent au point 21.1 du document de référence de la Société.

1.7 Règles de fixation de la rémunération du Président Directeur général

1) Rémunération fixe

Le Conseil d'administration du 11 décembre 2012 a fixé à 520 000 euros payables sur douze mois le montant fixe de la rémunération annuelle brute forfaitaire de Jean-Pierre Remy.

2) Règles de calcul de la part variable

Le Conseil d'administration du 14 février 2012, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, a déterminé les règles de calcul de la part variable du Directeur général.

En 2012, le Directeur général était éligible à une part variable de 100 % du fixe annuel à objectifs atteints variant de 0 à 200 %, reposant :

- pour 50 % sur un qualitatif variant de 0 à 200 % ;
- pour 50 % sur un quantitatif basé sur un objectif de MBO variant de 0 à 200 %.

3) Indemnité de départ

Jean-Pierre Remy ne bénéficiant d'aucun contrat de travail, le Conseil d'administration a décidé la mise en place d'une indemnité de départ, en cas de départ de la Société contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie ou de sa mise en œuvre, dont le montant serait égal à sa rémunération annuelle brute forfaitaire (fixe et variable à objectifs atteints), sous réserve de la condition de performance suivante : l'évolution moyenne de la marge brute opérationnelle au cours des trois dernières années, telle que ressortant des comptes consolidés du Groupe ayant été arrêtés par le Conseil d'administration avant la date de départ de Jean-Pierre Remy, sera supérieure à l'évolution moyenne du résultat d'exploitation avant perte de valeur des écarts des acquisitions, coûts de restructuration et résultats sur cessions d'actifs des sociétés du SBF 120 pour la même période.

Le versement de l'indemnité n'interviendrait qu'après la constatation par le Conseil d'administration de la Société de la réalisation de la condition de performance applicable.

4) Obligation de non-concurrence / indemnité correspondante

Une obligation de non-concurrence sera mise en œuvre en cas de cessation du mandat de Directeur général de la Société de Jean-Pierre Remy pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit. Cette interdiction de concurrence sera limitée à une période de 24 mois commençant le jour de la cessation effective de ses fonctions, et couvrira l'ensemble du territoire français. L'indemnité correspondante sera égale à 12 mois de rémunération calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération totale brute des 12 derniers mois d'activité précédant la date de cessation des fonctions. Elle sera versée à Jean-Pierre Remy à la fin de chaque semestre à raison du quart du montant total de l'indemnité. La Société aura la faculté de libérer Jean-Pierre Remy de cette clause de non-concurrence en l'informant de sa décision au plus tard dans les 15 jours calendaires suivants le Conseil d'administration ayant constaté ou décidé la cessation du mandat de Directeur général de la Société de Jean-Pierre Remy.

5) Retraite

Dans le cadre de la mise en place d'un dispositif de retraites supplémentaires composé de deux volets (un Plan d'Épargne de Retraite Collective (PERCO) avec abondement mis en place en 2007 dont tous les salariés des filiales du Groupe en France peuvent bénéficier, un système de retraite supplémentaire à cotisations définies dont tout le personnel cadre des filiales du Groupe bénéficiera à compter du 1^{er} janvier 2008), Monsieur Jean-Pierre Remy ne peut pas bénéficier du PERCO.

En revanche, le Conseil d'administration de PagesJaunes Groupe a approuvé, dans les conditions de l'article L. 225-38 du Code de commerce, la disposition permettant à Monsieur Jean-Pierre Remy d'adhérer au régime de retraite supplémentaire (article 83 du CGI) dans les mêmes conditions de cotisations que les autres cotisants.

Pour mémoire, Monsieur Jean-Pierre Remy est affilié au régime de retraite et de prévoyance de l'entreprise, dans les mêmes conditions que les autres salariés du Groupe.

L'ensemble de ces règles est conforme aux dispositions du Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef.

2. Audit interne, animation du contrôle interne et gestion des risques au sein du groupe PagesJaunes

2.1 Référentiel de contrôle interne et de gestion des risques, objectifs et périmètre

2.1.1 Référentiel de contrôle interne et de gestion des risques

Afin d'atteindre chacun de ses objectifs, PagesJaunes a défini et mis en œuvre les principes généraux de contrôle interne qui reposent pour une large part sur le référentiel COSO (*Committee of Sponsoring Organisation Of The Treadway Commission*) publié en 1992 ainsi que sur le cadre de référence sur le contrôle interne et les recommandations publiés par l'AMF. La description ci-après des procédures de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur au sein du groupe PagesJaunes s'appuie sur ce cadre de référence. L'analyse menée a été conduite dans le respect, notamment des différents points d'attention de ce cadre de référence et de ses guides d'application. Elle s'inscrit également dans les réflexions menées par les travaux de place de l'IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Internes).

Cette description a été préparée par la Direction de l'Audit interne, des Risques et de la Sécurité du Groupe (DARS).

2.1.2 Définition et objectifs du contrôle interne

Le Groupe appréhende le contrôle interne comme un ensemble de processus définis par la Direction Générale et mis en œuvre par les salariés du Groupe, visant à s'assurer de l'atteinte des objectifs suivants :

- la conformité aux lois, aux règlements et aux valeurs du Groupe ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Conseil d'administration ;
- la prévention et la maîtrise des risques opérationnels, risques financiers, et risques d'erreur ou de fraude ;
- l'optimisation des processus internes en assurant l'efficacité des opérations et l'utilisation efficiente des ressources ;
- la qualité et la sincérité de l'information comptable, financière et de gestion.

Ces principes reposent sur :

- une politique contribuant au développement de la culture du contrôle interne et des principes d'intégrité ;
- l'identification et l'analyse des facteurs de risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs du Groupe ;
- une organisation et des procédures qui tendent à assurer la mise en œuvre des orientations définies par la Direction Générale ;
- l'examen périodique des activités de contrôle et la recherche continue d'axes d'amélioration ;
- le processus de diffusion de l'information en matière de contrôle interne.

Toutefois, comme tout système de contrôle, les principes mis en place ne peuvent fournir une garantie absolue d'élimination ou de maîtrise totale des risques.

2.1.3 Définition du périmètre de contrôle

Les procédures décrites ci-après sont applicables à l'ensemble des filiales du Groupe.

Les dispositifs de contrôle interne propres à chaque entité (Direction/filiale) comprennent à la fois l'application des procédures Groupe ainsi que la définition et l'application des procédures spécifiques à chacun des métiers en fonction de leur organisation, de leur culture, de leurs facteurs de risques et de leur spécificité opérationnelle.

2.2 Environnement de contrôle

2.2.1 Règles de conduite et d'éthique applicables à tous les collaborateurs

Le groupe PagesJaunes fonde son développement sur un ensemble de valeurs et de principes d'action et de comportement, issues de la « Charte de déontologie du Groupe PagesJaunes » au profit de ses clients, de ses actionnaires, de ses collaborateurs, des collectivités et des pays où il est actif et dans le respect de l'environnement et des besoins des générations futures.

Ces valeurs et principes s'inscrivent dans le cadre de principes fondamentaux, tels ceux de la Déclaration universelle des droits de l'homme et ceux énoncés par l'Organisation internationale du travail (notamment en ce qui concerne la prohibition du travail des enfants et du travail forcé) et l'OCDE (notamment pour lutter contre la corruption), et des engagements auxquels le Groupe souscrit, en particulier en matière de développement durable. Ces valeurs et principes guident l'action du Groupe et de ses différentes composantes et sont autant de références pour chacun, au sein du Groupe, quelles que soient son activité et ses responsabilités. Ainsi appartient-il à chacun, tout spécialement aux dirigeants du Groupe et des entités qui le composent, de respecter et de promouvoir ces valeurs et de mettre en œuvre ces principes.

Ces règles, accessibles sur www.solocalgroup.com, déclinent les points suivants :

- les valeurs du Groupe ;
- les principes d'actions du Groupe (à l'égard des clients, des actionnaires, des fournisseurs, des collaborateurs, des concurrents) ;
- les principes de comportements individuels (protection des actifs du Groupe, primauté des principes et valeurs du Groupe, conflits d'intérêts).

Un document « Principes et règles de déontologie boursière » complète la Charte de déontologie du Groupe sur les questions spécifiques de déontologie boursière.

Il s'agit d'appeler l'attention des collaborateurs et des administrateurs des sociétés qui font partie du Groupe, sur les principes et règles en vigueur en la matière et la nécessité de s'y conformer scrupuleusement, ainsi que sur les mesures préventives applicables au sein du Groupe, notamment pour permettre à chacun d'effectuer un investissement dans les titres cotés des sociétés du Groupe dans un cadre sécurisé.

Dans ce contexte, et afin de limiter les risques, PagesJaunes fait signer une lettre de confidentialité à tout collaborateur amené à travailler sur des sujets sensibles, en particulier avec des personnes extérieures au Groupe qui ne seraient pas déjà tenues au secret par leurs propres règles déontologiques.

Ainsi, tout initié permanent ou occasionnel qui a des doutes ou des interrogations sur une opération qu'il envisage de réaliser sur des titres des sociétés du Groupe, ou sur la teneur des informations qu'il peut communiquer, doit saisir son responsable hiérarchique ou le Président du Comité de déontologie du Groupe ou, le cas échéant, du comité de déontologie de son entité de rattachement ou, s'il est administrateur, le Président du Conseil d'administration.

2.2.2 Responsabilité et engagement de la Direction Générale

Une politique de gestion des risques est en place au sein du Groupe accompagnée d'une note d'orientation qui précise les engagements de la Direction Générale. Des revues semestrielles sont réalisées avec les différentes filiales et directions du Groupe. La mise à jour des risques et le suivi des actions associées sont consolidés et suivis au sein du comité dédié au pilotage des risques et de la sécurité Groupe puis présenté au Comité exécutif de la Direction Générale au moins une fois par an. Un correspondant risque et sécurité métiers est nommé pour chaque filiale et directions du Groupe ; ces correspondants sont animés au travers du Comité de suivi des risques et de la sécurité piloté par le *risk manager* du Groupe qui est rattaché à la Direction Risques de l'Audit interne et de la Sécurité dépendant directement de la Direction Générale.

Le comité des trois contrôles (risques, audit et contrôle interne dont l'assurance) se réunit au moins deux fois par an pour assurer les mises en cohérence et priorisations nécessaires.

2.2.3 Politique de gestion des ressources humaines et gestion des compétences

La performance du groupe PagesJaunes est directement liée aux compétences de ses collaborateurs et à l'adaptation de ses ressources. La Direction des Ressources Humaines Groupe constitue un partenaire de proximité au service des opérationnels. Elle élabore, propose et met en œuvre une gestion des ressources humaines destinée à favoriser le déploiement de la stratégie de l'entreprise. Pour mieux répondre aux besoins des collaborateurs et des managers, la DRH Groupe, s'organise autour de deux pôles : le pôle RH Business Partners et le pôle Politique RH.

Le pôle « RH Business Partners » a pour principale mission d'accompagner le management des pôles et directions dont il a la responsabilité RH et de gérer les collaborateurs qui y travaillent. Son expertise porte aussi bien sur leur connaissance du pôle (organisation, constitution, mission) que sur les métiers du Groupe.

Le pôle « Politique RH » est tourné vers la définition des politiques RH et l'amélioration des process. Il déploie la politique RH du Groupe ainsi que ses moyens d'actions auprès des pôles Business Partners et notamment des Responsables RH régionaux, et constitue pour eux de véritables ressources et des points d'appui pour mener au mieux leurs missions.

2.2.4 Systèmes d'information

Les différents systèmes d'information du Groupe sont composés :

- d'outils liés à l'activité du Groupe, et en particulier de création et de stockage de contenus numériques et des outils dédiés aux sites Internet ;
- d'outils de pilotage des activités, notamment comptables et financiers ;
- d'outils de communication tels que messageries ou outils collaboratifs (Intranet) ;
- d'outils permettant d'optimiser la gestion des risques ; composé de plusieurs modules fonctionnels : risques/sécurité/crise/plan de continuité d'activité (PCA).

PagesJaunes Business Solutions (Direction en charge de la gestion des systèmes d'informations) et Média/DT (Direction Technique du pôle Média) supervisent ces systèmes et veillent notamment à leur adaptation aux objectifs du Groupe dans la durée ; en lien avec la DARS, qui assure la gestion des risques dans ce domaine, au regard des objectifs de fiabilité et de continuité du fonctionnement, de conformité légale et réglementaire et des objectifs opérationnels. Les actions directement liées à la maîtrise des risques sont suivies trimestriellement via les correspondants risques et sécurité métiers et revues semestriellement par le *risk manager* et la Direction concernée.

2.3 Suivi et gestion des risques

2.3.1 Cadre organisationnel

Comme toute entreprise, le Groupe est exposé à un ensemble de risques dans l'exercice de ses activités. Les principales expositions identifiées sont décrites au chapitre 4 « Facteurs de risques » du présent document de référence. La gestion des risques fait l'objet d'une attention particulière dans le Groupe. Elle est conduite tant au niveau des filiales qu'au niveau de l'entité mère, qui en assure une synthèse.

Les objectifs de la gestion des risques sont :

- d'assurer une performance optimale, équilibrée et durable de l'entreprise ;
- de développer une méthode globale, systématique, intégrée et flexible d'identification, d'évaluation, d'analyse et de gestion des risques et de leur maîtrise ;
- de développer de meilleures pratiques de gestion des risques ;
- de réduire les risques qui pèsent sur l'entreprise, de maîtriser leurs conséquences, de proposer des solutions préventives ou palliatives.

La politique de gestion de risques s'applique à toutes les entités du groupe PagesJaunes. Le groupe PagesJaunes a mis en place une gouvernance des risques basée sur un *risk manager* et un réseau de correspondants métiers au sein de la DARS.

2.3.2 Processus d'identification et d'analyse des risques

Un certain nombre de procédures du Groupe concourent à l'identification des risques. Elles couvrent en particulier les éléments suivants :

- une méthode d'évaluation et de classification des risques a été mise en place et déployée depuis 2005.

Cette méthode repose sur une démarche de cartographie des risques qui vise à hiérarchiser les principaux risques auxquels le Groupe pourrait se juger exposé, en terme de gravité, de probabilité, d'occurrence et évalue son degré de couvertures ;

- des revues de risques et de sécurité sont réalisées régulièrement (a minima une fois par an) ;
- un réseau de correspondants chargés de la déclinaison opérationnelle de la politique de risque et de sécurité est mis en place et animé via une gouvernance dédiée ;
- un système d'information de la gestion des risques et de la sécurité est en place et déployé notamment au travers de la description et des suivis des actions associées. Ce système intègre également les tableaux de bord risques et sécurité ainsi que la gestion des crises majeures et des plans de continuité d'activité (PCA).

2.4 Activité de contrôle

Le contrôle est exercé en premier lieu par les directions fonctionnelles et opérationnelles sur la base des référentiels de procédures existants. Le groupe PagesJaunes a mis en place les trois fonctions de contrôle que sont **la gestion des risques, le contrôle interne et l'audit interne**. Il s'agit, par la mise en place de ces dispositifs de combiner de manière harmonieuse les différentes mesures réglementaires (instructions et directives), organisationnelles (organigrammes et processus) et techniques (notamment informatique et communication), ceci basé sur certains concepts fondamentaux :

- ces dispositifs procurent au management et au Conseil d'administration une assurance raisonnable et non une garantie absolue ;
- ces dispositifs ne sont pas seulement un ensemble de manuel et de procédures, ils sont assurés par des personnes à tous les niveaux de la hiérarchie ;
- ces dispositifs permettent d'assurer l'atteinte des objectifs d'affaires et la mise en œuvre des stratégies d'atténuation des risques.

2.4.1 La Direction de l'Audit interne des Risques et de la Sécurité

L'organisation des fonctions risques/contrôle interne/audit interne a évolué en septembre 2012, avec la création d'une Direction de l'Audit interne des Risques et de la Sécurité. L'objectif est de créer une synergie entre la fonction « Audit » et la fonction « Risques » au sein de PagesJaunes.

La fonction d'Audit interne permet de s'assurer de la maturité du contrôle interne approprié en évaluant son efficacité et son efficacité tout en encourageant son amélioration continue. Sur la base des résultats de l'évaluation des risques, l'Audit interne apprécie la pertinence et l'efficacité du dispositif de contrôle interne en mesurant notamment la qualité de l'environnement de contrôle au sein du Groupe, la qualité du fonctionnement des organes de gouvernance interne, la fiabilité et l'intégrité des informations financières et opérationnelles, l'efficacité et la performance des opérations, la protection du patrimoine et le respect des lois, règlements et contrats.

L'Audit interne Groupe est chargé de réaliser les missions définies en début d'année dans le plan d'audit. Il est hiérarchiquement rattaché à la Direction Générale du Groupe mais fonctionnellement supervisé par le Comité d'audit.

Trois types d'audit sont réalisés par l'Audit interne :

- des audits sur la conformité et l'efficacité des processus et des activités ;
- des audits sur la maturité du Contrôle Interne des filiales du Groupe hors PagesJaunes SA et PagesJaunes Groupe (aussi bien en France qu'à l'international) ;
- des audits de conformité ou de performance sur des sujets décidés par le Comité d'audit.

Par ailleurs, il existe des audits de conformité de sécurité opérationnelle planifiés et suivis.

2.4.2 Le contrôle interne

Les objectifs du dispositif de contrôle interne sont de vérifier que les opérations réalisées ainsi que l'organisation et les procédures internes sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, aux normes et usages professionnels et déontologiques et aux orientations de l'organe exécutif, de

vérifier que les limites fixées en matière de risques sont strictement respectées, de veiller à la qualité de l'information comptable et financière, en particulier aux conditions d'enregistrement, de conservation et de disponibilité de cette information et de fournir une assurance raisonnable par rapport à l'efficacité et l'efficience de la conduite des opérations de l'entreprise.

PagesJaunes Groupe suit les recommandations du COSO, de l'AMF et de l'IFACI en incluant dans son dispositif de contrôle non seulement les points de contrôle interne comptables et financiers mais aussi opérationnels.

Le dispositif de contrôle interne est constitué de l'ensemble des politiques et procédures mises en œuvre par la direction d'une entité en vue d'assurer – dans la mesure du possible – la gestion rigoureuse et efficace de ses activités. Au travers des contrôles déployés, de l'identification des actions correctrices éventuelles et des actions de suivi de ses recommandations, il s'assure de l'efficacité et de la qualité de la mise en œuvre de ces politiques et procédures.

Le dispositif de contrôle interne implique l'ensemble de l'entreprise, des organes de gouvernance à l'ensemble des collaborateurs du Groupe PagesJaunes.

L'organisation du contrôle interne repose sur une fonction centralisée d'animation s'appuyant sur un réseau de collaborateurs au sein des différentes directions et entités.

Cette organisation vise à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs de l'entreprise (conformité et fiabilité des résultats obtenus) en déployant le dispositif de contrôle interne.

2.4.3 Comité d'audit

Le Comité d'audit est composé de deux membres au moins, désignés par le Conseil d'administration sur proposition de son Président. Aux termes de la charte de fonctionnement du Comité d'audit, le Comité désigne lui-même son Président.

La composition du Comité d'audit à la date du présent rapport est la suivante :

- M. Rémy Sautter, Président ;
- M. Elie Cohen ;
- M. Nicolas Cattelain.

Le Comité d'audit assure le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières. Il est notamment chargé (sans préjudice des compétences des organes chargés de l'administration, de la direction et de la surveillance) :

- du suivi du processus d'élaboration de l'information financière, en particulier :
 - d'examiner les projets de comptes sociaux et consolidés, semestriels et annuels, ainsi que les projets de rapport de gestion et les tableaux d'activité et de résultat,
 - d'examiner les documents destinés à la Communication Financière,
 - de s'assurer du respect des normes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés,
 - d'examiner les traitements comptables liés à des opérations spécifiques, ainsi que les informations publiées sur ces opérations,
 - de contrôler la qualité et la pertinence de l'information communiquée aux actionnaires ;

- du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, en particulier :
 - de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations sont bien appliquées,
 - d'étudier chaque année les plans d'intervention respectifs des Commissaires aux comptes et des auditeurs internes, d'examiner les rapports d'audit interne de l'année écoulée et de définir le programme des missions de l'année en cours,
 - d'examiner chaque année l'exposition du Groupe aux risques, notamment financiers et contentieux, les engagements hors bilan significatifs et l'efficacité du dispositif de contrôle interne ;
- du suivi du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes ;
- du suivi de l'indépendance des Commissaires aux comptes, d'émettre une recommandation sur les Commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'Assemblée générale ;
- de rendre compte régulièrement au Conseil d'administration de l'exercice de ses missions et de l'informer sans délai de toute difficulté rencontrée.

Les missions ne sont pas des limites aux pouvoirs du Conseil d'administration, lequel ne peut pas s'exonérer de sa responsabilité en invoquant les missions ou avis de ces comités.

Le Comité d'audit se réunit aussi souvent qu'il l'estime utile et se saisit de toute question entrant dans le cadre de sa mission. Il peut demander communication par la PagesJaunes Groupe de tout document ou information nécessaire à l'exercice de sa mission et la réalisation de tout audit interne ou externe sur tout sujet qu'il estime relever de celle-ci. À l'occasion de l'examen des projets de comptes annuels et semestriels, il peut interroger les Commissaires aux comptes hors la présence des dirigeants de PagesJaunes Groupe. Les irrégularités en matière comptable ou d'audit sont portées à sa connaissance.

Le Comité d'audit s'est réuni quatre fois en 2012. Il a auditionné régulièrement les dirigeants de la Société et les principaux responsables de la Direction Financière Groupe, le DARS, et les Commissaires aux comptes, pour examiner avec eux leurs plans d'interventions respectifs et les suites qui leur sont données. En moyenne, 2,8 membres ont participé à chaque séance du Comité au cours de cet exercice.

Le Comité d'audit a notamment examiné les questions suivantes au cours de l'exercice 2012 :

- comptes sociaux et consolidés annuels au 31 décembre 2011 ;
- comptes consolidés semestriels au 30 juin 2012 ;
- chiffre d'affaires et principaux résultats des premier et troisième trimestres 2012 ;
- programme 2012 de l'Audit interne, conclusions des missions menées au cours de l'exercice et suivi de la mise en œuvre des recommandations ;
- système de gestion des risques et cartographie des risques majeurs.

2.4.4 Prise en compte des travaux des Commissaires aux comptes

Dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux comptes interviennent à l'issue du premier semestre, sous la forme d'un examen limité au niveau du Groupe, et pour la clôture annuelle, via une revue de la préclôture suivie d'un audit des comptes au 31 décembre. Ils réalisent également des travaux relatifs à la revue

du dispositif de contrôle interne des principales filiales du Groupe, selon un plan d'audit présenté à l'Audit interne au Comité d'audit. Les principales recommandations sont présentées aux directions financières et au Comité d'audit.

D'une manière générale, l'amélioration continue des processus et des normes répond à une triple préoccupation, à la fois de maîtrise, d'efficacité, et de performance des opérations.

2.5 Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

L'élaboration de l'information financière et comptable est assurée par la Direction Financière Groupe.

La fiabilité des informations comptables et financières publiées est confortée par un ensemble d'organes, de règles, de procédures et de contrôles, par une politique de gestion des compétences et par une dynamique d'amélioration continue des procédures.

Ainsi, des procédures de contrôle interne spécifiques sur ce sujet ont été mises en place au sein des éléments suivants :

- le Comité de l'information financière ;
- l'organisation comptable et de gestion du Groupe ;
- un reporting comptable et de gestion unifiée ;
- le référentiel et les méthodes comptables communs au sein du Groupe ;
- la planification des travaux de clôture au niveau du Groupe ;
- la communication financière.

2.5.1 Le Comité de l'information financière

L'information financière et son contrôle sont organisés de manière cohérente avec l'organisation managériale et de gestion du groupe PagesJaunes. Afin de renforcer la qualité et la fiabilité de l'information financière, le Groupe a mis en place un dispositif de pilotage et de contrôle de l'information financière, qui repose principalement sur l'intervention du Comité de l'information financière. Ce Comité a pour mission d'assurer l'intégrité, l'exactitude, la conformité aux lois et règlements applicables et aux pratiques reconnues, la cohérence et la qualité de l'information financière de PagesJaunes Groupe.

Il revoit, avant leur examen par le Comité d'audit puis par le Conseil d'administration, l'ensemble des informations financières devant être communiquées à destination du public. Cet examen porte notamment sur les communiqués de presse périodiques comportant des éléments financiers, sur les présentations périodiques aux analystes, sur les rapports de gestion et sur le document de référence.

Le Comité intervient dans le cadre des procédures d'élaboration et de validation de l'information financière, définies pour l'ensemble du Groupe. Il est présidé par le Directeur financier du Groupe et comprend notamment les responsables compétents dans les domaines comptable, juridique, de la communication, des relations investisseurs et du contrôle de gestion.

Créé en juillet 2004, ce Comité s'est réuni quatre fois en 2012.

2.5.2 La fonction comptable et de gestion

Sous l'autorité du Directeur financier du Groupe, la Direction de la Consolidation, la Direction du Contrôle de gestion du Groupe et les Directions Financières des filiales du Groupe assument les missions essentielles de mise en cohérence des données financières de PagesJaunes Groupe.

Ainsi,

- ils assurent la production des comptes sociaux et consolidés de PagesJaunes Groupe dans des délais répondant aux exigences des marchés financiers et des obligations légales ;
- ils pilotent le processus budgétaire et prévisionnel et produisent le reporting mensuel de gestion dans les meilleurs délais, en assurant la cohérence des données ;
- ils produisent la documentation nécessaire à la communication financière des résultats et la synthèse du reporting de gestion pour le management de PagesJaunes Groupe ;
- ils conçoivent et mettent en place les méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du Groupe PagesJaunes ;
- ils identifient et pilotent les évolutions nécessaires des systèmes d'information comptables et de gestion du Groupe PagesJaunes.

2.5.3 Le reporting comptable et de gestion unifié

Le cycle de gestion et de pilotage du Groupe comporte quatre composantes fondamentales :

- le plan stratégique à trois ans ;
- le processus budgétaire ;
- le reporting mensuel ;
- les revues d'affaires.

a. Le plan stratégique

Chaque année, un plan stratégique est établi par PagesJaunes Groupe à l'horizon des trois années suivantes. Ce plan stratégique est élaboré sur la base des choix stratégiques de PagesJaunes Groupe, eu égard à l'évolution des marchés, de ses secteurs d'activité et de l'environnement concurrentiel.

b. Le processus budgétaire

Le processus budgétaire est décliné pour PagesJaunes Groupe et ses filiales. Ses principales étapes sont les suivantes :

- à l'automne : actualisation du budget pour l'année en cours et élaboration par chaque entité d'un budget annuel et mensualisé pour l'année suivante ;
- au printemps : actualisation de la prévision initiale pour l'année en cours, qui sert ainsi de base pour l'élaboration du plan stratégique ;
- à l'été : actualisation du second semestre de l'année en fonction des résultats du semestre écoulé.

Par ailleurs, un processus de reprévision permanente a été mis en place en 2007 afin d'améliorer le pilotage et le suivi des performances du Groupe.

c. Le reporting mensuel

Le reporting mensuel est une composante majeure du dispositif de contrôle et d'information financière. Il constitue l'outil privilégié de suivi, de contrôle et de pilotage de la Direction de PagesJaunes Groupe. Il se compose de plusieurs documents préparés par les services du Contrôle de Gestion et de la Comptabilité et communiqués au management de PagesJaunes Groupe.

Le reporting mensuel comporte des données chiffrées, des commentaires sur les évolutions, ainsi que des indicateurs de mesure de la performance.

Les services du Contrôle de gestion et les services Comptables du groupe PagesJaunes utilisent un outil unifié de consolidation pour produire le reporting du réalisé et du budget, ainsi que le plan stratégique.

d. Les revues d'affaires

Les revues d'affaires mensuelles avec l'ensemble des Directions Générales des filiales sont un élément clé du dispositif de pilotage et de contrôle du groupe PagesJaunes. Elles ont pour principal objectif de s'assurer de l'adéquation entre les actions entreprises et les priorités et ambitions du Groupe.

2.5.4 Le référentiel et les méthodes comptables communes au sein du Groupe

Pour le processus d'élaboration des comptes consolidés prévisionnels et réalisés, le Groupe a retenu le principe d'unification, ce qui induit :

- l'homogénéité du référentiel, des méthodes comptables et des règles de consolidation ;
- la normalisation des formats de restitution ;
- l'utilisation d'un outil informatique de consolidation commun au Groupe.

Le Groupe dispose d'un référentiel unique qui normalise l'ensemble des rubriques des reportings consolidés, y compris pour les engagements hors bilan. Toutes les entités consolidées du Groupe ont adopté ce référentiel. PagesJaunes Groupe établit des comptes consolidés selon les normes IFRS (règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002).

Les liasses de consolidation sont établies selon les principes comptables locaux et intègrent des retraitements d'homogénéité pour respecter les normes du Groupe ainsi que les normes IFRS. Des notes d'instruction de la Direction Financière Groupe précisant le processus et le calendrier d'arrêté pour chaque clôture sont diffusées au sein du Groupe. Chaque filiale de PagesJaunes Groupe décline ces processus et ces calendriers au niveau de son organisation.

2.5.5 La planification des travaux de clôture au niveau du Groupe

Afin de maintenir des délais de clôture comptable courts, qui permettent de publier les comptes consolidés tels qu'arrêtés par le Conseil d'administration dès le mois de février, le Groupe a mis en place un programme de planification précis de ses travaux de clôture. Ce programme s'appuie sur :

- les processus de suivi budgétaire ;
- la réalisation de préclôtures comptables ;
- la formalisation accrue des processus de clôture ;
- l'anticipation du traitement des opérations comptables complexes et des estimations.

La planification des actions de coordination entre les différentes divisions et fonctions du Groupe, l'amélioration de la qualité des prévisions chiffrées et la maîtrise croissante des processus financiers, l'anticipation et l'accélération du processus d'arrêté comptable ont été autant de facteurs essentiels des progrès réalisés par le Groupe dans l'arrêté de ses comptes.

2.5.6 La Communication Financière

Outre le Directeur général, le Directeur financier, le responsable des relations investisseurs et le service de presse à la Direction de la Stratégie et de la Communication sont les seules personnes habilitées à diffuser à l'extérieur de la Société des informations financières concernant le Groupe et sa stratégie.

La Direction Financière Groupe, en collaboration avec le contrôle de gestion et la Direction Juridique, est responsable de la rédaction et de la diffusion auprès des publics visés et des autorités réglementaires et de marchés (Autorité des marchés financiers) des documents d'information périodique et permanente suivants :

- communiqués de presse financiers périodiques (informations trimestrielles, résultats semestriels et annuels) et occasionnels (opérations de croissance externe, désinvestissements, partenariats stratégiques, etc.) ;
- présentations servant de supports aux réunions analystes, investisseurs et aux conférences de presse ;
- rapports financiers semestriels et annuels ;
- document de référence ;
- présentation pour l'Assemblée générale.

Ces documents sont revus en Comité de l'information financière (cf. section 2.3.1).

PagesJaunes Groupe s'attache à fournir une information intelligible, pertinente et fiable. Le Groupe veille au respect des réglementations boursières et des principes du gouvernement d'entreprise.

2.6 Information et communication

L'ensemble des communiqués du Groupe et les principaux textes de référence sont disponibles sur l'Intranet du Groupe, qui est accessible à tous les salariés.

Par ailleurs, un ensemble d'applications, et notamment d'outils collaboratifs disponibles sur l'Intranet Groupe, permet une diffusion adaptée de l'information nécessaire à chacun, au sein du Groupe.

2.7 Perspectives

Pour 2013, PagesJaunes entend poursuivre sa démarche d'accompagnement et de responsabilisation des entités opérationnelles en matière d'audit, de contrôle interne et de gestion des risques.

Fait à Sèvres, le 12 février 2013

Jean-Pierre Remy

Président du Conseil d'administration

16.4.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PagesJaunes Groupe

Exercice clos le 31 décembre 2012

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de la société PagesJaunes Groupe et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 21 février 2013

Les Commissaires aux comptes

Ernst & Young Audit
Denis Thibon

Deloitte & Associés
Dominique Descours

17 SALARIÉS

17.1	Participation au capital, options de souscription ou d'achat d'actions, attributions gratuites d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers	110
17.2	Description des contrats d'intéressement et de participation	114

17.1 Participation au capital, options de souscription ou d'achat d'actions, attributions gratuites d'actions consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers

› PARTICIPATION AU CAPITAL

À la date de dépôt du présent Document, et à la connaissance de la Société, le nombre d'actions PagesJaunes Groupe détenues par chacun des membres du Conseil d'administration est le suivant :

Administrateur	Nombre d'actions
Sandrine Dufour	En cours d'acquisition
Jean-Pierre Remy et personnes liées	165 667
Thierry Bourguignon	100
François de Carbonnel	2 010
Elie Cohen et personnes liées	2 301
Steven Mayer	En cours d'acquisition
Lee Millstein	En cours d'acquisition
Médiannuaire Holding	51 960 633
Cécile Moulard	4 201
Rémy Sautter	1 773
Marc Simoncini	En cours d'acquisition

› OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS

La Société a mis en place un plan d'options de souscription d'actions le 28 juin 2005, totalisant 3 796 800 options toutes avec un prix d'exercice de 19,30 euros, et une durée de vie de dix ans. L'acquisition des options se fait de façon complète après trois ans.

De même, la Société a mis en place un second plan de souscription d'actions le 20 décembre 2007, totalisant 2 927 900 options toutes avec un prix d'exercice de 14,46 euros, et les mêmes caractéristiques que le premier plan : durée de vie de dix ans, acquisition des options de façon complète après trois ans.

En 2009, la Société a mis en place trois plans de souscription d'actions : le 23 juillet 2009 pour 1 145 000 options à un prix d'exercice de 6,71 euros, le 29 octobre 2009 pour 87 000 options à un prix d'exercice de 8,843 euros, le 17 décembre 2009 pour 75 000 options à un prix d'exercice de 7,821 euros. Ces plans ont tous les mêmes caractéristiques que le premier plan : durée de vie de dix ans, acquisition des options de façon complète après trois ans.

Dans le cadre du plan du 23 juillet 2009, le Conseil d'administration a notamment décidé, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, d'attribuer 140 000 options à Jean-Pierre Remy.

L'intégralité de ces options est soumise, en conformité avec le Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef, à la condition de performance suivante : atteinte par le Directeur général de ses objectifs annuels 2009, 2010, 2011. Le Comité des rémunérations ayant accordé à Jean-Pierre Remy en fonction de l'atteinte de ses objectifs respectivement 150 %, 130 % et 50 % de sa part variable au cours des années 2009, 2010 et 2011, la moyenne est de 110 % et en application de ce plan, 140 000 options sont définitivement attribuées. Elles sont exerçables à un prix de 6,71 euros.

Jean-Pierre Remy sera tenu de réinvestir en actions PagesJaunes Groupe 33 % de la plus-value nette liée à la cession des actions issues de la levée de ces options. Jean-Pierre Remy devra conserver ces actions au nominatif jusqu'à la cessation de son mandat de Directeur général.

En 2010, la Société a mis en place deux plans de souscription d'actions : le 27 juillet 2010 pour 1 336 000 options à un prix d'exercice de 8,586 euros, le 16 décembre 2010 pour 166 000 options à un prix d'exercice de 7,095 euros.

Ces plans ont tous les mêmes caractéristiques que le premier plan : durée de vie de 10 ans, acquisition des options de façon complète après trois ans.

Dans le cadre du plan du 27 juillet 2010, le Conseil d'administration a notamment décidé, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, d'attribuer 140 000 options à Jean-Pierre Remy.

L'intégralité de ces options est soumise, en conformité avec le Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef, à la condition de performance suivante : atteinte par le Directeur général de ses objectifs annuels 2010, 2011 et 2012. Le Comité des rémunérations ayant accordé à Jean-Pierre Remy en fonction de l'atteinte de ses objectifs respectivement 130 %, 50 % et 65 % de sa part variable au cours des années 2010, 2011 et 2012, la moyenne est de 81,67 % et en application de ce plan, 114 333 options sont définitivement attribuées. Elles sont exerçables à un prix de 8,586 euros.

Jean-Pierre Remy sera tenu de réinvestir en actions PagesJaunes Groupe 33 % de la plus-value nette liée à la cession des actions issues de la levée de ces options. Jean-Pierre Remy devra conserver ces actions au nominatif jusqu'à la cessation de son mandat de Directeur général.

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Jacques Garañalde	-	-	-	-	-	-
Jean-Pierre Remy	-	-	-	-	-	-
Christophe Pingard	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Jacques Garañalde	-	-	-
Jean-Pierre Remy	-	-	-
Christophe Pingard	-	-	-
TOTAL	-	-	-

➤ ATTRIBUTIONS D' ACTIONS DE PERFORMANCE

Le Conseil d'administration a été autorisé par l'Assemblée générale extraordinaire du 19 avril 2006 à mettre en œuvre au profit de certains dirigeants et salariés du Groupe un plan d'attribution gratuite d'actions, au sens des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-5 du Code de commerce, afin notamment de les associer au développement de la Société.

Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois et le nombre total d'actions attribuées gratuitement au titre de cette résolution ne pourra représenter plus de 0,5 % du capital de la Société à la date de cette Assemblée générale, soit 1 393 948 actions.

Le Conseil d'administration a arrêté les conditions d'un premier plan d'attribution gratuites d'actions le 30 mai 2006. Ce plan a donné lieu à l'attribution initiale de 602 361 actions à 591 collaborateurs du Groupe le 30 mai 2006. Un second plan d'attribution gratuite d'actions a été arrêté le 20 novembre 2006, et donné lieu à l'attribution de 778 638 actions à 611 collaborateurs du Groupe. Compte tenu de la non-atteinte des conditions de performance sur l'une des deux années concernées, seules 50 % de ces actions ont

été définitivement acquises par les bénéficiaires le 20 novembre 2008. Un troisième plan a été arrêté le 14 février 2008, donnant lieu à l'attribution de 12 940 actions à 15 collaborateurs du Groupe. Faute d'atteinte des conditions de performance, le droit pour les attributaires de recevoir gratuitement ces actions est perdu.

Les actionnaires de la société PagesJaunes Groupe, réunis en Assemblée générale mixte le 7 juin 2011, ont autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre au profit de certains dirigeants et salariés de la société PagesJaunes Groupe et des sociétés qui lui sont liées, un plan d'attribution gratuite d'actions au sens des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-6 du Code de commerce.

Ce plan a donné lieu à l'attribution initiale de 1 226 000 actions à 41 collaborateurs du Groupe le 26 octobre 2011. Un deuxième plan d'attribution gratuite d'actions a été arrêté le 16 décembre 2011, et donné lieu à l'attribution de 84 000 actions à trois collaborateurs du Groupe. Un nouveau plan d'attribution a été arrêté le 11 décembre 2012, et donné lieu à l'attribution de 2 624 000 actions gratuites à 47 bénéficiaires.

Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Actions de performance attribuées par l'Assemblée générale des actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Jean-Pierre Remy	26 octobre 2011	140 000	1,98 euro	31 mars 2014	1 ^{er} avril 2016	Montant de la MBO
Christophe Pingard	12 décembre 2011	60 000	1,63 euro	31 mars 2014	1 ^{er} avril 2016	Montant de la MBO
Jean-Pierre Remy	11 décembre 2012	300 000	1,75 euro	31 mars 2015	1 ^{er} avril 2017	Montant du chiffre d'affaires et de la MBO
Christophe Pingard	11 décembre 2012	150 000	1,75 euro	31 mars 2015	1 ^{er} avril 2017	Montant du chiffre d'affaires et de la MBO

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social	Date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
Jean-Pierre Remy	-	-	-
Thierry Bourguignon	-	-	-
TOTAL			

► HISTORIQUE DES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Information sur les options de souscription ou d'achat

Date d'Assemblée	12 avril 2005	12 avril 2005	11 juin 2009	11 juin 2009	11 juin 2009	11 juin 2009	11 juin 2009	11 juin 2009	11 juin 2009
Date du Conseil d'administration et nom du plan	28 juin 2005	20 décembre 2007	23 juillet 2009	29 octobre 2009	17 décembre 2009	27 juillet 2010	27 juillet 2010	16 décembre 2010	
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	3 796 800	2 927 900	1 145 000	87 000	75 000	1 336 000	1 336 000	166 000	
<i>dont nombre pouvant être souscrites par les mandataires sociaux</i>									
Jean-Pierre Remy	-	-	140 000	-	-	140 000	140 000	-	
Christophe Pingard	-	-	-	-	-	-	-	-	
Thierry Bourguignon	-	-	-	-	-	-	-	-	
Point de départ d'exercice des options/de l'acquisition des actions	28 juin 2008	20 décembre 2010	23 juillet 2012	29 octobre 2012	17 décembre 2012	27 juillet 2013	27 juillet 2013	16 décembre 2013	
Date d'expiration	28 juin 2015	20 décembre 2017	23 juillet 2019	29 octobre 2019	17 décembre 2019	27 juillet 2020	27 juillet 2020	16 décembre 2020	
Prix de souscription ou d'achat		14,46 euros	6,71 euros	8,843 euros	7,821 euros	8,586 euros	8,586 euros	7,095 euros	
Prix de souscription ou d'achat avant ajustement	19,30 euros								
Prix de souscription ou d'achat après ajustement	11,72 euros	-	-	-	-	-	-	-	
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	-	-	-	-	-	-	-	-	
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2012 ⁽¹⁾	377 670	0	0	0	0	0	0	0	
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	925 576	651 316	341 000	20 000	0	104 500	268 500	17 000	
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	2 591 134	2 276 584	804 000	67 000	75 000	1 231 500	1 067 500	149 000	

(1) Lié à l'exercice anticipé décrit ci-dessous.

Aucun autre administrateur ne détient d'options de souscription ou d'achat d'actions consenties par PagesJaunes Groupe.

› EXERCICE ANTICIPÉ DES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Le règlement du plan d'options de souscription d'actions du 28 juin 2005 permettait aux bénéficiaires d'exercer par anticipation jusqu'à 50 % des options qui leur ont été attribuées, soit environ 1,85 million d'options, dans un délai de trois mois à compter de la date d'envoi de la notification d'un changement de contrôle, soit, compte tenu du changement de contrôle intervenu le 11 octobre 2006, du 12 octobre 2006 jusqu'au 12 janvier 2007, et de céder à leur convenance les actions issues de cet exercice. Les plus-values réalisées dans le cadre de cet exercice anticipé sont fiscalement assimilées à des traitements et salaires. De ce fait, elles sont soumises à charges sociales et impôt sur le revenu pour le bénéficiaire, et charges patronales pour l'entreprise. 251 669 options ont ainsi été exercées par anticipation tout début 2007 jusqu'au 12 janvier.

Par ailleurs, le versement d'un dividende exceptionnel par prélèvement sur les réserves libres de la Société a donné lieu à un ajustement du prix d'exercice ainsi que du nombre d'options consenties, conformément à l'article L. 225-181 du Code de commerce.

Le règlement du plan d'options de souscription d'actions du 28 juin 2005 permettait aux bénéficiaires d'exercer jusqu'à 100 % des options qui leur ont été attribuées dans un délai de trois mois à compter de la date d'envoi de la notification d'un changement de contrôle d'une filiale et de céder à leur convenance jusqu'à 50 % des actions issues de cet exercice. Les plus-values réalisées dans le cadre de cet exercice anticipé sont fiscalement assimilées à des traitements et salaires. De ce fait, elles sont soumises à charges sociales et impôt sur le revenu pour le bénéficiaire, et charges patronales pour l'entreprise. 126 001 options ont ainsi été exercées par anticipation en 2007 par les salariés de Kompass France et Kompass Belgique.

Au 31 décembre 2012, la dilution potentielle induite par les options de souscription attribuées et les actions gratuites octroyées est de 3,16 % du capital social et de 3,04 % du capital potentiel de PagesJaunes Groupe.

17.2 Description des contrats d'intéressement et de participation

› PARTICIPATION

Un accord de participation a été signé au sein du Groupe PagesJaunes le 26 juin 2006 avec cinq organisations syndicales (CFE/CGC, CFDT, FO, CGT et le syndicat autonome PagesJaunes). Il couvre les sociétés françaises du Groupe PagesJaunes détenues à plus de 50 % par PagesJaunes Groupe. Horyzon Media a rejoint l'accord de Groupe à effet du 1^{er} janvier 2008, la société Keltravo à effet du 1^{er} janvier 2010, et les Société Clic Rdv, A Vendre A Louer et Fine Media à effet du 1^{er} janvier 2011. La réserve spéciale de participation du Groupe PagesJaunes est la somme des réserves spéciales de participation calculées au niveau de chaque filiale concernée suivant une formule dérogatoire.

La réserve spéciale de participation est répartie entre tous les bénéficiaires pour 30 % en fonction de leur temps de présence et pour 70 % proportionnellement au salaire annuel brut perçu par chaque bénéficiaire. Les sommes attribuées individuellement seront affectées au Plan d'Épargne du Groupe PagesJaunes et bloquées durant cinq ans dans le cas où les bénéficiaires choisissent le placement (possibilité de percevoir directement la somme sans blocage).

Le tableau ci-dessous présente la participation distribuée ou à distribuer au titre du dernier exercice :

Accord Groupe PagesJaunes (en millions d'euros)	Participation à distribuer aux salariés du Groupe PagesJaunes
2012	12,3
2011	13,1
2010	13,9

› INTÉRESSEMENT

Il existe différents accords d'intéressement au sein des différentes filiales du Groupe PagesJaunes.

Les filiales françaises du Groupe PagesJaunes (hors Horyzon Media, Keltravo, Aval, Clic RDV et Fine Media) bénéficient d'un Accord d'Intéressement.

Le 21 mai 2010, la société PagesJaunes Marketing Services a signé un nouvel Accord d'Intéressement pour les exercices 2010-2011-2012.

Le 23 juin 2010, la société PagesJaunes a signé un nouvel Accord d'Intéressement pour les exercices 2010-2011-2012.

Le 22 avril 2011, la société Mappy a signé un nouvel Accord d'Intéressement pour les exercices 2011-2012-2013.

Le 27 juin 2011, les sociétés Médiannuaire et PagesJaunes Groupe ont elles aussi signé un nouvel Accord d'Intéressement pour les exercices 2011-2012-2013.

Le 18 juin 2012, la société PagesJaunes Outre-Mer a signé un nouvel Accord d'Intéressement pour les exercices 2012-2013-2014.

(en milliers d'euros)	Intéressement 2011 versé en 2012	Intéressement 2010 versé en 2011	Intéressement 2009 versé en 2010	Intéressement 2008 versé en 2009	Intéressement 2007 versé en 2008
Intéressement versé dans le Groupe PagesJaunes	2 780	8 594	6 627 ⁽¹⁾	9 918	10 239

(1) Le 15 juin 2009, compte tenu du contexte économique, un avenant à l'Accord d'Intéressement 2007-2009 de PagesJaunes SA a été signé modifiant pour l'exercice 2009 la formule de calcul de la masse d'intéressement concernant le critère de chiffres d'affaires. Par ailleurs, la Direction Générale a pris l'engagement de verser un supplément d'intéressement.

› PLAN D'ÉPARGNE D'ENTREPRISE

Un accord sur la mise en place d'un plan d'épargne Groupe PagesJaunes a été signé le 12 février 2007 par la Direction et les organisations syndicales.

Un avenant portant révision à l'accord du Plan d'Épargne Groupe PagesJaunes a été signé le 21 décembre 2012 suite à la refonte du dispositif des fonds commun de placement proposé dans le PEG.

› DISPOSITIF DE RETRAITES SUPPLÉMENTAIRES

Un accord Groupe PagesJaunes portant sur la mise en place d'un dispositif de retraites supplémentaires a été signé le 22 novembre 2007 par la Direction et les organisations syndicales. Cet accord comporte deux volets :

- un Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCO) qui prévoit de compléter les versements effectués par les collaborateurs d'un abondement de l'entreprise. Pour 2008 et les années suivantes, cet abondement annuel maximum est fixé à 502 euros brut pour 1 500 euros versés par le salarié. Pour 2007, à l'occasion de l'ouverture du PERCO et afin d'en favoriser l'accès au plus grand nombre de salariés, cet abondement a été fixé à 701 euros toujours pour un versement de 1 500 euros ;

- un avenant a également été signé le 21 décembre 2012 suite à la refonte du dispositif des fonds commun de placement proposé dans le PERCO ;

- un système de retraite supplémentaire à cotisations définies « article 83 » du Code général des impôts dont tout le personnel cadre des filiales du Groupe est bénéficiaire à compter du 1^{er} janvier 2008. L'adhésion à ce dispositif est obligatoire et se traduit par une cotisation de 5,50 % appliquée sur les tranches B et C des rémunérations (partie de rémunération qui dépasse la tranche A, 3 031 euros par mois en 2012). Cette cotisation est supportée à hauteur de 40 % par le collaborateur, soit 2,20 %, et à hauteur de 60 % par l'entreprise, soit 3,30 %.

› ATTRIBUTION ET LEVÉES D'OPTIONS SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE

Conformément à l'article L. 225-184 du Code de commerce, les attributions et levées d'options sur les actions de la Société, intervenues au cours de l'exercice 2012, se présentent comme suit :

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

Plan de souscription PagesJaunes Groupe

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties en 2012 aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	Néant	-
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ses sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	Néant	-

Plan d'attribution gratuite d'actions

Le Conseil d'administration a été autorisé par l'Assemblée générale extraordinaire du 19 avril 2006 à mettre en œuvre au profit de certains dirigeants et salariés du Groupe un plan d'attribution gratuite d'actions, au sens des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-5 du Code de commerce, afin notamment de les associer au développement de la Société. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois et le nombre total d'actions attribuées gratuitement au titre de cette résolution ne pourra représenter plus de 0,5 % du capital de la Société à la date de cette Assemblée générale, soit 1 393 948 actions. Le Conseil d'administration a arrêté les conditions d'un premier plan d'attribution d'actions le 30 mai 2006.

Le principe du plan d'attribution gratuite d'actions est le suivant : chaque attributaire se voit attribuer initialement le droit de recevoir gratuitement des actions. Celles-ci seront définitivement acquises à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans, sous réserve que le bénéficiaire soit toujours salarié ou dirigeant du Groupe et que des conditions de performance soient satisfaites. Les conditions de performance tiennent à la réalisation de critères de croissance du chiffre d'affaires consolidé et de croissance de la marge brute consolidée de la Société.

Un premier plan a donné lieu à l'attribution initiale de 602 361 actions à 591 collaborateurs du Groupe le 30 mai 2006, soit environ 43 % de l'enveloppe autorisée par l'Assemblée générale extraordinaire du 19 avril 2006. Faute d'atteinte des conditions de performance liées

à ce plan, le droit pour les attributaires de recevoir gratuitement ces actions est perdu.

Un deuxième plan a donné lieu à l'attribution initiale de 778 638 actions à 611 collaborateurs du Groupe le 20 novembre 2006. Faute d'atteinte des conditions de performance sur l'une des deux années concernées, seules 50 % de ces actions ont été définitivement acquises par les bénéficiaires le 20 novembre 2008.

Un troisième plan a donné lieu à l'attribution initiale de 12 940 actions à 15 collaborateurs du Groupe le 14 février 2008. Faute d'atteinte des conditions de performance, le droit pour les attributaires de recevoir gratuitement ces actions est perdu.

Les actionnaires de la société PagesJaunes Groupe, réunis en Assemblée générale mixte le 7 juin 2011, ont autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre au profit de certains dirigeants et salariés de la société PagesJaunes Groupe et des sociétés qui lui sont liées, un plan d'attribution gratuite d'actions au sens des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-6 du Code de commerce.

Ce plan a donné lieu à l'attribution initiale de 1 226 000 actions à 41 collaborateurs du Groupe le 26 octobre 2011. Un second plan d'attribution gratuite d'actions a été arrêté le 16 décembre 2011, et donné lieu à l'attribution de 84 000 actions à trois collaborateurs du Groupe.

Une nouvelle attribution a été accordée par le Conseil d'administration du 11 décembre 2012 pour un volume total de 2 624 000 actions à 47 bénéficiaires.

	Plan PagesJaunes Groupe décembre 2012
Nombre d'actions attribuées aux 14 plus grands attributaires du Groupe PagesJaunes non-mandataires sociaux	1 170 000

18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1	Répartition du capital de la Société	117
18.2	Droits de vote	118
18.3	Personnes exerçant ou pouvant exercer un contrôle sur la Société	118
18.4	Pactes d'actionnaires	119
18.5	Nantissements	120

18.1 Répartition du capital de la Société

PagesJaunes Groupe était détenu, jusqu'au 27 mars 2013, à plus de 50 % par la société Médiannuaire Holding (société anonyme de droit français) par l'intermédiaire des sociétés Sèvres I, Sèvres II, Sèvres III et Sèvres IV (sociétés à responsabilité limitée de droit luxembourgeois), contrôlée par un consortium de fonds d'investissement composé à hauteur d'environ 80 % de fonds gérés ultimement par KKR Europe II Limited et KKR Millennium Limited et conseillés par Kohlberg Kravis Roberts & Co., L.P.

(« KKR »), et, à hauteur d'environ 20 %, de certains fonds gérés par la division « Principal Investment Area » du groupe Goldman Sachs.

La société Médiannuaire Holding contrôlée depuis le 27 mars 2013 par la société Promontoria Holding 55 B.V. détient depuis cette date, par suite d'une dation en paiement de 101 679 554 actions PagesJaunes Groupe en remboursement d'une partie de sa dette, 51 960 633 actions PagesJaunes Groupe représentant 18,49 % du capital et des droits de vote de la Société.

La répartition du capital de PagesJaunes Groupe a évolué comme suit au cours des trois derniers exercices :

	En % du capital et des droits de vote		31 décembre 2012	En % du capital et des droits de vote		31 décembre 2011	En % du capital et des droits de vote		31 décembre 2010	En % du capital et des droits de vote	
	15 avril 2013			31 décembre 2011			31 décembre 2010			31 décembre 2010	
Médiannuaire ⁽¹⁾	0	0	153 640 187	54,7 %	153 640 187	54,7 %	153 640 187	54,7 %	153 640 187	54,7 %	
Médiannuaire Holding	51 960 633	18,5 %	0	0	0	0	0	0	0	0	
Salariés du Groupe PagesJaunes ⁽²⁾	1 299 548	0,5 %	1 441 026	0,5 %	1 707 500	0,6 %	1 637 220	0,6 %	1 637 220	0,6 %	
Public	224 301 865	79,8 %	122 574 830	43,6 %	122 433 567	43,6 %	125 088 286	44,5 %	125 088 286	44,5 %	
Autocontrôle ⁽³⁾	3 422 708	1,2 %	3 328 711	1,2 %	3 203 500	1,1 %	619 061	0,2 %	619 061	0,2 %	
TOTAL	280 984 754	100,0 %	280 984 754	100,0 %	280 984 754	100,0 %	280 984 754	100,0 %	280 984 754	100,0 %	

(1) La société Médiannuaire a fait l'objet d'une dissolution sans liquidation intervenue le 11 janvier 2013 au profit de Médiannuaire Holding.

(2) Dans le cadre du Plan d'Épargne Groupe (PEG) de PagesJaunes Groupe. À la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne détient plus de 5 % du capital social et des droits de vote.

(3) 1 422 708 actions d'autocontrôle sont détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité mis en œuvre le 7 octobre 2008.

L'information concernant la mise en œuvre du programme de rachat d'actions au cours de l'exercice écoulé figure dans la section 20.3 (Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale).

FRANCHISSEMENTS DE SEUILS

La société Médiannuaire Holding a informé la Société le 3 avril 2013 que, par suite de datations en paiement d'actions de la Société intervenues le 27 mars 2013 en remboursement d'une partie de l'endettement financier de Médiannuaire Holding, cette dernière a franchi à la baisse les seuils légaux de 50 %, 1/3, 30 %, 25 % et 20 % et les seuils statutaires de 54 % à 19 % (bornes incluses) du capital et des droits de vote de la Société, et détient 51 960 633 actions

et autant de droits de vote, représentant 18,49 % du capital et des droits de vote de la Société.

La société Promontoria Holding 55 B.V., une société contrôlée par Cerberus Capital Management L.P., elle-même ultimement contrôlée par Stephen A. Feinberg, a également informé la Société le 3 avril 2013 avoir fait l'acquisition du contrôle de 74,97 % du capital et des droits de vote de Médiannuaire Holding. Le solde du capital

social et des droits de vote de Médiannuaire Holding est détenu par des fonds gérés par Goldman Sachs Capital Partners et/ou Goldman Sachs Mezzanine Partners à hauteur de 15,02 % et par des fonds gérés par Kohlberg Kravis Roberts à hauteur de 10,01 %. À ce titre, Promontoria Holding 55 B.V. a franchi indirectement à la hausse les seuils légaux de 5 %, 10 % et 15 % du capital et des droits de vote et les seuils statutaires de 1 % à 18 % (bornes incluses) du capital et des droits de vote de PagesJaunes Groupe.

Par ailleurs, la Société a reçu les déclarations de franchissement de seuils suivants :

- le 3 juillet 2012, la société Amundi Asset Management a déclaré détenir 5 617 081 actions de la Société, représentant 1,99 % du capital et des droits de vote ;
- le 30 janvier 2013, la société DNCA Finance a déclaré détenir 8 800 000 actions de la Société, représentant 3,13 % du capital et des droits de vote ;
- le 27 mars 2013, la société Cheyne Capital Management UK LLP a déclaré détenir 7 427 913 actions de la Société, représentant 2,64 % du capital et des droits de vote ;
- le 27 mars 2013, la société Carlyle Group a déclaré détenir 5 319 322 actions de la Société, représentant 1,90 % du capital et des droits de vote ;
- le 27 mars 2013, la société ALJ Capital Management LLC a déclaré détenir 2 922 743 actions de la Société, représentant 1,04 % du capital et des droits de vote ;
- le 27 mars 2013, la société Cordatus Recovery Partners I LTD a déclaré détenir 2 937 032 actions de la Société, représentant 1,05 % du capital et des droits de vote ;
- le 27 mars 2013, la société Bank of America-Merrill Lynch a déclaré détenir 2 885 286 actions de la Société, représentant 1,03 % du capital et des droits de vote ;
- le 28 mars 2013, la société Park Square Capital I SARL a déclaré détenir 2 991 871 actions de la Société, représentant 1,07 % du capital et des droits de vote ;
- le 2 avril 2013, la société Grosvenor Place CLO I BV a déclaré détenir 2 505 224 actions de la Société, représentant 0,89 % du capital et des droits de vote ;
- le 3 avril 2013, la société Sothic Capital European Opportunities Loan Fund SARL a déclaré détenir 2 796 098 actions de la Société, représentant 0,99 % du capital et des droits de vote ;
- le 3 avril 2013, la société Cadogan Square CLO III BV a déclaré détenir 4 331 611 actions de la Société, représentant 1,54 % du capital et des droits de vote.
- le 5 avril 2013, la société Sankaty Advisors LTD a déclaré détenir 3 134 645 actions de la Société, représentant 1,12 % du capital et des droits de vote.

18.2 Droits de vote

Tous les actionnaires disposent d'un droit de vote par action. L'Assemblée générale des actionnaires du 7 juin 2011 a modifié l'article 10 des statuts, pour décider qu'à compter du 1^{er} mai 2013, un

droit de vote double sera attribué à toutes les actions de la Société nominatives entièrement libérées et qui seront inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux ans (cf. section 21.1).

18.3 Personnes exerçant ou pouvant exercer un contrôle sur la Société

Jusqu'au 27 mars 2013, la Société était contrôlée par Médiannuaire Holding. Depuis cette date, la Société est détenue à hauteur de 18,49 % du capital social et des droits de vote par Médiannuaire Holding, et depuis cette date, aucune personne physique ou morale, directement ou indirectement, conjointement ou de concert, n'exerce un contrôle sur la Société à la date du présent document de référence.

S'inspirant notamment des principes de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées énoncés dans le rapport Afep/Medef, PagesJaunes Groupe applique différentes mesures permettant de s'assurer que le contrôle n'est pas assuré de manière abusive. Il s'agit par exemple de :

- la composition du Conseil d'administration qui comprend six membres indépendants, ces administrateurs étant désignés parmi des personnalités indépendantes et libres d'intérêt par rapport à la Société. Une présentation des administrateurs indépendants siégeant au Conseil d'administration à la date de dépôt du présent document de référence figure à la section 14.1 du présent document de référence ;
- l'existence d'un Comité des rémunérations et des nominations comprenant une majorité d'administrateurs indépendants et présidé par un administrateur indépendant ;
- l'existence d'un Comité d'audit comprenant une majorité d'administrateurs indépendants et présidé par un administrateur indépendant ;
- l'existence d'un Comité stratégique.

18.4 Pactes d'actionnaires

Par courrier reçu le 4 avril 2013, complété notamment par un courrier reçu le 5 avril 2013, l'Autorité des marchés financiers a été informée de la conclusion, le 27 mars 2013, d'un pacte d'actionnaires entre la société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Sèvres III, de certaines entités gérées ou détenues par Goldman Sachs Capital Partners et/ou Goldman Sachs Mezzanine Partners et Promontoria Holding 55 B.V., vis-à-vis des sociétés Médiannuaire Holding SAS et PagesJaunes Groupe, lesquels déclarent ne pas agir de concert vis-à-vis de Médiannuaire Holding SAS et PagesJaunes Groupe.

Ledit pacte s'inscrit dans le cadre de la restructuration de l'actionariat et de l'endettement de la société Médiannuaire Holding réalisée le 27 mars 2013 en application du protocole de restructuration entre Médiannuaire Holding et tous ses prêteurs et prévoit les clauses suivantes concernant la gouvernance et la liquidité des titres de Médiannuaire Holding et PagesJaunes Groupe :

Clause de gouvernance : les parties se sont engagées à approuver au plus tard à la date de réalisation de la restructuration (intervenue le 27 mars 2013), la nomination de trois administrateurs proposés par Promontoria Holding 55 B.V. en remplacement de certains des administrateurs qui avaient été proposés par KKR et Goldman Sachs. Ces trois administrateurs sont Lee Millstein, Steven Mayer et Médiannuaire Holding, représentée par John Ryan.

Clause de limitation des droits de vote : les parties se sont engagées à ce que Médiannuaire Holding ne détienne pas plus de 28 % des droits de vote de PagesJaunes Groupe et à mettre au porteur toutes les actions PagesJaunes Groupe détenues par Médiannuaire Holding préalablement à un changement de contrôle de Médiannuaire Holding qui interviendrait avant le 27 mars 2014, entraînant ainsi la perte du droit de vote double éventuellement attaché à ces actions.

Clause de prévention au lancement d'une offre publique : les parties se sont engagées à ne prendre aucune mesure obligeant Médiannuaire Holding à lancer une offre publique obligatoire d'achat sur PagesJaunes Groupe (cette interdiction ne s'appliquant pas à Promontoria Holding 55 B.V. dès lors qu'elle aurait au préalable permis à KKR ou Goldman Sachs de sortir du capital de Médiannuaire Holding).

Clause de lock-up : les parties se sont engagées à ce que la moitié des actions détenues par Médiannuaire Holding au 27 mars 2013 dans PagesJaunes Groupe ne soient pas cédées pendant une période de douze mois à compter du 27 mars 2013, l'autre moitié ne pouvant être cédée pendant une période de dix-huit mois à compter du 27 mars 2013. Pendant ces périodes d'incessibilité, aucune cession des actions de PagesJaunes Groupe par Médiannuaire Holding ne pourra intervenir, sous réserve des cessions suivantes : (i) une cession des actions de PagesJaunes Groupe nécessaire ou permise au titre du protocole de restructuration susvisé ou (ii) en cas d'offre d'achat lancée par un tiers sur PagesJaunes Groupe conforme à la réglementation boursière française.

Engagements de vote en Assemblée générale : les parties se sont engagées à faire un usage neutre de leur droit de vote dans PagesJaunes Groupe pendant une durée de douze mois à compter du 27 mars 2013 à l'occasion de toute résolution d'Assemblée générale des actionnaires de PagesJaunes Groupe relative à une augmentation de capital immédiate ou à terme de PagesJaunes

Groupe par émission d'actions ou de toute autre valeur mobilière donnant accès au capital de PagesJaunes Groupe (en exerçant un vote négatif à hauteur du tiers des actions détenues et positif à hauteur du solde), à l'exception d'augmentations de capital (i) qui seraient réservées à des tiers ou (ii) justifiées par une situation de difficulté financière sévère de PagesJaunes Groupe.

Engagements portant sur les acquisitions d'actions PagesJaunes Groupe : les parties se sont engagées, en cas d'augmentation de capital autre que dans le cadre d'une situation de difficulté financière sévère visée ci-dessus, à ne pas souscrire à de nouvelles actions PagesJaunes Groupe autrement que par voie de libération en espèces ou assimilés et à titre irréductible, étant précisé que si l'augmentation de capital concernée n'a pas atteint le seuil des 75 % de souscription nécessaire à sa réalisation mais au moins 67 %, ceux-ci seront alors autorisés à souscrire un nombre d'actions complémentaires permettant d'atteindre le seuil de 75 % précité.

Les parties se sont engagées à n'acquérir d'actions PagesJaunes Groupe (ainsi que tout instrument dérivé y relatif) que sur le marché réglementé Euronext Paris pendant une période de douze mois à compter du 27 mars 2013, étant entendu que cet engagement n'aura pas lieu de s'appliquer si ladite acquisition est suivie d'une offre publique d'acquisition portant sur 100 % du capital de PagesJaunes Groupe.

Droit de sortie conjointe et droit de priorité : les parties se sont accordées sur la faculté pour chaque associé de Médiannuaire Holding de demander à Médiannuaire Holding de procéder à une cession des actions de PagesJaunes Groupe qu'il détient par transparence, le produit de cette cession étant uniquement redistribué à l'actionnaire de Médiannuaire Holding en ayant effectué la demande par voie de réduction de capital ou tout autre procédé. En cas d'exercice de ce droit par un des associés de Médiannuaire Holding, les autres associés bénéficient d'un droit de sortie conjointe proportionnel sur la quote-part de titres de PagesJaunes Groupe que ces derniers détiennent par transparence dans Médiannuaire Holding. En outre Goldman Sachs dispose d'un droit de priorité pour la cession de sa quote-part des actions de PagesJaunes Groupe.

Engagements portant sur le produit du transfert d'actions PagesJaunes Groupe à l'initiative de Médiannuaire Holding : en cas de projet de transfert d'actions de PagesJaunes Groupe à l'initiative de Médiannuaire Holding :

- rémunéré en espèces à un prix inférieur à 70 % d'un référentiel du cours de Bourse de PagesJaunes Groupe, les Actionnaires Historiques auront le droit soit (i) de se voir attribuer leur quote-part d'actions de PagesJaunes Groupe par voie de réduction de capital, soit (ii) d'acquérir leur quote-part de titres de PagesJaunes Groupe au prix auquel Médiannuaire Holding envisage de les céder ;
- en contrepartie d'actifs non liquides ou d'actifs liquides dont la parité d'échange valoriserait les actions de PagesJaunes Groupe à un prix inférieur à 70 % d'un référentiel de leur cours de Bourse, les Actionnaires Historiques de Médiannuaire Holding auront le droit de se voir attribuer leur quote-part des actions de PagesJaunes Groupe dont le transfert est envisagé.

Durée du pacte : le pacte est conclu pour une durée de dix ans à compter du 27 mars 2013, sauf cas de dissolution, liquidation judiciaire ou amiable de Médiannuaire Holding.

18.5 Nantissements

› NANTISSEMENTS ET SÉQUESTRE D' ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

La société Médiannuaire avait conclu le 27 février 2007 un contrat de nantissement de compte d'instruments financiers au titre duquel elle a constitué au profit d'un pool bancaire et d'autres créanciers lui ayant consenti différents financements, un nantissement de compte d'instruments financiers portant sur 153 640 177 actions de la Société en garantie de toutes sommes dues par Médiannuaire. Dans le cadre de l'opération de la restructuration de l'actionariat et de l'endettement de la société Médiannuaire Holding réalisée le 27 mars 2013,

- (i) les créances détenues par les créanciers susvisés sur Médiannuaire Holding ont été remboursées ou capitalisées

en intégralité et le nantissement conclu le 27 février 2007 a fait l'objet d'une mainlevée ; et

- (ii) Médiannuaire Holding a conclu une convention de séquestre aux termes de laquelle 4 450 786 actions PagesJaunes Groupe ont été placées sous séquestre. Pendant la durée de ce séquestre (au minimum de neuf mois et au maximum dix-huit mois), les droits de vote attachés à ces actions seront neutralisés lors de toute décision de l'Assemblée générale des actionnaires (la moitié des actions voteront pour et l'autre moitié contre les décisions ordinaires, et les deux tiers voteront pour et le tiers votera contre les décisions extraordinaires).

› NANTISSEMENTS D'ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

Au titre du contrat de financement bancaire, la Société a constitué en faveur des banques prêteuses un nantissement de compte d'instruments financiers portant sur l'intégralité des actions PagesJaunes qu'elle détient en garantie de toutes sommes dues (en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires) par la Société au titre du financement bancaire.

La Société s'est en outre engagée à constituer en faveur des banques prêteuses un nantissement de compte d'instruments financiers portant sur les titres de toute filiale qui deviendrait une filiale significative (« *material subsidiary* »), selon les critères définis dans le contrat de financement, en garantie de toutes sommes dues (en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires) par la Société.

Nantissements d'actifs de l'émetteur (immobilisations incorporelles, corporelles et financières)

Type de nantissements/hypothèques (en milliers d'euros)	Date de départ	Date d'échéance	Montant d'actif nanté (a)	Total de poste du bilan (b)	% correspondant (a/b)
Sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
Sur immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
Sur immobilisations financières	24 octobre 2006	-	4 005 038 (267 002 531 actions PagesJaunes)	4 058 137	98,7 %
TOTAL	-	-	4 005 038	4 058 137	98,7 %

OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS 19

La Société a identifié au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012 les conventions suivantes susceptibles d'entrer dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce, à savoir :

- un contrat signé avec la société PagesJaunes relatif au financement bancaire, prévoyant notamment le cautionnement par PagesJaunes Groupe de toutes sommes dues au titre du crédit revolving de 400 millions d'euros (*Facility B*) par toute filiale du Groupe qui deviendrait emprunteur à ce titre. La conclusion de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 12 octobre 2006 ;
- un nantissement de quatrième rang portant sur les compte-titres au crédit duquel figurent les actions de PagesJaunes détenues par PagesJaunes Groupe, consenti dans le cadre de la conclusion de l'avenant au contrat de crédits intitulé « *Facility Agreement* » en date du 24 octobre 2006. Cet acte de nantissement a été préalablement approuvé par le Conseil d'administration dans sa séance du 9 novembre 2012 ;
- un contrat de prestation de services signé avec la société Médiannuaire. La conclusion de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 20 novembre 2006. Compte tenu de l'évolution de l'actionnariat de PagesJaunes Groupe, le contrat de prestation de services a été résilié. L'avenant de résiliation a été préalablement approuvé par le Conseil d'administration dans sa séance du 11 décembre 2012 ;
- un contrat de prêt signé avec la société PagesJaunes d'un montant de 150 millions d'euros. Cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par période d'un an. La marge est de 175 points de base par an. Cette marge a été établie par référence à un benchmark pour cette même maturité et pour des sociétés ayant une notation équivalente. La conclusion de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 14 février 2012 ;
- un contrat de prêt signé avec la société PagesJaunes d'un montant de 430 millions d'euros. La conclusion de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 18 décembre 2008. Compte tenu de l'évolution des conditions de marché, les conditions financières de ce contrat ont été modifiées en 2011, la marge passant de 90 points de base à 79 points de base et le taux bonifié de 3,95 % à 2,50 %. La modification de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 8 février 2011. Cette convention a été modifiée une nouvelle fois afin (i) d'en proroger le terme pour une période d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour des nouvelles périodes d'un an, (ii) d'en harmoniser les conditions financières avec celles du prêt de 150 millions d'euros en appliquant une marge de 175 points de base par an, cette marge ayant été établie par référence à un benchmark pour cette même maturité et pour des sociétés ayant une notation équivalente, et (iii) de supprimer l'application du taux d'intérêt bonifié, la bonification étant désormais incluse dans la marge. La modification de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 23 octobre 2012 ;
- les termes et conditions du mandat de Directeur général de Jean-Pierre Remy (détaillées en point 15.1 du document de référence), préalablement approuvées par le Conseil d'administration dans sa séance du 17 mai 2009 ;
- les termes et conditions du mandat de Directeur général délégué de Christophe Pingard concernant sa rémunération, la mise en place d'une indemnité de départ et d'une obligation de non-concurrence (détaillées en section 15.1 du document de référence), préalablement approuvés par le Conseil d'administration dans sa séance du 26 octobre 2011 ;
- un abandon de créance à hauteur de 11,5 millions d'euros au profit de la société QDQ Media dans le cadre d'un prêt participatif signé le 22 octobre 2001 et le report de l'échéance du prêt participatif de 5 millions d'euros du 15 décembre 2009 au 15 décembre 2013. Ces opérations ont été préalablement approuvées par le Conseil d'administration dans sa séance du 17 décembre 2009 ;
- une lettre de soutien, demandée par les Commissaires aux comptes, dans le cadre de l'arrêté des comptes de QDQ Media. Cette lettre de soutien a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 8 février 2011 ;
- dans le cadre du processus de refinancement d'une partie de la dette bancaire de PagesJaunes Groupe intervenu en avril 2011, les termes et conditions des documents de financement au titre de la tranche C1 de cette dette ainsi que les termes de l'émission des Obligations High Yield et la conclusion du *Purchase Agreement*, préalablement approuvées par le Conseil d'administration dans sa séance du 28 avril 2011.

PagesJaunes Groupe

Exercice clos le 31 décembre 2012

➤ RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

Conventions avec des sociétés ayant des dirigeants communs

1. Avec la société PagesJaunes

Administrateur concerné : Jean-Pierre Remy

A. Nature et objet

Compte tenu de l'évolution des conditions de marché, les conditions financières du contrat de prêt entre votre Société et la société PagesJaunes d'un montant de 430 millions d'euros et ayant fait l'objet d'une autorisation par le Conseil d'administration du 18 décembre 2008 ont été modifiées en 2011. La modification de ce contrat de prêt a été préalablement approuvée par le

Conseil d'administration du 8 février 2011. Cette convention a été modifiée une nouvelle fois afin (i) d'en proroger le terme pour une période d'un an, soit le 18 décembre 2013, renouvelable par tacite reconduction pour des nouvelles périodes d'un an, (ii) d'en harmoniser les conditions financières avec celles du prêt de 150 millions d'euros en appliquant une marge de 175 points de base par an, cette marge ayant été établie par référence à des données comparables pour cette même maturité et pour des sociétés ayant une notation équivalente, et (iii) de supprimer l'application du taux d'intérêt bonifié, la bonification étant désormais incluse dans la marge. La modification de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 23 octobre 2012.

À compter du 19 décembre 2012, la marge passe de 79 points de base à 175 points de base sur Euribor 3 mois et le taux bonifié de 2,50 % est supprimé.

B. Nature et objet

Un contrat de prêt a été signé avec la société PagesJaunes SA pour un montant de 150 millions d'euros. Cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par période d'un an. La marge est de 175 points de base par an sur Euribor 3 mois. Cette marge a été établie par référence à un benchmark pour cette même maturité et pour des sociétés ayant une notation équivalente. La conclusion de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 14 février 2012.

Modalités A et B

La charge d'intérêts relative au prêt de 430 millions d'euros et à celui de 150 millions d'euros au titre de l'exercice 2012 s'élève à 15 880 380 euros.

C. Nature et objet

Votre Société a consenti un nantissement de quatrième rang portant sur le compte-titres au crédit duquel figurent les actions de PagesJaunes qu'elle détient, dans le cadre de la conclusion de l'avenant au contrat de crédits intitulé « Facility Agreement » en date du 24 octobre 2006. Cet acte de nantissement a été préalablement approuvé par le Conseil d'administration dans sa séance du 9 novembre 2012.

2. Avec la société QDQ Media

Administrateur concerné : M. Jean-Pierre Remy

Nature et objet

Le Conseil d'administration du 14 février 2012 a autorisé la rédaction d'une lettre de soutien à QDQ Media dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2011 de cette société.

Modalités

Après une analyse des perspectives de QDQ Media, le Conseil a autorisé la rédaction d'une lettre de soutien à QDQ Media qui correspond aux intentions de la Direction de fournir un soutien financier à cette société justifiant le maintien de l'hypothèse de continuité d'exploitation de cette dernière.

Conventions avec les actionnaires

3. Avec la société Médiannuaire

[Administrateur commun](#)

Médiannuaire

[Nature et objet](#)

Un contrat de prestation de services a été signé avec la société Médiannuaire, dans lequel cette dernière s'engage à apporter à votre Société son assistance dans la gestion comptable et financière, juridique et fiscale, ainsi qu'un conseil en stratégie. Cette convention avait été préalablement approuvée par le Conseil d'administration du 20 novembre 2006. Le contrat de prestations de services a été résilié. L'avenant de résiliation a été préalablement approuvé par le Conseil d'administration dans sa séance du 11 décembre 2012.

[Modalités](#)

Le montant de la rémunération pour l'assistance fournie à votre Société en 2012 est de 1 332 333 euros.

Conventions et engagements autorisés depuis la clôture

Nous avons été avisés des conventions et engagements suivants, autorisés depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration.

4. Avec la société QDQ Media

[Administrateur concerné](#)

M. Jean-Pierre Remy

[Nature et objet](#)

Le Conseil d'administration du 12 février 2013 a autorisé la rédaction d'une lettre de soutien à QDQ Media dans le cadre de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2012 de cette société.

[Modalités](#)

Après une analyse des perspectives de QDQ Media, le Conseil a autorisé la rédaction d'une lettre de soutien à QDQ Media qui correspond aux intentions de la Direction de fournir un soutien financier à cette société justifiant le maintien de l'hypothèse de continuité d'exploitation de cette dernière.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Conventions avec des sociétés ayant des dirigeants communs

1. Avec la société PagesJaunes

[Administrateur commun](#)

Jean-Pierre Remy

[Nature et objet](#)

Un contrat a été signé avec la société PagesJaunes relatif au cautionnement par votre Société de toute somme due au titre du crédit revolving de 400 millions d'euros (*Facility B*). Cette convention

a fait l'objet d'une autorisation par le Conseil d'administration du 12 octobre 2006.

[Modalités](#)

Votre Société s'est portée caution du paiement de toute somme due en principal d'un montant maximal de 400 millions d'euros augmentée des intérêts, intérêts de retard, commissions, frais et tout autre accessoire dus au titre du crédit revolving (*Facility B*) par toute filiale du Groupe qui deviendrait emprunteur à ce titre, étant précisé qu'aucune filiale du Groupe ne fait usage de cette facilité au 31 décembre 2012.

2. Avec la société QDQ Media

[Administrateurs communs](#)

Jean-Pierre Remy

[Nature et objet](#)

Le Conseil d'administration du 17 décembre 2009 a autorisé le report de l'échéance d'un prêt participatif signé le 21 octobre 2001.

[Modalités](#)

L'échéance du prêt participatif de 5 000 000 euros est reportée du 15 décembre 2009 au 15 décembre 2013.

Conventions avec les dirigeants

3. Avec Monsieur Jean-Pierre Remy

[Nature et objet](#)

Le Conseil d'administration du 17 mai 2009 a autorisé les termes et les conditions du mandat de Directeur général de M. Jean-Pierre Remy.

[Modalités](#)

Les termes et conditions, notamment financières, envisagés au titre du mandat de M. Jean-Pierre Remy, ont fait l'objet d'une proposition du Comité des rémunérations en date du 15 mai 2009.

M. Jean-Pierre Remy bénéficiera du régime de retraite supplémentaire tel qu'actuellement mis en place par votre Société, des régimes frais de santé (mutuelle) et prévoyance dans les conditions applicables aux cadres de la Société, ou d'un régime similaire, ainsi que d'une assurance responsabilité civile.

Une indemnité pourrait être versée à M. Jean-Pierre Remy en cas de départ de la Société contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie, ou de sa mise en œuvre. Le montant de cette indemnité serait égal à la rémunération annuelle brute forfaitaire (fixe et variable à objectifs atteints).

Une obligation de non-concurrence serait mise en œuvre en cas de cessation du mandat de Directeur général de M. Jean-Pierre Remy pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit. Elle serait limitée à vingt-quatre mois et couvrirait l'ensemble du territoire français.

Votre Société aura la faculté de libérer M. Jean-Pierre Remy de cette clause de non-concurrence en l'informant de sa décision au plus tard dans les quinze jours calendaires suivant le Conseil d'administration ayant constaté ou décidé la cessation du mandat de Directeur général de la Société de M. Jean-Pierre Remy.

4. Avec Monsieur Christophe Pingard

[Nature et objet](#)

Le Conseil d'administration du 26 octobre 2011 a autorisé les termes et les conditions du mandat de Directeur général délégué de M. Christophe Pingard.

[Modalités](#)

Les termes et conditions, notamment financières, envisagés au titre du mandat de M. Christophe Pingard, ont fait l'objet d'une proposition du Comité des rémunérations en date du 20 octobre 2011.

M. Christophe Pingard bénéficiera du régime de retraite supplémentaire tel qu'actuellement mis en place par votre Société, des régimes frais de santé (mutuelle) et prévoyance dans les conditions applicables aux cadres de la Société, ou d'un régime similaire, ainsi que d'une assurance responsabilité civile.

Une indemnité pourrait être versée à M. Christophe Pingard en cas de départ de la Société contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie, ou de sa mise en œuvre. Le montant de cette indemnité serait égal 12 mois de rémunération calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération totale brute des 12 derniers mois d'activité précédant la date de cessation des fonctions. En cas de départ avant la fin de la première année suivant l'entrée en fonctions, le montant de cette indemnité sera égal à 6 mois de rémunération calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération totale brute depuis l'entrée en fonctions.

Une obligation de non-concurrence serait mise en œuvre en cas de cessation du mandat de directeur général de M. Christophe Pingard pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit. Elle serait limitée à vingt-quatre mois et couvrirait l'ensemble du territoire français. L'indemnité correspondante sera égale, sur la base d'une période de non-concurrence de 24 mois, à 12 mois de rémunération calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération totale brute des 12 derniers mois d'activité précédant la date de cessation des fonctions. Elle sera versée à Christophe Pingard à la fin de chaque semestre à raison du quart du montant total de l'indemnité.

La Société pourra lors de la cessation de fonctions renoncer au bénéfice de l'engagement de concurrence (auquel cas elle ne sera pas tenue au versement de l'indemnité correspondante).

Conventions autres avec des actionnaires

Par ailleurs, dans le cadre du processus de refinancement d'une partie de la dette bancaire de PagesJaunes Groupe, deux nouvelles conventions ont été autorisées préalablement par le Conseil d'administration dans sa séance du 28 avril 2011 et concernent :

- les termes et conditions des documents de financement au titre d'une nouvelle tranche de dette ;
- ainsi que les termes de l'émission des Obligations High Yield et la conclusion du *Purchase Agreement*.

Elles sont détaillées ci-après :

5. Avec Goldman Sachs Group, Inc

Administrateurs concernés

Messieurs Jean-Christophe Germani et Hugues Lepic

Nature et objet

Votre Société a confirmé une nouvelle tranche au titre du contrat de crédit senior existant, pour un montant total en principal compris entre 300 millions et 800 millions d'euros. Votre Société se porte caution solidaire, au profit de chacune des Parties Financières définies au Contrat de Crédit Existant, de la bonne exécution des obligations de paiement et de remboursement de toutes sommes dues par chacun des Emprunteurs au Contrat de Crédit Modifié au titre des documents de financement ayant vocation à être conclus au titre, notamment, de la nouvelle tranche.

La nouvelle tranche a été remboursée suite à l'émission de l'emprunt obligataire High Yield détaillé ci-dessous.

6. Avec la société Médiannuaire, Messieurs Jacques Garaïalde, Nicolas Gheysens, Jean-Pierre Remy, Jean-Christophe Germani et Hugues Lepic

Nature et objet

Afin de financer ou de refinancer la nouvelle tranche, les principaux termes de l'émission par l'Émetteur des Obligations High Yield et la conclusion du *Purchase Agreement* ont été précisés : émission des Obligations High Yield, mise en place des différentes modalités de l'émission (notamment les conditions de prix), et des engagements relatifs.

Le 20 mai 2011, PagesJaunes Groupe a finalisé, au travers de l'entité PagesJaunes Finance & Co SCA, l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 350 millions d'euros avec une prime d'émission de 2,3 millions d'euros soit un montant net perçu de 347,7 millions d'euros. Cet emprunt est à taux fixe 8,875 %, il est remboursable le 1^{er} juin 2018. Il a été affecté au remboursement de l'intégralité de la tranche A2 (345,3 millions d'euros) et d'une partie de la tranche A1 pour le solde soit 4,7 millions d'euros.

Modalités au titre de ces deux conventions liées au refinancement 2011

Le montant des charges financières supportées au titre de l'exercice 2012 par votre Société s'élève à 31 132 500 euros.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 21 février 2013

Les Commissaires aux comptes

Ernst & Young Audit

Denis Thibon

Deloitte & Associés

Dominique Descours

INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20

20.1	Informations financières historiques	126
	État du résultat consolidé	126
	État du résultat global	127
	État de situation financière	128
	État de variation des capitaux propres consolidés	129
	État des flux de trésorerie	130
	Note 1 Informations relatives au Groupe	131
	Note 2 Contexte de la publication et base de préparation des informations financières 2012	131
	Note 3 Principes comptables et changements d'estimation	133
	Note 4 Information sectorielle	139
	Note 5 Variation du périmètre de consolidation	140
	Note 6 Charges de personnel	141
	Note 7 Autres produits et charges d'exploitation	141
	Note 8 Résultat financier	141
	Note 9 Impôt sur les sociétés	142
	Note 10 Résultat par action	143
	Note 11 Écarts d'acquisition des sociétés intégrées	143
	Note 12 Autres immobilisations incorporelles	144
	Note 13 Immobilisations corporelles	144
	Note 14 Autres actifs disponibles à la vente	145
	Note 15 Autres actifs financiers non courants	145
	Note 16 Instruments financiers dérivés	145
	Note 17 Stocks nets	146
	Note 18 Créances clients	146
	Note 19 Coût d'acquisition de contrats	146
	Note 20 Autres actifs courants	146
	Note 21 Variations des provisions pour dépréciation des actifs	147
	Note 22 Capitaux propres	147
	Note 23 Dettes fournisseurs	147
	Note 24 Avantages du personnel, provisions et autres passifs	148
	Note 25 Stock-options et actions gratuites	151
	Note 26 Trésorerie et équivalents de trésorerie, endettement financier net	154
	Note 27 Produits constatés d'avance	155
	Note 28 Instruments financiers	156
	Note 29 Objectifs politiques de gestion des risques financiers, gestion du capital	157
	Note 30 Informations sur les parties liées	159
	Note 31 Obligations contractuelles et engagements hors bilan	160
	Note 32 Litiges	161
	Note 33 Honoraires des Commissaires aux comptes	163
	Note 34 Périmètre de consolidation	164
	Note 35 Événements postérieurs à la clôture	164
20.2	États financiers de la société PagesJaunes Groupe	165
20.3	Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale mixte de PagesJaunes Groupe du 5 juin 2013	183
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	203
20.5	Politique de distribution des dividendes	205
20.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	205
20.7	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	205
20.8	Honoraires des contrôleurs légaux	205

20.1 Informations financières historiques

› ÉTAT DU RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(montants en milliers d'euros, excepté les données relatives aux actions)</i>	Notes	Période close le 31 décembre 2012	Période close le 31 décembre 2011 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires		1 066 212	1 101 636
Achats externes		(227 108)	(255 717)
Autres produits opérationnels		8 201	3 936
Autres charges opérationnelles		(11 740)	(11 543)
Frais de personnel :			
• Salaires et charges	6	(371 074)	(350 416)
MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE		464 492	487 897
• Participation des salariés	6	(14 706)	(14 137)
• Rémunération en actions	6	(2 319)	(1 862)
Dotations aux amortissements	12 & 13	(36 693)	(25 381)
Autres produits et charges d'exploitation	7	(2 815)	(2 767)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		407 959	443 750
Produits financiers		4 577	2 868
Charges financières		(140 650)	(129 033)
RÉSULTAT FINANCIER	8	(136 073)	(126 165)
Quote-part de résultat des entreprises associées		(931)	(184)
Impôt sur les sociétés	9	(112 407)	(125 818)
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE		158 549	191 583
Résultat de la période attribuable aux :			
• Actionnaires de PagesJaunes Groupe		158 600	191 558
• Participation ne donnant pas le contrôle		(51)	25
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE PAR ACTION DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ			
• de base	10	0,57	0,68
• dilué		0,55	0,66

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R (cf. note 2).

› ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(montants en milliers d'euros)</i>	Notes	Période close le 31 décembre 2012	Période close le 31 décembre 2011 ⁽¹⁾
REPORT RÉSULTAT DE LA PÉRIODE		158 549	191 583
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture :			
• Montant brut		5 495	6 324
• Impôt différé		(1 893)	(2 177)
• Montant net d'impôt	16	3 602	4 147
Réserves écarts actuariels IFC :			
• Montant brut		(9 574)	413
• Impôt différé		3 317	(142)
• Montant net d'impôt		(6 257)	271
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL NET D'IMPÔT		(2 655)	4 418
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL NET D'IMPÔT		155 894	196 001
Résultat global total attribuable aux :			
• Actionnaires de PagesJaunes Groupe		155 945	195 976
• Participation ne donnant pas le contrôle		(51)	25

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R (cf. note 2).

› ÉTAT DE SITUATION FINANCIÈRE

<i>(montants en milliers d'euros)</i>	Notes	Période close le 31 décembre 2012	Période close le 31 décembre 2011 ⁽¹⁾
Actif			
Écarts d'acquisition nets	11	82 278	94 079
Autres immobilisations incorporelles nettes	12	69 387	66 438
Immobilisations corporelles nettes	13	25 480	28 223
Participations dans les entreprises associées	5	7 494	4 882
Actifs disponibles à la vente	14	195	207
Autres actifs financiers non courants	15	1 414	1 299
Impôts différés actifs	9	26 023	25 719
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		212 272	220 847
Stocks nets	17	2 367	1 600
Créances clients nettes	18	429 883	439 312
Coût d'acquisition de contrats	19	68 889	70 115
Autres actifs courants	20	26 567	28 975
Créances d'impôt sur les sociétés	9	2 996	5 405
Charges constatées d'avance		5 620	5 943
Autres actifs financiers courants		6 084	445
Trésorerie et équivalents de trésorerie	26	111 488	82 682
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		653 893	634 477
TOTAL ACTIF		866 165	855 324
Passif			
Capital social		56 197	56 197
Prime d'émission		98 676	98 676
Réserves		(2 259 769)	(2 452 641)
Résultat de la période attribuable aux actionnaires de PagesJaunes Groupe		158 600	191 558
Autres éléments du résultat global		(50 461)	(47 806)
Actions propres		(10 010)	(10 816)
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE PAGESJAUNES GROUPE	22	(2 006 768)	(2 164 832)
Participation ne donnant pas le contrôle		5	56
TOTAL CAPITAUX PROPRES		(2 006 763)	(2 164 776)
Dettes financières et dérivés non courants	16 & 26	1 686 567	1 981 520
Avantages du personnel – non courants	24	83 324	67 311
Provisions – non courantes	24	6 333	6 358
Impôts différés passifs	9	1 002	1 276
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		1 777 226	2 056 465
Découverts bancaires et autres emprunts courants	26	149 882	8 477
Intérêts courus non échus	26	16 720	7 412
Provisions – courantes	24	193	896
Dettes fournisseurs	23	78 325	94 344
Avantages du personnel – courants	24	124 373	118 279
Autres passifs courants	24	94 040	97 453
Dettes d'impôt sur les sociétés	9	97	149
Produits constatés d'avance	27	632 072	636 625
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		1 095 702	963 635
TOTAL PASSIF		866 165	855 324

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R (cf. note 2).

› ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(montants en milliers d'euros)	Nombre de titres en circulation	Capital social	Prime d'émission	Actions propres	Résultat et réserves	Opérations de couverture et écarts actuariels	Réserve de conver- sion	Capitaux propres part du Groupe	Partici- pation ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
SOLDE AU 1^{ER} JANVIER 2011 ⁽¹⁾	280 365 693	56 197	98 676	(4 037)	(2 291 455)	(52 224)	-	(2 192 842)	-	(2 192 842)
Résultat global total de la période					191 558			191 558	25	191 583
Autres éléments du résultat global, net de taxe						4 418	-	4 418		4 418
Résultat global total de la période, net de taxe					191 558	4 418	-	195 976	25	196 001
Rémunération en actions					1 511			1 511	-	1 511
Distribution de dividendes					(162 697)			(162 697)	-	(162 697)
Actions de l'entreprise consolidante, nettes de l'effet d'impôt	(2 584 439)			(6 779)				(6 779)	-	(6 779)
Autre								-	31	31
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2011 ⁽¹⁾	277 781 254	56 197	98 676	(10 816)	(2 261 084)	(47 806)	-	(2 164 832)	56	(2 164 776)
Résultat global total de la période					158 600			158 600	(51)	158 549
Autres éléments du résultat global, net de taxe						(2 655)	-	(2 655)		(2 655)
Résultat global total de la période, net de taxe					158 600	(2 655)	-	155 945	(51)	155 894
Rémunération en actions					1 314			1 314	-	1 314
Distribution de dividendes								-	-	-
Actions de l'entreprise consolidante, nettes de l'effet d'impôt	(125 211)			806				806	-	806
Autre								-		-
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2012	277 656 043	56 197	98 676	(10 010)	(2 101 169)	(50 461)	-	(2 006 767)	5	(2 006 762)

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R (cf. note 2).

› ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

<i>(montants en milliers d'euros)</i>	Notes	Période close le 31 décembre 2012	Période close le 31 décembre 2011 ⁽¹⁾
RÉSULTAT ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE PAGESJAUNES GROUPE		158 600	191 558
Amortissements et pertes de valeur sur immobilisations et écarts d'acquisition	11 & 13	38 346	25 381
Variation des provisions	21	444	1 654
Rémunération en actions		1 314	1 511
Moins-values (plus-values) sur cessions d'actifs		(912)	1 177
Produits et charges d'intérêts	8	102 808	96 040
Instruments de couverture	8	33 265	30 125
Écart de change non réalisé		-	47
Charge d'impôt de l'exercice	9	112 407	125 818
Quote-part de résultat des entreprises associées		931	184
Participation ne donnant pas le contrôle (intérêts minoritaires)		(51)	25
Diminution (augmentation) des stocks		(767)	594
Diminution (augmentation) des créances clients		10 768	7 895
Diminution (augmentation) des autres créances		3 187	1 399
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs		(17 694)	(9 038)
Augmentation (diminution) des autres dettes		(1 458)	(6 880)
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(5 964)	(6 030)
Dividendes et produits d'intérêts encaissés		4 252	2 437
Intérêts décaissés et effet taux des dérivés nets		(111 485)	(111 595)
Impôt sur les sociétés décaissé		(107 488)	(117 941)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ		226 467	240 390
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	12 & 13	(42 629)	(44 154)
Acquisitions/cessions de titres de participation, nettes de la trésorerie acquise/cédée et autres variations d'actif		2 400	(24 812)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		(40 229)	(68 966)
Augmentation (diminution) des emprunts	26	(172 229)	(25 976)
Dividendes versés	22	-	(162 697)
Autres flux liés aux opérations de financement dont actions propres		(213)	(8 131)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		(172 442)	(196 804)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		2	(47)
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		13 798	(25 427)
Trésorerie nette et équivalents de trésorerie à l'ouverture		78 074	103 501
TRÉSORERIE NETTE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	26	91 872	78 074

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R (cf. note 2).

Il n'y a pas de flux non monétaires significatifs.

Note 1 Informations relatives au Groupe

Le Groupe PagesJaunes offre depuis plus de soixante ans une gamme diversifiée de produits et de services à destination du grand public et des professionnels avec comme cœur de métier les annuaires en France et à l'international sur les supports imprimés et en ligne. Les principales activités du Groupe sont décrites en note 4.

L'exercice comptable des sociétés du Groupe PagesJaunes s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre. La devise de présentation des comptes consolidés et de leurs annexes est l'euro.

PagesJaunes Groupe est une société anonyme cotée sur Euronext Paris (PAJ).

Ces informations ont été arrêtées par le Conseil d'administration de PagesJaunes Groupe du 12 février 2013.

Note 2 Contexte de la publication et base de préparation des informations financières 2012

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur l'application des normes comptables internationales, le Groupe a établi les comptes consolidés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, applicable à cette date.

Les états de synthèse portent sur les comptes établis selon les normes IFRS au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011. Les états financiers 2010, inclus dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 26 avril 2012 sous le numéro D.12-0442, sont incorporés par référence.

Les principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, à l'exception :

- de nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2012, sans impact significatif :
 - amendment IFRS 7 : *Disclosures – Transfers of Financial Assets*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011 ;
- de l'application anticipée de la norme IAS 19 révisée : avantages au personnel (cf. *infra*) ;
- du retraitement rétrospectif de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente sur les comptes 2011 (cf. *infra*).

Ces principes ne diffèrent par ailleurs pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB, dans la mesure où serait sans incidence significative, l'application des amendements et interprétations, dont la mise en œuvre est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012 dans le référentiel tel que publié par l'IASB, mais ne l'est pas encore dans le référentiel tel qu'endossé par l'Union européenne.

L'application anticipée de la norme IAS 19 révisée constitue un changement de méthode comptable au regard de la norme IAS 8. Cette norme a été appliquée de manière rétrospective à compter du 1^{er} janvier 2011 et a eu pour principaux effets :

- la comptabilisation immédiate en capitaux propres non recyclables des pertes et gains actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi (impact au 1^{er} janvier 2011 de 16,1 millions d'euros, 10,5 millions d'euros après impôt) et donc de ne plus amortir ces écarts au compte de résultat (impact au 1^{er} janvier 2011 de 0,7 million d'euros, 0,5 million d'euros après impôt) ;

- d'éliminer la comptabilisation en résultat du rendement des actifs du régime sur la base d'un taux de rendement attendu en imposant d'utiliser le même taux de rendement des obligations de première catégorie que celui qui est retenu pour « désactualiser » le passif (impact non significatif) ;
- d'éliminer l'étalement du coût des services passés non acquis (impact non significatif) ;
- d'améliorer les informations à fournir en les recentrant sur les caractéristiques des plans et les risques associés.

Elle redéfinit également les principes de conditions de comptabilisation des indemnités de rupture de contrat, qui doivent être comptabilisées lorsque l'entité ne peut plus retirer son offre ou lorsqu'un passif de restructuration IAS 37 doit être comptabilisé. Cette norme sera d'application rétrospective limitée.

En outre, le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et dont l'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2012 :

- IAS 27 revised : *Separate Financial Statements* ;
- IAS 28 revised : *Investments in associates and joint ventures* ;
- IFRS 10 : *Consolidated Financial Statements* ;
- IFRS 11 : *Joint arrangements* ;
- IFRS 12 : *Disclosures of Interests in other entities* ;
- IFRS 13 : *Fair value measurement* ;
- Amendment IFRS 1 : *Severe Hyperinflation and Removal of Fixed Dates for First-Time Adopters* ;
- Amendment IAS 12 : *Deferred tax : Recovery of Underlying Assets* ;
- Amendment IAS 1 : *Presentation of financial statements – presentation of items of other comprehensive income* ;
- Amendment IAS 32 : *Offsetting Financial Assets and Financial Liabilities* ;
- Amendments IFRS 9 et IFRS 7 : *Mandatory Effective Date and Transition Disclosures* ;
- Amendment IFRS 7 : *Disclosures – Offsetting Financial Assets and Financial Liabilities* ;
- IFRIC 20 : *Stripping Costs in the Production Phase of a Surface Mine*.

Enfin, le Groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2012 :

- *Amendment IFRS 1 : Government Loans* ;
- *Improvements to IFRSs (2009-2011)* :
 - IAS 1 – *Presentation of Financial Statements*,
 - IAS 16 – *Property, Plant and Equipment*,
 - IAS 32 – *Financial Instruments : Presentation*,
 - IAS 34 – *Interim Financial Reporting* ;
- *Amendments to IFRS 10, 11, 12 – Transition guidance* ;
- *IFRS 10, IFRS 12 and IAS 27 : Investment Entities*.

Le Groupe est néanmoins en cours d'analyse sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et des effets de leur application dans ses comptes futurs. À ce stade de l'analyse, les impacts attendus sur les comptes consolidés sont les suivants :

IFRS 11 va remplacer IAS 31. La comptabilisation des partenariats doit s'appuyer sur la substance des accords et principalement sur l'analyse des droits et obligations qui en résultent. L'intégration proportionnelle disparaît quasiment en tant que méthode de consolidation, méthode utilisée pour l'entité Editus Luxembourg jusqu'au 1^{er} octobre 2012, date à laquelle la Société a cédé 39,92 % des 49 % des actions qu'elle détenait. Editus est désormais consolidée par mise en équivalence, le Groupe n'est plus impacté par cette évolution normative.

IFRS 12 requiert la publication d'informations très complètes sur la détermination du périmètre de consolidation ainsi que sur les risques associés aux intérêts dans d'autres entités (filiales, JV, entités associées, SPV, entités non consolidées).

À noter que les normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12 et IAS 28 révisée en 2011 doivent toutes être appliquées à la même date.

L'ensemble des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2012 sont disponibles sur le site de la Commission européenne à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Pour préparer les états financiers, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. La Direction évalue ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Sont notamment concernés les écarts d'acquisition, les coûts d'acquisition de contrats, la rémunération en actions et l'évaluation des passifs liés aux retraites. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction de conditions de réalisation différentes. Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la Direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres ;
- soient prudents ;
- et soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

SAISONNALITÉ

Même si les activités du Groupe ne sont pas soumises à des effets de saisonnalité à proprement parler, il convient de noter que, par souci d'optimisation des coûts, les dates de parution des annuaires imprimés (déterminant la reconnaissance des produits et des coûts afférents) peuvent varier d'un trimestre à l'autre, chaque annuaire imprimé ne paraissant qu'une seule fois par an.

RETRAITEMENT RÉTROSPECTIF DE LA NON-ACTIVATION DE LA RÉMUNÉRATION FIXE DE LA FORCE DE VENTE SUR LES COMPTES 2011

Dans le cadre de la mise en place d'une force de vente spécialiste, un certain nombre de conseillers commerciaux VRP (environ 230 à fin décembre 2012) ont fait l'objet d'une modification de leur contrat de travail d'un statut de « généraliste » vers un statut de « spécialiste ».

L'introduction de ces nouveaux contrats a accru la part des rémunérations fixes dans le total des coûts commerciaux et a conduit la Direction à réexaminer en profondeur le bien-fondé du traitement comptable de l'ensemble des coûts commerciaux. Il est rappelé que l'intégralité de ces coûts faisait l'objet d'une activation en charges constatées d'avance et était reconnue en charge en même temps que le chiffre d'affaires à savoir, en une fois au moment de la parution pour les annuaires imprimés et, de manière étalée à partir de la mise en ligne, et sur la durée de parution pour les produits digitaux.

Il a été conclu que :

- les rémunérations fixes de la force de vente ne sont pas activables en charges constatées d'avance car (i) elles correspondent à des prestations déjà rendues et (ii) elles sont définitivement acquises au moment où elles sont versées ; et
- les rémunérations fixes, dès lors qu'elles sont acquises indépendamment de la génération de commandes clients, ne sont pas davantage activables en tant qu'élément incorporel. En effet, la reconnaissance d'un actif incorporel suppose qu'il soit identifiable, contrôlé, porteur d'avantages économiques futurs et puisse être évalué de manière fiable. Les frais de rémunération de la force de vente constituent des coûts d'obtention de commandes clients. Ces commandes correspondent à la définition d'un actif incorporel. Cependant, les coûts d'obtention des commandes ne peuvent être reconnus à l'actif que s'ils sont identifiables et mesurables de façon fiable c'est-à-dire si les coûts sont engagés directement pour l'obtention des contrats clients, et si, les coûts sont incrémentaux, c'est-à-dire qu'ils n'auraient pas été encourus si l'entité n'avait pas obtenu la commande.

En conséquence, l'activation des coûts fixes de la force de vente doit faire l'objet d'un retraitement rétroactif, qui est analysé comme une « correction d'erreur » au regard de la norme IAS 8.

- L'activation des coûts variables de la force de vente est, en revanche, justifiée puisque ces coûts répondent aux critères de coûts directs et incrémentaux d'obtention de contrats clients. Leur classement en charges constatées d'avance n'étant pas approprié, dans la mesure où ces coûts correspondent, pour l'essentiel, à des prestations de services déjà rendues, ces coûts variables ont donc été reclassés vers un poste d'actif courant (compte tenu d'une durée des contrats généralement inférieure ou égale à 12 mois) dénommé « Coût d'acquisition des contrats » pour un montant de 70,1 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Les coûts fixes activés en charges constatées d'avance représentaient un montant de 27,4 millions d'euros au 1^{er} janvier

2011 et 33,3 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit une augmentation de 6,0 millions d'euros sur l'exercice 2011.

Le retraitement doit être comptabilisé rétrospectivement sur l'ouverture de l'exercice 2011 et sur l'exercice 2011, de la façon suivante :

- élimination des 27,4 millions d'euros de charges constatées d'avance figurant au bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2011, en contrepartie des capitaux propres ;
- réduction de 6,0 millions d'euros de la MBO de l'exercice 2011.

Note 3 Principes comptables et changements d'estimation

Cette note décrit les principes comptables appliqués pour l'arrêté du 31 décembre 2012 conformément aux dispositions des normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2012.

Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

3.1 POSITIONS COMPTABLES RETENUES PAR LE GROUPE, EN APPLICATION DES PARAGRAPHERS 10 À 12 D'IAS 8

Les positions comptables présentées ci-dessous ne font pas l'objet de dispositions particulières dans les normes comptables internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne ou leur interprétation.

Plan de participation du Management

Sèvres I, Sèvres II, Sèvres III, qui, ensemble, contrôlaient 100 % du capital de Médiannuaire Holding, actionnaire majoritaire indirect de PagesJaunes Groupe, ont proposé à un certain nombre de managers du Groupe de prendre une participation minoritaire, sous la forme de 212 591 actions ordinaires, au capital de Médiannuaire Holding (soit 0,55 % du capital de Médiannuaire Holding). Cette prise de participation, qui a été réalisée fin décembre 2006, s'est faite sur la base du prix proposé par Médiannuaire Holding dans le cadre de la garantie de cours portant sur les titres PagesJaunes Groupe et qui a été finalisée le 1^{er} décembre 2006.

Les managers du Groupe détiennent, au 31 décembre 2012, 131 122 actions ordinaires et 306 565 actions de préférence, soit au total 1,14 % du capital social de Médiannuaire Holding.

Le capital de Médiannuaire Holding se répartit entre actions ordinaires et actions de préférence, le droit pour chaque classe d'actions à l'accroissement de valeur des capitaux propres étant variable en fonction du taux de rentabilité interne constaté par les actionnaires de Médiannuaire Holding sur leur investissement pendant leur période de détention. Par ailleurs, chaque manager a conclu un engagement de vente et d'achat, qui devient exerçable à compter de la survenance du remboursement des dettes senior et mezzanine contractées par Médiannuaire Holding et au plus tôt le 2 février 2014. Le prix par action auquel ces engagements d'achat et de vente seraient mis en œuvre a été fixé sachant que le prix des actions de préférence attribuées gratuitement sera fonction de la marge brute opérationnelle de PagesJaunes Groupe.

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Le Groupe a maintenu en IFRS le traitement retenu en normes françaises du droit individuel à la formation (Avis n° 2004-F du 13 octobre 2004 du Comité d'urgence du CNC relatif à la

« comptabilisation du droit individuel à la formation – DIF ») à savoir :

- les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent lieu à aucun provisionnement ;
- le volume d'heures à la clôture de l'exercice, de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes de la part des salariés, est mentionné dans les annexes.

3.2 CONSOLIDATION

Les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (pourcentage de contrôle généralement compris entre 20 % et 50 %) sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

L'existence et l'effet des droits de vote potentiels exerçables ou convertibles à la date de clôture sont pris en considération lors de la détermination du contrôle ou de l'influence notable exercé sur l'entité.

Conformément à IFRS 5, les actifs et les passifs des entités contrôlées considérées comme détenues en vue de la vente sont présentés sur des lignes distinctes du bilan. Par ailleurs, le résultat des activités non poursuivies doit être présenté sur une ligne séparée du compte de résultat. IFRS 5 définit une activité non poursuivie comme une composante d'une entité dont les flux de trésorerie sont indépendants du reste de l'entité, qui a été cédée ou est détenue en vue de sa vente qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte.

Les opérations et les soldes intra-groupe significatifs sont éliminés.

3.3 OPÉRATIONS EN DEVICES

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie de fonctionnement au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés au compte de résultat :

- en résultat d'exploitation pour les transactions commerciales ;
- en produits financiers ou en charges financières pour les transactions financières.

3.4 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par nature.

Le résultat d'exploitation correspond au résultat net avant prise en compte :

- des produits financiers ;
- des charges financières ;
- des impôts courants et différés ;
- du résultat des activités faisant l'objet d'un abandon ou détenues en vue de la vente.

La marge brute opérationnelle (MBO) correspond au résultat d'exploitation avant prise en compte :

- de la participation des salariés ;
- des charges de rémunération en actions, y compris les charges sociales éventuelles y afférentes ;
- des dotations aux amortissements ;
- des autres produits et charges d'exploitation incluant :
 - les pertes de valeur des écarts d'acquisition et des immobilisations,
 - les résultats de cession d'actifs,
 - les coûts de restructuration,
 - les frais d'acquisition de titres de participation,
 - les pertes de valeur des écarts d'acquisition des entreprises associées.

3.5 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires issu des activités du Groupe est reconnu et présenté de la manière suivante, en application des principes établis par IAS 18 « Produits des activités ordinaires » :

- Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires imprimés sont pris en compte dans le résultat lors de la parution de chaque annuaire imprimé. En conséquence, les ventes d'insertions facturées au titre des annuaires à paraître sont présentées au bilan sous la rubrique « Produits constatés d'avance ».
- Les produits issus de la vente d'insertions publicitaires dans les annuaires en ligne (produits digitaux) et sur les services de renseignements téléphoniques sont étalés sur la durée d'affichage, qui est généralement de 12 mois. Il en est de même pour les sites Internet et le mobile mais la durée de parution est en général plus courte.
- Les produits issus du trafic relatif aux services de renseignements téléphoniques (118 008 en France) sont comptabilisés pour leur montant brut lorsque la prestation est rendue.
- Les produits issus des activités de régie publicitaire sont reconnus sur la période de diffusion des campagnes de publicité. Lorsque les entités du Groupe opèrent uniquement en tant qu'agents, le chiffre d'affaires est constitué des seules commissions.
- Les coûts variables de la force de vente liés à la commercialisation de produits publicitaires dans les annuaires imprimés et sur les supports digitaux constituent des coûts incrémentaux et directs d'obtention de commandes clients. Ils sont activés au bilan sur le poste « Coût d'acquisition de contrats » et sont comptabilisés en charges sur la durée de vie des commandes clients, c'est-à-dire

en fonction de la parution des annonces et de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Par ailleurs, conformément à SIC 31 « Opérations de troc portant sur des services de publicité », les produits des activités ordinaires n'incluent pas de prestations provenant de l'échange de biens ou de services pour des prestations semblables, même lorsque celles-ci sont rendues sur des périodes différentes.

3.6 FRAIS DE PUBLICITÉ ET ASSIMILÉS

Les frais de publicité, promotion, parrainage, communication et de développement des marques sont intégralement comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3.7 RÉSULTAT PAR ACTION

Le Groupe présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période (options non encore exercées, actions gratuites...). Lorsque le résultat de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique à ce résultat de base. Afin d'assurer la comparabilité des résultats par action présentés, les nombres moyens pondérés d'actions en circulation de l'exercice et également des exercices antérieurs sont ajustés en cas d'augmentation de capital effectuée à un cours inférieur au cours de marché. Le cas échéant, les actions d'autocontrôle portées en diminution des capitaux propres consolidés ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action.

3.8 ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la valeur de leurs actifs nets à la date des prises de participation.

Conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. IAS 36, « Dépréciation d'actifs », prescrit que ces tests sont réalisés au niveau de chaque Unité Génératrice de Trésorerie (« UGT ») à laquelle l'écart d'acquisition a été affecté et que dans certains cas, pour tester les écarts d'acquisition, ces UGT peuvent être regroupées au niveau auquel est apprécié le retour sur investissement des acquisitions (une UGT est le plus petit ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs). Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des écarts d'acquisition correspond en général au niveau de chacune des sociétés consolidées.

En accord avec sa stratégie et ses axes de développement, le Groupe a décidé, à partir de 2011, de faire évoluer ses reporting interne et externe afin d'évaluer la performance de chaque secteur opérationnel et de leur allouer les ressources.

Les secteurs, déterminés en conformité avec IFRS 8 – « Secteurs opérationnels », sont les suivants : Internet, Annuaires imprimés et Autres activités. Au 31 décembre 2012, l'intégralité des écarts d'acquisition se trouve allouée sur le secteur Internet.

La nécessité de constater une perte de valeur est appréciée par comparaison entre la valeur comptable consolidée des actifs et passifs de chaque UGT et leur valeur recouvrable. La valeur

recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La juste valeur nette des coûts de sortie est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. Cette estimation est déterminée sur la base des informations de marché disponibles en considérant les situations particulières.

La valeur d'utilité retenue par le Groupe correspond aux flux de trésorerie actualisés des UGT incluant les écarts d'acquisition. Ils sont déterminés dans le cadre des hypothèses économiques, réglementaires, et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe de la façon suivante :

- les flux de trésorerie sont ceux des plans établis sur cinq ans ;
- au-delà de cet horizon, les flux sont extrapolés par application d'un taux de croissance perpétuelle reflétant le taux attendu de croissance à long terme du marché et spécifique à chaque activité ;
- l'actualisation des flux est effectuée en utilisant des taux appropriés à la nature des activités et des pays.

La dépréciation des écarts d'acquisition est inscrite en résultat d'exploitation.

Dans le cas où une cession a été décidée, la valeur recouvrable est déterminée par référence à la juste valeur nette des coûts de sortie.

3.9 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles comprennent principalement les marques, les licences et brevets, les frais de recherche et développement ainsi que les logiciels. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Lorsque ces actifs sont acquis au travers d'un regroupement d'entreprises, leur coût est le plus souvent déterminé lors de l'affectation du coût d'acquisition de l'entreprise acquise par référence à leur valeur de marché ou à défaut en utilisant les méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus ou les coûts.

Les marques développées en interne ne sont pas comptabilisées au bilan.

Marques

Les marques ayant une durée de vie indéterminée ne sont pas amorties ; elles font l'objet de tests de dépréciation (voir note 3.11).

Licences et brevets

Les licences et brevets sont amortis sur le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à la durée d'utilisation prévue sans excéder vingt ans.

Frais de recherche et développement

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être immobilisés dès que sont démontrés :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;

- l'intention et la capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- sa capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les frais de recherche et les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement significatifs capitalisés sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 3 ans.

Logiciels

Les logiciels sont amortis sur le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède pas cinq ans.

3.10 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur brute

La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Ce coût comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la Direction.

Le coût d'une immobilisation corporelle comprend l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, obligation que le Groupe encourt soit du fait de l'acquisition de l'immobilisation corporelle, soit du fait de son utilisation pendant une durée spécifique à des fins autres que la production de stocks au cours de la période.

Contrats de location financement

Les contrats de location transférant aux entités du Groupe les risques et avantages liés à la propriété (contrats de location financement) sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Les situations suivantes constituent des indications de conditions transférant aux entités du Groupe les risques et avantages liés à la propriété :

- le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location ;
- le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail ;
- la durée du contrat couvre la majeure partie de la vie économique estimée du bien loué ;
- la valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien.

Parallèlement, les biens dont les risques et avantages liés à la propriété sont transférés par les entités du Groupe à des tiers par un contrat de location sont considérés comme ayant fait l'objet d'une cession.

Les frais de réparation et de maintenance sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf dans le cas où ils contribuent à augmenter la productivité ou la durée de vie de l'immobilisation.

Les contrats de location financement ne sont pas significatifs pour les périodes présentées.

Amortissement

L'amortissement des immobilisations est calculé en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes : 25 à 30 ans pour les constructions, 5 à 10 ans pour les agencements, entre 1 et 5 ans pour les autres immobilisations.

Ces durées d'amortissement sont revues annuellement et sont modifiées si les attentes diffèrent des estimations précédentes ; ces changements d'estimation comptable sont comptabilisés de façon prospective.

3.11 DÉPRÉCIATION DES ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture.

Les actifs immobilisés, incorporels et corporels, font l'objet d'une dépréciation lorsque, du fait d'événements ou de circonstances intervenus au cours de la période (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), leur valeur recouvrable apparaît durablement inférieure à leur valeur nette comptable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée de la juste valeur nette des coûts de sortie et de la valeur d'utilité.

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou par groupe d'actifs en comparant leur valeur recouvrable et leur valeur nette comptable. Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable.

La valeur recouvrable des actifs est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

3.12 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

3.12.1 Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que le Groupe a l'intention et la capacité de conserver

jusqu'à l'échéance. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement les titres de participation non consolidés et des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre.

Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée qui a été comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales. Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du TIE. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif. Pour les prêts et créances à taux variable, une réévaluation périodique des flux de trésorerie, afin de traduire l'évolution des taux d'intérêt du marché, modifie le taux d'intérêt effectif et par conséquent la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs considérés comme détenus à des fins de transaction comprennent les actifs que la Société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les actifs de transaction peuvent aussi comprendre des actifs volontairement classés dans cette catégorie, indépendamment des critères énumérés ci-dessus (option « Fair Value »).

Ces actifs sont classés au bilan en actifs financiers à court terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que pour un placement ou d'autres finalités. Ils sont facilement convertibles, en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition. Elles sont

évaluées au coût historique qui est proche de leur valeur de réalisation.

3.12.2 Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Passifs financiers

À l'exception des passifs de transaction qui sont évalués à la juste valeur, les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. En effet, les passifs sont initialement évalués au coût, qui est la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue pour ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, selon la méthode du TIE.

Le TIE est le taux qui actualise le flux attendu des sorties de trésorerie futures jusqu'à l'échéance ou jusqu'à la date la plus proche de refixation du prix au taux de marché, à la valeur nette comptable actuelle du passif financier.

3.12.3 Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en contrepartie du compte de résultat.

Instruments de couverture

Conformément à IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- la couverture de juste valeur est une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une partie identifiée de cet actif ou de ce passif, qui est attribuable à un risque particulier, notamment les risques de taux et de change, et qui affecterait le résultat net présenté ;
- la couverture de flux de trésorerie est une couverture de l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui sont attribuables à un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou à une transaction prévue (par exemple une vente ou un achat attendu) et qui affecterait le résultat net présenté.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure, c'est-à-dire si au début de la couverture et pendant toute sa durée, l'entreprise peut s'attendre à ce que les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie de l'élément couvert soient presque intégralement compensées par les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie de l'instrument de couverture, et si les résultats réels se situent dans un intervalle compris entre 80 et 125 pour cent.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la limite de leur efficacité ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres, la variation de juste de valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée quant à elle en résultat. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

3.13 STOCKS

Les stocks sont valorisés au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur nette probable de réalisation. Le coût d'entrée correspond au coût d'acquisition ou au coût de production qui est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

3.14 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsque leur recouvrement est probable sur un horizon de 3 à 5 ans.

La norme IAS 12 requiert notamment de comptabiliser des impôts différés passifs relatifs à l'ensemble des immobilisations incorporelles reconnues lors de regroupement d'entreprises (marques, bases d'annonceurs...).

S'agissant des participations dans les filiales, coentreprises et entreprises associées, un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toute différence temporaire imposable entre la valeur comptable des titres et leur base fiscale sauf si :

- le Groupe contrôle la date à laquelle cette différence temporaire (par exemple : distribution de dividendes) se renversera ; et
- il est probable que cette différence ne se renversera pas dans un avenir prévisible.

En pratique, cela signifie que, pour les sociétés intégrées globalement et proportionnellement, un passif d'impôt différé est reconnu à due concurrence des impôts de distribution sur les dividendes dont le versement est planifié par le Groupe.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire permettant d'effectuer la compensation sur l'impôt exigible futur. Les éventuelles compensations sont traitées par groupe fiscal dépendant d'une seule autorité fiscale.

Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres sont également comptabilisés en capitaux propres.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

3.15 PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé dont le règlement devrait se traduire pour l'entreprise par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise ou des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

Les provisions sont actualisées lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

3.16 ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET AVANTAGES SIMILAIRES

3.16.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Indemnités de départ à la retraite et engagements similaires

En France, la législation prévoit que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

Conformément à la norme IAS 19, les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour valoriser l'obligation finale, et ce en utilisant des hypothèses démographiques (turnover du personnel, mortalité, âge de départ à la retraite...) et financières (augmentation future de salaire par catégorie).

Cette obligation finale est ensuite actualisée avec un taux déterminé par référence au rendement des obligations privées à long terme de première catégorie (ou des obligations d'État s'il n'existe pas de marché actif).

Les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, sont comptabilisés pour leur intégralité en autres éléments du résultat global.

Autres régimes de retraite

Ces avantages sont offerts au travers de régimes à cotisations définies pour lesquelles le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

3.16.2 Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme pouvant être accordés par le Groupe consistent principalement en médailles du travail évaluées également sur la base d'hypothèses actuarielles.

3.16.3 Indemnités de rupture de contrat de travail

Le cas échéant, les indemnités de rupture de contrat de travail font l'objet d'une évaluation actuarielle et sont provisionnées à hauteur de l'engagement en résultant.

Pour tous ces engagements induisant le versement d'indemnités de rupture de contrat de travail, l'incidence des variations d'hypothèses est prise en compte en résultat de l'exercice au cours duquel les modifications interviennent.

3.17 RÉMUNÉRATION EN ACTIONS

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options d'achat et de souscription d'actions et les attributions gratuites d'actions accordées aux salariés du Groupe sont évaluées à leur date d'octroi.

La valeur des options d'achat et de souscription d'actions est notamment fonction du prix d'exercice et de la durée de vie de l'option, du prix actuel des actions sous-jacentes, de la volatilité attendue du prix de l'action, des dividendes attendus sur les actions et du taux d'intérêt sans risque pour la durée de vie de l'option. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel (rubrique « Rémunération en actions ») linéairement entre la date d'octroi et la date d'exercice – période d'acquisition des droits – avec une contrepartie directe en capitaux propres pour les plans dénoués en actions et en dette vis-à-vis du personnel pour les plans dénoués en trésorerie. Le Groupe a opté pour l'application rétrospective des dispositions de la norme IFRS 2 pour les plans dénoués en actions et en trésorerie. Les nouveaux plans émis sont valorisés conformément à la norme IFRS 2 en utilisant un modèle de loi binomiale.

La juste valeur d'une action attribuée gratuitement correspond au prix de marché de l'action à la date d'attribution ajusté de la perte de dividendes attendus pendant la période d'acquisition. Cette charge est constatée de manière linéaire sur la période d'acquisition et, le cas échéant, ajustée de l'évolution de la probabilité d'atteinte des conditions de performance.

3.18 ACTIONS PROPRES

Conformément à IAS 32, les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de la cession d'actions propres, les gains et pertes sont inscrits dans les réserves consolidées pour leurs montants nets d'impôt.

Note 4 Information sectorielle

Le Groupe a comme cœur de métier la mise à disposition d'information locale, principalement en France, au travers de l'édition d'annuaires en ligne et imprimés, ainsi que la publication de contenus éditoriaux facilitant la recherche et le choix des utilisateurs. Au travers de ses filiales, le Groupe PagesJaunes exerce trois métiers complémentaires : éditeur de contenus et services, média, et régie publicitaire. Son offre est constituée d'une gamme diversifiée de produits et de services associés à ces activités, à destination du grand public et des professionnels.

Le modèle économique du Groupe repose sur celui des médias : proposer des contenus de qualité générant de l'audience, monétiser cette audience, globale ou par segments, auprès des professionnels.

Les activités du Groupe se décomposent en trois segments :

- **Internet** : il s'agit des activités exercées au travers d'Internet, dont les produits principaux sont la création et la commercialisation de contenus et d'espaces publicitaires, le référencement, la publicité ciblée et la mise à disposition d'espaces publicitaires aux annonceurs locaux et nationaux (activité souvent appelée « display »), ainsi que toute une gamme de services et produits permettant la mise à disposition et la diffusion d'information à contenu local. L'activité Internet du Groupe est principalement réalisée en France, mais aussi en Espagne (QDQ Media), au Luxembourg (Editus, jusqu'en septembre 2012) et sur 12 pays au travers de l'entité Yelster Digital (anciennement 123people).

Dans ce segment sont regroupées les activités d'annuaires en ligne de « pagesjaunes.fr » et « pagespro.com », la création et commercialisation de contenus et espaces publicitaires de type « search » et « display », notamment au travers de la

régie publicitaire Internet Horyzon Media, ainsi que les petites annonces en ligne « annoncesjaunes.fr » et « avendrealouer.fr ». Le Groupe est l'un des principaux acteurs européens pour la fabrication et l'hébergement de sites, et propose à ses clients des solutions d'optimisation et de visibilité sur le web de type « SEO » (référencement naturel) ou « SEM » (référencement payant).

Ce segment inclut les services d'itinéraires, de géo-localisation et de réservations en ligne des marques Mappy et UrbanDive, et les offres promotionnelles « couponing » avec 123deal, et la promotion digitale.

La recherche de personnes et de profils en ligne avec 123people, la demande de devis en ligne et la mise en relation des acteurs de l'industrie du BTP avec Sotravo (anciennement Keltravo), le site de contenu thématique ComprendreChoisir.com édité par Fine Media, et les offres de marketing direct reposant sur l'envoi de courriers électroniques (« emailing ») sont également intégrées dans ce segment.

- **Annuaire imprimés** : il s'agit de l'activité historique du Groupe, relative à l'édition, la distribution et la vente d'espaces publicitaires dans les Annuaire imprimés (PagesJaunes, L'Annuaire, annuaires QDQ Media en Espagne, et Editus au Luxembourg jusqu'en septembre 2012).
- **Autres activités** : il s'agit d'une part d'activités spécifiques de PagesJaunes : services de renseignements par téléphone et par SMS (118 008), Minitel, et l'annuaire inversé QuiDonc. Ce segment inclut également certaines activités de PJMS (anciennement PagesJaunes Marketing Services) : télémarketing, *datamining* (traitement de bases de données), génération de fichiers, traitements de prospects et activités de marketing direct traditionnel (saisie et affranchissements).

4.1 PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Le tableau ci-après présente la répartition des principaux agrégats en fonction des secteurs d'activité pour les périodes closes aux 31 décembre 2012 et 2011 :

(montants en milliers d'euros)	Période close le 31 décembre 2012	Période close le 31 décembre 2011 ⁽¹⁾
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 066 212	1 101 636
Internet	622 746	575 014
Annuaire imprimés	416 609	490 680
Autres activités	26 857	35 942
MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE	464 492	487 897
Internet	269 640	254 763
Annuaire imprimés	184 774	222 123
Autres activités	10 078	11 010
DOTATIONS AMORTISSEMENTS CORPORELLES & INCORPORELLES	(36 693)	(25 381)
Internet	(31 065)	(14 561)
Annuaire imprimés	(5 095)	(9 947)
Autres activités	(533)	(873)
INVESTISSEMENTS CORPORELS & INCORPORELS	42 629	44 154
Internet	41 592	38 799
Annuaire imprimés	844	4 635
Autres activités	193	720

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R (cf. note 2).

4.2 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(montants en milliers d'euros)	Période close le 31 décembre 2012	Période close le 31 décembre 2011 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires contributif	1 066 212	1 101 636
• France	1 031 510	1 062 194
• Autres	34 702	39 442
Actifs	866 165	855 324
• France	673 889	673 706
• Autres	36 582	60 979
• Non affecté	155 694	120 639

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R (cf. note 2).

Note 5 Variation du périmètre de consolidation

Les principales opérations intervenues au cours des exercices 2012 et 2011 sont les suivantes :

2012

Le 31 décembre 2012, PagesJaunes Groupe a acquis 100 % des actions et droits de vote de la société Chronorest. Fondée en 2008, elle dispose du deuxième portail Internet de France dans son domaine, avec des solutions pour Internet fixe, mobile, tablettes, TV connectée, permettant de commander un repas auprès des restaurants référencés à proximité, parmi les 800 établissements partenaires en France.

Le 1^{er} octobre 2012, Eurodirectory a cédé 38,9 % du capital d'Editus Luxembourg à P&T Luxembourg, jusqu'ici déjà actionnaire à hauteur de 51 % d'Editus. Suite à cette cession, Eurodirectory reste actionnaire d'Editus à hauteur de 10,1 %.

Le Groupe maintient néanmoins son partenariat stratégique avec P&T Luxembourg et continuera d'apporter ses technologies et son savoir-faire sur Internet, avec l'objectif d'accompagner la transformation numérique des activités d'Editus. Dans cette perspective, le reliquat de la participation est consolidé par mise en équivalence.

2011

Le 1^{er} avril 2011, PagesJaunes Groupe a acquis 100 % des actions et droits de vote de la société A Vendre A Louer. Créée en 1986, première solution de diffusion d'annonces immobilières pour

les professionnels, A Vendre A Louer est devenue un acteur de référence sur le marché des petites annonces immobilières en ligne.

Le 24 mai 2011, PagesJaunes Groupe a acquis 100 % des actions et droits de vote de la société ClicRDV. Créé en 2006, ClicRDV est leader des solutions de prise de rendez-vous par Internet et propose aujourd'hui une réponse adaptée aux besoins spécifiques de tous les professionnels, grands comptes, professions libérales, PME et administrations.

Le 29 juillet, PagesJaunes Groupe a acquis 100 % des actions et droits de vote de la société Fine Media. Créée en 2007, elle a conçu le site ComprendreChoisir.com et a développé environ 300 sites de contenus thématiques à destination du grand public, permettant aux internautes de mieux comprendre et bien choisir sur cinq univers : Maison/Travaux, Argent/Droit, Conso/Pratique, Santé/Beauté et Business.

Investissements dans les entreprises associées

À compter du 1^{er} octobre 2012, Editus est consolidée par mise en équivalence (cf. *supra*).

Le 27 avril 2011, PagesJaunes Groupe a souscrit à hauteur de 40 % au capital de Relaxevents, créée le 22 mars. Relaxevents est consolidée par mise en équivalence.

Le 30 novembre, PagesJaunes Groupe a acquis 49 % des actions et droits de vote de la société Leadformance, leader de la localisation de points de vente sur Internet. Le Groupe enrichit ainsi son offre de communication digitale pour les grands annonceurs.

Note 6 Charges de personnel

<i>(en milliers d'euros, sauf les effectifs)</i>	Période close le 31 décembre 2012	Période close le 31 décembre 2011 *
Effectif moyen <i>(équivalent temps plein)</i>	4 554	4 426
SALAIRES ET CHARGES	(371 074)	(350 416)
dont :		
• Traitements et salaires	(251 865)	(240 995)
• Charges sociales	(109 538)	(98 959)
• Taxes sur les salaires et autres	(9 671)	(10 462)
RÉMUNÉRATION EN ACTIONS ⁽¹⁾	(2 319)	(1 862)
dont :		
• Stock-options et actions gratuites	(1 314)	(1 511)
• Charges sociales, attributions de stock-options et d'actions gratuites	(1 005)	(351)
PARTICIPATION DES SALARIÉS ⁽²⁾	(14 706)	(14 137)
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	(388 099)	(366 415)

* Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R (cf. note 2).

(1) Cf. note 25.

(2) Y compris forfait social.

Note 7 Autres produits et charges d'exploitation

Cette rubrique inclut notamment le résultat des opérations de cession des actifs non financiers, les pertes de valeur sur écarts d'acquisition et sur immobilisations.

Note 8 Résultat financier

Le résultat financier se décompose de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Intérêts et assimilés sur actifs financiers	387	96
Résultat de cession d'actifs financiers	3 696	1 419
Variation de la juste valeur des instruments de couverture	325	1 202
Dividendes reçus	169	151
PRODUITS FINANCIERS	4 577	2 868
Intérêts sur dettes financières	(90 900)	(82 908)
Produits/(charges) sur instruments de couverture	(29 296)	(30 110)
Variation de la juste valeur des instruments de couverture	(3 969)	(15)
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	(13 501)	(12 853)
Autres frais & honoraires financiers	(597)	(478)
Coût de désactualisation ⁽¹⁾	(2 387)	(2 669)
CHARGES FINANCIÈRES	(140 650)	(129 033)
GAIN (PERTE) DE CHANGE	-	-
RÉSULTAT FINANCIER	(136 073)	(126 165)

(1) Le coût de désactualisation correspond à l'accroissement, au cours de l'exercice, de la valeur actuelle des engagements de retraite (cf. note 24) et de la dette sur instruments de couverture (cf. note 16).

Note 9 Impôt sur les sociétés

9.1 PREUVE D'IMPÔT GROUPE

L'impôt sur les sociétés de l'année résulte de l'application du taux effectif de fin d'exercice au résultat avant impôts.

Le rapprochement entre l'impôt théorique calculé sur la base du taux légal d'imposition en France et l'impôt effectif est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Période close le 31 décembre 2012	Période close le 31 décembre 2011 ⁽¹⁾
RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES AVANT IMPÔT	270 955	317 401
Pertes de valeur des écarts d'acquisition et variation des compléments de prix	139	-
Quote-part de résultat des entreprises associées	(931)	(184)
Résultat net des activités poursuivies hors quote-part des entreprises associées avant impôt	271 887	317 584
Taux légal d'imposition en France	34,43 %	34,43 %
IMPÔT THÉORIQUE	(93 620)	(109 355)
Sociétés en pertes non intégrées fiscalement	(615)	(1 304)
Dépréciation prêt et compte courant QDQ Media	288	254
Rémunération en actions	(453)	(520)
Filiales étrangères	590	168
Imputation de déficits antérieurs non reconnus	-	192
Cotisation à la Valeur Ajoutée des Entreprises (après IS)	(8 811)	(8 884)
Plafonnement de déductibilité des intérêts financiers	(6 069)	-
Taxe additionnelle de 5 %	(4 474)	(5 296)
Autres produits et charges non taxables	755	(1 074)
IMPÔT EFFECTIF	(112 407)	(125 818)
• dont impôt courant	(110 542)	(114 887)
• dont impôt différé	(1 865)	(10 931)
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF	41,34 %	39,62 %

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R (cf. note 2).

9.2 IMPÔT AU BILAN

La position bilantielle nette est détaillée comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Période close le 31 décembre 2012	Période close le 31 décembre 2011 ⁽¹⁾
Indemnités de départ en retraite	26 060	20 915
Participation des salariés	4 278	4 706
Provisions non déductibles	4 573	4 570
Instruments de couverture	18 859	19 436
Reports déficitaires	593	-
Autres différences	1 071	1 186
SOUS-TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS	55 434	50 813
Cotisation sur valeur ajoutée des entreprises	(90)	(165)
Frais d'émission d'emprunts	(13 184)	(11 641)
Marque 123people	(1 132)	(1 132)
Amortissements à caractère fiscal	(16 007)	(13 432)
SOUS-TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS	(30 413)	(26 370)
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS/(PASSIFS), NETS	25 021	24 443
<i>Impôts différés à l'actif</i>	26 023	25 719
<i>Impôts différés au passif</i>	(1 002)	(1 276)

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R (cf. note 2).

Aucun impôt différé actif relatif aux déficits reportables de QDQ Media n'a été comptabilisé au bilan, cette société ayant enregistré un résultat net déficitaire en 2012. Le montant de l'impôt différé non reconnu est estimé à 63,4 millions d'euros au 31 décembre 2012.

PagesJaunes Groupe a opté, pour le régime de l'intégration fiscale prévu aux articles 223 A et suivants du Code général des impôts. Cette option vise à constituer un groupe fiscalement intégré comprenant, outre PagesJaunes Groupe, l'ensemble de ses filiales françaises remplissant les conditions requises pour en devenir membres.

Les impôts différés actifs au bilan passent de 25,7 millions d'euros au 31 décembre 2011 à 26,0 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Au bilan du 31 décembre 2012, l'impôt sur les sociétés représente une créance de 3,0 millions d'euros et une dette d'un montant de 0,1 million d'euros. Au 31 décembre 2011, l'impôt sur les sociétés représentait une créance de 5,4 millions d'euros et une dette d'un montant de 0,1 million d'euros. L'impôt décaissé au cours de l'exercice 2012 est de 107,5 millions d'euros contre 117,9 millions d'euros en 2011.

Note 10 Résultat par action

En 2012, le résultat net s'élève à 158,5 millions d'euros. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est de 277,7 millions, déduction faite des actions propres. Le résultat net par action de l'ensemble consolidé s'élève donc à 0,57 euro et à 0,55 euro en considérant l'effet potentiellement dilutif lié à l'existence, en moyenne sur l'exercice 2012, de 8,7 millions d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites (cf. note 25).

En 2011, le résultat net s'élève à 191,6 millions d'euros. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est de 280,2 millions, déduction faite des actions propres. Le résultat net par action de l'ensemble consolidé s'élève donc à 0,68 euro et à 0,66 euro en considérant l'effet potentiellement dilutif lié à l'existence, en moyenne sur l'exercice 2011, de 7,9 millions d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites (cf. note 25).

Note 11 Écarts d'acquisition des sociétés intégrées

Ventilation de la valeur nette des écarts d'acquisition par secteur d'activité :

(en milliers d'euros)	Période close le 31 décembre 2012			Période close le 31 décembre 2011			Variation
	Valeur brute	Pertes de valeur cumulées	Valeur nette	Valeur brute	Pertes de valeur cumulées	Valeur nette	Valeur nette
Internet	155 560	(73 282)	82 278	162 961	(68 882)	94 079	(11 801)
Annuaire imprimés	-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	155 560	(73 282)	82 278	162 961	(68 882)	94 079	(11 801)

L'évolution de la valeur nette des écarts d'acquisition s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	2012	2011
SOLDE EN DÉBUT D'EXERCICE	94 079	66 687
Acquisitions/cessions	(7 401)	27 396
Pertes de valeur	(4 400)	-
Reclassements et autres	-	(4)
SOLDE EN FIN D'EXERCICE	82 278	94 079

La valeur des écarts d'acquisition a fait l'objet d'un examen dans le cadre de l'arrêté des comptes consolidés, selon la méthode décrite en note 3.8 – Principes comptables, sur la base de plans d'affaires, d'un taux de croissance perpétuelle situé entre 2 % et 2,5 % et d'un taux d'actualisation après impôt compris entre 9,0 % et 12,0 % selon les unités génératrices de trésorerie. Ces taux sont basés sur des études sectorielles publiées.

Les hypothèses retenues pour la détermination des valeurs recouvrables sont de nature similaire d'une UGT à l'autre ; il peut s'agir des données de marché, du taux de pénétration des supports ou des produits sur le marché, du chiffre d'affaires (nombre d'annonceurs, revenu moyen par annonceur), des niveaux de marge brute opérationnelle. Les valeurs assignées à chacun de ces paramètres sont le reflet de l'expérience passée, affectée des évolutions anticipées sur la période du plan. Ces paramètres constituent les principaux facteurs de sensibilité.

En 2012, une perte de valeur des écarts d'acquisition a été constatée pour un montant de 4,4 millions d'euros. Cette perte de valeur fait partie du processus habituel des tests d'évaluation des actifs opérés chaque année. Elle est principalement liée au changement d'algorithme de référencement d'un moteur de recherche qui a provoqué une chute brutale du trafic d'une UGT conduisant à une baisse de son chiffre d'affaires et de sa marge, ainsi qu'à un effet de base défavorable sur son plan d'affaires.

En termes de sensibilité, une augmentation de 1 % du taux d'actualisation sur l'ensemble des UGT conduirait à une diminution de la valeur recouvrable de 18 millions d'euros et à une dépréciation de 6 millions d'euros. Inversement, une diminution de 1 % du taux d'actualisation conduirait à une augmentation de la valeur recouvrable de 24 millions d'euros.

Une augmentation du taux de croissance perpétuelle de 0,5 % conduirait à une augmentation de la valeur recouvrable de 9 millions d'euros. Inversement, une diminution du taux de croissance perpétuelle de 0,5 % conduirait à une diminution de la valeur recouvrable de 8 millions d'euros et à une dépréciation de 2 millions d'euros.

Une augmentation de 1 % du taux de marge de la dernière année des plans d'affaires conduirait à une augmentation de la valeur recouvrable de 11 millions d'euros. Inversement, une diminution de 1 % du taux de marge de la dernière année des plans d'affaires conduirait à une diminution de la valeur recouvrable de 11 millions d'euros et à une dépréciation de 2 millions d'euros.

Aucune perte de valeur n'a été enregistrée en 2011.

Note 12 Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
Logiciels et applications support	163 144	(102 485)	60 659	134 991	(77 773)	57 218
Marque 123people	4 526	-	4 526	4 526	-	4 526
Autres immobilisations incorporelles	6 505	(2 303)	4 202	6 420	(1 726)	4 694
TOTAL	174 175	(104 788)	69 387	145 937	(79 499)	66 438

Aucune perte de valeur significative n'a été constatée aux 31 décembre 2012 et 2011.

L'évolution de la valeur nette des autres immobilisations incorporelles s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
SOLDE EN DÉBUT D'EXERCICE	66 438	49 154
Acquisitions	16 540	13 167
Immobilisations générées en interne ⁽¹⁾	17 898	21 666
Effet des variations de périmètre ⁽²⁾	(678)	240
Écarts de conversion	2	-
Reclassements	(1 350)	-
Cessions et amortissements accélérés	(1 762)	(1 220)
Dotation aux amortissements	(27 701)	(16 569)
SOLDE EN FIN D'EXERCICE	69 387	66 438

(1) Concerne l'ensemble des frais de développement activés.

(2) En 2012, concerne pour l'essentiel la cession de 38,2 % d'Editus. En 2011, concerne pour l'essentiel les acquisitions de A Vendre A Louer et Fine Media.

La hausse des investissements réalisés par le Groupe est liée au lancement de nouveaux produits et services à destination des clients, et à l'enrichissement des fonctionnalités des sites Internet

fixe et mobile du Groupe. Une partie de ces investissements est réalisée par des équipes internes.

Note 13 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31 décembre 2012			31 décembre 2011		
	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements cumulés	Valeur nette
Terrains et constructions	-	-	-	1 509	(266)	1 243
Informatique et terminaux	55 844	(45 157)	10 687	52 635	(40 651)	11 984
Autres	43 360	(28 567)	14 793	41 376	(26 380)	14 996
TOTAL	99 204	(73 724)	25 480	95 520	(67 297)	28 223

Aucune perte de valeur significative n'a été constatée aux 31 décembre 2012 et 2011.

L'évolution de la valeur nette des immobilisations corporelles s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
SOLDE EN DÉBUT D'EXERCICE	28 223	27 694
Acquisitions d'immobilisations corporelles	8 302	9 321
Effet des variations de périmètre ⁽¹⁾	(2 159)	92
Écarts de conversion	1	-
Reclassements	486	-
Cessions et mises au rebut	(381)	(72)
Dotation aux amortissements	(8 992)	(8 812)
SOLDE EN FIN D'EXERCICE	25 480	28 223

(1) En 2012, concerne pour l'essentiel la cession de 38,2 % d'Editus. En 2011, concerne pour l'essentiel les acquisitions de A Vendre A Louer et Trazada.

Note 14 Autres actifs disponibles à la vente

Cette rubrique inclut les titres de participation classés en actifs disponibles à la vente au sens de la norme IAS 39.

Note 15 Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers comprennent essentiellement la partie long terme des dépôts de garantie.

Note 16 Instruments financiers dérivés

PagesJaunes Groupe utilise des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion du risque de taux associé à la dette bancaire à taux variable. PagesJaunes Groupe a mis en œuvre les procédures et la documentation nécessaires pour justifier la mise en œuvre d'une comptabilisation de couverture au sens de l'IAS 39.

Ces opérations viennent en couverture des flux de trésorerie relatifs à la dette à taux variable (cf. note 26). Les tests d'efficacité prospectifs mis en œuvre par PagesJaunes Groupe lors de l'initiation de ces opérations ainsi que les tests rétrospectifs réalisés aux 31 décembre 2012 et 2011, ont permis de démontrer que ces instruments financiers offraient une couverture totalement efficace des flux de trésorerie relatifs à cette dette bancaire.

COMPTABILISATION ET ÉLÉMENTS D'ACTIFS ET DE PASSIFS RELATIFS À CES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La juste valeur de ces instruments financiers dérivés s'établit comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Swaps de taux d'intérêt – couverture de flux de trésorerie	(50 611)	(56 106)
Swap de taux d'intérêt – couverture de juste valeur	-	(325)
Collars – couverture de juste valeur	(3 969)	-
ACTIF/(PASSIF)	(54 580)	(56 431)
Dont non courant	(21 507)	(56 106)
Dont courant	(33 073)	(325)

La variation de juste valeur des instruments financiers dérivés (qualifiés de couverture de flux de trésorerie) entre le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2012, soit une hausse de 5,5 millions d'euros pour les swaps de taux d'intérêt, a été constatée en capitaux propres recyclables, après constatation d'un impôt différé de 1,9 million d'euros.

La variation du collar (qualifié de couverture de juste valeur) a été constatée en charges financières (cf. note 8), pour un montant de 4,0 millions d'euros. Un impôt différé de 1,4 million d'euros a été constaté à ce titre.

Aucune inefficacité n'a été comptabilisée au titre des couvertures de flux de trésorerie.

Note 17 Stocks nets

Les stocks sont principalement composés de papier pour la production des annuaires imprimés et d'en-cours de production de service relatifs à la fabrication des annonces (produits imprimés et en ligne) et des sites Internet.

Ils sont, le cas échéant, dépréciés lorsque les perspectives commerciales peuvent entraîner un risque d'écoulement pour une valeur inférieure à la valeur au bilan.

Aucune mise au rebut significative n'a été comptabilisée au cours des exercices 2012 et 2011.

Note 18 Créances clients

La décomposition en valeur brute et dépréciations des comptes clients est la suivante :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Créances clients brutes	453 533	466 516
Provisions pour dépréciation ⁽¹⁾	(21 588)	(24 450)
CRÉANCES NETTES AVANT DÉPRÉCIATION STATISTIQUE	431 945	442 066
Provisions pour dépréciation statistique ⁽¹⁾	(2 062)	(2 754)
CRÉANCES CLIENTS NETTES	429 883	439 312

(1) Cf. note 21 – Variations des provisions pour dépréciation des actifs.

Au 31 décembre, les créances clients ont les échéances suivantes :

(en milliers d'euros)	Total ⁽¹⁾	Non échues ⁽¹⁾	Échues et non dépréciées ⁽¹⁾					> à 360 jours
			< 30 jours	Entre 31 et 60 jours	Entre 61 et 90 jours	Entre 91 et 180 jours	Entre 181 et 360 jours	
2012	431 945	387 084	17 782	8 242	4 539	7 737	6 250	311
2011	442 066	392 770	17 995	9 319	5 084	8 267	7 507	1 124

(1) Hors provisions pour dépréciation statistiques d'un montant total de 2 062 milliers d'euros au 31 décembre 2012 et 2 754 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Le portefeuille des créances clients du Groupe ne présente pas de risque de concentration important (plus de 677 000 annonceurs dont 647 000 en France). En France, les 20 premiers annonceurs de PagesJaunes représentent 1,2 % de ce chiffre d'affaires (1,3 % en 2011) et les annonceurs des 10 premières

rubriques professionnelles représentent 16,1% du chiffre d'affaires de PagesJaunes (15,5 % en 2011). En France, les provisions pour risques clients demeurent à un niveau très faible, avec un taux de dotations nettes par rapport au chiffre d'affaires de 0,43 % en 2012 contre 0,41 % en 2011.

Note 19 Coût d'acquisition de contrats

Les coûts d'acquisition de contrats représentent les coûts variables de la force de vente liés à la commercialisation de produits publicitaires dans les annuaires imprimés et sur les supports digitaux. Ces coûts incrémentaux et directs d'obtention

de commandes clients sont activés au bilan sur ce poste et sont comptabilisés en charges sur la durée de vie des commandes clients, c'est-à-dire en fonction de la parution des annonces et de la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Note 20 Autres actifs courants

Les autres actifs courants se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
TVA à recevoir	14 544	17 765
Divers État à recevoir	13	12
Avances, acomptes et avoirs à recevoir fournisseurs	5 455	4 494
Autres actifs courants	6 555	6 704
TOTAL	26 567	28 975

Note 21 Variations des provisions pour dépréciation des actifs

(en milliers d'euros)	Solde en début de période	Dotations	Reprises provisions non utilisées	Reprises provisions utilisées	Autres mouvements ⁽¹⁾	Solde en fin de période
2011						
Créances clients	25 728	6 620	(1 339)	(3 995)	190	27 204
Autres actifs	-	-	-	-	-	-
2012						
Créances clients	27 204	6 898	(482)	(9 909)	(62)	23 650
Autres actifs	-	88	-	-	-	88

(1) Dont entrée de périmètre de Chronorest (24 milliers d'euros) au 31 décembre 2012 et cession Editus (86 milliers d'euros) au 1^{er} octobre 2012.

Les créances relatives aux annuaires à paraître font l'objet d'une provision en fonction d'un taux statistique observé de manière empirique sur les historiques des cinq dernières années parues.

Note 22 Capitaux propres

22.1 CAPITAL SOCIAL

Aux 31 décembre 2011 et 2012, le capital social de PagesJaunes Groupe d'un montant de 56,2 millions d'euros est divisé en 280 984 754 actions ordinaires de 0,20 euro de valeur nominale unitaire. Il est entièrement libéré.

Le capital de PagesJaunes Groupe est détenu à hauteur de 54,68 % par Médiannuaire SAS aux 31 décembre 2011 et 2012.

22.2 AUTRES RÉSERVES ET AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Les autres réserves consolidées et autres éléments du résultat global sont négatifs à hauteur de 2 310,2 millions d'euros au 31 décembre 2012 (2 500,4 millions d'euros au 31 décembre 2011) et se composent essentiellement de :

- de la part des distributions excédant le résultat de l'exercice, relative essentiellement à la distribution exceptionnelle opérée en novembre 2006 d'un montant de 2 519,7 millions d'euros ;
- la perte de juste valeur des instruments financiers dérivés entre leur date de conclusion et le 31 décembre 2012 pour un montant avant impôt de 50,6 millions d'euros (56,1 millions d'euros au 31 décembre 2011) et d'un impôt correspondant de 17,4 millions d'euros (19,3 millions d'euros au 31 décembre 2011) ;
- la contrepartie de la charge de rémunération en actions pour la part dénouée en instruments de capitaux propres d'un montant de 61,1 millions d'euros (59,9 millions d'euros au 31 décembre 2011), cf. note 25.

L'horizon prévisionnel de recyclage des réserves relatives aux instruments de financiers, générées dans le cadre de la mise en œuvre de la comptabilité de couverture au sens d'IAS 39, se situe entre 2 et 4 ans (cf. note 16, Échéance de ces instruments).

22.3 ACTIONS PROPRES

Un contrat de liquidité a été mis en place en 2008 avec un prestataire de services d'investissement. Il est reconductible d'année en année. Les moyens affectés à la mise en œuvre de ce contrat se sont élevés à 8,0 millions d'euros.

Au titre de ce contrat, au 31 décembre 2012, la Société détient 1 328 711 de ses propres actions, comptabilisées en diminution des capitaux propres et 1,7 million d'euros de liquidités classées dans la rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

Par ailleurs, PagesJaunes Groupe a racheté en 2011, 2 000 000 d'actions propres hors contrat de liquidité pour un montant total de 6,0 millions d'euros.

Ainsi, au 31 décembre 2012, PagesJaunes Groupe détenait un total 3 328 711 de ses propres actions.

Au 31 décembre 2011, la Société détenait 1 203 500 de ses propres actions et 1,9 million d'euros de liquidités au titre du contrat de liquidité.

22.4 DIVIDENDES

Pas de distribution de dividende en 2012.

En 2011, le dividende mis en paiement le 23 juin 2011 s'est élevé à 162,7 millions d'euros, soit 0,58 euro par action.

Note 23 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont en principe payables entre 30 jours et 60 jours.

Note 24 Avantages du personnel, provisions et autres passifs

Ils se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011 *
Avantages postérieurs à l'emploi	73 868	59 017
Autres avantages à long terme	9 456	8 294
AVANTAGES DU PERSONNEL – NON COURANTS ⁽¹⁾	83 324	67 311
Autres provisions pour risques	5 890	5 915
Provisions pour litiges sociaux – fiscaux	443	443
PROVISIONS – NON COURANTES	6 333	6 358

* Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R (cf. note 2).

(1) Cf. détails note suivante. Les avantages du personnel non courants concernent les entités françaises.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Personnel ⁽¹⁾	76 359	74 188
Organismes sociaux	48 014	44 091
TOTAL AVANTAGES DU PERSONNEL – COURANTS	124 373	118 279
TVA à payer	83 526	86 906
Divers État à payer	9 321	8 704
Autres passifs courants	1 193	1 843
AUTRES PASSIFS COURANTS	94 040	97 453

(1) Principalement constitué de la participation des salariés et de provisions de charges de personnel.

L'évolution des provisions est la suivante :

(en milliers d'euros)	Solde en début d'exercice	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Variations de périmètre, reclassements et autres	Solde en fin d'exercice
Provisions pour litiges sociaux et fiscaux	6 737	587	(1 288)	(12)	-	6 024
Autres provisions pour risques	517	24	(20)	-	(19)	502
TOTAL PROVISIONS	7 254	611	(1 308)	(12)	(19)	6 526
• dont non courant	6 358	558	(567)	(12)	(4)	6 333
• dont courant	896	53	(741)	-	(15)	193

Engagements de retraite et autres avantages du personnel

(en milliers d'euros)	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total 31 décembre 2012	Avantages postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾	Autres avantages à long terme	Total 31 décembre 2011 ⁽¹⁾
VARIATION DE LA VALEUR DES ENGAGEMENTS						
VALEUR TOTALE DES ENGAGEMENTS EN DÉBUT DE PÉRIODE	60 607	8 294	68 901	56 323	8 108	64 432
Coût des services rendus	4 875	778	5 654	3 468	550	4 018
Coût de l'actualisation (charge d'intérêts)	2 114	274	2 388	2 401	319	2 720
Cotisations versées par les employés	-	-	-	-	-	-
Modification du régime	-	-	-	-	-	-
Réductions/liquidations	(900)	(27)	(927)	(1 075)	-	(1 075)
(Gains)/ pertes actuariels	9 574	731	10 305	(413)	(401)	(814)
Prestations payées	(972)	(330)	(1 302)	(632)	(283)	(915)
Acquisitions	-	-	-	-	-	-
Cessions/transferts d'activité	227	22	249	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Autres	242	-	242	-	-	-
VALEUR TOTALE DES ENGAGEMENTS EN FIN DE PÉRIODE (A)	75 767	9 743	85 510	60 072	8 294	68 366
<i>Engagements de fin de période afférents à des régimes intégralement ou partiellement financés</i>	73 165	-	73 165	58 499	-	58 499
<i>Engagements de fin de période afférents à des régimes non financés</i>	2 602	9 743	12 345	1 573	8 294	9 867
VARIATION DES ACTIFS DE COUVERTURE						
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE EN DÉBUT DE PÉRIODE	28	-	28	25	-	25
Produits financiers sur les actifs de couverture	1	-	1	3	-	3
Gains/(pertes) sur actifs de couverture	-	-	-	-	-	-
Cotisations versées par l'employeur	-	-	-	-	-	-
Cotisations versées par les employés	-	-	-	-	-	-
Réductions/liquidations	-	-	-	-	-	-
Prestations payées par le fonds	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Autres (écarts de conversion)	-	-	-	-	-	-
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE EN FIN DE PÉRIODE (B)	29	-	29	28	-	28
COUVERTURE FINANCIÈRE						
Situation du régime (A) – (B)	75 738	9 743	85 481	60 044	8 294	68 338
Gains/(pertes) actuariels non reconnus	-	-	-	536	-	536
Coût des services passés non reconnu	-	-	-	-	-	-

(en milliers d'euros)	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total 31 décembre 2012	Avantages postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾	Autres avantages à long terme	Total 31 décembre 2011 ⁽¹⁾
Ajustement lié au plafonnement de l'actif	-	-	-	-	-	-
PROVISION / (ACTIF) EN FIN DE PÉRIODE	75 738	9 743	85 481	60 580	8 294	68 874
dont provision/(actif) court terme	1 870	287	2 157	1 563	-	1 563
dont provision/(actif) long terme	73 868	9 456	83 324	59 017	8 294	67 311
CHARGE DE L'EXERCICE						
Coût des services rendus	4 875	778	5 654	3 468	550	4 018
Coût de l'actualisation	2 114	274	2 388	2 401	319	2 720
Rendement attendu des actifs du régime	(1)	-	(1)	(3)	-	(3)
Amortissement des (gains)/pertes actuariels	-	731	731	(30)	(401)	(430)
Amortissement du coût des services passés	-	-	-	-	-	-
Effet de réductions/liquidations	(620)	(15)	(635)	(787)	-	(787)
Cessions/transferts d'activité	188	12	200	-	-	-
Ajustement lié au plafonnement de l'actif	-	-	-	-	-	-
TOTAL CHARGE DE RETRAITE	6 555	1 780	8 336	5 049	469	5 518
ÉVOLUTION DE LA PROVISION/(ACTIF)						
PROVISION/(ACTIF) EN DÉBUT DE PÉRIODE	60 579	8 287	68 867	56 863	8 108	64 971
Charge de retraite	6 555	1 780	8 336	5 049	469	5 518
Charge de retraite des activités cédées	-	-	-	-	-	-
Cotisations versées par l'employeur	(972)	(330)	(1 302)	(632)	(283)	(915)
Prestations directement payées par l'employeur	-	-	-	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-
Gains/(pertes) actuariels	10 018	-	10 018	(413)	-	(413)
Autres	(442)	6	(437)	(288)	-	(288)
PROVISION/(ACTIF) EN FIN DE PÉRIODE	75 738	9 743	85 481	60 580	8 294	68 874
HYPOTHÈSES						
Taux d'actualisation (%)	2,75 %	2,75 %	2,75 %	4,00 %	4,00 %	4,00 %
Taux d'inflation attendu sur le long terme (%)	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Taux de progression des salaires attendu sur le long terme (%)	en fonction des catégories de salariés et de leur âge			en fonction des catégories de salariés et de leur âge		
Rendement attendu sur les actifs du régime (%)	4,20 %	-	-	4,20 %	-	-
Durée résiduelle probable d'activité	14,5	14,5	14,5	14,7	14,7	14,7
MONTANT COMPTABILISÉ EN CHARGE AU TITRE DE LA PÉRIODE	6 555	1 780	8 336	5 049	469	5 518

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R (cf. note 2).

En 2012, la charge constatée au titre des plans de retraite à cotisations définies s'élève à 38,7 millions d'euros.

Le taux d'actualisation retenu dans l'évaluation des engagements au 31 décembre 2012 est de 2,75 %, contre 4 % au 31 décembre 2011.

La norme IAS 19 fixe le taux d'actualisation comme étant égal au taux des obligations émises par les entreprises de première catégorie à une échéance égale à la maturité de l'engagement ; si le marché de ces obligations n'est pas liquide, le taux est égal au taux des obligations d'État (OAT) correspondantes.

À la date d'évaluation, dans la zone Euro, les taux des obligations privées de première catégorie (AA) se situent entre 2,50 % et 3,00 % selon le référentiel Bloomberg.

Le taux d'actualisation effectivement retenu dans la présente évaluation est ainsi conforme à la norme IAS 19.

L'amendement de la norme IAS 19

La norme IAS 19 a été amendée en juin 2011 par l'IAS Board et adoptée en juin 2012 par l'Union européenne. Les évolutions de la norme IAS 19 portent principalement sur la disparition du principe de reconnaissance différée. Par conséquent, les écarts actuariels ont été reconnus en capitaux propres (en OCI) et les coûts de services passés directement en résultat.

Cette évolution de la norme ayant été appliquée par anticipation par le Groupe au 31 décembre 2012, ces agrégats ont été reconnus de manière rétrospective en capitaux propres.

Sensibilité du taux d'actualisation sur les avantages postérieurs à l'emploi (IFC)

Une hausse de 0,50 % du taux d'actualisation entraîne une baisse de l'engagement de l'ordre de 7 % soit environ 4,8 millions d'euros, tandis qu'une baisse de 0,50 % du taux d'actualisation entraîne une hausse de l'engagement de l'ordre 7,6 % soit environ 5,3 millions d'euros.

Sensibilité du taux d'actualisation sur les autres avantages à long terme (médailles du travail)

Une hausse de 0,50 % du taux d'actualisation entraîne une baisse de l'engagement de l'ordre de 5 % (moins de 1 million d'euros), tandis qu'une baisse de 0,50 % du taux d'actualisation entraîne une hausse de l'engagement de l'ordre 5 % (moins de 1 million d'euros).

Pour l'ensemble des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme, une hausse de 0,5 % du taux d'actualisation entraîne une baisse de la charge de l'exercice de 0,2 million d'euros soit 0,1 % du résultat de la période, tandis qu'une baisse de 0,50 % du taux d'actualisation entraîne une hausse de la charge de l'exercice de 0,3 million d'euros soit 0,2 % du résultat de la période.

La valeur actualisée de l'obligation au titre de ces engagements et les ajustements du régime liés à l'expérience pour l'année en cours et pour les quatre années précédentes se présentent comme suit :

(en milliers d'euros)	2012	2011 ⁽¹⁾	2010	2009	2008
Valeur totale des engagements en fin de période	85 510	68 366	64 432	57 667	51 152
Juste valeur des actifs de couverture en fin de période	(29)	(29)	(25)	(577)	(2 034)
SITUATION DU RÉGIME	85 481	68 337	64 406	57 089	49 118
(Gains)/pertes actuariels liés à l'expérience – passifs	(2 292)	(735)	(2 655)	272	190
(Gains)/pertes actuariels liés à l'expérience – actifs du régime	-	-	-	-	-

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R (cf. note 2).

Note 25 Stock-options et actions gratuites

25.1 STOCK-OPTIONS

25.1.1 Description des plans

Aucun plan de stock-options n'a été consenti en 2012 et 2011 par PagesJaunes Groupe ou l'une de ses filiales.

25.1.2 Description des modèles d'évaluation

Aucun plan de stock-options n'a été consenti en 2012 et 2011 par PagesJaunes Groupe ou l'une de ses filiales.

25.1.3 Évolution des plans de stock-options sur l'exercice

	Nombre d'options 2012	Prix d'exercice moyen pondéré 2012	Nombre d'options 2011	Prix d'exercice moyen pondéré 2011
OPTIONS EN CIRCULATION EN DÉBUT DE PÉRIODE	7 611 283		7 994 484	
Plan de juillet 2010	1 231 500	8,59 €	1 319 000	8,59 €
Plan de décembre 2010	149 000	7,10 €	166 000	7,10 €
Plan de juillet 2009	951 250	6,71 €	1 039 000	6,71 €
Plan d'octobre 2009	67 000	8,84 €	87 000	8,84 €
Plan de décembre 2009	75 000	7,82 €	75 000	7,82 €
Plan de décembre 2007	2 394 384	14,46 €	2 483 484	14,46 €
Plan de juin 2005	2 743 149	11,72 €	2 825 000	11,72 €
OPTIONS ATTRIBUÉES	-	-	-	-
Plan de juillet 2010	-	-	-	-
Plan de décembre 2010	-	-	-	-
Plan de juillet 2009	-	-	-	-
Plan d'octobre 2009	-	-	-	-
Plan de décembre 2009	-	-	-	-
Plan de décembre 2007	-	-	-	-
Plan de juin 2005	-	-	-	-
OPTIONS EXERCÉES	-	-	-	-
Plan de juillet 2010	-	-	-	-
Plan de décembre 2010	-	-	-	-
Plan de juillet 2009	-	-	-	-
Plan d'octobre 2009	-	-	-	-
Plan de décembre 2009	-	-	-	-
Plan de décembre 2007	-	-	-	-
Plan de juin 2005	-	-	-	-
OPTIONS ANNULÉES, RENDUES CADUQUES	(581 065)		(383 201)	
Plan de juillet 2010	(164 000)	8,59 €	(87 500)	8,59 €
Plan de décembre 2010	-	-	(17 000)	7,10 €
Plan de juillet 2009	(147 250)	6,71 €	(87 750)	6,71 €
Plan d'octobre 2009	-	-	(20 000)	8,84 €
Plan de décembre 2009	-	-	-	-
Plan de décembre 2007	(117 800)	14,46 €	(89 100)	14,46 €
Plan de juin 2005	(152 015)	11,72 €	(81 851)	11,72 €
OPTIONS EN CIRCULATION EN FIN DE PÉRIODE	7 030 218		7 611 283	
Plan de juillet 2010	1 067 500	8,59 €	1 231 500	8,59 €
Plan de décembre 2010	149 000	7,10 €	149 000	7,10 €
Plan de juillet 2009	804 000	6,71 €	951 250	6,71 €
Plan d'octobre 2009	67 000	8,84 €	67 000	8,84 €
Plan de décembre 2009	75 000	7,82 €	75 000	7,82 €
Plan de décembre 2007	2 276 584	14,46 €	2 394 384	14,46 €
Plan de juin 2005	2 591 134	11,72 €	2 743 149	11,72 €

Au 31 décembre 2012, les options des plans de juin 2005, décembre 2007, juillet, octobre, et décembre 2009 sont exerçables. La durée moyenne restant à courir jusqu'au début de la période

d'exercice est de sept mois pour le plan de juillet 2010, et de 12 mois pour le plan de décembre 2010.

25.2 ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

25.2.1 Description des plans

Le Conseil d'administration a été autorisé par l'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2011 à mettre en œuvre au profit de certains dirigeants et salariés du Groupe un plan d'attribution gratuite d'actions, au sens des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-5 du Code de commerce, afin notamment de les associer au développement de la Société. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois et le nombre total d'actions attribuées gratuitement au titre de cette résolution ne pourra représenter plus de 1,5 % du capital de la Société à la date de cette Assemblée générale, soit 4 214 771 actions.

Le Conseil d'administration a arrêté les conditions d'un premier plan d'attribution gratuites d'actions le 26 octobre 2011. Ce plan a donné lieu à une première attribution de 1 226 000 actions. Un second plan d'attribution gratuite d'actions a été arrêté le 16 décembre 2011, et a donné lieu à une attribution complémentaire de 84 000 actions.

Au 31 décembre 2012, il restait 1 220 000 actions attribuables gratuitement en circulation (1 310 000 actions au 31 décembre 2011).

Ces actions seront définitivement acquises à l'issue d'une période d'acquisition se terminant le 31 décembre 2013, sous réserve que le bénéficiaire soit toujours salarié ou dirigeant du Groupe et que des conditions de performance soient satisfaites.

Le 11 décembre 2012, le Conseil d'administration a arrêté les conditions d'un troisième plan d'attribution gratuites d'actions pour 2 624 000 actions. Ces actions seront définitivement acquises à l'issue d'une période d'acquisition se terminant le 31 décembre 2014, sous réserve que le bénéficiaire soit toujours salarié ou dirigeant du Groupe et que des conditions de performance soient satisfaites.

La date d'attribution retenue pour l'évaluation de la charge correspond à la date de tenue du Conseil d'administration ayant attribué les options, le délai d'information des attributaires ayant été considéré comme raisonnable.

25.2.2 Description des modèles d'évaluation

La juste valeur d'une action attribuée correspond au prix de marché à la date d'attribution ajusté de la perte de dividendes attendus pendant la période d'acquisition se terminant le 31 décembre 2014.

Date d'attribution en 2012	11 décembre
Cours du sous-jacent	1,755 €
Période d'acquisition	2,06 ans
Taux de dividende attendu	-
Juste valeur d'une action	1,755 €

La charge représentative du coût de ce plan d'attribution gratuite d'actions, qui tient compte d'un taux de départ annuel estimé à 15 %, est amortie sur la période d'acquisition, soit 2,06 ans. Elle est ajustée en fonction de l'évolution de la probabilité d'atteinte des conditions de performance ou du taux de départ effectifs au cours de cette période, et définitivement fixée sur la base du nombre d'actions effectivement distribuées à l'issue de cette période.

25.3 CHARGE RELATIVE AUX PLANS DE STOCK-OPTIONS ET AUX ATTRIBUTIONS GRATUITES D'ACTIONS

L'impact des plans d'options de souscription d'actions et des attributions gratuites d'actions sur le compte de résultat de l'exercice 2012 s'élève à 2,3 millions d'euros contre 1,9 million d'euros en 2011. Ces montants incluent les charges sociales relatives à la cotisation patronale assise sur la juste valeur des instruments attribués soit 30 % en 2012 et 14 % en 2011.

Ces plans sont prévus d'être dénoués en instruments de capitaux propres.

Note 26 Trésorerie et équivalents de trésorerie, endettement financier net

L'endettement financier net correspond au total de l'endettement financier brut, diminué ou augmenté des instruments dérivés actifs et passifs de couverture de flux de trésorerie, et diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Intérêts courus non échus	18	9
Équivalents de trésorerie	106 747	77 358
Trésorerie	4 723	5 315
TRÉSORERIE BRUTE	111 488	82 682
Découverts bancaires	(19 616)	(4 608)
TRÉSORERIE NETTE	91 872	78 074
Emprunt bancaire	1 368 224	1 600 157
Emprunt obligataire	350 000	350 000
Ligne de crédit revolving tirée	75 807	-
Frais d'émission d'emprunts	(37 631)	(33 368)
Dette de crédit-bail	119	91
Juste valeur des instruments de couverture (cf. note 16)	54 580	56 431
Intérêts courus non échus	16 720	7 412
Compléments de prix sur acquisition de titres	4 898	9 923
Autres dettes financières	836	2 155
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	1 833 553	1 992 801
dont courant	146 986	11 281
dont non courant	1 686 567	1 981 520
ENDETTEMENT NET	1 741 681	1 914 727

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au 31 décembre 2012, le montant des équivalents de trésorerie s'élève à 106,7 millions d'euros et est principalement constitué d'OPCVM, dont certains investis dans le cadre du contrat de liquidité, et de comptes à terme rémunérés non bloqués.

Ils sont évalués, car gérés, sur la base de leur juste valeur.

Découvert bancaire

Le Groupe bénéficie d'un découvert autorisé de 20 millions d'euros auprès de certaines de ses banques.

Emprunt bancaire

Début 2012, PagesJaunes Groupe disposait d'un financement bancaire d'un montant total 1 900 millions d'euros, qui comprend d'une part, un emprunt moyen terme de 1 600 millions d'euros composé de deux tranches :

- tranche A1 : nominal de 638,0 millions d'euros remboursable en totalité en novembre 2013 ;
- tranche A3 : nominal de 962,0 millions d'euros remboursable en totalité en septembre 2015 ;

et d'autre part, une ligne de crédit revolving (RCF) d'environ 300 millions d'euros. La ligne de crédit revolving doit permettre le financement des besoins de trésorerie (besoins en fonds de roulement, investissements ou refinancement) du Groupe dans le cadre de ses activités opérationnelles et est utilisable notamment par tirage, émission de lettres de crédit ou mise en place de lignes bilatérales.

Le 9 novembre 2012, avec une date d'effet au 27 novembre, le Groupe a finalisé le refinancement de la tranche A1 et du RCF (qui était intégralement tiré, les fonds perçus à ce titre s'élevaient à 281,4 millions d'euros) aux conditions suivantes :

- conversion de la tranche A1 en tranche A5 pour 300,0 millions d'euros avec une extension de la maturité qui passe de novembre 2013 à septembre 2015 ;
- conversion du RCF en RCF 3 pour 73,8 millions d'euros avec une extension de la maturité qui passe de novembre 2013 à septembre 2015 ;
- conversion du RCF en tranche A5 pour 56,5 millions d'euros avec une extension de la maturité qui passe de novembre 2013 à septembre 2015 ;
- amortissement contractuel de 191,1 millions d'euros en plusieurs échéances d'ici avril 2015 sur les tranches A3, A5 et RCF 3 ;
- remboursement anticipé le 27 novembre de la tranche A1 pour 288,4 millions d'euros et du RCF pour 129,1 millions d'euros ;
- augmentation modérée de la marge sur Euribor qui passe en moyenne de 264 points de base à 377 points de base, RCF inclus,
- mise en place d'une clause d'excess cash-flow sur la tranche A3, effective à compter de mars 2014.

Cette opération a engendré des frais estimés à 17,8 millions d'euros et l'extinction d'une partie de la dette bancaire. Cette dernière a conduit à la constatation d'un amortissement accéléré d'une partie des frais liés à l'émission de ce financement en 2006, et à sa renégociation en 2011 et 2012, pour un montant de 4,2 millions d'euros.

En application d'IAS 39, le refinancement du restant de l'emprunt bancaire n'a pas été qualifié d'extinction de dette. En conséquence, les frais non amortis ont été maintenus au bilan.

Le contrat de financement bancaire contient notamment des clauses de défaut et de remboursement anticipé obligatoire ainsi que les covenants financiers évolutifs suivants :

- le ratio de dette nette consolidée sur un agrégat proche de la MBO consolidée doit être inférieur ou égal à 4,00 du 31 décembre 2012 au 30 septembre 2013, et à 3,75 au-delà (MBO et dette nette consolidée tels que définis dans le contrat passé avec les établissements financiers) ;
- le ratio d'un agrégat proche de la MBO consolidée par la charge nette consolidée d'intérêts doit être supérieur ou égal à 3,00 sur la durée restante du contrat (MBO et dette nette consolidée tels que définis dans le contrat passé avec les établissements financiers).

Au 31 décembre 2012, ces covenants financiers sont respectés et aucune dette non courante n'a lieu d'être reclassée en courant. Ces ratios s'établissent respectivement à 3,71 et à 4,00.

En termes de sensibilités, une baisse de 2 % de la MBO conduit à une augmentation du ratio de levier financier (dette nette consolidée sur un agrégat proche de la MBO consolidée) de 0,07. Une baisse de 2 % de la dette nette conduit à une diminution du même ratio de 0,08.

Il comporte en outre une clause de remboursement anticipé obligatoire en cas de changement de contrôle de la Société résultant de l'acquisition des actions de la Société.

Le taux de référence est Euribor ou Libor augmenté d'une marge.

Au 31 décembre 2012, la dette bancaire se décompose de la manière suivante :

- tranche A1 : nominal de 49,6 millions d'euros à échéance novembre 2013, marge de 175 bps ;
- tranche A3 : nominal de 962,0 millions d'euros dont 7,5 millions d'euros à échéance septembre 2013, 30,0 millions d'euros à

échéance 2014 et le solde, soit 924,5 millions d'euros à échéance 2015, marge de 400 bps ;

- tranche A5 : nominal de 356,4 millions d'euros dont 13,6 millions d'euros à échéance septembre 2013, 54,3 millions d'euros à échéance 2014 et le solde, soit 288,5 millions d'euros à échéance 2015, marge de 360 bps ;
- ligne de crédit revolving RCF 1 : nominal de 22,0 millions d'euros à échéance novembre 2013, entièrement tirée au 31 décembre 2012, marge de 175 bps ;
- ligne de crédit revolving RCF 3 : nominal de 73,8 millions d'euros dont 2,8 millions d'euros à échéance 2013, 11,2 millions d'euros à échéance 2014 et le solde, soit 59,8 millions d'euros à échéance 2015, elle est tirée à hauteur de 53,8 millions d'euros au 31 décembre 2012, marge de 360 bps.

Emprunt obligataire

PagesJaunes Groupe dispose, au travers de l'entité PagesJaunes Finance & Co SCA, d'un emprunt obligataire d'un montant de 350 millions d'euros. Cet emprunt porte intérêt à un taux fixe 8,875 %, il est remboursable le 1^{er} juin 2018.

Compléments de prix sur acquisition de titres

Dans le cadre des acquisitions réalisées en 2011 et 2012, des compléments de prix pourraient être versés entre 2013 et 2014 si certaines conditions de performances opérationnelles venaient à être remplies. Au 31 décembre 2012, ils ont été estimés à 4,9 millions d'euros.

Autres dettes financières

Les autres dettes financières sont constituées principalement d'un compte courant débiteur avec PagesJaunes Outre-Mer, filiale non consolidée détenue à 100 % par PagesJaunes Groupe.

Note 27 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont principalement constitués des produits sur ventes d'insertions publicitaires facturées au titre des annuaires à paraître et en ligne étalés sur une durée d'affichage qui est en général de 12 mois.

Note 28 Instruments financiers

28.1 INSTRUMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN

Ventilation par catégorie d'instruments au sens IAS 39

(en milliers d'euros)	Valeur au bilan	Juste valeur par résultat	Dérivés de couverture (juste valeur par capitaux propres)	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances (coût amorti)	Passifs financiers (coût amorti)	Autres
Actifs disponibles à la vente	195	-	-	195	-	-	-
Autres actifs financiers non courants	1 414	-	-	-	1 414	-	-
Créances clients nettes	429 883	-	-	-	429 883	-	-
Autres actifs financiers courants	6 084	6 084	-	-	-	-	-
Équivalents de trésorerie	106 747	106 747	-	-	-	-	-
Trésorerie	4 741	4 741	-	-	-	-	-
ACTIFS FINANCIERS	549 063	117 572	-	195	431 297	-	-
Dettes financières et dérivés non courants	1 686 567	8 067	17 538	-	-	1 660 962	-
Découverts bancaires et autres emprunts courants	149 882	800	33 073	-	-	116 009	-
Intérêts courus non échus	16 720	-	-	-	-	16 720	-
Dettes fournisseurs	78 325	-	-	-	-	78 325	-
PASSIFS FINANCIERS	1 931 494	8 867	50 611	-	-	1 872 016	-

Les dérivés de couverture comptabilisés en juste valeur par capitaux propres sont détaillés en note 16.

Au 31 décembre 2012, la juste valeur des emprunts bancaire et obligataire représente un montant de 1 500,2 millions d'euros contre une valeur comptable de 1 793,9 millions d'euros :

(en milliers d'euros)	Valeur comptable	Cotation au 31 décembre 2012	Valeur de marché
Emprunt bancaire – facilité A1	49 602	89,0 %	44 146
Emprunt bancaire – facilité A3	962 030	81,0 %	779 244
Emprunt bancaire – facilité A5	356 428	81,0 %	288 707
Emprunt obligataire PagesJaunes Finance & Co SCA	350 000	94,0 %	329 000
Ligne de crédit revolving (RCF 1)	22 033	78,0 %	17 186
Ligne de crédit revolving (RCF 3)	53 774	78,0 %	41 944
SOUS-TOTAL EMPRUNTS	1 793 867	83,6 %	1 500 226
Autres dettes dont frais d'émission d'emprunts	(16 896)	-	(16 896)
DETTES FINANCIÈRES ET DÉRIVÉS NON COURANTS	1 776 971	83,5 %	1 483 330

Le Groupe a classé les évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser les évaluations. La hiérarchie des justes valeurs est composée des niveaux suivants :

- niveau 1 : des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit

directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ; et

- niveau 3 : des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

L'évaluation des dérivés de couverture correspond au niveau 2.

Durant l'exercice 2012, il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie des justes valeurs, ni de transfert vers ou depuis le niveau 3.

28.2 EFFET EN RÉSULTAT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Ventilation par catégorie d'instruments au sens IAS 39						
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Dérivés de couverture	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances (coût amorti)	Passifs financiers (coût amorti)	Autres
Produits d'intérêt	4 577	4 577	-	-	-	-	-
Charges d'intérêt	(138 263)	(3 969)	-	-	-	(134 294)	-
GAINS NETS/(PERTES NETTES)	(133 686)	608	-	-	-	(134 294)	-
Coût de désactualisation	(2 387)						
RÉSULTAT FINANCIER (CF. NOTE 8)	(136 073)						

Note 29 Objectifs politiques de gestion des risques financiers, gestion du capital

Le Groupe a pour objectif d'optimiser sa structure financière, dont le principal critère d'appréciation est le levier financier (ratio d'endettement net sur la marge brute opérationnelle), afin de réduire le coût de son capital tout en conservant une flexibilité financière lui permettant de respecter son plan de développement.

Les deux principaux objectifs de la gestion financière sont les suivants :

- PagesJaunes Groupe, et le Groupe PagesJaunes au niveau consolidé, sont emprunteurs nets, et dans ce cadre, le premier objectif de PagesJaunes Groupe est de sécuriser et ainsi de limiter le coût de la dette ;
- en raison d'une part de la génération d'un cash-flow important au rythme du cycle de prospection commerciale, et, d'autre part, du paiement des intérêts sur sa dette selon une périodicité différente, le Groupe PagesJaunes dégage des excédents de trésorerie, et peut se trouver en situation d'excédent de trésorerie de manière temporaire. Ces excédents n'ayant pas vocation à être durables, l'objectif du Groupe est de les placer au meilleur taux d'intérêt dans le cadre d'une prise de risque très limitée.

Le Groupe veille également au respect des engagements inscrits dans sa documentation bancaire qui prévoit certaines clauses de défaut et d'exigibilité anticipée. Ces clauses sont notamment liées au respect de *covenants* opérationnels et financiers tels que le niveau minimum de couverture de la charge nette consolidée d'intérêts par un agrégat proche de la marge brute opérationnelle (MBO) consolidée et le levier maximum, mesuré par le rapport entre la dette nette consolidée et un agrégat proche de la MBO consolidée.

Le Groupe se fixe pour objectif de réduire son levier financier. Au 31 décembre 2012, ce levier s'établissait à 3,7 fois la MBO (3,8 fois au 31 décembre 2011), niveau inférieur au maximum de 4,00 fois fixé par la documentation bancaire (4,30 fois au 31 décembre 2011).

Compte tenu de sa structure financière, le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt, au risque de liquidité et au risque de crédit.

RISQUE DE TAUX DE CHANGE

PagesJaunes Groupe estime que le risque de change n'est pas significatif en ce qui concerne son activité, dans la mesure où celle-ci s'exerce essentiellement en zone euro.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

PagesJaunes Groupe est exposé au risque de variation des taux d'intérêt dans la mesure où 80,5 % de ses financements à court et long terme sont à taux variable. Le Groupe gère ce risque par un recours à des instruments dérivés, principalement des *swaps* de taux d'intérêt.

Les principales caractéristiques de la dette bancaire du Groupe figurent en note 26 – Trésorerie et équivalents de trésorerie, endettement financier net, et celles des instruments utilisés pour la couverture de taux d'intérêt en note 16 – Instruments financiers dérivés – actifs non courants.

PagesJaunes Groupe estime qu'une augmentation de 0,50 % des taux d'intérêt à court terme par rapport à l'Euribor 3 mois constaté au 31 décembre 2012, soit 0,187 %, devrait aboutir à une diminution du résultat annuel consolidé avant impôt de l'ordre de 0,8 million d'euros.

Sensibilité à une hausse de 50 points de base du taux Euribor 3 mois (avant impôt)

<i>(en millions d'euros)</i>	Équivalents de trésorerie	Emprunts bancaires et découverts bancaires	Instruments de couverture		Total
			Couverture des flux	Juste valeur	
Position au bilan	111,5	(1 464,5)	-	(54,6)	
Sensibilité en résultat	0,6	(7,3)	6,0	-	(0,8)
Sensibilité en capitaux propres	-	-	-	15,0	15,0

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le Groupe PagesJaunes a mis en place une gestion de trésorerie centralisée avec un système de *cash pooling* qui inclut l'ensemble de ses filiales françaises, et est organisé autour d'un pivot PagesJaunes Groupe. Cette méthode de gestion des liquidités associée à un système de reporting interne permet au Groupe d'anticiper et d'estimer les flux de trésorerie futurs liés aux activités

opérationnelles de ses différentes filiales, et ainsi d'optimiser le tirage sur ses lignes de crédit en cas de besoin de trésorerie, et les placements en cas d'excédent de trésorerie.

Sur la base des maturités des passifs financiers au 31 décembre 2012, les décaissements prévisionnels sur les périodes à venir, calculés sur la base de la courbe de taux *forward* constatée au 31 décembre 2012, sont les suivants :

Tableau de maturité des passifs financiers – sensibilité au risque de liquidité

(en millions d'euros)	Valeur au bilan		2013		2014		2015		2016	2017	2018	
	Actif	Passif	Intérêts	Rembour- sement	Intérêts	Rembour- sement	Intérêts	Rembour- sement	Intérêts	Intérêts	Intérêts	Rembour- sement
PASSIFS FINANCIERS		(1 836,1)	(104,5)	(116,9)	(89,5)	(99,7)	(74,8)	(1 252,8)	(31,1)	(31,1)	(13,0)	(350,0)
Emprunt bancaire A1	-	(49,6)	(0,9)	(49,6)	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunt bancaire A3	-	(962,0)	(40,3)	(7,5)	(42,1)	(30,0)	(31,5)	(924,5)	-	-	-	-
Emprunt bancaire A5		(356,4)	(13,5)	(13,6)	(14,2)	(54,3)	(10,7)	(288,5)				
Emprunt obligataire	-	(350,0)	(31,1)	-	(31,1)	-	(31,1)	-	(31,1)	(31,1)	(13,0)	(350,0)
Ligne de crédit revolving (RCF 1)	-	(22,0)	-	(22,0)	-	-	-	-	-	-	-	-
Ligne de crédit revolving (RCF 3)	-	(53,8)	(2,0)	(2,8)	(2,1)	(11,2)	(1,6)	(39,7)	-	-	-	-
Découverts bancaires	-	(19,6)	-	(19,6)	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts courus non échus	-	(16,7)	(16,7)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Complément de prix sur acquisition de titres	-	(4,9)	-	(0,8)	-	(4,1)	-	-	-	-	-	-
Autres dettes financières	-	(1,0)	-	(1,0)	-	-	-	-	-	-	-	-
COUVERTURES DU RISQUE DE TAUX												
Swaps de taux	-	(54,6)	(32,4)	-	(13,0)	-	(7,6)	-	-	-	-	-
Taux <i>forward</i> (Euribor 3 mois)			0,19 %		0,38 %		0,66 %					

RISQUE DE CRÉDIT

PagesJaunes Groupe généralement est exposé au risque de crédit, essentiellement, dans le cadre de ses placements, et de ses instruments de couvertures de taux. PagesJaunes Groupe limite le risque de crédit en sélectionnant des contreparties disposant d'une notation long terme supérieure à AA- (Standard & Poor's et/ou Fitch IBCA) et Aa3 (Moody's). Au 31 décembre 2012, l'exposition de PagesJaunes Groupe était de 106,7 millions d'euros au titre de ses opérations de placement (cf. note 26 – Équivalents de trésorerie), la valeur de marché de ses instruments financiers dérivés étant par ailleurs négative (cf. note 16).

La procédure de gestion des opérations financières de PagesJaunes Groupe dresse en outre une liste limitative de

signatures autorisées, en dehors de laquelle l'autorisation du Directeur général est obligatoire. La documentation bancaire limite également la liste des contreparties pour les opérations de couverture de taux.

RISQUE ACTIONS

PagesJaunes Groupe estime que le risque actions n'est pas significatif dans la mesure où le montant investi en actions propres notamment via le contrat de liquidité reste limité, et où le placement de ses excédents de trésorerie n'est pas exposé à un risque sur les marchés d'actions.

Note 30 Informations sur les parties liées

30.1 RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des personnes qui sont à la clôture de chaque exercice, ou qui ont été, au cours des exercices clos, membres du Conseil d'administration de PagesJaunes Groupe, du Comité de direction de PagesJaunes Groupe. Ce périmètre comprend également les administrateurs représentant les salariés siégeant au Conseil d'administration de PagesJaunes Groupe.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2012	31 décembre 2011
Avantages à court terme ⁽¹⁾	5 064	5 051
dont charges patronales	1 329	1 259
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽²⁾	54	43
Autres avantages à long terme ⁽³⁾	2	1
Indemnités de fin de contrat ⁽⁴⁾	-	422
Avantages sur capitaux propres ⁽⁵⁾	796	558
TOTAL	5 917	6 074

(1) Salaires, rémunérations, intéressement et primes versés et cotisations Sécurité sociale, congés payés, jetons de présence et avantages non monétaires comptabilisés.

(2) Pensions, retraites, autres prestations, assurance-vie, assurance médicale...

(3) Congés liés à l'ancienneté, congés sabbatiques, indemnités de longue durée, rémunérations différées, intéressement et primes (si payables 12 mois ou plus après la date de clôture).

(4) Indemnités de départ et clause de non-concurrence, charges sociales incluses.

(5) « Rémunérations en actions » y compris les charges sociales relatives aux attributions gratuites d'actions et de stock-options.

En 2012, la charge constatée au titre des plans de retraite à cotisations définies s'élève à 0,3 million d'euros (0,4 million d'euros en 2011).

30.2 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Des contrats de prestations de services ont été mis en place en 2006 et en 2007 avec Médiannuaire, actionnaire majoritaire de PagesJaunes Groupe. Ces contrats engendrent une charge de 1,2 million d'euros au titre de l'exercice 2012 (1,4 million d'euros au titre de l'exercice 2011). Les transactions s'inscrivent dans le cadre de l'exploitation courante.

Le Conseil d'administration de PagesJaunes Groupe, réuni le 17 mai 2009, a nommé Jean-Pierre Remy Directeur général de la Société à compter du 25 mai 2009. Jean-Pierre Remy ne bénéficiant d'aucun contrat de travail, le Conseil d'administration a décidé la mise en place d'une indemnité de départ, en cas de départ de la Société contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie ou de sa mise en œuvre, dont le montant sera égal à sa rémunération annuelle brute forfaitaire (fixe et variable à objectifs atteints), sous réserve de la réalisation de conditions de performance.

Une obligation de non-concurrence sera mise en œuvre en cas de cessation du mandat de Directeur général de Jean-Pierre Remy pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit. Cette interdiction de concurrence sera limitée à une période de 24 mois commençant le jour de la cessation effective de ses fonctions, et couvrira l'ensemble du territoire français. L'indemnité correspondante sera égale à 12 mois de rémunération calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération totale brute des 12 derniers mois d'activité précédant la date de cessation des fonctions.

M. Christophe Pingard a été nommé Directeur général délégué par le Conseil d'administration du 26 octobre 2011. À cette occasion, PagesJaunes Groupe a souscrit à son égard les engagements suivants.

Christophe Pingard ne bénéficiant d'aucun contrat de travail, le Conseil d'administration a décidé la mise en place d'une indemnité de départ, en cas de départ de la Société contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie ou de sa mise en œuvre (et ce quelle que soit la forme du départ : révocation, non-renouvellement ou démission), sous condition du respect de condition de performance. Le montant de cette indemnité sera égal à 12 mois de rémunération calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération totale brute des 12 derniers mois d'activité précédant la date de cessation des fonctions.

Une obligation de non-concurrence sera mise en œuvre en cas de cessation du mandat de Directeur général délégué de Christophe Pingard pour quelque cause et sous quelque forme que ce soit. Cette interdiction de concurrence sera limitée à une période de 24 mois commençant le jour de la cessation effective de ses fonctions, et couvrira l'ensemble du territoire français. L'indemnité correspondante sera égale, sur la base d'une période de non-concurrence de 24 mois, à 12 mois de rémunération calculée sur la base de la moyenne mensuelle de la rémunération totale brute des 12 derniers mois d'activité précédant la date de cessation des fonctions. La Société pourra lors de la cessation de fonctions renoncer au bénéfice de l'engagement de concurrence (auquel cas elle ne sera pas tenue au versement de l'indemnité correspondante).

Les engagements existants souscrits en 2011 à l'égard de M. Christophe Pingard ont été approuvés par l'Assemblée générale mixte du 6 juin 2012.

Les emprunts bancaire et obligataire sont indirectement garantis par un nantissement portant sur les titres de l'entité PagesJaunes SA détenus par PagesJaunes Groupe.

Note 31 Obligations contractuelles et engagements hors bilan

Les engagements hors bilan donnés significatifs se présentent comme suit :

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	2012				2011
	Total	Paiements dus par période			Total
		À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans	
CONTRATS DE LOCATION SIMPLE	50 733	14 883	35 394	456	56 101
Papier, impression, distribution ⁽¹⁾	3 068	3 068	-	-	5 488
Autres prestations	12 724	7 300	5 424	-	21 633
ENGAGEMENTS D'ACHATS DE BIENS ET SERVICES	15 792	10 368	5 424	-	27 121
TOTAL	66 525	25 251	40 818	456	83 222

(1) Voir détail tableau ci-dessous.

La rubrique « Autres prestations » inclut toutes les commandes fermes passées au 31 décembre 2012 sur des biens et services livrables à partir de 2013.

Engagements conditionnels (en milliers d'euros)	2012				2011
	Total	Paiements dus par période			Total
		À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans	
Avals et cautions	-	-	-	-	335

CONTRATS DE LOCATION

PagesJaunes a pris en location des terrains, bâtiments, véhicules et matériels. Ces contrats viendront à terme à des dates diverses au cours des six prochaines années.

La Direction estime que ces contrats seront renouvelés ou remplacés à leur terme par d'autres contrats dans le cadre des conditions normales d'exploitation.

La charge de loyer enregistrée au compte de résultat au titre des locations simples s'est élevée à 15,9 millions d'euros en 2012 (14,8 millions d'euros en 2011).

Les baux des locaux situés à Sèvres ont été consentis et acceptés pour une durée ferme de neuf années entières et consécutives à compter du 1^{er} avril 2007.

Au 31 décembre 2012, l'engagement pour le Groupe, au titre de l'ensemble des contrats de location, est de 50,7 millions d'euros dont 14,9 millions d'euros à moins d'un an.

ENGAGEMENTS D'ACHATS DE BIENS ET SERVICES

Réalisation des annuaires

Dans le cadre de son activité de fabrication et diffusion d'annuaires imprimés, les entités du Groupe sont amenées à conclure avec leurs fournisseurs de papier, leurs imprimeurs et leurs distributeurs, des contrats qui peuvent être annuels ou pluriannuels.

PagesJaunes avait conclu des contrats tri-annuels avec deux de ses papetiers au titre des exercices 2007, 2008, 2009, ces contrats ont été prolongés jusqu'au 31 janvier 2013 par avenant. Ces contrats fixent les conditions tarifaires octroyées sur la période et mentionnent des volumes de commandes.

En 2008, PagesJaunes avait conclu de nouveaux contrats avec ses imprimeurs, d'une durée de cinq ans et expirant le 31 décembre 2013. Ces contrats ne comportent aucun engagement ferme hormis avec un imprimeur avec qui PagesJaunes s'est engagée sur un volume de 6 milliards de feuillets par an valorisé à 6,8 millions d'euros pour la durée du contrat restant à courir au 31 décembre 2012. Un nouveau contrat a été conclu avec un imprimeur exclusif couvrant les éditions des années 2014 à 2016. Ce contrat ne prévoit aucun engagement de volume.

Seules les commandes fermes passées au 31 décembre 2012, tant auprès des fournisseurs de papier que des imprimeurs et des distributeurs, sont ainsi constatées en engagements hors bilan à cette date, pour un montant total de 3,1 millions d'euros, détaillé dans le tableau ci-après :

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	2012				2011
	Total	Paiements dus par période			Total
		À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans	
Papier	766	766	-	-	2 496
Impression	1 535	1 535	-	-	2 097
Distribution	694	694	-	-	833
Contenus éditoriaux	73	73	-	-	62
TOTAL	3 068	3 068	-	-	5 488

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Au titre du droit individuel à la formation, pour les personnes en contrat à durée indéterminée au sein des entités françaises du Groupe, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 431 424 heures au 31 décembre 2012 (414 047 heures au 31 décembre 2011). En 2012, 6 564 heures ont été consommées par les salariés (2 468 heures en 2011).

Autres engagements reçus

PagesJaunes Groupe dispose d'une ligne de crédit revolving d'environ 95,8 millions d'euros destinée à couvrir les besoins de trésorerie (besoins en fonds de roulement, investissements ou refinancement) du Groupe émanant de ses activités opérationnelles. Cette ligne a été tirée à hauteur de 75,8 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Autres engagements donnés

Les emprunts bancaire et obligataire sont indirectement garantis par un nantissement portant sur les titres de l'entité PagesJaunes SA détenus par PagesJaunes Groupe.

Les autres engagements hors bilan reçus significatifs se présentent comme suit :

Obligations contractuelles (en milliers d'euros)	Total	2012			2011
		À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans	Total
Contrats de location simple – bailleur	409	161	248	-	825
Autres prestations	1 409	1 119	290	-	1 533
TOTAL	1 818	1 280	538	-	2 358

Entités *ad hoc*

En 2011, PagesJaunes Groupe a émis, au travers de l'entité PagesJaunes Finance & Co SCA dédiée à cette opération, un emprunt obligataire d'un montant de 350 millions d'euros (cf. note 26). Cette entité *ad hoc* est consolidée par intégration globale.

Le Groupe n'a pas procédé au cours des périodes présentées à des montages déconsolidants.

Il n'a pas d'obligations contractuelles vis-à-vis d'entités *ad hoc*.

Note 32 Litiges

Dans le cours normal de leur activité, les entités du Groupe peuvent être impliquées dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

À l'exception des procédures décrites ci-après, les entités du Groupe ne sont parties à aucun procès ou procédure d'arbitrage quelconque dont la Direction estime que le résultat pourrait

raisonnablement avoir une incidence négative significative sur ses résultats, son activité ou sa situation financière consolidée.

PagesJaunes a mis en œuvre début 2002 un plan d'évolution commerciale comportant notamment la modification de 930 contrats de travail de conseillers commerciaux. Cette modification avait pour objet d'adapter ces contrats à un contexte concurrentiel nouveau. Une centaine de salariés a refusé de signer le nouveau contrat proposé et a été licenciée au cours du deuxième trimestre 2002. La quasi-totalité de ces salariés licenciés a assigné PagesJaunes en vue de contester la validité du motif de licenciement. La Cour de cassation a validé, par deux arrêts rendus le 11 janvier 2006, ce plan d'évolution commerciale. La Cour de cassation a statué qu'un licenciement économique consécutif à une réorganisation mise en œuvre pour prévenir des difficultés

économiques à venir liées à des évolutions technologiques était justifié. Par un nouvel arrêt du 14 février 2007, la Cour de cassation a confirmé la validité du plan mis en œuvre par PagesJaunes.

En ce qui concerne les dossiers devant les juridictions administratives, le Conseil d'État saisi en ultime recours, a rendu, le 12 janvier 2011, huit décisions défavorables à PagesJaunes annulant les arrêts de la CAA de Paris de 2009 et donc l'autorisation donnée par le Ministre concernant les licenciements. Six procédures prud'homales sont actuellement en cours avec demande d'indemnisation des conséquences financières des annulations des autorisations de licenciement.

Le conseil de prud'hommes de Dijon a rendu le 2 juillet 2012 cinq décisions favorables à PagesJaunes concernant le quantum des indemnisations dues aux salariés. Ces décisions ont fait l'objet d'un recours devant la Cour d'appel de Dijon, et les procédures sont actuellement en cours.

Deux procédures sont actuellement en cours respectivement devant les Conseils de prud'hommes de Lyon et de Limoges avec demande d'indemnisation des conséquences financières des autorisations de licenciement.

La provision, constituée fin 2002 au titre de ce risque, à hauteur de 7,3 millions d'euros, qui a fait l'objet, compte tenu de l'évolution favorable de ce dossier, de plusieurs reprises depuis 2006, s'élève au 31 décembre 2012 à 1,9 million d'euros.

PagesJaunes a été assignée par onze agences de publicité devant le Tribunal de commerce de Nanterre pour abus de position dominante (notamment pour avoir supprimé sur les supports Internet et 118 008 la remise professionnelle de 5 % qu'elle accorde aux annonceurs passant par l'intermédiaire des agences de publicité), pratiques discriminatoires et concurrence déloyale. Dans un jugement du 26 janvier 2011, le Tribunal de commerce de Nanterre s'est déclaré incompétent au profit du Tribunal de commerce de Paris.

En parallèle, ces mêmes agences ont saisi l'Autorité de la concurrence des faits identiques à ceux soulevés devant le Tribunal de commerce de Nanterre (cf. ci-dessus) en sollicitant le prononcé de mesures conservatoires sur le fondement de l'article

L. 464-1 du Code de commerce. L'Autorité de la concurrence a, dans une décision du 22 décembre 2010, rejeté la demande de mesures conservatoires et renvoyé l'instruction au fond. Par décision du 22 novembre 2012, l'Autorité de la concurrence a accepté les engagements proposés par PagesJaunes, ce qui clôt ce contentieux.

D'autre part, la société PagesJaunes, comme les autres sociétés du secteur, est fréquemment assignée en justice dans le cadre de procédures engagées sur le fondement d'erreurs dans la publication des annuaires et des autres supports. De manière générale, le risque financier représenté par chacune de ces procédures est relativement limité. Cependant, la multiplication du nombre de celles-ci peut constituer un risque significatif pour la société PagesJaunes. Le nombre de ces procédures est stable. Au 31 décembre 2012, il s'élevait à douze, pour un montant total de demandes de dommages et intérêts de 0,8 million d'euros. Dans le cadre de ces procédures, la société PagesJaunes essaie de négocier un dédommagement amiable, qui permet de réduire significativement le coût total et final de ces procédures. Il ne peut cependant être donné de garantie sur le fait que ces procédures n'auront pas d'impact défavorable sur la situation financière de la société PagesJaunes.

PagesJaunes a fait l'objet au cours de l'année 2010 d'un contrôle Urssaf portant sur les exercices 2007, 2008 et 2009. La Société a été notifiée d'un redressement d'un montant de 2,2 millions d'euros, ce risque a été provisionné en totalité au 31 décembre 2010. PagesJaunes SA conteste le redressement et a saisi la commission de recours amiable de l'Urssaf afin de défendre sa position. Ce recours a fait l'objet d'une décision datée du 3 octobre 2012 par laquelle ladite commission a rejeté intégralement les demandes de PagesJaunes. PagesJaunes a saisi le Tribunal des affaires sociales de Bobigny le 22 octobre 2012 pour contester cette décision.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou arbitrale, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

Note 33 Honoraires des Commissaires aux comptes

(en milliers d'euros)	Deloitte et Associés				Ernst & Young			
	Montant		En % des honoraires		Montant		En % des honoraires	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
AUDIT								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	355	334	94 %	84 %	409	346	88 %	75 %
• dont PagesJaunes Groupe	127	123	34 %	31 %	127	123	27 %	27 %
• dont filiales intégrées globalement	227	211	60 %	53 %	282	224	60 %	49 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes	24	64	6 %	16 %	58	115	12 %	25 %
• dont PagesJaunes Groupe	24	64	6 %	16 %	43	109	9 %	24 %
• dont filiales intégrées globalement	-	-	0 %	0 %	16	6	3 %	1 %
SOUS-TOTAL	378	398	100 %	100 %	467	461	100 %	100 %
AUTRES PRESTATIONS RENDUES PAR LES RÉSEAUX AUX FILIALES INTÉGRÉES GLOBALEMENT								
Juridique, fiscal, social	-	-			-	-		
Autres	-	-			-	-		
SOUS-TOTAL	-	-			-	-		
TOTAL	378	398	100 %	100 %	467	461	100 %	100 %

Note 34 Périmètre de consolidation

Entités	Pays	Au 31 décembre 2012		Au 31 décembre 2011	
		Intérêt	Contrôle	Intérêt	Contrôle
SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE					
PagesJaunes Groupe	France	100 %	100 %	100 %	100 %
PagesJaunes	France	100 %	100 %	100 %	100 %
QDQ Media	Espagne	100 %	100 %	100 %	100 %
Eurodirectory	Luxembourg	100 %	100 %	100 %	100 %
PJMS (ex-PagesJaunes Marketing Services)	France	100 %	100 %	100 %	100 %
Mappy	France	100 %	100 %	100 %	100 %
Horyzon Media	France	100 %	100 %	100 %	100 %
Horyzon Worldwide	Espagne	100 %	100 %	100 %	100 %
Yelster Digital (ex-123people)	Autriche	100 %	100 %	100 %	100 %
Sotravo (ex-Keltravo)	France	100 %	100 %	100 %	100 %
A Vendre A Louer	France	100 %	100 %	100 %	100 %
Optimizaclick	Espagne	100 %	100 %	100 %	100 %
Trazada	Espagne	100 %	100 %	100 %	100 %
ClickRDV	France	100 %	100 %	100 %	100 %
Fine Media	France	100 %	100 %	100 %	100 %
Chronoresto ⁽¹⁾	France	100 %	100 %	-	-
Orbit Interactive ⁽²⁾	Maroc	100 %	100 %	-	-
PagesJaunes Finance & Co	Luxembourg	100 %	100 %	100 %	100 %
SOCIÉTÉ CONSOLIDÉE PAR INTÉGRATION PROPORTIONNELLE					
Editus ⁽³⁾	Luxembourg	-	-	49 %	49 %
SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE					
Relaxevents	France	40 %	40 %	40 %	40 %
Leadformance	France	49 %	49 %	49 %	49 %
Editus ⁽³⁾	Luxembourg	10 %	10 %	-	-

(1) Acquisition le 31 décembre 2012.

(2) Créée le 24 octobre 2012.

(3) Cession le 1^{er} octobre 2012 de 39 % d'Editus.

Note 35 Événements postérieurs à la clôture

Médiannuaire Holding, l'actionnaire majoritaire de PagesJaunes Groupe, a annoncé le 6 février 2013, avoir obtenu l'accord unanime de ses prêteurs (senior et mezzanine) sur sa proposition de restructuration financière. Cette annonce met un terme aux discussions qui avaient débuté en juillet 2012 sous l'égide d'un mandataire *ad hoc*. Sur la base de cet accord unanime, Médiannuaire Holding a l'intention de mettre en œuvre très rapidement la restructuration financière envisagée. Les principaux

termes de cette proposition de restructuration avaient été détaillés dans les communiqués de presse diffusés par Médiannuaire Holding le 12 décembre 2012 et le 17 janvier 2013. Cette proposition prévoit un apurement total de son endettement au travers notamment, d'un remboursement partiel en titres PagesJaunes Groupe, Médiannuaire Holding conservant environ 19 % du capital de PagesJaunes Groupe à l'issue de l'opération.

20.2 États financiers de la société PagesJaunes Groupe

› BILAN

Bilan au 31 décembre						
(en milliers d'euros)	Notes	Brut	Amortissements et provisions	2012 Net	2011 Net	Variation
ACTIF						
Immobilisations incorporelles	3.1	331	(287)	44	1	43
Immobilisations corporelles		19	-	19	19	
Participations	3.2	4 204 599	(103 619)	4 100 980	4 101 158	(178)
Créances rattachées à des participations	3.2	8 543	(5 000)	3 543	7 081	(3 538)
Autres immobilisations financières	3.2	6 622	-	6 622	913	5 709
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ		4 220 114	(108 906)	4 111 208	4 109 172	2 036
Avances et acomptes		66		66	55	11
Créances clients	3.3	126		126	2 115	(1 988)
Créances fiscales et sociales		4 577		4 577	6 403	(1 825)
Créances sur filiales (intégration fiscale)	3.9	220		220	3 083	(2 863)
Comptes courants filiales	3.4	17 559	(5 930)	11 629	7 652	3 977
Créances diverses	3.3	-		-	22	(22)
Valeurs mobilières de placement et actions propres	3.4	114 383	(2 369)	112 014	83 711	28 304
Disponibilités	3.4	572		572	605	(34)
Charges constatées d'avance		143		143	12	131
TOTAL ACTIF CIRCULANT		137 648	(8 299)	129 348	103 657	25 691
TOTAL ACTIF		4 357 762	(117 205)	4 240 556	4 212 830	27 726
PASSIF						
Capital				56 197	56 197	-
Prime d'émission				82 951	82 951	-
Réserve légale				5 680	5 620	-
Autres réserves				18 284	18 284	-
Report à nouveau				1 249 924	1 062 201	187 724
Résultat de l'exercice				166 731	187 724	(20 993)
Provisions réglementées				628	378	250
CAPITAUX PROPRES	3.5			1 580 335	1 413 354	166 981
Provisions pour risques et charges				1 320	1 809	(489)
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	3.6			1 320	1 809	(489)
Dettes financières	3.7			2 637 209	2 778 217	(141 008)
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit				1 456 101	1 603 353	(147 252)
Emprunts et dettes financières diverses				933 283	783 137	150 146
Comptes courants filiales				229 336	388 733	(159 397)
Concours bancaires courants				18 489	2 994	15 495
Dettes d'exploitation				12 824	8 003	4 821
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				7 847	3 032	4 814
Dettes fiscales et sociales	3.9			4 978	4 971	7
Autres dettes				8 846	11 425	(2 579)
Dettes filiales (intégration fiscale)	3.9			2 242	668	1 574
Dettes diverses				6 604	10 757	(4 153)
Produits constatés d'avance				-	-	-
TOTAL DETTE				2 658 879	2 797 645	(138 766)
Écart de conversion passif				22	21	1
TOTAL PASSIF				4 240 556	4 212 830	27 726

› COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Compte de résultat au 31 décembre

	Notes	2012	2011	Variation
Prestations de services	3.10	9 591	10 389	(798)
Produits annexes	3.10	641	174	467
Reprises de provisions et transferts de charges		0	14	(14)
Autres produits		1	6	(5)
PRODUITS D'EXPLOITATION		10 233	10 582	(349)
Achats et prestations de services		766	242	524
Achats non stockés matières et fournitures		33	27	6
Services extérieurs		1 274	804	470
Autres services extérieurs		23 860	32 328	(8 468)
Impôts et taxes et versements assimilés		428	721	(292)
Salaires		7 342	8 645	(1 303)
Charges sociales		4 163	3 465	698
Autres charges		406	390	16
Dotations aux amortissements et provisions sur actif circulant		1	8	(6)
Dotations aux provisions sur risques et charges		185	2	182
CHARGES D'EXPLOITATION		38 458	46 630	(8 172)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(28 224)	(36 048)	7 823
Produits de participations - dividende		287 992	304 370	(16 378)
Produits financiers de valeurs mobilières de placement et de créances de l'actif immobilisé		4 909	1 800	3 109
Autres produits financiers		-	771	(771)
Reprises de provisions		5 414	4 495	920
Différences positives de change		1	2	(0)
PRODUITS FINANCIERS		298 316	311 437	(13 121)
Intérêts et charges assimilées		107 232	105 944	1 288
Autres charges financières		31 175	38 416	(7 240)
Dotations aux provisions		20 115	5 475	14 640
Différences négatives de change		1	17	(16)
CHARGES FINANCIÈRES		158 523	149 852	8 671
RÉSULTAT FINANCIER	3.11	139 793	161 585	(21 792)
RÉSULTAT COURANT		111 569	125 537	(13 969)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		-	-	-
Reprise de provisions et transferts de charges		722	431	291
PRODUITS EXCEPTIONNELS		722	431	291
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		720	632	88
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions		250	913	(663)
CHARGES EXCEPTIONNELLES		970	1 545	(575)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3.12	(248)	(1 114)	866
Participation des salariés		-	-	-
Impôt sur les bénéfices	3.9	(55 410)	(63 300)	7 890
RÉSULTAT NET		166 731	187 724	(20 993)

› ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS DE PAGESJAUNES GROUPE

1	Description de l'activité	168
2	Règles et méthodes comptables	168
	2.1 Principes de prise en compte des produits et des charges	168
	2.2 Immobilisations incorporelles	168
	2.3 Participations et autres titres immobilisés	168
	2.4 Créances clients	168
	2.5 Disponibilités, valeurs mobilières de placement et actions propres	168
	2.6 Provisions pour risques et charges	168
	2.7 Résultat financier	169
	2.8 Impôt sur les sociétés	169
3	Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat	169
	3.1 Immobilisations incorporelles	169
	3.2 Participations et créances rattachées à des participations	170
	3.3 Créances clients, provisions pour dépréciation des créances et créances diverses	171
	3.4 Disponibilités, valeurs mobilières de placement, comptes courants et dettes financières	171
	3.5 Capital social et variation des capitaux propres	173
	3.6 Provisions pour risques et charges	174
	3.7 État des échéances des dettes	175
	3.8 Produits à recevoir et charges à payer	175
	3.9 Impôt sur les sociétés	176
	3.10 Ventilation du chiffre d'affaires	176
	3.11 Résultat financier	177
	3.12 Résultat exceptionnel	177
4	Autres	177
	4.1 Engagements hors bilan	177
	4.2 Jetons de présence et rémunération des mandataires sociaux	178
	4.3 Effectif	178
	4.4 Entreprises liées	178
	4.5 Événements postérieurs à la clôture	180
	4.6 Consolidation	180
	4.7 Tableau des filiales et participations	181

1 Description de l'activité

La société PagesJaunes Groupe a une activité de holding et détient, à ce titre, des filiales dont les activités présentent depuis plus de 60 ans une gamme diversifiée de produits et de services à destination du grand public et des professionnels, avec comme cœur de métier les annuaires en France et à l'international.

Les comptes ci-après détaillés couvrent une période de 12 mois, du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

2 Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels de PagesJaunes Groupe ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité avec le règlement CRC du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général.

Les principales méthodes sont décrites ci-dessous.

Les chiffres sont présentés en milliers d'euros.

2.1 PRINCIPES DE PRISE EN COMPTE DES PRODUITS ET DES CHARGES

Les produits et charges sont comptabilisés en accord avec le Plan Comptable Général.

2.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels ou progiciels informatiques, amortissables sur 3 ans *pro rata temporis*.

2.3 PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

Les titres de participation sont inscrits à leur coût historique d'acquisition par PagesJaunes Groupe qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'opération.

Une provision pour dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité, appréciée par la Direction de PagesJaunes Groupe sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité, et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

La valeur d'utilité est déterminée sur la base de la méthode des flux de trésorerie actualisés retraités de la dette nette. Ceux-ci sont déterminés de la façon suivante :

- les flux de trésorerie sont ceux des plans d'affaires établis sur un horizon approprié compris entre 5 et 10 ans ;
- au-delà de cet horizon, les flux sont extrapolés par application d'un taux de croissance perpétuelle reflétant le taux attendu de croissance à long terme du marché et spécifique à chaque activité ;
- l'actualisation des flux est effectuée en utilisant des taux appropriés à la nature des activités et des pays.

2.4 CRÉANCES CLIENTS

Des provisions sont constituées sur la base d'une évaluation du risque de non-recouvrement des créances. Les provisions sont fondées sur une appréciation individuelle ou statistique de ce risque de non-recouvrement.

2.5 DISPONIBILITÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT ET ACTIONS PROPRES

Les disponibilités au 31 décembre 2012 sont constituées par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois à leur date d'acquisition. Le cas échéant, les actions propres font l'objet d'une provision sur la base du cours moyen du dernier mois de l'exercice.

2.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En France, la législation prévoit que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont traités selon la méthode du corridor, qui prévoit l'étalement des écarts excédant 10 % du plus haut entre la valeur de l'engagement et la valeur des actifs de couverture sur la durée d'activité résiduelle des personnels composant l'engagement.

Les modalités de détermination de cette provision s'effectuent sur la base d'une évaluation actuarielle, et tiennent compte de différents paramètres :

- les tables de mortalité retenues correspondent aux « tables de mortalité par génération hommes » (TGH 05) pour la population masculine et aux « tables de mortalité par génération femmes » (TGF 05) pour la population féminine ;
- les taux de turnover retenus qui varient en fonction de l'ancienneté dans l'entreprise ou de l'âge, et de la catégorie socioprofessionnelle ;
- âge de départ à la retraite retenu, qui est de 64 ans pour les cadres et 62 ans pour les ETAM sédentaires ;
- les tables d'augmentation des salaires, qui sont définies en fonction de l'âge et de la catégorie socioprofessionnelle ;
- taux d'actualisation, fixé à 2,75 % pour la charge 2012 ;
- la durée résiduelle probable d'ancienneté, fixée à 16,38 ans au 31 décembre 2012.

Les autres provisions pour risques constituent la meilleure estimation possible du risque encouru par PagesJaunes Groupe.

2.7 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier est principalement constitué :

- des dividendes ;
- des charges d'intérêts liées à la dette financière ;
- des intérêts sur les comptes courants débiteurs et créditeurs avec les filiales du Groupe ;
- et des plus et moins-values sur les actions propres détenues via le contrat de liquidité ;
- des produits et charges constitués par les placements à court terme y compris ceux détenus via le contrat de liquidité ;

- d'abandons de créances (le cas échéant) ;
- de dotations et reprises de dépréciation à l'actif de titres et de créances.

2.8 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Au titre de la convention d'intégration fiscale conclue entre PagesJaunes Groupe et ses filiales, membres du Groupe fiscal, les économies d'impôt sont prises en compte par PagesJaunes Groupe, société de tête, comme produit de l'exercice.

Le groupe fiscal, en plus de PagesJaunes Groupe qui est la société de tête, intègre 12 sociétés au 31 décembre 2012.

3 Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Brut	31 décembre 2011	Acquisition	Diminution	31 décembre 2012
Logiciels	287	-	-	287
Immobilisations en cours	-	44	-	44
TOTAL BRUT	287	44	-	331

Amortissements	31 décembre 2011	Dotations	Reprises	31 décembre 2012
Logiciels	286	1	-	287
TOTAL AMORTISSEMENTS	286	1	-	287

3.2 PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS

La variation des participations et créances rattachées s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre				2011
	2012	2012		Valeur nette comptable	
	% intérêt	Valeur brute	Provision	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
PARTICIPATIONS					
PagesJaunes	100 %	4 005 038	-	4 005 038	4 005 038
QDQ Media	100 %	91 719	(91 719)	-	-
Mappy	100 %	18 048	-	18 048	10 048
PagesJaunes Marketing Services	100 %	7 275	-	7 275	7 275
Eurodirectory	100 %	13 251	(9 600)	3 651	14 707
Horyzon Media	100 %	12 379	-	12 379	12 379
Yelster	100 %	14 997	(2 300)	12 697	14 997
Keltravo	100 %	8 578	-	8 578	5 628
PagesJaunes Outre-Mer	100 %	76	-	76	76
RCF 2	100 %	38	-	38	38
RCF 3	100 %	38	-	38	38
RCF 4	100 %	38	-	38	38
Fine Media	100 %	11 769	-	11 769	12 458
ClicRDV	100 %	6 885	-	6 885	9 165
AVAL (A Vendre A Louer)	100 %	3 982	-	3 982	4 025
Relaxevents	40 %	200	-	200	200
Leadformance	49 %	5 052	-	5 052	5 047
Orbit Interactive	100 %	27	-	27	-
Chronoresto	100 %	5 208	-	5 208	-
TOTAL		4 204 599	(103 619)	4 100 980	4 101 158
CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS					
QDQ Media (prêt participatif)		5 000	(5 000)	-	-
Intérêts courus non échus		37	-	37	69
Mappy		3 500	-	3 500	7 000
Intérêts courus non échus		6	-	6	11
TOTAL		8 543	(5 000)	3 543	7 081

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

Le 27 octobre 2012, PagesJaunes Groupe a créé au Maroc la société Orbit Interactive.

Le 31 décembre 2012, PagesJaunes Groupe a acquis 100 % des actions et droits de vote de la société Chronoresto. Fondée en 2008, c'est le deuxième portail Internet de France dans son domaine, avec des solutions pour Internet fixe, mobile, tablettes, TV connectée, permettant de commander un repas auprès des restaurants référencés à proximité, parmi les 800 établissements partenaires en France.

Des compléments de prix d'un montant total estimé à 4,3 millions d'euros pourraient être versés d'ici à 2014 si certaines conditions de performances opérationnelles venaient à être remplies. Ils font partie intégrante des prix d'acquisition et ont été comptabilisés en dettes.

La dépréciation des titres de participation QDQ Media date de 2008 et faisait suite au ralentissement marqué de l'activité de cette filiale ainsi qu'aux perspectives économiques dégradées du marché publicitaire espagnol. Il en est de même de la créance rattachée à ces titres intégralement dépréciée au 31 décembre 2012.

Une provision pour dépréciation des titres Yelster a été constatée pour un montant de 2,3 millions d'euros. Cette perte de valeur fait partie du processus habituel des tests d'évaluation des actifs opérés chaque année. Elle est principalement liée au changement d'algorithme de référencement d'un moteur de recherche qui a provoqué une chute brutale du trafic de cette entité conduisant à une baisse de son chiffre d'affaires et de sa marge, ainsi qu'à un effet de base défavorable sur son plan d'affaires.

La dépréciation des titres de la filiale luxembourgeoise Eurodirectory est liée à la réduction de capital qui faisait suite à la cession partielle de sa filiale Editus.

PagesJaunes Groupe a procédé à la recapitalisation de sa filiale Mappy par conversion en capital du compte courant pour 4,5 millions d'euros et d'une partie du prêt pour 3,5 millions d'euros.

PagesJaunes Groupe a procédé à la recapitalisation de sa filiale Sotravo par conversion du compte courant en capital pour 3,1 millions d'euros et par apport en numéraire pour 0,3 million d'euros.

PagesJaunes Groupe a également recapitalisé sa filiale ClicRDV par conversion en capital de son compte courant pour 0,7 million d'euros.

PagesJaunes Groupe a converti le compte courant rémunéré d'ECM d'un montant de 10 millions de dirhams en emprunt obligataire convertible en action. Il est classé en autres immobilisations financières pour 0,9 million d'euros.

3.3 CRÉANCES CLIENTS, PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES CRÉANCES ET CRÉANCES DIVERSES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Créances clients brutes	126	2 115
Provisions pour dépréciation	-	-
CRÉANCES CLIENTS NETTES	126	2 115

Ces créances incluent les créances liées aux prestations de services facturées par PagesJaunes Groupe à ses filiales.

La totalité des créances clients et des créances diverses est à moins d'un an.

3.4 DISPONIBILITÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT, COMPTES COURANTS ET DETTES FINANCIÈRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Comptes courants actifs nets	11 629	7 652
<i>dont intérêts courus non échus</i>	3	19
Actions propres	8 157	9 246
Actions propres – provision	(2 369)	(847)
Autres valeurs mobilières de placement	106 226	75 312
Disponibilités	572	605
DISPONIBILITÉS, VMP ET COMPTES COURANTS	124 215	91 968
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	1 368 060	1 600 000
Ligne de crédit revolving tirée (RCF)	75 807	-
Intérêts courus non échus	12 234	3 353
SOUS-TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	1 456 101	1 603 353
Emprunts et dettes financières auprès des sociétés du Groupe	580 000	430 000
Intérêts courus non échus	689	542
Emprunt PagesJaunes Finance&Co SCA	350 000	350 000
Intérêts courus sur emprunt PagesJaunes Finance&Co SCA	2 594	2 594
SOUS-TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	933 283	783 137
Comptes courants passifs	229 336	388 733
<i>dont intérêts courus non échus</i>	120	120
Autres dettes financières – découverts bancaires	18 489	2 994
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	2 637 209	2 778 217
<i>Part à moins d'un an</i>	938 868	828 217
<i>Part à plus d'un an</i>	1 698 341	1 950 000
TRÉSORERIE (ENDETTEMENT NET)	(2 512 994)	(2 686 249)

Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2012, le montant des valeurs mobilières de placement s'élève à 106,2 millions d'euros et est principalement constitué d'OPCVM, dont certains investis dans le cadre du contrat de liquidité, et de comptes à terme rémunérés non bloqués.

Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit

Début 2012, PagesJaunes Groupe disposait d'un financement bancaire d'un montant total 1 900 millions d'euros, qui comprend d'une part, un emprunt moyen terme de 1 600 millions d'euros composé de deux tranches :

- tranche A1 : nominal de 638,0 millions d'euros remboursable en totalité en novembre 2013 ;
- tranche A3 : nominal de 962,0 millions d'euros remboursable en totalité en septembre 2015 ;

et d'autre part, une ligne de crédit revolving (RCF) d'environ 300 millions d'euros. La ligne de crédit revolving doit permettre le financement des besoins de trésorerie (besoins en fonds de roulement, investissements ou refinancement) du Groupe dans le cadre de ses activités opérationnelles et est utilisable notamment par tirage, émission de lettres de crédit ou mise en place de lignes bilatérales.

Le 9 novembre 2012, avec une date d'effet au 27 novembre, le Groupe a finalisé le refinancement de la tranche A1 et du RCF (qui était intégralement tiré, les fonds perçus à ce titre s'élevaient à 281,4 millions d'euros) aux conditions suivantes :

- conversion de la tranche A1 en tranche A5 pour 300,0 millions d'euros avec une extension de la maturité qui passe de novembre 2013 à septembre 2015 ;
- conversion du RCF en RCF 3 pour 73,8 millions d'euros avec une extension de la maturité qui passe de novembre 2013 à septembre 2015 ;
- conversion du RCF en tranche A5 pour 56,5 millions d'euros avec une extension de la maturité qui passe de novembre 2013 à septembre 2015 ;
- amortissement contractuel de 191,1 millions d'euros en plusieurs échéances d'ici avril 2015 sur les tranches A3, A5 et RCF 3 ;
- remboursement anticipé le 27 novembre de la tranche A1 pour 288,4 millions d'euros et du RCF pour 129,1 millions d'euros ;
- augmentation modérée de la marge sur Euribor qui passe en moyenne de 264 points de base à 377 points de base, RCF inclus ;
- mise en place d'une clause d'excess cash-flow sur la tranche A3, effective à compter de mars 2014.

Cette opération a engendré des frais estimés à 17,8 millions d'euros et l'extinction d'une partie de la dette bancaire.

Le contrat de financement bancaire contient notamment des clauses de défaut et de remboursement anticipé obligatoire ainsi que les covenants financiers évolutifs suivants :

- le ratio de dette nette consolidée sur un agrégat proche de la MBO consolidée doit être inférieur ou égal à 4,00 du 31 décembre 2012 au 30 septembre 2013, et à 3,75 au-delà (MBO et dette nette consolidée tels que définis dans le contrat passé avec les établissements financiers) ;

- le ratio d'un agrégat proche de la MBO consolidée par la charge nette consolidée d'intérêts doit être supérieur ou égal à 3,00 sur la durée restante du contrat (MBO et dette nette consolidée tels que définis dans le contrat passé avec les établissements financiers).

Au 31 décembre 2012, ces covenants financiers sont respectés et aucune dette non courante n'a lieu d'être reclassée en dette à court terme.

Le taux de référence est Euribor ou Libor augmenté d'une marge.

Au 31 décembre 2012, la dette bancaire se décompose de la manière suivante :

- tranche A1 : nominal de 49,6 millions d'euros à échéance novembre 2013, marge de 175 bps ;
- tranche A3 : nominal de 962,0 millions d'euros dont 7,5 millions d'euros à échéance septembre 2013, 30,0 millions d'euros à échéance 2014 et le solde, soit 924,5 millions d'euros à échéance 2015, marge de 400 bps ;
- tranche A5 : nominal de 356,4 millions d'euros dont 13,6 millions d'euros à échéance septembre 2013, 54,3 millions d'euros à échéance 2014 et le solde, soit 288,5 millions d'euros à échéance 2015, marge de 360 bps ;
- ligne de crédit revolving RCF 1 : nominal de 22,0 millions d'euros à échéance novembre 2013, entièrement tirée au 31 décembre 2012, marge de 175 bps ;
- ligne de crédit revolving RCF 3 : nominal de 73,8 millions d'euros dont 2,8 millions d'euros à échéance 2013, 11,2 millions d'euros à échéance 2014 et le solde, soit 59,8 millions d'euros à échéance 2015, elle est tirée à hauteur de 53,8 millions d'euros au 31 décembre 2012, marge de 360 bps.

Emprunts et dettes financières

PagesJaunes Groupe dispose, au travers de l'entité PagesJaunes Finance & Co SCA, d'un emprunt obligataire d'un montant de 350 millions d'euros. Cet emprunt porte intérêt à un taux fixe 8,895 %, il est remboursable le 1^{er} juin 2018.

PagesJaunes Groupe dispose également de deux emprunts auprès de sa filiale PagesJaunes, l'un pour un montant de 430 millions d'euros et l'autre pour un montant 150 millions d'euros, soit un total de 580 millions d'euros. Les deux emprunts ont été renouvelés en 2012 pour des durées d'un an reconductibles avec une échéance au 13 février 2014 pour le prêt de 150 millions d'euros.

Ils portent intérêt à Euribor 3 mois plus une marge.

Comptes courants

Les comptes courants avec les filiales résultent de conventions de trésorerie conclues avec chacune d'elles. Elles portent intérêt à EONIA majoré ou minoré d'une marge, en fonction de la position prêteuse ou emprunteuse du compte.

Le compte courant de QDQ Media est intégralement déprécié au 31 décembre 2012, il présente un solde de 5,5 millions d'euros.

Par ailleurs, le compte courant de la filiale Yelster a été également déprécié pour un montant de 0,4 million d'euros.

La totalité des créances liées aux comptes courants est à moins d'un an.

3.5 CAPITAL SOCIAL ET VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Capital social

Le capital social de PagesJaunes Groupe s'élève à 56 196 951 euros au 31 décembre 2012. Il est composé de 280 984 754 actions de 0,20 euro de valeur nominale.

Date	Libellé	Nombre d'actions	Valeur unitaire	Capital (en milliers d'euros)
31 décembre 2011	Capital social en début d'exercice	280 984 754	0,20	56 197
31 décembre 2012	Capital social en fin de l'exercice	280 984 754	0,20	56 197

Options de souscription d'actions

Aucun plan de stock-options n'a été consenti en 2012 et 2011 par PagesJaunes Groupe.

Les options en circulation au 31 décembre 2012 ont été autorisées par l'Assemblée générale mixte du 12 avril 2005 et celle du 11 juin 2009, elles se décomposent de la manière suivante :

Options en circulation en fin de période	7 030 218	Prix d'exercice
Plan de juillet 2010	1 067 500	8,59 €
Plan de décembre 2010	149 000	7,10 €
Plan de juillet 2009	804 000	6,71 €
Plan d'octobre 2009	67 000	8,84 €
Plan de décembre 2009	75 000	7,82 €
Plan de décembre 2007	2 276 584	14,46 €
Plan de juin 2005	2 591 134	11,72 €

Attribution gratuite d'actions

Le Conseil d'administration a été autorisé par l'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2011 à mettre en œuvre au profit de certains dirigeants et salariés du Groupe un plan d'attribution gratuite d'actions, au sens des articles L. 225-197-1 à L. 225-197-5 du Code de commerce, afin notamment de les associer au développement de la Société. Cette autorisation a été consentie pour une durée de 38 mois et le nombre total d'actions gratuites attribuées gratuitement au titre de cette résolution ne pourra représenter plus de 1,5 % du capital de la Société à la date de cette Assemblée générale, soit 4 214 771 actions.

Le Conseil d'administration a arrêté les conditions d'un premier plan d'attribution gratuites d'actions le 26 octobre 2011. Ce plan a donné lieu à une première attribution de 1 226 000 actions. Un second plan d'attribution gratuite d'actions a été arrêté le 16 décembre 2011, et a donné lieu à une attribution complémentaire de 84 000 actions.

Au 31 décembre 2012, il restait 1 220 000 actions attribuables gratuitement en circulation (1 310 000 actions au 31 décembre 2011). Ces actions seront définitivement acquises à l'issue d'une période d'acquisition se terminant le 31 décembre 2013, sous réserve que le bénéficiaire soit toujours salarié ou dirigeant du Groupe et que des conditions de performance soient satisfaites.

Le 11 décembre 2012, le Conseil d'administration a arrêté les conditions d'un troisième plan d'attribution gratuites d'actions pour 2 624 000 actions. Ces actions seront définitivement acquises à l'issue d'une période d'acquisition se terminant le 31 décembre 2014, sous réserve que le bénéficiaire soit toujours salarié ou dirigeant du Groupe et que des conditions de performance soient satisfaites.

La date d'attribution retenue pour l'évaluation de la charge correspond à la date de tenue du Conseil d'administration ayant attribué les options, le délai d'information des attributaires ayant été considéré comme raisonnable.

Variation des capitaux propres

La variation des capitaux propres de PagesJaunes Groupe au cours de l'exercice 2012 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Provisions réglementées	Capitaux propres
AU 31 DÉCEMBRE 2011	280 984 754	56 197	82 951	5 620	18 284	1 062 201	187 724	378	1 413 354
Affectation du résultat 2011	-	-	-	-	-	187 724	(187 724)	-	-
Dividendes versés au titre de 2011	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat 2012	-	-	-	-	-	-	166 731	-	166 731
Dotation provisions réglementées 2012	-	-	-	-	-	-	-	250	250
AU 31 DÉCEMBRE 2012	280 984 754	56 197	82 951	5 620	18 284	1 249 924	166 731	628	1 580 335

3.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	Avantages postérieurs à l'emploi	Autres avantages à long terme	Total 31 décembre 2012	Total 31 décembre 2011
VARIATION DE LA VALEUR DES ENGAGEMENTS				
VALEUR TOTALE DES ENGAGEMENTS EN DÉBUT DE PÉRIODE	1 327	72	1 399	1 104
• Coût des services rendus	117	8	125	106
• Coût de l'actualisation	43	2	45	61
• Cotisations versées par les employés	-	-	-	-
• Modification du régime	-	-	-	-
• Réductions/Liquidations	(139)	(7)	(147)	(179)
• (Gains) ou Pertes actuarielles	66	(12)	54	314
• Prestations payées	-	-	-	-
• Acquisitions	-	-	-	-
• Cessions/Transferts d'activité	196	18	214	-
• Variation de périmètre :	-	-	-	-
• Autres (écarts de conversion)	-	-	-	-
VALEUR TOTALE DES ENGAGEMENTS EN FIN DE PÉRIODE : (A)	1 609	80	1 689	1 405
• Engagements de fin de période afférents à des régimes intégralement ou partiellement financés	-	-	-	-
• Engagements de fin de période afférents à des régimes non financés	1 609	80	1 689	1 405
VARIATION DES ACTIFS DE COUVERTURE				
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE EN DÉBUT DE PÉRIODE				
• Produits financiers sur les actifs de couverture	-	-	-	-
• Gains/Pertes sur actifs de couverture	-	-	-	-
• Cotisations versées par l'employeur	-	-	-	-
• Cotisations versées par les employés	-	-	-	-
• Réductions/Liquidations	-	-	-	-
• Prestations payées par le fonds	-	-	-	-
• Variation de périmètre	-	-	-	-
• Autres (écarts de conversion)	-	-	-	-
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE EN FIN DE PÉRIODE : (B)	-	-	-	-
COUVERTURE FINANCIÈRE				
• Situation du régime (A) – (B)	1 609	80	1 689	1 405
• Gains ou (Pertes) actuariels non reconnus	(369)	-	(369)	-
• Coût des services passés non reconnu	-	-	-	-
• Ajustement lié au plafonnement de l'actif	-	-	-	-
PROVISION / (ACTIF) EN FIN DE PÉRIODE	1 240	80	1 320	1 405
CHARGE DE RETRAITE				
• Coût des services rendus	117	1	118	106
• Coût de l'actualisation	43	2	45	61
• Rendement attendu des actifs du régime	-	-	-	-
• Amortissement des (Gains) ou Pertes actuariels	13	(20)	(7)	10
• Amortissement du coût des services passés	-	-	-	-
• Effet de Réductions/Liquidations	(107)	-	(107)	(128)
• Cessions/Transferts d'activité	162	18	180	-
• Ajustement lié au plafonnement de l'actif	-	-	-	-
TOTAL CHARGE DE RETRAITE	228	2	229	49
ÉVOLUTION DE LA PROVISION (ACTIF)				
PROVISION/(ACTIF) EN DÉBUT DE PÉRIODE	1 013	78	1 091	1 041
• Charge de retraite	228	1	229	49
• Cotisations versées par l'employeur	-	-	-	-
• Prestations directement payées par l'employeur	-	-	-	-
• Variation de périmètre	-	-	-	-
• Autres (écarts d'acquisition)	-	-	-	-
PROVISION/(ACTIF) EN FIN DE PÉRIODE	1 240	80	1 320	1 091
MONTANT COMPTABILISÉ EN COMPTE DE RÉSULTAT	228	1	229	49

(en milliers d'euros)	31 décembre 2011	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	31 décembre 2012
Engagements de retraite et assimilés	1 091	229	-	1 320
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 091	229	-	1 320

L'impact net des charges encourues se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice
Résultat d'exploitation	184	0
Résultat financier	45	-

Les provisions pour engagements de retraite et assimilés comprennent des droits acquis au titre des indemnités de fin de carrière (IFC) et des médailles du travail.

3.7 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre 2012		
	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	1 456 101	107 760	1 348 341
Emprunts et dettes financières auprès des sociétés du Groupe	580 689	580 689	-
Emprunt PagesJaunes Finance&Co SCA	352 594	2 594	350 000
SOUS-TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	2 389 384	691 043	1 698 341
Comptes courants	229 336	229 336	-
Concours bancaires courants	18 489	18 489	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 847	7 847	-
Dettes fiscales et sociales	4 978	4 978	-
Dettes filiales (intégration fiscale)	2 242	2 242	-
Dettes diverses	6 604	800	5 804
TOTAL	2 658 879	954 734	1 704 145

3.8 PRODUITS À RECEVOIR ET CHARGES À PAYER

Produits à recevoir (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Créances clients – Factures à établir	116	1 755
Créances fiscales et sociales – Impôt sur les sociétés	2 601	5 253
Créances fiscales et sociales – TVA	598	352
Créances diverses – Produits financiers à recevoir	3	19
TOTAL	3 318	7 378

Charges à payer (en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Dettes financières – Intérêts courus non échus	15 637	6 610
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 316	2 151
Dettes fiscales et sociales – TVA, impôts, salaires et charges sociales	4 219	4 074
Dettes fiscales et sociales – Impôt sur les sociétés	-	-
Dettes diverses	2 238	1 376
TOTAL	25 410	14 212

3.9 IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Intégration fiscale

Par une option en date du 3 décembre 2004, PagesJaunes Groupe s'est placée pour une période de cinq ans à compter du 1^{er} janvier 2005, renouvelable par tacite reconduction sous le régime fiscal des groupes de sociétés prévu aux articles 223A et suivants du Code général des impôts. Par cette option, PagesJaunes Groupe s'est rendue seule redevable de l'impôt sur les sociétés sur l'ensemble des résultats du Groupe formé par elle-même et par

les sociétés dont elle détient directement ou indirectement 95 % au moins du capital et qui lui ont donné leur accord pour être membres de ce groupe.

Les filiales intégrées fiscalement au 31 décembre 2012 sont PagesJaunes, PagesJaunes Marketing Services, RCF 2, RCF 3, RCF 4, Mappy, PagesJaunes Outre-Mer, Horyzon Media, Sotravo, ClicRDV, Fine Media et A vendre A louer. Un gain d'intégration fiscale de 55,4 millions d'euros a été constaté en 2012.

La créance d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2012 s'élève à 2,6 millions d'euros.

Positions au bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Comptes courants d'intégration fiscale actifs	220	3 083
État – Créance d'impôt sur les sociétés	2 601	5 253
Comptes courants d'intégration fiscale passifs	(2 242)	(668)
État – Impôt sur les sociétés dû	-	-
POSITION BILANCIELLE NETTE – ACTIF/(PASSIF)	579	7 668

Les comptes courants d'intégration fiscale avec les filiales présentent une dette nette de 2,0 millions d'euros au 31 décembre 2012. Ce solde est constitué de la quote-part d'impôt sur les sociétés 2012 due par chacune des filiales, dans le cadre des conventions d'intégration fiscale.

Situation fiscale latente et différée

<i>(en milliers d'euros)</i>	Brut
Allègement de la dette future d'impôt	
Provision pour indemnités de fin de carrière	1 240
Dépréciation prêt participatif et compte courant QDQ Media	10 533
ORGANIC	18
Autres provisions non déductibles	1
Plus-value latente sur OPCVM	83
Amortissements dérogatoires	(628)
TOTAL	11 249

Les charges constatées en 2012 et au cours des années précédentes, mais réintégrées dans le résultat fiscal, représentent un montant de 11,2 millions d'euros au 31 décembre 2012 soit, sur la base du taux d'impôt sur les sociétés en vigueur à cette date, un allègement de la dette future d'impôt de 3 865 milliers d'euros.

3.10 VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires s'élève 10,2 millions d'euros en 2012 contre 10,6 millions d'euros en 2011, il se décompose ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Assistance aux filiales	8 015	8 561
Refacturation de frais de personnel	1 576	1 828
Autres	641	174
CHIFFRE D'AFFAIRES	10 232	10 563

3.11 RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier comprend pour l'essentiel des dividendes reçus des filiales pour 288,0 millions d'euros en 2012 (304,4 millions d'euros en 2011), des intérêts sur emprunts et dettes financières pour 107,2 millions d'euros, des charges financières relatives aux instruments dérivés pour 29,3 millions d'euros.

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Dividendes	287 992	304 370
Produits financiers relatifs aux instruments dérivés	-	771
Autres produits financiers	4 909	1 800
Reprises de provisions	5 414	4 495
Gain de change	1	2
PRODUITS FINANCIERS	298 316	311 437
Intérêts sur emprunts et dettes financières diverses	107 226	93 929
Charges financières relatives aux instruments dérivés	29 296	32 650
Autres charges financières	1 886	5 781
Charge de désactualisation des engagements de retraite	45	61
Dotations aux provisions financières	20 070	5 414
Abandons de créances	-	12 000
Pertes de change	1	17
CHARGES FINANCIÈRES	158 523	149 852
RÉSULTAT FINANCIER	139 793	161 585

3.12 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Produit de cession	-	-
Reprise de provision et dépréciations	718	427
Autres produits	4	4
PRODUITS EXCEPTIONNELS	722	431
Valeur nette comptable des titres cédés	-	-
Amortissements dérogatoires	250	195
Autres charges	720	1 350
CHARGES EXCEPTIONNELLES	970	1 545
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(248)	(1 114)

4 Autres

4.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Droit Individuel à la formation – DIF

Pour l'année 2012, tout salarié ayant une année au moins d'ancienneté au 31 décembre 2012, bénéficie de 20 heures au titre du DIF, qu'il pourra utiliser à compter du 1^{er} janvier 2013. Ceci représente un engagement de 2 627 heures au titre de l'année 2012 pour l'ensemble de l'effectif. Au titre de l'exercice 2012, 90 heures de DIF ont été consommées par les salariés présents au 31 décembre 2012.

Nantissement sur titres

Au titre du contrat de financement bancaire décrit en note 3.4, la Société a constitué en faveur des banques prêteuses un nantissement de compte d'instruments financiers portant sur l'intégralité des actions PagesJaunes qu'elle détient en garantie de toutes sommes dues (en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires) par la Société au titre du financement bancaire.

La Société s'est en outre engagée à constituer en faveur des banques prêteuses un nantissement de compte d'instruments financiers portant sur les titres de toute filiale qui deviendrait une filiale significative (« *Material Subsidiary* »), selon les critères définis dans le contrat de financement, en garantie de toutes sommes dues (en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires) par la Société.

Instruments dérivés de taux d'intérêt

PagesJaunes Groupe a conclu avec plusieurs établissements financiers des contrats de *swaps* d'un montant nominal total de 1 200 millions d'euros jusqu'en novembre 2013 et d'un montant nominal total de 800 millions d'euros pour la période novembre 2013-septembre 2015.

Ces opérations viennent en couverture du risque de taux encouru sur la dette à taux variable mise en place en 2006 (cf. note 3.4). Elles font l'objet d'une comptabilisation *prorata temporis*.

En 2012, PagesJaunes Groupe a constaté une charge financière, de 29,3 millions d'euros sur ces opérations contre 31,9 millions d'euros en 2011.

Engagements bancaires

PagesJaunes Groupe dispose d'une ligne de crédit revolving, d'un montant de 95,8 millions d'euros. Au 31 décembre 2012, cette ligne de crédit revolving, dont les caractéristiques sont décrites au paragraphe 3.4, a été tirée à hauteur de 75,8 millions d'euros.

La présentation des engagements hors bilan n'omet pas l'existence d'un hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

4.2 JETONS DE PRÉSENCE ET RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les jetons de présence s'élèvent à 389 milliers d'euros au titre de 2012 et à 390 milliers d'euros au titre de 2011.

Les rémunérations versées aux mandataires sociaux s'élèvent à 1 308 milliers d'euros en 2012 et à 1 195 milliers d'euros en 2011.

4.3 EFFECTIF

Équivalent temps plein moyen	Exercice clos le 31 décembre	
	2012	2011
Cadres	36,7	36,8
Employés	1,3	1,0
TOTAL	38,0	37,8

4.4 ENTREPRISES LIÉES

Au 31 décembre 2012, comme au 31 décembre 2011, PagesJaunes Groupe est détenue à hauteur de 54,68 % par Médiannuaire SAS.

Dans ce cadre, sont détaillés ci-après les produits et charges ainsi que les actifs et passifs constatés en 2012 et 2011 avec :

- Médiannuaire et Médiannuaire Holding, actionnaires majoritaires directs et ultimes de PagesJaunes Groupe ;
- chacune des filiales de PagesJaunes Groupe.

PagesJaunes Groupe a comptabilisé sur 2012 une charge de 1 158 milliers d'euros correspondant aux prestations de services courantes de Médiannuaire contre 1 390 milliers d'euros en 2011.

Sociétés du Groupe PagesJaunes

Exercice clos le 31 décembre 2012

(en milliers d'euros)	Produits		Charges		Créances ⁽¹⁾		Dettes ⁽¹⁾	
	d'exploitation	financiers ⁽²⁾	d'exploitation	financières	d'exploitation	financières	d'exploitation	financières
Entreprise liée								
PagesJaunes	6 842	-	1 202	16 417	57	-	1 199	809 105
QDQ Media	48	52	-	-	-	5 571	42	-
PagesJaunes Marketing Services	501	9	6	-	2	3 975	6	-
Mappy	549	311	-	-	1	1 006	23	-
Yelster digital GmbH	65	-	-	-	-	397	1	-
Horyzon Media	498	1	49	3	-	1 411	282	-
Horyzon Media Worldwide	-	1	-	-	-	339	-	-
PagesJaunes Outre-Mer	54	-	-	1	6	-	-	916
Eurodirectory	30	-	83	-	-	-	-	-
Sotravo	302	3	-	-	-	312	63	-
A Vendre A Louer	297	8	-	-	16	3 582	6	-
ClicRDV	161	1	-	-	4	-	6	2
Fine Media	282	-	-	-	4	404	4	-
Orbit Interactive	-	-	-	-	-	203	-	-
Chronoresto	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	9 629	386	1 340	16 421	90	17 200	1 632	810 023

(1) Hors comptes courants d'intégration fiscale (cf. note 3.9).

(2) Hors dividendes (cf. note 3.11).

Exercice clos le 31 décembre 2011

(en milliers d'euros)	Produits		Charges		Créances ⁽¹⁾		Dettes ⁽¹⁾	
	d'exploitation	financiers ⁽²⁾	d'exploitation	financières	d'exploitation	financières	d'exploitation	financières
Entreprise liée								
PagesJaunes	7 348	-	619	13 221	1 194	-	778	816 066
QDQ Media	114	141	-	4 739	-	4 765	7	-
PagesJaunes Marketing Services	494	17	-	-	134	2 310	-	-
Mappy	827	129	-	8 000	280	1 888	-	-
Yelster digital GmbH	68	-	-	-	1	-	-	195
Horyzon Media	792	2	-	5	187	-	-	1 873
Horyzon Media Worldwide	-	2	-	-	-	203	-	-
PagesJaunes Outre-Mer	49	-	-	10	38	-	-	1 142
Eurodirectory	23	-	-	-	-	-	2	-
Sotravo	374	5	-	-	127	652	-	-
A Vendre A Louer	212	12	-	-	-	1 928	17	-
ClicRDV	103	-	-	-	11	263	-	-
Fine Media	139	-	-	-	166	-	-	-
TOTAL	10 543	308	619	25 975	2 138	12 009	804	819 276

(1) Hors comptes courants d'intégration fiscale (cf. note 3.9).

(2) Hors dividendes (cf. note 3.11).

4.5 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Médiannuaire Holding, l'actionnaire majoritaire de PagesJaunes Groupe, a annoncé le 6 février 2013, avoir obtenu l'accord unanime de ses prêteurs (senior et mezzanine) sur sa proposition de restructuration financière. Cette annonce met un terme aux discussions qui avaient débuté en juillet 2012 sous l'égide d'un mandataire *ad hoc*. Sur la base de cet accord unanime, Médiannuaire Holding a l'intention de mettre en œuvre très rapidement la restructuration financière envisagée. Les principaux termes de cette proposition de restructuration avaient été détaillés dans les communiqués de presse diffusés par Médiannuaire

Holding le 12 décembre 2012 et le 17 janvier 2013. Cette proposition prévoit un apurement total de son endettement au travers notamment, d'un remboursement partiel en titres PagesJaunes Groupe, Médiannuaire Holding conservant environ 19 % du capital de PagesJaunes Groupe à l'issue de l'opération.

4.6. CONSOLIDATION

PagesJaunes Groupe établit ses propres comptes consolidés et est consolidée par intégration globale dans les comptes consolidés de Médiannuaire Holding.

4.7 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres hors capital et avant affectation du résultat	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société, non encore remboursés (hors comptes courants)	Montant des cautions ou avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
1 - Filiale : + de 50 % détenus par la Société											
Cristallerie 2 SA 7, avenue de la Cristallerie 92317 Sèvres Cedex SIREN : 493 023 485	38	(14)	100,00 %	38	38	-	-	-	(2)	-	Données préliminaires non auditées
Cristallerie 3 SA 7, avenue de la Cristallerie 92317 Sèvres Cedex SIREN : 493 104 517	38	(17)	100,00 %	38	38	-	-	-	(2)	-	Données préliminaires non auditées
Cristallerie 4 SA 7, avenue de la Cristallerie 92317 Sèvres Cedex SIREN : 501 672 588	38	(13)	100,00 %	38	38	-	-	-	(2)	-	Données préliminaires non auditées
Eurodirectory SA 2, avenue Charles-de-Gaulle L-1653 Luxembourg RCS Luxembourg B48461	169	270	100,00 %	13 251	3 651	-	-	183	13 784	13 692	
Horyzon Media SA 9, rue Maurice-Mallet 92130 Issy-les-Moulineaux SIREN : 452 172 786	48	2 317	100,00 %	12 379	12 379	-	-	26 155	(204)	1 800	
Mappy SA 9, rue Maurice-Mallet 92130 Issy-les-Moulineaux SIREN : 402 466 643	212	9 744	100,00 %	18 048	18 048	3 500	-	12 192	(3 143)	-	
PagesJaunes SA 7, avenue de la Cristallerie 92317 Sèvres Cedex SIREN : 444 212 955	4 005 038	163 325	100,00 %	4 005 038	4 005 038	-	-	982 960	236 359	272 343	
PagesJaunes Marketing Services SA 25, quai Gallieni 92150 Suresnes SIREN : 422 041 426	7 275	8 114	100,00 %	7 275	7 275	-	-	18 550	500	-	
PagesJaunes Outre-Mer SA 7, avenue de la Cristallerie 92317 Sèvres Cedex SIREN : 420 423 477	75	69	100,00 %	76	76	-	-	5 056	62	157	Données préliminaires non auditées

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres hors capital et avant affectation du résultat	Quote-part de capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société, non encore remboursés (hors comptes courants)	Montant des cautions ou avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
QDQ Media SAU Calle de la Haya 4 28044 Madrid – Espagne RCS Madrid : A81745002	5 500	(7 595)	100,00 %	91 719	0	5 000	-	22 337	(1 361)	-	Titres, prêts et avances dépréciés
Sotravo SAS 2, bd Vauban 78180 Montigny-le Bretonneux SIREN : 494 738 636	230	2 737	100,00 %	8 578	8 578	1	-	6 771	(2 639)	-	Données préliminaires non auditées
Yelster digital GmbH Linke Wienzeile 8, Top 9 1060 Vienna – Autriche RCS Vienne : FN 298562 m	44	301	100,00 %	14 997	12 697	-	-	3 364	(1 746)	-	
Fine Media SAS 108, rue des Dames 75017 Paris SIREN : 494 447 550	47	1 926	100,00 %	11 769	11 769	-	-	3 343	(370)	-	Données préliminaires non auditées
ClicRDV SASU 14, rue de Rouen 75019 Paris SIREN : 492 374 442	721	478	100,00 %	6 885	6 885	-	-	1 477	(403)	-	Données préliminaires non auditées
AVAL (A Vendre A Louer) SAS 81-83, bd de Sébastopol 75002 Paris SIREN : 438 177 062	11 600	(7 911)	100,00 %	3 982	3 982	-	-	5 174	(1 098)	-	Données préliminaires non auditées
Orbit Interactive Nearchore Park – 1100 boulevard El Qods 11000 Casablanca Sidi Maarouf RC Casablanca : 268969	27	(49)	100,00 %	27	27	-	-	0	(76)	-	Données préliminaires non auditées
Chronoresto 58, avenue de Wagram 75017 Paris SIREN : 503 573 487	40	700	100,00 %	5 208	5 208	-	-	740	218	-	Données préliminaires non auditées
2 - Participations (entre 10 et 50 %)											
Relaxevents 34, quai de la Loire 75019 Paris SIREN 531 170 322	500	(350)	40,00 %	200	200	-	-	687	(423)	-	Données préliminaires non auditées
Leadformance 7, avenue des Ducs-de-Savoie 73000 Chambéry SIREN : 440 743 763	1 677	(1 388)	49,00 %	5 052	5 052	-	-	1 037	(1 699)	-	Données préliminaires non auditées

20.3 Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale mixte de PagesJaunes Groupe du 5 juin 2013

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale mixte, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice social ouvert le 1^{er} janvier 2012 et clos le 31 décembre 2012 et soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés de cet exercice.

Nous vous avons également réunis à l'effet de vous demander notamment de statuer sur :

- l'affectation du résultat ;
- les ratifications des cooptations de Madame Cécile Moulard, Messieurs Nicolas Cattelain, Andrew Wolff, Marc Simoncini, Steven Mayer, Lee Millstein et de la société Mediannuaire Holding ;
- certaines modifications statutaires.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées, et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I. ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Sur le portefeuille de participations de PagesJaunes Groupe, l'année 2012 a essentiellement été caractérisée par les faits suivants :

Le 31 décembre 2012, PagesJaunes Groupe a acquis 100 % des actions et droits de vote de la société Chronorest. Fondée en 2008, cette société représente le deuxième portail Internet de France dans son domaine, avec des solutions pour Internet fixe, mobile, tablettes, TV connectée, permettant de commander un repas auprès des restaurants référencés à proximité, parmi les 800 établissements partenaires en France.

Début 2012, PagesJaunes Groupe disposait d'un financement bancaire d'un montant total 1 900 millions d'euros, qui comprend d'une part, un emprunt moyen terme de 1 600 millions d'euros composé de deux tranches :

- tranche A1 : nominal de 638,0 millions d'euros remboursable en totalité en novembre 2013 ;
- tranche A3 : nominal de 962,0 millions d'euros remboursable en totalité en septembre 2015 ;

et d'autre part, une ligne de crédit revolving (RCF) d'environ 300 millions d'euros. La ligne de crédit revolving doit permettre le financement des besoins de trésorerie (besoins en fonds de roulement, investissements ou refinancement) du Groupe dans le cadre de ses activités opérationnelles et est utilisable notamment par tirage, émission de lettres de crédit ou mise en place de lignes bilatérales.

Le 9 novembre 2012, avec une date d'effet au 27 novembre, le Groupe a finalisé le refinancement de la tranche A1 et du RCF (qui était intégralement tiré, les fonds perçus à ce titre s'élevaient à 281,4 millions d'euros) aux conditions suivantes :

- conversion de la tranche A1 en tranche A5 pour 300,0 millions d'euros avec une extension de la maturité qui passe de novembre 2013 à septembre 2015 ;
- conversion du RCF en RCF 3 pour 73,8 millions d'euros avec une extension de la maturité qui passe de novembre 2013 à septembre 2015 ;

- conversion du RCF en tranche A5 pour 56,5 millions d'euros avec une extension de la maturité qui passe de novembre 2013 à septembre 2015 ;
- amortissement contractuel de 191,1 millions d'euros en plusieurs échéances d'ici avril 2015 sur les tranches A3, A5 et RCF 3 ;
- remboursement anticipé le 27 novembre de la tranche A1 pour 288,4 millions d'euros et du RCF pour 129,1 millions d'euros ;
- augmentation modérée de la marge sur Euribor qui passe en moyenne de 264 points de base à 377 points de base, RCF inclus ;
- mise en place d'une clause d'excès cash-flow sur la tranche A3, effective à compter de mars 2014.

Cette opération a engendré des frais estimés à 17,8 millions d'euros et l'extinction d'une partie de la dette bancaire.

Au 31 décembre 2012, la dette bancaire se décompose de la manière suivante :

- tranche A1 : nominal de 49,6 millions d'euros à échéance novembre 2013, marge de 175 bps ;
- tranche A3 : nominal de 962,0 millions d'euros dont 7,5 millions d'euros à échéance septembre 2013, 30,0 millions d'euros à échéance 2014 et le solde, soit 924,5 millions d'euros à échéance 2015, marge de 400 bps ;
- tranche A5 : nominal de 356,4 millions d'euros dont 13,6 millions d'euros à échéance septembre 2013, 54,3 millions d'euros à échéance 2014 et le solde, soit 288,5 millions d'euros à échéance 2015, marge de 360 bps ;
- ligne de crédit revolving RCF 1 : nominal de 22,0 millions d'euros à échéance novembre 2013, entièrement tirée au 31 décembre 2012, marge de 175 bps ;
- ligne de crédit revolving RCF 3 : nominal de 73,8 millions d'euros dont 2,8 millions d'euros à échéance 2013, 11,2 millions d'euros à échéance 2014 et le solde, soit 59,8 millions d'euros à échéance 2015, elle est, tirée à hauteur de 53,8 millions d'euros au 31 décembre 2012, marge de 360 bps.

II. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ PAGESJAUNES GROUPE/RÉSULTATS/PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

La société PagesJaunes Groupe a une activité de holding et à ce titre détient des participations dans des filiales dont les activités présentent depuis plus de 60 ans une gamme diversifiée de produits et de services à destination du grand public et des professionnels, avec comme cœur de métier les annuaires en France et à l'international.

Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires 2012 de la société PagesJaunes Groupe s'est élevé à 10,2 millions d'euros contre 10,6 millions d'euros en 2011. Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de la facturation de prestations de services et de refacturations de frais de personnel à l'ensemble de ses filiales.

Charges d'exploitation

Les charges de personnel s'élèvent à 11,5 millions d'euros en 2012 contre 12,1 millions d'euros en 2011, pour un effectif moyen de 38 personnes en 2011 ainsi qu'en 2012.

Les autres charges d'exploitation passent de 34,5 millions d'euros en 2011 à 27,0 millions d'euros en 2012. Elles comprennent notamment les honoraires d'assistance versés à l'actionnaire majoritaire soit 1,2 million d'euros en 2012 et 1,4 million d'euros en 2011, ainsi que les frais liés au refinancement de la dette pour un montant de 17,8 millions d'euros en 2012 (contre 24,8 millions d'euros en 2011). En neutralisant les frais liés au refinancement en 2012, les autres charges d'exploitation nettes passent de 9,7 millions d'euros en 2011 à 9,2 millions d'euros en 2012.

Le résultat d'exploitation de la société PagesJaunes Groupe est déficitaire de 28,2 millions d'euros en 2012 contre un déficit de 36,0 millions d'euros en 2011.

Résultat financier

Les produits financiers s'élèvent à 298,3 millions d'euros en 2012 contre 311,4 millions d'euros en 2011. Ils sont principalement composés :

- des dividendes reçus des filiales qui représentent 288,0 millions d'euros en 2012 contre 304,4 millions d'euros en 2011 ;
- de divers produits financiers (revenus des comptes courants débiteurs, placement de trésorerie) d'un montant de 4,9 millions d'euros en 2012 contre 1,8 million d'euros en 2011 ;
- de reprises de provision pour dépréciation (dont compte courant de QDQ Media) pour 5,4 millions d'euros en 2012 contre 4,5 millions d'euros en 2011.

Les charges financières s'élèvent à 158,5 millions d'euros en 2012 contre 149,8 millions d'euros en 2011. Elles sont principalement constituées :

- de la charge d'intérêt constatée sur les emprunts bancaires et sur les emprunts et comptes courants créditeurs avec les filiales pour 107,2 millions d'euros en 2012 contre 93,9 millions d'euros en 2011 ;
- des charges d'intérêt relatives aux instruments de couverture pour 29,3 millions d'euros en 2011 contre 32,7 millions d'euros en 2011 ;
- d'autres charges financières (*commitment fees*, charges nettes sur cessions d'actions propres) pour 1,9 million d'euros en 2012 contre 5,8 millions d'euros en 2011 ;
- de dotations aux provisions pour dépréciation des comptes courants de QDQ Media et Yelster, des titres d'Eurodirectory et Yelster et d'actions propres pour 20,1 millions d'euros en 2012 contre 5,4 millions d'euros en 2011.

En intégrant l'effet des instruments de couverture, le taux d'intérêt moyen de la dette est ainsi passé de 5,77 % en 2011 à 5,40 % en 2011, soit une diminution de 37 points de base.

Le résultat financier s'élève ainsi à 139,8 millions d'euros en 2012 contre 161,6 millions d'euros en 2011.

Analyse du résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est déficitaire de 0,2 million d'euros en 2012 contre 1,1 million d'euros en 2011.

Analyse de l'impôt sur les sociétés

Par une option en date du 3 décembre 2004, PagesJaunes Groupe s'est placée pour une période de cinq ans renouvelable sous le régime fiscal des groupes de sociétés prévu aux articles 223 A et suivants du Code général des impôts. Par cette option, PagesJaunes Groupe s'est rendue seule redevable de l'impôt sur les sociétés sur l'ensemble des résultats du Groupe formé par elle-même et par les sociétés dont elle détient directement ou indirectement 95 % au moins du capital et qui leur ont donné leur accord pour être membres de ce Groupe.

Les filiales intégrées fiscalement sont PagesJaunes, PagesJaunes Marketing Services, Mappy, Horyzon Media, PagesJaunes Outre-Mer, Sotravo RCF 2, RCF 3 et RCF 4, ClicRDV, Fine Media et A Vendre A Louer.

Au titre du gain d'intégration fiscale, PagesJaunes Groupe a ainsi constaté un produit d'impôt net de 55,4 millions d'euros en 2012 contre un produit de 64,5 millions d'euros en 2011.

Résultat net

Le résultat net de PagesJaunes Groupe s'élève à 166,7 millions d'euros en 2012 contre 187,7 millions d'euros en 2011.

Liquidités et situation de trésorerie

PagesJaunes Groupe présente un endettement net de la trésorerie et des dépréciations, de 2 513,0 millions d'euros au 31 décembre 2012 contre 2 686,2 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Il est principalement constitué :

- d'un emprunt bancaire (syndiqué) à moyen terme de 1 368,0 millions d'euros en 2012 contre 1 600,0 millions d'euros en 2011 ;
- d'une ligne de crédit revolving tirée à hauteur de 75,8 millions d'euros au 31 décembre 2012 ;
- d'un emprunt à long terme de 350 millions d'euros souscrit en 2011 auprès de PagesJaunes Finance & Co SCA ;
- d'emprunts auprès de sociétés liées pour 580 millions d'euros en 2012 contre 430 millions d'euros en 2011 ;
- avec ses filiales, des comptes courants débiteurs nets pour 9,6 millions d'euros et créditeurs pour 229,3 millions d'euros en 2012 contre respectivement 7,7 millions d'euros et 388,7 millions d'euros en 2011 ;
- de valeurs mobilières de placement, actions propres et disponibilités d'un montant total net de 112,6 millions d'euros en 2012 contre 84,3 millions d'euros en 2011 ;
- d'autres dettes financières dont découverts bancaires pour 18,5 millions d'euros en 2012 contre 3,0 millions d'euros en 2011.

III. PROJET D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons de :

- constater que le bénéfice de l'exercice s'élève à 166 730 810,45 euros ;
- constater que, compte tenu du report à nouveau créditeur de 1 249 924 497,26 euros, le bénéfice distribuable au titre de l'exercice est de 1 416 655 307,71 euros ;
- et décider d'affecter l'intégralité du bénéfice distribuable au poste « Report à nouveau ».

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende par action	Quote-part du dividende éligible à l'abattement ⁽¹⁾
2009	280 984 754	0,65	100 %
2010	280 984 754	0,58	100 %
2011	280 984 754	0	100 %

(1) Abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Au présent rapport est joint, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des cinq derniers exercices clos.

Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels et les comptes consolidés de PagesJaunes Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

IV. CAPITAL SOCIAL – RÉPARTITION

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 du Code de commerce, nous vous rappelons que la société Médiannuaire détient plus de la moitié du capital social et des droits de vote.

Le tableau ci-dessous détaille la répartition du capital de PagesJaunes Groupe au 31 décembre 2012 :

	31 décembre 2012	En % du capital et des droits de vote	31 décembre 2011	En % du capital et des droits de vote	31 décembre 2010	En % du capital et des droits de vote
Médiannuaire	153 640 187	54,7 %	153 640 187	54,7 %	153 640 187	54,7 %
Salariés du Groupe PagesJaunes ⁽¹⁾	1 441 026	0,5 %	1 707 500	0,6 %	1 637 220	0,6 %
Public	122 574 830	43,6 %	122 433 567	43,6 %	125 088 286	44,5 %
Autocontrôle	3 328 711	1,2 %	3 203 500	1,1 %	619 061	0,2 %
TOTAL	280 984 754	100,0 %	280 984 754	100,0 %	280 984 754	100,0 %

(1) Dans le cadre du Plan d'Épargne Groupe (PEG) de PagesJaunes Groupe. À la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne détient plus de 5 % du capital social et des droits de vote.

Il est rappelé qu'à compter du 1^{er} mai 2013, pour toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, il sera attribué un droit de vote double.

Capital autorisé non émis

L'Assemblée générale mixte de la Société (selon le cas, du 7 juin 2011 ou du 6 juin 2012) a octroyé certaines délégations, dans les conditions détaillées dans le tableau ci-après :

Titres concernés	Durée de l'autorisation et expiration	Montant maximal des titres de créances	Montant nominal maximal d'augmentation de capital
Émissions avec droit préférentiel de souscription (augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues)	26 mois 6 août 2014	Titres d'emprunt : 300 millions €	20 millions €
Émissions par voie d'offres au public sans droit préférentiel de souscription (augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues)	26 mois 6 août 2014	Titres d'emprunt : 300 millions €	10 millions €
Émissions par voie d'offres visées au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier sans droit préférentiel de souscription (augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues)	26 mois 6 août 2014	Titres d'emprunt : 300 millions €	10 millions €
Émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société	26 mois 6 août 2014	Titres d'emprunt : 300 millions €	10 millions €
Émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société	26 mois 6 août 2014	Titres d'emprunt : 300 millions €	10 % du capital au 6 juin 2012, soit 5 619 695 €
Émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	26 mois 6 août 2014	Titres d'emprunt : 300 millions €	-
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	26 mois 6 août 2014	-	20 millions €
Augmentation de capital au bénéfice des adhérents du ou des plans d'épargne d'entreprise et/ou de salariés	26 mois 6 août 2014	-	1 124 000 €, soit environ 2 % du capital social
Réduction de capital par annulation d'actions ordinaires	18 mois 6 décembre 2013		Annulation de 10 % du capital de la Société par périodes de 24 mois
Attribution gratuite d'actions	38 mois 7 août 2014		1,5 % du capital

Hormis la résolution relative à l'attribution gratuite d'actions (cf. point XI du présent rapport), le Conseil d'administration de PagesJaunes Groupe n'a pas, à la date d'établissement du présent rapport, mis en œuvre ces autorisations.

V. CONVENTIONS ET ENGAGEMENT VISÉS À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons ci-dessous la liste des conventions et engagements visés à l'article L. 225-38 du Code de commerce, conclues au cours de l'exercice 2012 ou conclues au cours d'exercices antérieurs et s'étant poursuivies au cours de l'exercice 2012 :

- un contrat conclu avec la société PagesJaunes relatif au financement bancaire, prévoyant notamment le cautionnement par PagesJaunes Groupe de toutes sommes dues au titre du crédit revolving de 400 millions d'euros (*Facility B*) par toute filiale du Groupe qui deviendrait emprunteur à ce titre. La conclusion de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 12 octobre 2006 ;
- un nantissement de quatrième rang portant sur les compte-titres au crédit duquel figurent les actions de PagesJaunes détenues par PagesJaunes Groupe, consenti dans le cadre

de la conclusion de l'avenant au contrat de crédits intitulé « Facility Agreement » en date du 24 octobre 2006. Cet acte de nantissement a été préalablement approuvé par le Conseil d'administration dans sa séance du 9 novembre 2012 ;

- un contrat de prestation de services conclu avec la société Médiannuaire. La conclusion de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 20 novembre 2006. Compte tenu de l'évolution de l'actionnariat de PagesJaunes Groupe, le contrat de prestation de services a été résilié. L'avenant de résiliation a été préalablement approuvé par le Conseil d'administration dans sa séance du 11 décembre 2012 ;
- un contrat de prêt avec la société PagesJaunes (en tant que prêteur) d'un montant de 150 millions d'euros. Cette convention est conclue pour une durée d'un an renouvelable par période d'un an. La marge est de 175 points de base par an. Cette marge a été établie par référence à un benchmark pour cette même maturité et pour des sociétés ayant une notation équivalente. La conclusion de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 14 février 2012 ;
- un contrat de prêt avec la société PagesJaunes (en tant que prêteur) d'un montant de 430 millions d'euros. La conclusion de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 18 décembre 2008. Compte

- tenu de l'évolution des conditions de marché, les conditions financières de ce contrat ont été modifiées en 2011, la marge passant de 90 points de base à 79 points de base et le taux bonifié de 3,95 % à 2,50 %. La modification de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 8 février 2011. Cette convention a été modifiée une nouvelle fois afin (i) d'en proroger le terme pour une période d'un an, renouvelable par tacite reconduction pour des nouvelles périodes d'un an, (ii) d'en harmoniser les conditions financières avec celles du prêt de 150 millions d'euros en appliquant une marge de 175 points de base par an, cette marge ayant été établie par référence à un benchmark pour cette même maturité et pour des sociétés ayant une notation équivalente, et (iii) de supprimer l'application du taux d'intérêt bonifié, la bonification étant désormais incluse dans la marge. La modification de cette convention a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 23 octobre 2012 ;
- les termes et conditions du mandat de Directeur général de Jean-Pierre Remy (détaillées en point 15.1 du document de référence), préalablement approuvées par le Conseil d'administration dans sa séance du 17 mai 2009 ;
 - les termes et conditions du mandat de Directeur général délégué de Christophe Pingard concernant sa rémunération, la mise en place d'une indemnité de départ et d'une obligation de non-concurrence (détaillées en section 15.1 du document de référence), préalablement approuvés par le Conseil d'administration dans sa séance du 26 octobre 2011 ;
 - un abandon de créance à hauteur de 11,5 millions d'euros au profit de la société QDQ Media dans le cadre d'un prêt participatif signé le 22 octobre 2001 et le report de l'échéance du prêt participatif de 5 millions d'euros du 15 décembre 2009 au 15 décembre 2013. Ces opérations ont été préalablement approuvées par le Conseil d'administration dans sa séance du 17 décembre 2009 ;
 - une lettre de soutien, demandée par les Commissaires aux comptes, dans le cadre de l'arrêté des comptes de QDQ Media. Cette lettre de soutien a été préalablement approuvée par le Conseil d'administration dans sa séance du 12 février 2012 ;
 - dans le cadre du processus de refinancement d'une partie de la dette bancaire de PagesJaunes Groupe intervenu en avril 2011, les termes et conditions des documents de financement au titre de la tranche C1 de cette dette ainsi que les termes de l'émission des Obligations High Yield et la conclusion du *Purchase Agreement*, préalablement approuvées par le Conseil d'administration dans sa séance du 28 avril 2011.

VI. SITUATION DES MANDATAIRES SOCIAUX ET DES ADMINISTRATEURS

Le tableau ci-dessous détaille la liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux et les administrateurs de PagesJaunes Groupe au 31 décembre 2012 :

Nom	Nationalité	Fonction	Date de nomination	Date d'échéance du mandat	Autres fonctions et principaux mandats exercés dans toutes sociétés au cours des 5 dernières années
Thierry Bourguignon	Française	Administrateur représentant le personnel	20 juillet 2011	20 juillet 2016	Néant Mandats qui ne sont plus exercés : Néant
François de Carbonnel	Française	Administrateur référent Président du Comité des rémunérations et des nominations	27 mai 2004	Assemblée générale devant se réunir en 2014	Président de Asian Wealth Fund (Singapour) Administrateur de Ecofin Hedge Fund Limited (Irlande) Administrateur de Ecofin Special Situations Funds Limited (Irlande) Administrateur de Amgen Inc. (États-Unis) Administrateur de GFI SA (Groupe Foncier d'Île-de-France) Administrateur de FdeC Services Ltd Administrateur de Mazars Mandats qui ne sont plus exercés : Administrateur et Président du Comité d'audit de Thomson Administrateur de Nixxis SA (Luxembourg) Président du Conseil d'administration de Thomson Administrateur de Quilvest SA (Luxembourg)
Nicolas Cattelain	Française	Administrateur Membre du Comité d'audit Membre du Comité des rémunérations et des nominations	2 mai 2012	Assemblée générale devant se réunir en 2014	Administrateur NXP Semiconductors N.V.
Elie Cohen	Française	Administrateur Membre du Comité d'audit Membre du Comité stratégique	27 mai 2004	Assemblée générale devant se réunir en 2014	Directeur de recherches au CNRS Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris Membre du Conseil de surveillance de Groupe Steria (SSII) Administrateur d'EDF Énergies Nouvelles Mandats qui ne sont plus exercés : Président du Conseil scientifique et administrateur de Vigeo Administrateur d'Orange Vice-Président du Haut Conseil du secteur public Administrateur d'EDF ENR Membre du Conseil d'analyse économique auprès du Premier ministre
William Cornog	Américaine	Administrateur	7 juin 2011	Assemblée générale devant se réunir en 2014	Néant Mandats qui ne sont plus exercés : Administrateur de Médiannuaire Holding
Jacques Garaïalde	Française	Administrateur Président du Comité stratégique	12 octobre 2006	Assemblée générale devant se réunir en 2014	Associé de KKR Administrateur de Legrand Administrateur de Tarkett Membre du Comité de direction de la Société d'Investissement Familiale (S.I.F.) Administrateur de Visma AS Administrateur de Sorgenia SpA Mandats qui ne sont plus exercés : Président Directeur général et administrateur de Médiannuaire Holding Administrateur de Nexans Président du Conseil d'administration de PagesJaunes Groupe

Nom	Nationalité	Fonction	Date de nomination	Date d'échéance du mandat	Autres fonctions et principaux mandats exercés dans toutes sociétés au cours des 5 dernières années
Jean-Christophe Germani	Française	Administrateur	12 octobre 2006	Assemblée générale devant se réunir en 2016	<p><i>Managing Director</i> de Goldman Sachs Administrateur de Financière Daunou 5 Administrateur de Get A.S. Administrateur de Thor Norway Topco A.S. Administrateur de Norcab A.S.</p> <p>Mandats qui ne sont plus exercés : Administrateur de EM Acquisition Corp. et Education Management Corporation Administrateur de Alchemy Holding Sarl Administrateur de CCom Holdings Luxembourg S.à r.l. Administrateur de Wireless Information Network Limited Administrateur de InsuranceCity AG Administrateur de Médiannuaire Holding</p>
Médiannuaire, représentée par Cécile Moulard	Française	Administrateur Membre du Comité des rémunérations et des nominations Membre du Comité stratégique	12 octobre 2006	Assemblée générale devant se réunir en 2016	<p>Administrateur de MilleMercis Administrateur de la Holding incubatrice Internet de Truffle Capital Administrateur de AXA france (IARD-Vie)</p> <p>Mandats qui ne sont plus exercés : Néant</p>
Christophe Pingard	Française	Directeur général délégué	21 novembre 2011	Assemblée générale devant se réunir en 2014	<p>Directeur général de PagesJaunes Administrateur de PJMS</p>
Jean-Pierre Remy	Française	Administrateur Président Directeur général	17 mai 2009	Assemblée générale devant se réunir en 2014	<p>Président du Conseil d'administration et administrateur de PagesJaunes Administrateur de PJMS Administrateur de Mappy Président du Conseil d'administration et administrateur de QDQ Media (Espagne)</p> <p>Mandats qui ne sont plus exercés : Directeur général de PagesJaunes Président d'Egencia LLC Président Directeur général d'Egencia Europe SA Administrateur d'Egencia UK Administrateur d'Egencia GmbH Président du Conseil d'administration et administrateur de Médiannuaire Holding</p>
Rémy Sautter	Française	Administrateur Président du Comité d'audit	27 mai 2004	Assemblée générale devant se réunir en 2014	<p>Président Directeur général de Bayard d'Antin Président du Conseil de surveillance d'Ediradio/RTL Membre du Conseil de surveillance de M6 Administrateur de Partner Re (USA) Président du Conseil d'administration et administrateur de Technicolor</p> <p>Mandats qui ne sont plus exercés : Administrateur de M6 Publicité Administrateur de Wanadoo Président de Sicav Multimédia et Technologies Administrateur de Taylor Nelson Sofres (UK) Administrateur de Thomson</p>
Andrew Wolff	Américaine	Administrateur	21 septembre 2012	Assemblée générale devant se réunir en 2016	<p>CS Wind Corporation Leed International Education Group Inc. Taikang Life Insurance Co., Ltd.</p> <p>Mandats qui ne sont plus exercés : Anhui Kouzi Distillery Co., Ltd. Geo Young Corporation Mindray Medical International Limited Geodex Communications, Inc. Grupo Clarín S.A.</p>

À la suite de la démission de Monsieur Jacques Garaïalde de son mandat de Président du Conseil d'administration, le Conseil d'administration du 11 décembre 2012, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, a décidé de réunir les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général. Depuis cette date, Monsieur Jean-Pierre Remy (qui était jusqu'alors Directeur général de la Société) occupe les fonctions de Président Directeur général.

Le Conseil d'administration du 11 décembre 2012 a par ailleurs décidé, suivant les recommandations de son Comité des rémunérations et des nominations, de nommer François de Carbonnel, administrateur indépendant, en qualité d'administrateur référent. Il aura plus particulièrement pour mission d'assister le Président Directeur général, à sa demande, dans ses discussions stratégiques et financières avec les principaux actionnaires et créanciers du Groupe, d'animer des sessions sans le Président Directeur général à l'issue de certaines réunions du Conseil d'administration et de conduire l'évaluation annuelle du Président Directeur général.

Enfin, Messieurs Nicolas Cattelain, William Cornog, Jean-Christophe Germani, Andrew Wolff ont démissionné de leur mandat d'administrateur lors du Conseil d'administration du 26 mars 2013. Ce même Conseil a pris acte de la fin du mandat d'administrateur de la société Médiannuaire, compte tenu de la réalisation de sa dissolution sans liquidation, ayant entraîné la transmission universelle de son patrimoine au profit de la société Médiannuaire Holding. Lors de ce Conseil d'administration, il a été procédé à la cooptation de Madame Cécile Moulard et de Messieurs Marc Simoncini, Steven Mayer, Lee Millstein, et de la société Médiannuaire Holding pour la durée de leur mandat restant à courir. Monsieur Jacques Garaïalde a démissionné de son mandat d'administrateur lors du Conseil d'administration du 23 avril 2013. Madame Sandrine Dufour a été cooptée lors de ce Conseil pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur. Ces cooptations seront soumises à la ratification de l'Assemblée générale du 5 juin 2013.

VII. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE ALLOUÉS À DES MANDATAIRES SOCIAUX DE PAGESJAUNES GROUPE PAR PAGESJAUNES GROUPE

Pour les mandataires sociaux dirigeants

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2011		Exercice 2012	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Jacques Garaïalde, Président du Conseil d'administration				
Rémunération fixe	-	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	42 682	42 682	42 010	42 010
Avantages en nature ⁽¹⁾	-	-	-	-
TOTAL	42 682	42 682	42 010	42 010
Jean-Pierre Remy, Directeur général				
Rémunération fixe	500 000	500 000	500 000	500 000
Rémunération variable	250 000	510 000	325 000	250 000
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	26 781	26 781	35 393	35 393
Avantages en nature ⁽¹⁾	16 214	16 214	21 097	21 097
TOTAL	792 995	1 052 995	881 490	806 490
Christophe Pingard, Directeur général délégué				
Rémunération fixe	42 045	42 045	370 000	370 000
Rémunération variable	20 781	-	120 250	20 781
Rémunération exceptionnelle	100 000	100 000	100 000	100 000
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature ⁽¹⁾	1 985	0	19 796	19 796
TOTAL	164 811	142 045	610 046	510 577

(1) Mise à disposition d'une voiture de fonction et prise en charge des cotisations chômage.

Au titre de l'exercice 2012, le Directeur général était éligible à une part variable de 100 % du fixe annuel à objectifs atteints variant de 0 à 200 %, reposant :

- pour 50 % sur un qualitatif variant de 0 à 200 % ;
- pour 50 % sur un quantitatif basé sur un objectif de MBO variant de 0 à 200 %.

Concernant le Directeur général délégué, la part variable était de 50 % du fixe annuel à objectifs atteints variant de 0 à 100 %, reposant sur des objectifs quantitatifs pour 60 % et qualitatifs pour 40 %.

Pour les mandataires sociaux non dirigeants

L'Assemblée générale mixte du 7 juin 2011 a fixé à 390 000 euros le montant des jetons de présence alloués aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs, et ce jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée générale.

Selon les règles de répartition des jetons de présence décidées par le Conseil d'administration et en vigueur en 2012, les administrateurs reçoivent au titre de leur participation au Conseil d'administration :

- 4 000 euros par séance du Conseil d'administration ;
- 4 000 euros par réunion d'un Comité ;
- 10 000 euros de fixe forfaitaire pour le Président du Conseil d'administration ou le Président du Comité d'audit ;
- 5 000 euros de fixe forfaitaire pour le Président du Comité des rémunérations et des nominations ou du Comité stratégique.

À l'issue de la décision du Conseil d'administration du 11 décembre 2012 de réunification des fonctions de Président et de Directeur général de la Société, le Conseil d'administration a décidé de modifier les règles de répartition des jetons de présence en vigueur en 2013. Les administrateurs reçoivent au titre de leur participation au Conseil d'administration :

- 4 000 euros par séance du Conseil d'administration ;
- 4 000 euros par réunion d'un Comité ;
- 10 000 euros de fixe forfaitaire pour l'administrateur référent ou le Président du Comité d'audit ;
- 5 000 euros de fixe forfaitaire pour le Président du Comité des rémunérations et des nominations ou du Comité stratégique.

Compte tenu du nombre de réunions du Conseil d'administration et des Comités en 2012, le Conseil d'administration a décidé, en application de ces règles de répartition et afin de rester dans l'enveloppe globale de 390 000 euros, de réduire le montant au prorata des montants qui auraient dû être attribués à chacun des administrateurs selon les règles susvisées.

Le montant des jetons de présence versés aux membres du Conseil d'administration au titre de l'année 2012 s'élève à 388 340 euros.

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés en 2011	Montants versés en 2012
François de Carbonnel		
Jetons de présence	44 356	47 794
Autres rémunérations	–	–
Elie Cohen		
Jetons de présence	46 867	49 118
Autres rémunérations	–	–
Thierry Bourguignon		
Jetons de présence	10 043	21 275
Autres rémunérations	135 780	125 393
Nicolas Cattelain ⁽¹⁾		
Jetons de présence	–	33 628
Autres rémunérations	–	–
William Cornog		
Jetons de présence	20 086	13 334
Autres rémunérations	–	–
Jean-Christophe Germani		
Jetons de présence	23 433	33 628
Autres rémunérations	–	–
Nicolas Gheysens ⁽²⁾		
Jetons de présence	50 215	5 394
Autres rémunérations	–	–
Hugues Lepic ⁽³⁾		
Jetons de présence	33 476	20 393
Autres rémunérations	–	–
Andrew Wolff ⁽⁴⁾		
Jetons de présence	–	5 393
Autres rémunérations	–	–
Médiannuaire		
Jetons de présence	16 738	32 746
Autres rémunérations	–	–
Rémy Sautter		
Jetons de présence	48 541	48 235
Autres rémunérations	–	–
TOTAL	522 488	436 331

(1) Nicolas Cattelain a été coopté par le Conseil d'administration du 2 mai 2012.

(2) Nicolas Gheysens a démissionné lors du Conseil d'administration du 2 mai 2012.

(3) Hugues Lepic a démissionné lors du Conseil d'administration du 21 septembre 2012.

(4) Andrew Wolff a été coopté par le Conseil d'administration du 21 septembre 2012.

VIII. MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE REÇUS PAR DES MANDATAIRES SOCIAUX DE PAGESJAUNES GROUPE DURANT L'EXERCICE DE LA PART DES SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES PAR PAGESJAUNES GROUPE

Mandataires sociaux de PagesJaunes Groupe	Rémunération fixe versée au cours de l'exercice		Rémunération variable et primes diverses versées au cours de l'exercice		Intéressement, participation et abondement versés au cours de l'exercice		Avantages en nature octroyés au cours de l'exercice		Jetons de présence acquis au cours de l'exercice	
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
(en euros)										
Thierry Bourguignon	27 649	27 133	90 065	97 769	7 679	10 879	-	-	21 275	10 043

2012 : dont 0 euro en paiement d'heures supplémentaires exonérées de charges sociales et d'impôts.

2011 : dont 1 636 euros en paiement d'heures supplémentaires exonérées de charges sociales et d'impôts.

IX. MONTANT DES RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE REÇUS AU COURS DE L'EXERCICE 2012 PAR DES MANDATAIRES SOCIAUX DE PAGESJAUNES GROUPE DURANT L'EXERCICE DE LA PART DE LA SOCIÉTÉ CONTRÔLANT PAGESJAUNES GROUPE

Néant.

X. ENGAGEMENTS DE TOUTE NATURE DUS OU SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DUS À RAISON DE LA PRISE OU DE LA CESSATION DE FONCTIONS OU POSTÉRIEUREMENT À CELLE-CI

Concernant M. Jean-Pierre Remy

Aucun nouvel engagement n'a été souscrit à l'égard de M. Jean-Pierre Remy au cours de l'exercice 2012.

Les engagements existants souscrits en 2009 à l'égard de M. Jean-Pierre Remy ont été approuvés par l'Assemblée générale mixte du 10 juin 2010.

Concernant M. Christophe Pingard

Aucun nouvel engagement n'a été souscrit à l'égard de M. Christophe Pingard au cours de l'exercice 2012.

Les engagements existants souscrits en 2011 à l'égard de M. Christophe Pingard ont été approuvés par l'Assemblée générale mixte du 6 juin 2012.

XI. OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS PAGESJAUNES GROUPE

Plan d'options de souscription PagesJaunes Groupe

Plan 2005

La Société a mis en place un plan d'options de souscription d'actions le 28 juin 2005, totalisant 3 796 800 options toutes avec un prix d'exercice ajusté de 11,72 euros, et une durée de vie de dix ans. L'acquisition des options se fait de façon complète après trois ans.

Plan 2007

La Société a mis en place un second plan de souscription d'actions le 20 décembre 2007, totalisant 2 927 900 options toutes avec un prix d'exercice de 14,46 euros, et les mêmes caractéristiques que le premier plan : durée de vie de dix ans, acquisition des options de façon complète après trois ans.

Plan 2009

En 2009, la Société a mis en place trois plans de souscription d'actions : le 23 juillet 2009 pour 1 145 000 options à un prix d'exercice de 6,71 euros, le 29 octobre 2009 pour 87 000 options à un prix d'exercice de 8,843 euros, le 17 décembre 2009 pour 75 000 options à un prix d'exercice de 7,821 euros. Ces plans ont tous les mêmes caractéristiques que le premier plan : durée de vie de dix ans, acquisition des options de façon complète après trois ans.

Dans le cadre du plan du 23 juillet 2009, le Conseil d'administration a notamment décidé, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, d'attribuer 140 000 options à Jean-Pierre Remy.

L'intégralité de ces options est soumise à des conditions de performance, en conformité avec le Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef.

Jean-Pierre Remy sera tenu de réinvestir en actions PagesJaunes Groupe 33 % de la plus-value nette liée à la cession des actions issues de la levée de ces options. Jean-Pierre Remy devra conserver ces actions au nominatif jusqu'à la cessation de son mandat de Directeur général.

Plan 2010

En 2010, la Société a mis en place deux plans de souscription d'actions : le 27 juillet 2010 pour 1 336 000 options à un prix d'exercice de 8,586 euros, le 16 décembre 2010 pour 166 000 options à un prix d'exercice de 7,095 euros. Ces plans ont tous les mêmes caractéristiques que le premier plan : durée de vie de dix ans, acquisition des options de façon complète après trois ans.

Dans le cadre du plan du 27 juillet 2010, le Conseil d'administration a notamment décidé, sur proposition du Comité des rémunérations et des nominations, d'attribuer 140 000 options à Jean-Pierre Remy.

L'intégralité de ces options est soumise, en conformité avec le Code de gouvernement d'entreprise Afep/Medef, à une condition de performance liée à l'atteinte par le Directeur général de ses

objectifs annuels 2010, 2011 et 2012. Cette condition de performance se traduira de la façon suivante :

- si le pourcentage moyen d'atteinte de ces objectifs est égal ou supérieur à 100 % : totalité des options attribuées ;
- si le pourcentage moyen d'atteinte de ces objectifs est inférieur à 100 % : ce pourcentage est appliqué à la totalité des options prévues pour en déterminer le nombre définitivement attribué.

Jean-Pierre Remy sera tenu de réinvestir en actions PagesJaunes Groupe 33 % de la plus-value nette liée à la cession des actions issues de la levée de ces options. Jean-Pierre Remy devra conserver ces actions au nominatif jusqu'à la cessation de son mandat de Directeur général.

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Jean-Pierre Remy	-	-	-	-	-	-
Christophe Pingard	-	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	-	-

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice
Jean-Pierre Remy	-	-	-
Christophe Pingard	-	-	-
TOTAL	-	-	-

Plan d'attribution d'actions gratuites de PagesJaunes Groupe

Plans 2006 et 2008

Le Conseil d'administration a été autorisé, pour une période de 38 mois, par l'Assemblée générale extraordinaire du 19 avril 2006 à mettre en œuvre au profit de certains dirigeants et salariés du groupe PagesJaunes un plan d'attribution gratuite d'actions, afin notamment de les associer au développement de la Société. Le nombre maximum d'actions pouvant être attribuées gratuitement dans le cadre de cette autorisation est fixé à 0,5 % du capital de la Société, soit 1 393 948 actions. Le Conseil d'administration a arrêté les conditions de plans d'attribution d'actions lors de ses séances des 30 mai 2006, 20 novembre 2006 et 14 février 2008.

Plans 2011 et 2012

Le Conseil d'administration a été autorisé, pour une période de 38 mois, par l'Assemblée générale extraordinaire du 7 juin 2011 à mettre en œuvre au profit de certains dirigeants et salariés du groupe PagesJaunes un plan d'attribution gratuite d'actions, afin notamment de les associer au développement de la Société. Le nombre maximum d'actions pouvant être attribuées gratuitement dans le cadre de cette autorisation est fixé à 1,5 % du capital de la Société, soit 1 393 948 actions. Le Conseil d'administration a arrêté les conditions de plans d'attribution d'actions lors de ses séances des 26 octobre 2011, 16 décembre 2011 et 11 décembre 2012.

Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et toute société du Groupe	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Jean-Pierre Remy	11 décembre 2012	300 000	1,75 euro	31 mars 2015	1 ^{er} avril 2017	Montant du chiffre d'affaires et de la MBO consolidée
Christophe Pingard	11 décembre 2012	150 000	1,75 euro	31 mars 2015	1 ^{er} avril 2017	Montant du chiffre d'affaires et de la MBO consolidée

XII. LISTE DES OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LES TITRES PAGESJAUNES GROUPE

Déclarant	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix unitaire	Montant de l'opération
Christophe Pingard	Acquisition d'actions	17 février 2012	3,0374 euros	9 112 euros

XIII. OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR PAGESJAUNES GROUPE SUR SES PROPRES TITRES DURANT L'EXERCICE ET NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ

Synthèse des opérations réalisées dans le cadre du programme approuvé par l'Assemblée générale mixte du 6 juin 2012

À la date du 6 juin 2012, date de l'Assemblée générale mixte qui a approuvé le programme de rachat 2012, la Société détenait 3 301 660 actions de la Société.

Les opérations réalisées dans le cadre du programme de rachat 2012 se résument de la manière suivante :

Tableau à jour au 31 décembre 2012

Nombre de titres composant le capital de PagesJaunes Groupe au 6 juin 2012	280 984 754
Capital autodétenu de manière directe ou indirecte au 6 juin 2012	3 301 660
Nombre de titres achetés entre le 6 juin 2012 et le 31 décembre 2012	2 697 542
Prix moyen pondéré brut des titres achetés (en euro)	1,57
Nombre de titres vendus entre le 6 juin 2012 et le 31 décembre 2012	2 670 491
Prix moyen pondéré brut des titres vendus (en euro)	1,58
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0
Capital autodétenu de manière directe ou indirecte au 31 décembre 2012	3 328 711
Valeur comptable du portefeuille (évaluée au cours d'achat) au 31 décembre 2012 (en euros)	5 499 665
Valeur de marché du portefeuille au 31 décembre 2012 (en euros)	6 224 690

Au 31 décembre 2012, les 3 328 711 actions détenues par la Société étaient affectées :

(i) à hauteur de 1 328 711 actions à l'objectif de liquidité ;

(ii) à hauteur de 2 000 000 actions à l'objectif de mettre en place et d'honorer toutes obligations liées aux programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés de la Société ou d'entreprises associées.

Nouveau programme de rachat d'actions de la Société (soumis à l'Assemblée générale mixte du 5 juin 2013)

Nous vous proposons de renouveler par période de 18 mois l'autorisation de mettre en œuvre un programme de rachat d'actions de la Société et ainsi d'autoriser, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, la Société à acheter ses propres actions, dans la limite de 10 % du montant du capital social existant au jour de votre Assemblée.

- Le prix maximum d'achat ne devrait pas excéder 6 euros par action, étant précisé qu'en cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, et/ou de division ou de regroupement des actions, ce prix serait ajusté en conséquence.
- Le montant maximum des fonds destinés au programme de rachat s'élèverait à 168 590 852 euros.

Les finalités du programme de rachat d'actions seraient les suivantes :

- mettre en place et honorer toutes obligations liées aux programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés de la Société ou d'entreprises associées et notamment allouer des actions aux salariés du groupe PagesJaunes dans le cadre (i) de la participation aux résultats de l'entreprise et (ii) de tout plan d'achat, d'options d'achat ou d'attribution gratuite d'actions (en ce compris toute cession d'actions visée à l'article L. 3332-24 du Code du travail) au profit des salariés et mandataires sociaux ou de certains d'entre eux, ainsi que réaliser toutes opérations de couverture afférentes à ces opérations ;
- réduire le capital de la Société par annulation d'actions ;
- assurer la liquidité de l'action PagesJaunes Groupe dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- conserver des actions pour remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- mettre en place et honorer des obligations liées à des titres de créance convertibles en titres de propriété et notamment remettre des actions à l'occasion de l'exercice des droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès à des actions, ainsi que réaliser toutes opérations de couverture à raison des obligations de PagesJaunes Groupe liées à ces valeurs mobilières.

XIV. ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Néant.

XV. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE SIGNIFICATIFS

Il n'y a pas d'événement postérieur à la clôture qui pourrait avoir un impact significatif sur les comptes consolidés clos le 31 décembre 2012.

XVI. RAPPORT SOCIAL

Au 31 décembre 2012, l'effectif de PagesJaunes Groupe était de 48 personnes (40 personnes en fin d'année 2011 contre 36 personnes fin 2010), permettant d'assumer pleinement sa fonction de holding d'un groupe coté.

L'ensemble des informations sociales du groupe PagesJaunes figure au chapitre 17 du document de référence 2012 de PagesJaunes Groupe et dans les éléments relatifs à la responsabilité sociale et environnementale de la Société figurant en annexe au présent rapport.

XVII. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

À la pointe dans son secteur, le groupe PagesJaunes développe une activité de recherche et d'innovation performante grâce à ses équipes et à de nombreux partenariats. Ces équipes sont constituées des meilleurs spécialistes dans leurs domaines de compétences respectifs dans le but de favoriser l'innovation et l'excellence.

XVIII. IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DE L'ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE – ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ensemble des informations relatives à ce point figure au chapitre 8 « Responsabilité Sociale et Environnementale » du présent document de référence.

XIX. INFORMATIONS EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LA PROMOTION DES DIVERSITÉS

L'ensemble des informations relatives à ce point figure au chapitre 8 « Responsabilité Sociale et Environnementale » du présent document de référence.

XX. DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

Risques de taux de change

Voir notes 29 et 32 des annexes aux comptes consolidés.

Risque de liquidité

Voir notes 29 et 32 des annexes aux comptes consolidés.

Risque de taux d'intérêt

Voir notes 29 et 32 des annexes aux comptes consolidés.

Risques de contrepartie (de crédit)

Voir notes 29 et 32 des annexes aux comptes consolidés.

Risques sur actions

Voir notes 29 et 32 des annexes aux comptes consolidés.

XXI. DÉPENSES NON DÉDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 *quater* du Code général des impôts, nous vous précisons que les dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 dudit code pour l'exercice 2012 ont représenté un montant de 79 922 euros et que l'impôt y afférent s'élève à la somme de 0 euro.

XXII. INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

L'ensemble des dettes fournisseurs inscrites au bilan clos le 31 décembre 2012 pour un montant de 4,4 millions d'euros (hors charges à payer) ont une échéance inférieure à 60 jours.

XXIII. PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Le présent chapitre contient des indications sur les objectifs du Groupe. Le lecteur est mis en garde sur le fait que ces déclarations prospectives dépendent de circonstances ou de faits qui devraient se produire dans le futur. Ces déclarations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront ou que les objectifs seront atteints. Par nature, ces objectifs pourraient ne pas être réalisés, et les projections sur lesquelles ils sont fondés pourraient s'avérer erronées. Le lecteur est invité à prendre en considération les facteurs de risques décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de référence de la Société.

Les perspectives de PagesJaunes Groupe pour 2013 sont les suivantes :

Face à la dégradation nette du marché publicitaire au 4^e trimestre 2012, le Groupe adopte les objectifs suivants pour 2013 :

- décroissance du chiffre d'affaires entre - 5 % et - 3 % ;
- maintien d'une croissance de nos activités digitales supérieure à celle du marché digital en France ;
- poids des activités Internet : près de 65 % du chiffre d'affaires total ;
- poursuite d'une décroissance maîtrisée des Annuaire imprimés similaire à celle de 2012 ;
- MBO 2013 comprise entre 425 millions d'euros et 445 millions d'euros ;
- confirmation de la priorité à la réduction du niveau d'endettement.

XXIV. MARCHÉ DES AFFAIRES DES PRINCIPALES FILIALES

Le Groupe a comme cœur de métier la mise à disposition d'information locale, principalement en France, au travers de l'édition d'annuaire en ligne et imprimés, ainsi que la publication de contenus éditoriaux facilitant la recherche et le choix des utilisateurs. Au travers de ses filiales, le Groupe PagesJaunes exerce trois métiers complémentaires : éditeur de contenus et services, média, et régie publicitaire. Son offre est constituée d'une gamme diversifiée de produits et de services associée à ces activités, à destination du grand public et des professionnels.

Le modèle économique du Groupe repose sur celui des médias : proposer des contenus de qualité générant de l'audience, monétiser cette audience, globale ou par segments, auprès des professionnels.

Les activités du Groupe se décomposent en trois segments :

Internet

Il s'agit des activités exercées au travers d'Internet, dont les produits principaux sont la création et la commercialisation de contenus et d'espaces publicitaires, le référencement, la publicité ciblée et la mise à disposition d'espaces publicitaires aux annonceurs locaux et nationaux (activité souvent appelée « display »), ainsi que toute une gamme de services et produits permettant la mise à disposition et la diffusion d'information à contenu local. L'activité Internet du Groupe est principalement réalisée en France, mais aussi en Espagne (QDQ Media), au Luxembourg (Editus, jusqu'en septembre 2012) et sur 12 pays au travers de l'entité Yelster Digital (anciennement 123people).

Dans ce segment sont regroupées les activités d'annuaire en ligne de « pagesjaunes.fr » et « pagespro.com », la création et commercialisation de contenus et espaces publicitaires de type « search » et « display », notamment au travers de la régie publicitaire Internet Horyzon Media, ainsi que les petites annonces en ligne « annoncesjaunes.fr » et « avendrealouer.fr ».

Le Groupe est l'un des principaux acteurs européens pour la fabrication et l'hébergement de sites, et propose à ses clients des solutions d'optimisation et de visibilité sur le web de type « SEO » (référencement naturel) ou « SEM » (référencement payant).

Ce segment inclut les services d'itinéraires, de géo-localisation et de réservations en ligne des marques Mappy et UrbanDive, et les offres promotionnelles « couponing » avec 123deal, et la promotion digitale.

La recherche de personnes et de profils en ligne avec 123people, la demande de devis en ligne et la mise en relation des acteurs de l'industrie du BTP avec Sotravo (anciennement Keltravo), le site de contenu thématique ComprendreChoisir.com édité par Fine Media, et les offres de marketing direct reposant sur l'envoi de courriers électroniques (« emailing ») sont également intégrées dans ce segment.

Annuaire imprimés

Il s'agit de l'activité historique du Groupe, relative à l'édition, la distribution et la vente d'espaces publicitaires dans les Annuaire imprimés (PagesJaunes, L'Annuaire, annuaire QDQ Media en Espagne, et Editus au Luxembourg jusqu'en septembre 2012).

Autres activités

Il s'agit d'une part d'activités spécifiques de PagesJaunes : services de renseignements par téléphone et par SMS (118 008), Minitel, et l'annuaire inversé QuiDonc. Ce segment inclut également certaines activités de PJMS (anciennement PagesJaunes Marketing Services) : télémarketing, *datamining* (traitement de bases de données), génération de fichiers, traitements de prospects et activités de marketing direct traditionnel (saisie et affranchissements).

Les développements qui suivent présentent le chiffre d'affaires et la marge brute opérationnelle, pour chacun des trois segments du Groupe : Internet, Annuaire Imprimés et Autres activités.

Périodes

(en millions d'euros)	Périodes closes le 31 décembre		
	2012	2011 ⁽¹⁾	Variation 2012/2011
Internet	622,7	575,0	8,3 %
Annuaire imprimés	416,6	490,7	- 15,1 %
Autres activités	26,9	35,9	- 25,1 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 066,2	1 101,6	- 3,2 %
Chiffre d'affaires Internet en % du chiffre d'affaires total	58,4 %	52,2 %	
Internet	269,6	254,8	5,8 %
Annuaire imprimés	184,8	222,1	- 16,8 %
Autres activités	10,1	11,0	- 8,2 %
MARGE BRUTE OPÉRATIONNELLE	464,5	487,9	- 4,8 %
en % du chiffre d'affaires	43,6 %	44,3 %	

(1) Retraité de la non-activation de la rémunération fixe de la force de vente et de l'application anticipée de la norme IAS 19R.

Hors 123people, le nombre de visites de l'ensemble des sites Internet du Groupe s'élève à 1 684,7 millions en 2012, en hausse de 7,1 % par rapport à 2011, à périmètre comparable avec un nombre de visites sur Internet mobile en hausse de 83,4 %.

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe PagesJaunes s'élève à 1 066,2 millions d'euros en 2012, en baisse de 3,2 % par rapport à 2011. Le repli du chiffre d'affaires des Annuaire imprimés, en baisse de 15,1 % par rapport à 2011, est partiellement compensé par la croissance des activités Internet, en hausse de 8,3 % par rapport à 2011 à 622,7 millions d'euros. Les revenus Internet représentent ainsi 58,4 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2012 contre 52,2 % en 2011.

Les achats externes s'élèvent à 227,1 millions d'euros en 2012, en baisse de 11,2 % par rapport au à 2011. Cette baisse résulte principalement des économies réalisées sur les coûts de papier, impression et distribution (en baisse de 18 %), ainsi que de la réduction de dépenses de marketing et technologie.

Les salaires et charges sociales s'élèvent à 371,1 millions d'euros, en hausse de 5,9 % par rapport à 2011. Cette hausse s'explique par la poursuite des investissements commerciaux en 2012.

Le total des autres produits et charges opérationnels représente une charge 3,5 millions d'euros en 2012, en baisse de 53 % par rapport à 2011. Cette baisse s'explique principalement par les montants supérieurs de Crédit Impôt Recherche comptabilisés en 2012.

La marge brute opérationnelle du Groupe s'élève à 464,5 millions d'euros en 2012, en baisse de 4,8 % par rapport à 2011. Le taux de marge brute opérationnelle reste élevé à 43,6 % en 2012 contre 44,3 % en 2011, sa baisse résulte principalement des investissements commerciaux.

Le chiffre d'affaires du segment Internet croît de 8,3 % en 2012 à 622,7 millions d'euros. Cette croissance soutenue a été tirée par les activités Search, portées par le mobile, l'activité Display en France, et la vente de Sites.

La marge brute opérationnelle du segment Internet s'élève à 269,6 millions d'euros en 2012, en hausse de 5,8 % par rapport à 2011. Le taux de marge brute opérationnelle passe de 44,3 % en 2011 à 43,3 % en 2012, principalement en raison de la poursuite des investissements commerciaux, partiellement compensée par la réduction de dépenses de marketing, communication Internet et technologie.

Le chiffre d'affaires du segment Annuaire imprimés est en baisse de 15,1 % en 2012 à 416,6 millions d'euros, principalement lié à une baisse plus prononcée des revenus sur l'ensemble des départements prospectés en 2012. À noter, l'arrêt des PagesBlanches dans sept départements en 2012 (Alpes-Maritimes, Yvelines, Essonne, Val-d'Oise, Bouches-du-Rhône, Rhône et Seine-et-Marne). Ces départements représentaient 3,5 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2011 soit une baisse de 0,7 % du chiffre d'affaires des Annuaire imprimés en 2012 par rapport à 2011.

La marge brute opérationnelle du segment Annuaire imprimés s'élève à 184,8 millions d'euros en 2012, en baisse de 16,8 % par rapport 2011. Le taux de marge brute opérationnelle s'élève à 44,4 % en 2012, en baisse de 0,9 point par rapport à 2011. La poursuite de la réduction des coûts de fabrication et distribution des annuaire, conjuguée à l'arrêt des PagesBlanches dans sept départements, a permis de compenser partiellement l'investissement commercial en France, et ce malgré une baisse plus prononcée du chiffre d'affaires en 2012. Les coûts de papier, impression et portage sont en baisse de 18 % sur 2012, à comparer à une baisse du chiffre d'affaires du segment Annuaire imprimés de 15,1 % sur la même période.

Le chiffre d'affaires du segment Autres activités est en baisse de 25,1 % en 2012 à 26,9 millions d'euros. Cette évolution s'explique par la forte baisse des revenus liés aux services de renseignement téléphonique, aussi bien des revenus publicitaires issus des annonceurs que des revenus des appels issus des utilisateurs de ce service.

La marge brute opérationnelle du segment Autres activités s'élève à 10,1 millions d'euros en 2012, en baisse de 8,2 % par rapport à 2011. Le taux de marge brute opérationnelle passe de 30,6 % en 2011 à 37,5 % en 2012. L'impact de la baisse du chiffre d'affaires sur la marge est compensé par l'arrêt des dépenses publicitaires visant à promouvoir les services de renseignement téléphonique (118 008) et des économies sur le traitement des appels et la baisse du poids des affranchissements de courrier.

XXV. RÉSOLUTIONS À CARACTÈRE
EXTRAORDINAIRE

Votre Assemblée, statuant à titre extraordinaire, est appelée à se prononcer sur plusieurs modifications des statuts de votre Société visant notamment à changer la dénomination sociale de la Société (13^e et 14^e résolutions).

Changement de la dénomination sociale (13^e résolution)

Il vous est proposé de changer la dénomination sociale de la Société pour adopter la dénomination « Solocal Group ».

Si vous approuvez ce changement, il conviendra de modifier en conséquence l'article 2 des statuts comme suit :

« La Société a pour dénomination « Solocal Group » ».

Modification des articles 10 et 27 des statuts (14^e résolution)

Il vous est demandé de vous prononcer sur des modifications des statuts de votre Société à la suite de la prise d'effet le 1^{er} mai 2013 des dispositions statutaires relatives à l'existence d'un droit de vote double, telles qu'adoptées par l'Assemblée générale mixte du 7 juin 2011 par sa dixième résolution.

La première modification aurait pour objet la mise à jour du texte de l'article 10 des statuts en supprimant la dernière phrase du deuxième alinéa de cet article, qui fixe au 1^{er} mai 2013 la date de prise d'effet des dispositions relatives au droit de vote double, cette phrase étant devenue obsolète.

Il vous est également demandé de compléter le premier alinéa de l'article 27 des statuts relatif au droit de vote, pour y ajouter une référence à l'existence d'un droit de vote double ; et en conséquence de modifier comme suit le premier alinéa de l'article 27 des statuts :

« Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sous réserve d'éventuelle privation du droit de vote et de ce qui est prévu à l'article 10 des statuts. »

Votre Conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Fait à Sèvres,

Le Conseil d'administration

➤ RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(Articles 133-135-148 du Décret du 23 mars 1967)

Nature des indications (en dehors du capital, montants en milliers d'euros)	Exercice 2008	Exercice 2009	Exercice 2010	Exercice 2011	Exercice 2012
1 – SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	56 196 951	56 196 951	56 196 951	56 196 951	56 196 951
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	280 984 754	280 984 754	280 984 754	280 984 754	280 984 754
2 – RÉSULTAT GLOBAL DES OPÉRATIONS EFFECTUÉES					
a) Chiffre d'affaires HT	4 995	7 171	7 683	10 563	10 233
b) Bénéfice avant impôt, participation, amortissements et provisions	172 392	229 857	211 497	125 881	125 723
c) Impôts sur les bénéfices	(55 863)	(42 491)	(45 382)	(63 300)	(55 410)
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	128 397	273 456	253 244	187 724	166 731
f) Montant des bénéfices distribués en n + 1 ⁽¹⁾	269 454	182 446	162 697	-	-
3 – RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION (en euros)					
a) Bénéfice après impôt et participation mais avant amortissements, provisions	0,81	0,97	0,91	0,67	0,64
b) Bénéfice après impôt, participation, amortissements et provisions	0,46	0,97	0,90	0,67	0,59
c) Dividende versé à chaque action en n + 1 ⁽¹⁾	0,96	0,65	0,58	0,00	0,00
4 – PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	30	32	32	38	38
b) Montant de la masse salariale	3 937	7 865	5 299	8 645	7 342
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 559	2 830	2 082	3 465	4 163

(1) Ou proposé à l'Assemblée générale pour le dernier exercice (actions d'autocontrôle non déduites).

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres hors capital et avant affectation du résultat	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société, non encore remboursés (hors comptes courants)	Montant des cautions ou avals donnés par la Société	CA du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
1 - Filiale : + de 50 % détenus par la Société											
Cristallerie 2 SA 7, avenue de la Cristallerie 92317 Sèvres Cedex SIREN : 493 023 485	38	(14)	100,00 %	38	38	-	-	-	(2)	-	Données préliminaires non auditées
Cristallerie 3 SA 7, avenue de la Cristallerie 92317 Sèvres Cedex SIREN : 493 104 517	38	(17)	100,00 %	38	38	-	-	-	(2)	-	Données préliminaires non auditées
Cristallerie 4 SA 7, avenue de la Cristallerie 92317 Sèvres Cedex SIREN : 501 672 588	38	(13)	100,00 %	38	38	-	-	-	(2)	-	Données préliminaires non auditées
Euro Directory SA 2, avenue Charles-de-Gaulle L-1653 Luxembourg RCS Luxembourg B48461	169	270	100,00 %	13 251	3 651	-	-	183	13 784	13 692	
Horyzon Media SA 9 rue Maurice-Mallet 92130 Issy-les- Moulineaux SIREN : 452 172 786	48	2 317	100,00 %	12 379	12 379	-	-	26 155	(204)	1 800	
Mappy SA 9, rue Maurice-Mallet 92130 Issy-les- Moulineaux SIREN : 402 466 643	212	9 744	100,00 %	18 048	18 048	3 500	-	12 192	(3 143)	-	
PagesJaunes SA 7, avenue de la Cristallerie 92317 Sèvres Cedex SIREN : 444 212 955	4 005 038	163 325	100,00 %	4 005 038	4 005 038	-	-	982 960	236 359	272 343	
PagesJaunes Marketing Services SA 25, quai Gallieni 92150 Suresnes SIREN : 422 041 426	7 275	8 114	100,00 %	7 275	7 275	-	-	18 550	500	-	
PagesJaunes Outre- Mer SA 7, avenue de la Cristallerie 92317 Sèvres Cedex SIREN : 420 423 477	75	69	100,00 %	76	76	-	-	5 056	62	157	Données préliminaires non auditées

Filiales et participations (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres hors capital et avant affectation du résultat	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société, non encore remboursés (hors comptes courants)	Montant des cautions ou avals donnés par la Société	CA du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
QDQ Media SAU Calle de la Haya 4 28044 Madrid – Espagne RCS Madrid : A81745002	5 500	(7 595)	100,00 %	91 719	0	5 000	-	22 337	(1 361)	-	Titres, prêts et avances dépréciés
Sotravo SAS 2, bd Vauban 78180 Montigny- le-Bretonneux SIREN : 494 738 636	230	2 737	100,00 %	8 578	8 578	1	-	6 771	(2 639)	-	Données préliminaires non auditées
Yelster digital GmbH Linke Wienzeile 8, Top 9 1060 Vienna – Autriche RCS Vienne : FN 298562 m	44	301	100,00 %	14 997	12 697	-	-	3 364	(1 746)	-	
Fine Media SAS 108, rue des Dames 75017 Paris SIREN : 494 447 550	47	1 926	100,00 %	11 769	11 769	-	-	3 343	(370)	-	Données préliminaires non auditées
ClicRDV SASU 14, rue de Rouen 75019 Paris SIREN : 492 374 442	721	478	100,00 %	6 885	6 885	-	-	1 477	(403)	-	Données préliminaires non auditées
AVAL (A Vendre A Louer) SAS 81-83, bd de Sébastopol 75002 Paris SIREN : 438 177 062	11 600	(7 911)	100,00 %	3 982	3 982	-	-	5 174	(1 098)	-	Données préliminaires non auditées
Orbit Interactive Nearchore Park – 1100 boulevard El Qods 11000 Casablanca Sidi Maarouf RC Casablanca : 268969	27	(49)	100,00 %	27	27	-	-	0	(76)	-	Données préliminaires non auditées
Chronoresto 58, avenue de Wagram 75017 Paris SIREN : 503 573 487	40	700	100,00 %	5 208	5 208	-	-	740	218	-	Données préliminaires non auditées

Filiales et participations <i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Capitaux propres hors capital et avant affectation du résultat	Quote-part de capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société, non encore remboursés (hors comptes courants)	Montant des cautions ou avals donnés par la Société	CA du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
				Brute	Nette						
2 - Participations (entre 10 et 50 %)											
Relaxevents 34, quai de la Loire 75019 Paris SIREN 531 170 322	500	(350)	40,00 %	200	200	-	-	687	(423)	-	Données préliminaires - non auditées
Leadformance 7, avenue des Ducs-de-Savoie 73000 Chambéry SIREN : 440 743 763	1 677	(1 388)	49,00 %	5 052	5 052	-	-	1 037	(1 699)	-	Données préliminaires - non auditées

20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles

PagesJaunes Groupe

Exercice clos le 31 décembre 2012

› RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PagesJaunes Groupe, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Direction de votre Société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction de conditions de réalisation différentes. Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous avons estimé que, parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations, figurent les titres de participations (note 3.2 des comptes annuels).

Conformément à la norme d'exercice professionnelle relative à l'appréciation des estimations comptables, nous avons notamment apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de la valeur des titres de participation (en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de votre Société), revu les calculs effectués par votre Société et les sensibilités des principales valeurs d'usage, comparé les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et examiné la procédure d'approbation de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre Société auprès des sociétés contrôlant votre Société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 21 février 2013

Les Commissaires aux comptes

Ernst & Young Audit

Denis Thibon

Deloitte & Associés

Dominique Descours

PagesJaunes Groupe

Exercice clos le 31 décembre 2012

**› RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vote Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société PagesJaunes Groupe, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application anticipée de la norme IAS 19 révisée.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme il est précisé dans la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés, la Direction de votre Société est conduite à effectuer

des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent. Cette note précise également que les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction de conditions de réalisation différentes. Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés au 31 décembre 2012, nous avons estimé que, parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations, figurent les écarts d'acquisition, les coûts d'acquisition de contrats, ainsi que les avantages au personnel.

Conformément à la norme d'exercice professionnel relative à l'appréciation des estimations comptables, nous avons notamment apprécié :

- en ce qui concerne les écarts d'acquisition, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de votre Société. Nous avons revu les calculs effectués par votre Société et les sensibilités des principales valeurs d'utilité et évalué les principes et méthodes de détermination des justes valeurs. Nous avons comparé les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et examiné la procédure d'approbation de ces estimations par la Direction ;
- en ce qui concerne les coûts d'acquisition de contrats, la nature et le caractère capitalisable des coûts activés, la fiabilité des systèmes d'information sous-jacents, ainsi que les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations. Nous avons en particulier revu les prévisions de coût commercial établies par les directions opérationnelles de votre Société, sur lesquelles repose l'évaluation de la part des frais de commercialisation à différer en fonction de la parution des annonces et de la reconnaissance du chiffre d'affaires ;
- s'agissant des avantages au personnel, les bases sur lesquelles ces provisions ont été constituées. Nous avons revu les informations relatives aux hypothèses actuarielles contenues dans l'annexe aux comptes consolidés et examiné la procédure d'approbation de ces estimations par la Direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 21 février 2013

Les Commissaires aux comptes

Ernst & Young Audit

Denis Thibon

Deloitte & Associés

Dominique Descours

20.5 Politique de distribution des dividendes

› DISTRIBUTION EXCEPTIONNELLE DE RÉSERVES

L'Assemblée générale des actionnaires du 20 novembre 2006 a décidé de procéder à une distribution exceptionnelle de 9 euros par action, soit une distribution totale d'un montant de l'ordre de 2,5 milliards d'euros.

Cette distribution exceptionnelle a été prélevée sur le poste « Autres réserves », après affectation à ce poste de sommes se trouvant sur le poste « Report à nouveau » dans les comptes de la Société. Elle a été financée pour partie par utilisation des disponibilités de la Société et pour le solde par la souscription d'un emprunt auprès d'un pool bancaire.

› DIVIDENDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2007

L'Assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2008 a décidé le versement d'un dividende de 0,96 euro par action.

› DIVIDENDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2008

L'Assemblée générale des actionnaires du 11 juin 2009 a décidé le versement d'un dividende de 0,96 euro par action.

› DIVIDENDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2009

L'Assemblée générale des actionnaires du 10 juin 2010 a décidé le versement d'un dividende de 0,65 euro par action.

› DIVIDENDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2010

L'Assemblée générale des actionnaires du 7 juin 2011 a décidé le versement d'un dividende de 0,58 euro par action.

› DIVIDENDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2011

Le Conseil d'administration de PagesJaunes Groupe du 14 février 2012 a décidé de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 6 juin 2012, de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2011.

› DIVIDENDE AU TITRE DE L'EXERCICE 2012

Le Conseil d'administration de PagesJaunes Groupe du 12 février 2013 a décidé de proposer à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 5 juin 2013, de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2012.

20.6 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Dans le cours normal de ses activités, la Société est impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives.

Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Dans ce dernier cas, le montant provisionné correspond au montant le plus bas de l'estimation de la fourchette. Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation du niveau de risque au cas par cas et ne dépend pas en premier lieu du stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

À l'exception des procédures décrites à la note 32 « Litiges » de l'annexe des comptes consolidés, ni la Société, ni aucune de ses filiales ne sont parties à un procès ou à une procédure d'arbitrage quelconque (et la Société n'a pas connaissance qu'une quelconque procédure de cette nature soit envisagée par les autorités gouvernementales ou des tiers), dont la Direction de la Société estime que le résultat probable pourrait raisonnablement avoir une incidence négative significative sur ses résultats, son activité ou sa situation financière consolidée.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

20.7 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Les événements significatifs intervenus entre la date de clôture et le 12 février 2013, date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, sont mentionnés dans la note 35 de l'annexe des comptes consolidés.

20.8 Honoraires des contrôleurs légaux

Ce tableau figure au chapitre 20.1 « Informations financières historiques », sous la note 33.

21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

21.1	Capital social	206
21.2	Acte constitutif et statuts	211

21.1 Capital social

› DROITS ET OBLIGATIONS ATTACHÉS AUX ACTIONS (ARTICLE 10 DES STATUTS)

Chaque action donne droit dans les bénéfices, dans la propriété de l'actif social et dans le boni de liquidation, à une part égale à la quotité du capital qu'elle représente. En outre, elle donne droit au vote et à la représentation dans les Assemblées générales, dans les conditions légales et statutaires. La propriété d'une action emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions de l'Assemblée générale.

Les actionnaires ne supportent les pertes qu'à concurrence des apports.

Les héritiers, créanciers, ayant droit ou représentants d'un actionnaire ne peuvent requérir l'apposition de scellés sur les biens, valeurs ou titres de la Société, ni en demander le partage ou la licitation, ni s'immiscer dans son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'Assemblée générale.

Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions pour exercer un droit quelconque, les propriétaires d'actions qui

ne possèdent pas le nombre requis, devront faire leur affaire personnelle du groupement et, le cas échéant, de l'achat ou de la vente d'actions nécessaires.

L'Assemblée générale des actionnaires du 7 juin 2011 a modifié l'article 10 des statuts, pour décider qu'à compter du 1^{er} mai 2013, un droit de vote double sera attribué à toutes les actions de la Société nominatives entièrement libérées et qui seront inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux ans.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double bénéficiera, dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficiera déjà de ce droit. Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perdra le droit de vote double sous réserve des exceptions prévues par la loi. Ces dispositions entrent en vigueur à compter du 1^{er} mai 2013.

21.1.1 CAPITAL SOCIAL

À la date d'enregistrement du présent document de référence, le capital social s'élève à 56 196 950,80 euros divisé en 280 984 754 actions entièrement libérées de 0,20 euro de valeur nominale, toutes de même catégorie.

Capital autorisé non émis

Les Assemblées générales mixtes de la Société du 7 juin 2011 et 6 juin 2012 ont délégué au Conseil d'administration, dans les conditions détaillées dans le tableau ci-après, les autorisations suivantes :

Titres concernés	Durée de l'autorisation et expiration	Montant maximal des titres de créances	Montant nominal maximal d'augmentation de capital
Émissions avec droit préférentiel de souscription (augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues)	26 mois 6 août 2014	Titres d'emprunt : 300 millions €	20 millions €
Émissions par voie d'offres au public sans droit préférentiel de souscription (augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues)	26 mois 6 août 2014	Titres d'emprunt : 300 millions €	10 millions €
Émission par voie d'offres visées au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier sous droit préférentiel de souscription (augmentation de capital toutes valeurs mobilières confondues)	26 mois 6 août 2014	Titres d'emprunt : 300 millions €	10 millions €
Émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société	26 mois 6 août 2014	Titres d'emprunt : 300 millions €	10 millions €
Émission d'actions ordinaires et de valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société	26 mois 6 août 2014	Titres d'emprunt : 300 millions €	10 % du capital, soit 5 619 695 €
Émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	26 mois 6 août 2014	Titres d'emprunt : 300 millions €	-
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes	26 mois 6 août 2014	-	20 millions €
Autorisation d'attribuer gratuitement des actions de la Société	38 mois 7 août 2014	-	1,5 % du capital social
Augmentation de capital au bénéfice des adhérents du ou des plans d'épargne d'entreprise et/ou de salariés	26 mois 6 août 2014	-	1 124 000 €, soit environ 2 % du capital social
Réduction de capital par annulation d'actions ordinaires	18 mois 6 décembre 2013	-	Annulation de 10 % du capital de la Société par périodes de 24 mois

À l'exception de la délégation relative à l'attribution gratuite d'actions (cf. point 17.2 du présent document de référence), le Conseil d'administration de PagesJaunes Groupe n'a, à la date du présent document de référence, pas mis en œuvre ces délégations.

Autres titres donnant accès au capital

À la date d'enregistrement du présent document de référence, il n'existe aucun autre titre donnant accès au capital de la Société.

21.1.2 ACTIONS NON REPRÉSENTATIVES DU CAPITAL

À la date d'enregistrement du présent document de référence, il n'existe aucune action non représentative du capital.

21.1.3 ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ DE SES PROPRES ACTIONS

L'Assemblée générale mixte du 6 juin 2012 avait, dans le cadre des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, autorisé le Conseil d'administration à acquérir, par tous moyens, sur le marché ou hors marché, les actions de la Société, dans la limite de 10 % du capital social de la Société existant au jour de l'Assemblée générale et ultérieurement, sur la durée de la validité de la présente délégation, dans les limites maximales de 10 % du capital social existant effectivement, dans les conditions suivantes :

- le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 10 euros par action, étant précisé qu'en cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, et/ou de division ou de regroupement des actions, ce prix sera ajusté en conséquence, et que, si des actions ainsi acquises étaient utilisées pour attribuer gratuitement des

actions conformément aux articles L. 3332-1 et suivants du Code du travail, le prix de vente, ou la contre-valeur pécuniaire des actions attribuées, serait alors déterminé conformément aux dispositions légales spécifiquement applicables ;

- cette autorisation est valable pour une période de dix-huit mois ; les acquisitions réalisées par la Société en vertu de ladite autorisation ne peuvent en aucun cas l'amener à détenir, directement ou indirectement, plus de 10 % des actions composant le capital social ;
- l'acquisition ou le transfert de ces actions peut être effectué, y compris en période d'offre publique sous réserve que celle-ci soit exclusivement réglée en numéraire, dans les conditions et limites, notamment de volumes et de prix, prévues par les textes en vigueur à la date des opérations considérées, par

tous moyens, notamment sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, par le recours à des instruments financiers dérivés ou à des bons ou valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société, ou par la mise en place de stratégies optionnelles, dans les conditions prévues par les autorités de marché et aux époques que le Conseil d'administration ou la personne agissant sur la délégation du Conseil d'administration appréciera.

Le Conseil d'administration a décidé de proposer aux actionnaires de mettre fin, avec effet immédiat au jour de l'Assemblée, à cette délégation prise par l'Assemblée générale mixte du 6 juin 2012, et de donner au Conseil d'administration une nouvelle délégation au même effet.

Le projet de résolution qui sera proposé aux actionnaires à l'Assemblée générale mixte du 5 juin 2013 sur le nouveau programme de rachat de titres figure en annexe au présent document.

Titres de créance

L'Assemblée générale du 6 juin 2012 a délégué au Conseil d'administration sa compétence pour décider l'émission, en une ou plusieurs fois, en France, à l'étranger et/ou sur le marché international, de toutes valeurs mobilières donnant droit à l'attribution, immédiatement ou à terme, de titres de créance tels qu'obligations, titres assimilés, titres subordonnés à durée déterminée ou non ou tous autres titres conférant, dans une même émission, un même droit de créance sur la Société.

Le montant nominal de l'ensemble des valeurs mobilières à émettre mentionnées ci-dessus ne pourra excéder 300 millions d'euros, ou la contre-valeur de ce montant en devises ou en toutes unités monétaires établies par référence à plusieurs devises, étant précisé que ce montant nominal maximum s'appliquera globalement aux titres de créance auxquels les valeurs mobilières donneraient droit à attribution immédiatement ou à terme, mais que ce même montant ne comprend pas la ou les primes de remboursement au-dessus du pair, s'il en était prévu.

Cette délégation est donnée pour une durée de vingt-six mois.

Plans d'options

L'Assemblée générale mixte du 12 avril 2005 a autorisé le Conseil d'administration, conformément aux articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, à consentir, en une ou plusieurs fois, des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société. Dans le cadre de cette autorisation, le nombre total des options pouvant être consenties ne pouvait donner droit à souscrire ou acquérir un nombre d'actions ordinaires représentant, à la date d'attribution, plus de 2 % du capital de la Société à la date de cette Assemblée.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'administration, dans sa séance du 28 juin 2005, a décidé de mettre en place un plan d'options de souscription d'actions PagesJaunes Groupe pour l'ensemble du groupe PagesJaunes sauf QDQ Media et un plan d'options de souscription d'actions PagesJaunes Groupe spécifique pour QDQ Media, donnant le droit de souscrire à 3 830 400 actions nouvelles, soit environ 1,35 % du capital à la date de l'Assemblée générale mixte du 12 avril 2005. Le prix de souscription a été fixé à 19,30 euros par action, correspondant à la moyenne des cours cotés des 20 séances de Bourse précédant le 28 juin 2005.

Le Conseil d'administration, dans sa séance du 20 décembre 2007, a décidé de mettre en place un plan d'options de souscription d'actions PagesJaunes Groupe pour l'ensemble du groupe PagesJaunes, donnant le droit de souscrire à 2 927 900 actions

nouvelles. Le prix de souscription a été fixé à 14,46 euros par action, correspondant à la moyenne des cours cotés des 20 séances de Bourse précédant le 20 décembre 2007.

L'Assemblée générale mixte du 11 juin 2009 a renouvelé cette autorisation conformément aux articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, à consentir, en une ou plusieurs fois, des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société. Le nombre total des options pouvant être consenties au titre de la 27^e résolution de ladite Assemblée ne pourra donner droit à souscrire ou acquérir un nombre d'actions ordinaires représentant, à la date d'attribution, plus de 1 % du capital de la Société à la date de ladite Assemblée.

Les bénéficiaires devront être membres du personnel ou mandataires sociaux (au sens de l'article L. 225-185 du Code de commerce) de la Société ou de sociétés ou groupements qui lui sont liés au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce. Les options pourront être consenties par le Conseil d'administration à tout ou partie de ces personnes.

Cette autorisation est consentie pour une durée de trente-huit mois.

Chaque option donnera droit à la souscription ou à l'acquisition d'une action ordinaire nouvelle ou existante selon le cas.

Les actions pouvant être obtenues par exercice des options d'achat d'actions consenties au titre de la 27^e résolution de l'Assemblée générale mixte du 11 juin 2009 devront être acquises par la Société, soit dans le cadre de l'article L. 225-208 du Code de commerce, soit, le cas échéant, dans le cadre du programme de rachat d'actions objet de la 5^e résolution approuvée par ladite Assemblée au titre de l'article L. 225-209 du Code de commerce ou de tout programme de rachat d'actions applicable postérieurement.

Le prix d'exercice des options consenties au titre de cette résolution sera fixé par le Conseil d'administration selon les modalités suivantes :

- le prix d'exercice des options de souscription ou d'achat d'actions ordinaires ne pourra pas être inférieur à la moyenne des cours cotés de l'action PagesJaunes Groupe sur le marché Euronext de Euronext aux vingt séances de Bourse précédant le jour où les options sont consenties, aucune option ne pouvant être consentie moins de vingt séances de Bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital ;
- en outre, le prix d'exercice des options d'achat d'actions ne pourra pas être inférieur à 80 % du prix moyen d'achat des actions ordinaires détenues par la Société au titre de l'article L. 225-208 du Code de commerce ou, le cas échéant, du programme de rachat d'actions autorisé par la 5^e résolution approuvée par l'Assemblée générale mixte du 11 juin 2009 au titre de l'article L. 225-209 du Code de commerce ou de tout programme de rachat d'actions applicable postérieurement.

Les options allouées devront être exercées dans un délai de 10 ans à compter de la date de leur attribution par le Conseil d'administration.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'administration a procédé aux attributions suivantes :

- le Conseil d'administration, dans sa séance du 23 juillet 2009, a décidé de mettre en place un plan d'options de souscription d'actions PagesJaunes Groupe pour l'ensemble du groupe PagesJaunes, donnant le droit de souscrire à 1 145 000 actions nouvelles. Le prix de souscription a été fixé à 6,71 euros par action, correspondant à la moyenne des cours cotés des 20 séances de Bourse précédant le 23 juillet 2009 ;

- le Conseil d'administration, dans sa séance du 29 octobre 2009, a décidé de mettre en place un plan d'options de souscription d'actions PagesJaunes Groupe pour l'ensemble du groupe PagesJaunes, donnant le droit de souscrire à 87 000 actions nouvelles. Le prix de souscription a été fixé à 8,843 euros par action, correspondant à la moyenne des cours cotés des 20 séances de Bourse précédant le 29 octobre 2009 ;
- le Conseil d'administration, dans sa séance du 17 décembre 2009, a décidé de mettre en place un plan d'options de souscription d'actions PagesJaunes Groupe pour l'ensemble du groupe PagesJaunes, donnant le droit de souscrire à 75 000 actions nouvelles. Le prix de souscription a été fixé à 7,821 euros par action, correspondant à la moyenne des cours cotés des 20 séances de Bourse précédant le 17 décembre 2009 ;
- le Conseil d'administration, dans sa séance du 27 juillet 2010, a décidé de mettre en place un plan d'options de souscription d'actions PagesJaunes Groupe pour l'ensemble du groupe PagesJaunes, donnant le droit de souscrire à 1 336 000 actions nouvelles. Le prix de souscription a été fixé à 8,586 euros par action, correspondant à la moyenne des cours cotés des 20 séances de Bourse précédant le 27 juillet 2010 ;
- le Conseil d'administration, dans sa séance du 16 décembre 2010, a décidé de mettre en place un plan d'options de souscription d'actions PagesJaunes Groupe pour l'ensemble du groupe PagesJaunes, donnant le droit de souscrire à 166 000 actions nouvelles. Le prix de souscription a été fixé à 7,095 euros par action, correspondant à la moyenne des cours cotés des 20 séances de Bourse précédant le 16 décembre 2010.

Attribution gratuite d'actions

L'Assemblée générale du 19 avril 2006 a autorisé le Conseil d'administration de la Société à procéder, en une ou plusieurs fois et aux conditions qu'il déterminera, à des attributions gratuites d'actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société, dans les conditions ci-dessous.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'administration, dans ses séances du 30 mai 2006, 20 novembre 2006 et 14 février 2008, a décidé de mettre en place trois plans d'attribution gratuite d'actions.

Le plan du 30 mai 2006 a donné lieu à l'attribution initiale de 602 361 actions à 591 collaborateurs du Groupe.

Le plan du 20 novembre 2006 a donné lieu à l'attribution de 778 638 actions à 611 collaborateurs du Groupe.

Un troisième plan a été arrêté le 14 février 2008, donnant lieu à l'attribution de 12 940 actions à 15 collaborateurs du Groupe.

L'Assemblée générale du 7 juin 2011 a renouvelé cette autorisation.

En application de celle-ci, le Conseil d'administration, dans ses séances des 26 octobre, 16 décembre 2011, et 11 décembre 2012 a décidé de mettre en place trois plans d'attribution gratuite d'actions.

Le plan du 26 octobre 2011 a donné lieu à l'attribution initiale de 1 226 000 actions à 41 collaborateurs du Groupe.

Le plan du 16 décembre 2011 a donné lieu à l'attribution de 84 000 actions à trois collaborateurs du Groupe.

Le plan du 11 décembre 2012 a donné lieu à l'attribution de 2 624 000 actions à 47 collaborateurs du Groupe.

Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription

À la date d'enregistrement du présent document de référence, il n'existe aucune valeur mobilière convertible, échangeable ou assortie de bons de souscription.

Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché au capital souscrit mais non libéré

Les informations relatives aux autorisations d'émission d'actions données par l'Assemblée générale au Conseil d'administration sont décrites dans la section 21.1.1.

Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel

À la date d'enregistrement du présent document de référence, aucun membre du Groupe ne bénéficie d'une option ou d'un accord de ce type.

21.1.4 HISTORIQUE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Les informations relatives à la répartition du capital de la Société figurent au chapitre 18 « Principaux actionnaires » du présent document.

Tableau d'évolution du capital au cours des cinq dernières années

Date	Opération	Nombre d'actions émises	Montant nominal de l'augmentation de capital	Prime d'émission par action	Montant total de la prime d'émission	Montants successifs du capital	Nombre d'actions	Valeur nominale
Assemblée générale mixte du 27 mai 2004	Division de la valeur nominale	274 050 000	-	-	-	54 810 000 €	274 050 000	0,20 €
Introduction en Bourse juillet 2004	Augmentation de capital réservée aux salariés du groupe France Télécom	4 739 610	947 922 €	11,10 €	52 609 671 €	55 757 922 €	278 789 610	0,20 €
15 janvier 2007	Constatation de l'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription intervenues en 2006	1 477 170	295 434 €	17,60 €	25 990 960,40 €	56 053 356 €	280 266 780	0,20 €
15 janvier 2008	Constatation de l'augmentation de capital résultant des levées d'options de souscription intervenues en 2007	377 670	75 534 €	11,52 €	4 350 758,40 €	56 128 890 €	280 644 450	0,20 €
25 février 2009	Constatation de l'augmentation de capital résultant des attributions gratuites d'actions intervenues en 2008	340 304	68 060,80 €	-	-	56 196 950,80 €	280 984 754	0,20 €

Commentaire sur les mouvements significatifs intervenus dans les trois ans sur la répartition du capital de la Société

Néant.

Nantissements

Cf. chapitre 18.5 du présent document.

Marché des titres de la Société

Mois	Plus bas cours (en euros)	Plus haut cours (en euros)	Dernier cours (en euros)	Volume de titres échangés	Capitaux (en euros)
Janvier 2012	2,70	3,71	3,54	12 646 869	39 655 645
Février 2012	2,66	3,60	2,66	20 553 386	61 642 354
Mars 2012	2,43	2,85	2,44	13 106 539	34 803 729
Avril 2012	1,90	2,47	2,17	10 694 706	23 285 858
Mai 2012	1,81	2,27	1,81	11 542 828	23 533 397
Juin 2012	1,48	1,86	1,71	14 933 873	24 279 996
Juillet 2012	1,27	1,76	1,43	11 819 241	17 487 766
Août 2012	1,31	1,53	1,42	11 211 774	15 870 031
Septembre 2012	1,35	1,67	1,45	15 671 865	23 805 503
Octobre 2012	1,31	1,52	1,40	11 285 924	15 948 779
Novembre 2012	1,32	1,98	1,71	41 526 674	72 897 438
Décembre 2012	1,69	1,94	1,87	22 702 318	41 064 284
Janvier 2013	1,89	2,85	2,85	43 973 580	104 540 467

Source : Thomson Reuters.

21.2 Acte constitutif et statuts

21.2.1 OBJET SOCIAL

Conformément à l'article 3 de ses statuts, la Société a pour objet, en France ou à l'étranger :

- l'acquisition et la détention d'actions ou parts ou autres titres de personnes morales françaises ou étrangères, la définition des politiques devant être mises en œuvre par les sociétés filiales, ainsi que la réalisation de toutes prestations de services au profit des sociétés dont elle détient les titres ;
- la prise par tout moyen sans exception ni réserve, la détention par tout moyen et en une quelconque qualité, la gestion, le cas échéant le transfert par tout moyen sans exception ni réserve en tout ou en partie de toutes participations majoritaires ou minoritaires pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tout objet similaire ou annexe.

Par ailleurs, la Société a également pour objet, en France et à l'étranger, directement ou indirectement :

- l'édition, pour son compte ou pour le compte de tiers, de tous annuaires publiés par tous procédés et moyens actuels et futurs, la fourniture de services de renseignements par tous procédés et moyens actuels et futurs ainsi que l'exploitation de la publicité sous toutes ses formes, par tous modes et à toutes fins ;
- le conseil, l'étude, la conception, la fabrication, la mise à jour et la maintenance de tous services ayant trait à tout système de circulation d'information sur un réseau, ouvert ou non, d'interconnexion informatique ou téléphonique, filaire, satellitaire, par câble ou autrement, ainsi que toute autre activité se rapportant à de tels services, et plus particulièrement de sites Internet ou Intranet ;
- la collecte, l'acquisition, l'enrichissement, la gestion, le traitement, la commercialisation ou l'hébergement de données ou de fichiers de toute nature ;
- toutes activités liées directement ou indirectement à de telles prestations ou qui en constituent le préalable ou l'accessoire,

la condition ou le prolongement, ou qui sont susceptibles de les encourager ou de les développer ;

- et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Dispositions contenues dans l'acte constitutif, les statuts ou le règlement intérieur concernant les membres des organes d'administration et de direction

La Société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois à dix-huit membres (sous réserve des dérogations légales en cas de fusion). Le Conseil d'administration est actuellement composé de onze administrateurs.

Les administrateurs sont élus par les actionnaires aux Assemblées générales ordinaires. Chaque administrateur doit détenir au moins une action de la Société. En vertu des statuts de la Société, chaque administrateur est élu pour un mandat de cinq ans. Les administrateurs sont rééligibles sans limitations.

Le Conseil d'administration comprend parmi ses membres un administrateur représentant le personnel de la Société et celui de ses filiales directes ou indirectes (au sens de l'article L. 225-27 du Code de commerce) dont le siège social est fixé sur le territoire français.

L'élection a lieu au scrutin majoritaire à deux tours. Sont électeurs et éligibles les membres du personnel qui remplissent les conditions prévues par la loi. Chaque candidature doit comporter, outre le nom du candidat, celui de son remplaçant éventuel en cas de vacance pour quelque raison que ce soit.

La durée des fonctions de l'administrateur représentant le personnel est de cinq ans. Le premier administrateur représentant le personnel entrera en fonctions lors de la première réunion du

Conseil d'administration tenue après la proclamation du résultat complet des premières élections. L'administrateur représentant le personnel suivant entrera en fonction à l'expiration du mandat de l'administrateur représentant le personnel sortant.

La perte, par un administrateur représentant le personnel, de la qualité de membre du personnel met fin à son mandat.

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres un Président. Le Président est élu pour toute la durée de son mandat d'administrateur et est rééligible.

Le Conseil d'administration se réunit sur convocation de son Président par tous moyens et même verbalement en cas d'urgence et toutes les fois qu'il le juge convenable, au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Lorsque le Conseil d'administration ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, le tiers au moins des membres du Conseil d'administration peut demander à tout moment au Président de convoquer celui-ci sur un ordre du jour déterminé. Le Directeur général peut également demander à tout moment au Président de convoquer le Conseil d'administration sur un ordre du jour déterminé.

Le Conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix du Président de séance est prépondérante.

Sous réserve des dispositions légales et réglementaires, les réunions du Conseil d'administration peuvent intervenir par des moyens de visioconférence ou tout autre moyen de télécommunication, et sont réputées présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil par visioconférence ou par des moyens de télécommunication. Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires, et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires la concernant.

Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Le Président ou le Directeur général de la Société est tenu de communiquer à chaque administrateur tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Les statuts de la Société prévoient également que l'Assemblée générale ordinaire peut nommer un ou plusieurs censeur(s) choisis parmi les actionnaires ou en dehors d'eux, en raison de leur personnalité ou de leur expérience.

Règlement intérieur

Un règlement intérieur du Conseil d'administration a été mis en place par le Conseil d'administration du 23 septembre 2004. Ce règlement intérieur précise les principes directeurs du fonctionnement du Conseil d'administration ainsi que les droits et devoirs des administrateurs.

Les principales dispositions du règlement intérieur du Conseil d'administration sont résumées ci-après.

Préparation et organisation des travaux du Conseil d'administration

Orientations stratégiques

En application de l'article 17 des statuts, le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre.

C'est ainsi qu'il se prononce sur l'ensemble des décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques, sociales, financières ou technologiques de la Société et veille à leur mise en œuvre.

Les orientations à moyens termes des activités du Groupe sont définies chaque année par un plan stratégique dont le projet est préparé et présenté par le Directeur général et adopté par le Conseil d'administration. Ce projet comprend notamment une projection d'évolution des principaux indicateurs opérationnels et financiers du Groupe. Le Directeur général présente un projet de budget annuel dans le cadre de ces orientations.

Le Directeur général est chargé de mettre en œuvre les orientations du plan stratégique.

Le Directeur général porte à la connaissance du Conseil tout problème ou, plus généralement, tout fait remettant en cause la mise en œuvre d'une orientation du plan stratégique.

Comités du Conseil d'administration

Afin de préparer ses travaux, le Conseil d'administration a créé un Comité d'audit, un Comité des rémunérations et des nominations et un Comité stratégique.

Les modalités de fonctionnement et le domaine de compétence de chaque Comité sont fixés par les Chartes desdits Comités, approuvées par le Conseil d'administration.

Devoirs et responsabilité des administrateurs

Devoir de confidentialité des administrateurs

Les administrateurs sont tenus à une obligation absolue de confidentialité en ce qui concerne le contenu des débats et délibération du Conseil et de ses Comités ainsi qu'à l'égard des informations qui y sont présentées.

Devoirs d'indépendance des administrateurs

Dans l'exercice du mandat qui lui est confié, chaque administrateur doit se déterminer indépendamment de tout intérêt autre que l'intérêt social de l'entreprise.

Chaque administrateur est tenu d'informer le Président de toute situation le concernant susceptible de créer un conflit d'intérêts avec la Société ou une des sociétés du Groupe ; ce dernier recueille, s'il y a lieu, l'avis du Comité des rémunérations et des nominations.

Il appartiendra à l'administrateur intéressé, à l'issue de cette démarche, d'agir en conséquence, dans le cadre de la législation applicable.

Devoirs des administrateurs quant aux titres de la Société

Chaque administrateur doit détenir au moins une action de la Société.

Les administrateurs mettent au nominatif les actions de la Société qu'ils détiennent au moment où ils accèdent à leur fonction ainsi que celles qu'ils acquièrent pendant la durée de leur mandat.

Les administrateurs s'interdisent :

- d'effectuer toute opération sur les titres des sociétés cotées du Groupe, tant qu'ils détiennent des informations privilégiées ;
- de procéder directement ou indirectement à des ventes à découvert de ces titres.

La première interdiction s'applique en particulier pendant la période de préparation et de présentation des résultats annuels et semestriels du Groupe, ainsi que des informations trimestrielles.

Elle s'applique aussi pendant des périodes spéciales de préparation de projets ou d'opérations justifiant une telle interdiction.

La Charte de déontologie, qui précise notamment les règles relatives aux informations privilégiées, est applicable aux administrateurs.

Devoir de diligence des administrateurs

En acceptant le mandat qui lui a été confié, chaque administrateur s'engage à l'assumer pleinement, à savoir notamment :

- à consacrer à l'étude des questions traitées par le Conseil et, le cas échéant, le Comité dont il est membre, tout le temps nécessaire ;
- à demander toutes informations complémentaires qu'il considère comme utiles ;
- à veiller à ce que le présent Règlement soit appliqué ;
- à forger librement sa conviction avant toute décision en n'ayant en vue que l'intérêt social ;
- à participer activement à toutes les réunions du Conseil, sauf empêchement ;
- à formuler toutes propositions tendant à l'amélioration des conditions de travail du Conseil et de ses Comités.

Le Conseil veille à l'amélioration constante de l'information communiquée aux actionnaires. Chaque administrateur, notamment par sa contribution aux travaux des Comités du Conseil, doit concourir à ce que cet objectif soit atteint.

Chaque administrateur s'engage à remettre son mandat à la disposition du Conseil lorsqu'il estime de bonne foi ne plus être en mesure de l'assumer pleinement.

Charte de déontologie

Le Conseil d'administration a adopté dans sa séance du 23 septembre 2004 une Charte de déontologie (disponible sur le site Internet de PagesJaunes Groupe à <http://www.pagesjaunesgroupe.com>).

Cette Charte énonce les valeurs du Groupe et expose ses principes d'action à l'égard de ses clients, actionnaires, collaborateurs, fournisseurs et concurrents, ainsi qu'à l'égard de l'environnement et des pays où le Groupe opère.

Elle mentionne également un certain nombre de principes de comportement individuel, que chaque collaborateur, administrateur et dirigeant du Groupe doit respecter, qui favorisent un comportement honnête et éthique de leur part et une communication exacte, complète et opportune des informations publiées.

La Charte de déontologie rappelle les principes et règles en vigueur en matière de déontologie boursière et la nécessité de s'y conformer scrupuleusement. Elle impose certaines mesures

préventives, et en particulier, l'existence de périodes d'interdiction d'opérer sur les titres de la Société pour les « initiés permanents », notamment les membres du Conseil d'administration et les autres dirigeants.

La Charte de déontologie s'applique à chaque membre du Conseil d'administration, dirigeant et employé du Groupe.

Président du Conseil d'administration et Direction Générale

Le Président du Conseil d'administration, personne physique, est nommé par le Conseil d'administration en son sein. Par ailleurs, le Conseil d'administration a le choix d'opter pour la formule de l'exercice séparé ou du cumul des mandats de Président du Conseil d'administration et de Directeur général. Si la formule de séparation des mandats est retenue, le Directeur général est nommé par le Conseil d'administration.

Lors de sa réunion du 23 septembre 2004, le Conseil d'administration a opté pour la dissociation des mandats. Le Conseil d'administration du 11 décembre 2012 a décidé de réunifier les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

Le Directeur général, sous réserve des pouvoirs que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration et dans la limite de l'objet social, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir, en toutes circonstances, au nom de la Société, étant précisé :

- (i) que le Directeur général devra présenter chaque année au Conseil d'administration un projet de plan stratégique définissant les orientations à moyen terme des activités du Groupe, et incluant notamment une projection d'évolution des principaux indicateurs opérationnels et financiers du Groupe, ainsi qu'un projet de budget annuel ;
- (ii) que les décisions suivantes devront faire l'objet d'une approbation préalable par le Conseil d'administration :
 - approbation du budget annuel ainsi que toute autre modification significative dudit budget,
 - approbation des business plans annuels et triennaux,
 - toute acquisition ou cession d'une activité par PagesJaunes Groupe ou par l'une de ses filiales, non incluse dans le budget annuel et pour un montant total incluant l'intégralité des passifs et autres engagements hors bilan repris, supérieur à 10 millions d'euros par exercice,
 - tout investissement ou désinvestissement non inclus dans le budget annuel et concernant des immobilisations d'un montant incluant l'intégralité des passifs et autres engagements hors bilan repris, supérieur à 10 millions d'euros,
 - la modification du contrat de travail, l'embauche/la nomination ou le licenciement/la révocation du Directeur financier de PagesJaunes Groupe ; toute modification du contrat de travail, embauche/nomination ou licenciement/révocation de tout autre dirigeant du groupe PagesJaunes dont la rémunération annuelle brute totale est supérieure à 200 000 euros ne donnera pas lieu à autorisation préalable du Conseil d'administration mais devra néanmoins donner lieu à un accord préalable du Comité des nominations et des rémunérations,
 - toute augmentation de l'endettement total de PagesJaunes Groupe ou de ses filiales d'un montant total supérieur à celui autorisé au titre des contrats de financement ou de prêts

- préalablement autorisés par le Conseil d'administration de PagesJaunes Groupe,
- la conclusion de tout accord en vue de créer une joint-venture avec un tiers, non inclus dans le budget annuel et engendrant un engagement pour PagesJaunes Groupe ou l'une de ses filiales, sur la durée de la joint-venture, pour un montant total supérieur à 10 millions d'euros,
 - toute décision d'engager une procédure en vue de l'admission de valeurs mobilières de PagesJaunes Groupe ou de l'une de ses filiales sur un marché réglementé ainsi que toutes opérations consécutives en vue de l'admission complémentaire de valeurs mobilières de PagesJaunes Groupe ou de l'une de ses filiales dont les titres seraient déjà admis sur un marché réglementé,
 - toute décision de retrait de la cote ou de rachats d'actions (à l'exception de rachats d'actions effectués dans le cadre d'accords de liquidité préalablement autorisés par le Conseil d'administration),
 - acquisition ou souscription, par PagesJaunes Groupe ou par l'une de ses filiales, d'actions, de parts sociales ou de tout titre de capital ou donnant accès au capital de toute société (x) pour une valeur incluant l'intégralité des passifs et autres engagements hors bilan repris supérieure à 10 millions d'euros si la responsabilité de PagesJaunes Groupe ou de ses filiales est limitée et que cette opération n'a pas été prise en compte dans le budget annuel et (y) quel que soit le montant investi, lorsque PagesJaunes Groupe ou l'une de ses filiales agit en tant qu'associé à responsabilité illimitée d'une telle société,
 - toute diversification de l'activité de PagesJaunes Groupe ou de l'une de ses filiales sans relation avec les activités préalablement exercées ou toute diversification en relation avec les activités préalablement exercées mais non incluse dans le budget annuel et impliquant un engagement pour un montant total supérieur à 10 millions d'euros,
 - toute cession ou cessation d'une des principales activités de PagesJaunes Groupe ou de l'une de ses filiales non incluse dans le budget annuel ou dans le business plan triennal,
 - toute mise en place d'un plan d'intéressement (au sens du droit du travail français ou de toute autre disposition légale similaire dans d'autres pays, à l'exception de l'intéressement et de la participation) au sein de PagesJaunes Groupe ou de ses filiales ou toute mesure conduisant les salariés à acquérir directement ou indirectement des actions dans le capital social de PagesJaunes Groupe ou de ses filiales,
 - toute autorisation ou instruction à une filiale de PagesJaunes Groupe d'étudier ou d'entreprendre une des opérations mentionnées dans cette annexe,
 - la conclusion de tout accord non inclus dans le budget annuel impliquant des paiements ou la fourniture de biens ou de services par PagesJaunes Groupe ou ses filiales pour un montant annuel supérieur à un total de 10 millions d'euros,
 - toute décision relative à la planification d'une fusion ou d'une scission d'une des filiales de PagesJaunes Groupe, à l'apport partiel d'actifs d'une activité d'une des filiales de PagesJaunes Groupe ou à la location-gérance du fonds de commerce d'une des filiales de PagesJaunes Groupe, non prévues au titre du budget annuel ou du business plan triennal, et en dehors du contexte d'une réorganisation interne ayant un impact non significatif sur la situation du groupe PagesJaunes,

- tout transfert ou cession afin d'accorder une sûreté, toute décision d'accorder une sûreté, un nantissement, par PagesJaunes Groupe ou l'une de ses filiales, afin de faire face à des dettes ou d'honorer des cautionnements en faveur de tiers, non inclus dans le budget annuel et pour un montant total supérieur à 10 millions d'euros par exercice,
- tout prêt accordé par PagesJaunes Groupe ou l'une de ses filiales dont les montants cumulés sont supérieurs à 5 millions d'euros et non prévus au titre du budget annuel.

Direction Générale déléguée

Sur proposition du Directeur général, le Conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Président avec le titre de Directeur général délégué. Le nombre maximum des Directeurs généraux délégués est de cinq personnes. En accord avec le Directeur général, le Conseil d'administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs généraux délégués.

Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes

Les actions entièrement libérées peuvent prendre, au choix de l'actionnaire, la forme nominative ou au porteur. Elles sont obligatoirement nominatives jusqu'à ce qu'elles soient intégralement libérées. Elles donnent lieu à une inscription en compte dans les livres de la Société ou auprès d'un intermédiaire habilité dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi.

En vue de l'identification des titres au porteur, la Société peut notamment demander, dans les conditions légales et réglementaires en vigueur et sous les sanctions légales ou réglementaires applicables, à tout organisme ou intermédiaires, y compris au dépositaire central d'instruments financiers, les renseignements prévus par la loi ou les règlements et permettant l'identification des détenteurs de titres de la Société conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires et notamment la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

L'intermédiaire inscrit pour le compte d'un propriétaire n'ayant pas son domicile sur le territoire français est tenu de révéler dans les conditions prévues à l'article L. 228-1 du Code de commerce, dans un délai de 10 jours, l'identité des propriétaires de ces titres, sur simple demande de la Société ou de son mandataire, laquelle peut être présentée à tout moment.

Aussi longtemps que la Société estime que certains détenteurs de titres, au porteur ou sous la forme nominative, dont l'identité lui a été communiquée, le sont pour le compte de tiers propriétaires des titres, elle est en droit de demander à ces détenteurs de révéler l'identité des propriétaires de ces titres dans les conditions prévues ci-dessus.

Lorsque la personne faisant l'objet d'une demande conformément aux dispositions ci-dessus n'a pas transmis les informations ainsi demandées dans les délais légaux et réglementaires ou a transmis des renseignements incomplets ou erronés relatifs soit à sa qualité, soit aux propriétaires des titres, les actions ou les titres donnant immédiatement ou à terme accès au capital et pour lesquels cette personne a été inscrite en compte sont privés de droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de l'identification et le paiement du dividende correspondant est différé jusqu'à cette date.

En outre, au cas où la personne inscrite méconnaîtrait sciemment les dispositions ci-dessus, le tribunal dans le ressort duquel la Société a son siège social peut, sur demande de la Société ou d'un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 5 % du capital, prononcer la privation totale ou partielle pour une durée totale ne pouvant excéder cinq ans des droits de vote attachés aux actions ayant fait l'objet de l'interrogation et, éventuellement pour la même période, du dividende correspondant.

La Société peut demander à toute personne morale propriétaire de ses actions et possédant une participation dépassant le quarantième du capital ou des droits de vote de lui faire connaître

l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du tiers du capital social ou des droits de vote de cette personne morale qui sont exercés aux Assemblées générales de celle-ci.

Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

À la date d'enregistrement du présent document de référence, aucune clause statutaire ne prévoit de dispositions plus strictes que la loi en matière de modification des droits des actionnaires.

21.2.2 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (ARTICLE 11 ET ARTICLES 26 A 32 DES STATUTS)

Accès, participation et vote à l'Assemblée générale

Les Assemblées générales se composent de tous les actionnaires dont les titres sont libérés des versements exigibles et ont été inscrits en compte à leur nom au plus tard à 15 heures (heure de Paris) la veille de l'Assemblée générale, dans les conditions ci-après :

- les propriétaires d'actions au porteur ou inscrites au nominatif sur un compte non tenu par la Société doivent, pour avoir le droit d'assister, de voter à distance ou de se faire représenter aux Assemblées générales, déposer un certificat établi par l'intermédiaire teneur de leur compte constatant l'indisponibilité des titres jusqu'à la date de la réunion de l'Assemblée générale, aux lieux indiqués dans ladite convocation, au plus tard à 15 heures (heure de Paris) la veille de l'Assemblée générale ;
- les propriétaires d'actions nominatives inscrites sur un compte tenu par la Société doivent, pour avoir le droit d'assister, de voter à distance ou de se faire représenter aux Assemblées générales, avoir leurs actions inscrites à leur compte tenu par la Société, au plus tard à 15 heures (heure de Paris) la veille de l'Assemblée générale.

L'accès à l'Assemblée générale est ouvert à ses membres sur simple justification de leurs qualités et identité. Le Conseil d'administration peut, s'il le juge utile, faire remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et personnelles et exiger la production de ces cartes.

Les propriétaires d'actions de la Société n'ayant pas leur domicile sur le territoire français peuvent être inscrits en compte et être représentés à l'Assemblée générale par tout intermédiaire inscrit pour leur compte et bénéficiant d'un mandat général de gestion de titres, sous réserve que l'intermédiaire ait préalablement déclaré sa qualité au moment de l'ouverture de son compte auprès de la Société ou de l'intermédiaire financier teneur de compte conformément aux dispositions légales et réglementaires.

La Société est en droit de demander à l'intermédiaire inscrit pour le compte d'actionnaires n'ayant pas leur domicile en France et bénéficiant d'un mandat général de fournir la liste des actionnaires qu'il représente dont les droits seraient exercés à l'Assemblée générale.

Chaque membre de l'Assemblée générale a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sous réserve d'éventuelles privations du droit de vote.

Tout actionnaire peut aussi, dans les conditions légales et réglementaires, voter à distance ou donner pouvoir à toute personne de son choix en vue d'être représenté et voter à une Assemblée générale.

Le vote à distance s'exerce selon les conditions et modalités posées par les dispositions légales et réglementaires. Le formulaire de

vote doit être reçu par la Société au plus tard la veille à 15 heures (heure de Paris) avant la date de réunion de l'Assemblée générale.

Les pouvoirs et les formulaires de vote à distance, de même que les attestations d'immobilisation des actions, peuvent être établis sur support électronique dûment signé dans les conditions prévues par les dispositions légales et réglementaires applicables.

Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société. Les propriétaires indivis d'actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un seul d'entre eux, considéré comme seul propriétaire ou mandataire unique. En cas de désaccord, le mandataire unique peut être désigné en justice à la demande du copropriétaire le plus diligent. Sauf convention contraire dûment notifiée à la Société, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les Assemblées générales ordinaires et au nu-proprétaire dans les Assemblées générales extraordinaires.

L'Assemblée générale peut se tenir par visioconférence ou par tout autre moyen de télécommunication, notamment par Internet, permettant l'identification des actionnaires dans les conditions visées par les textes légaux et réglementaires en vigueur.

L'Assemblée générale se compose de tous les actionnaires dont les titres sont libérés des versements exigibles et pour lesquels il a été justifié du droit de participer aux Assemblées générales par l'enregistrement comptable des titres au nom soit de l'actionnaire soit, lorsque l'actionnaire n'a pas son domicile sur le territoire français, de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure (heure de Paris).

L'enregistrement comptable des titres dans le délai prévu au paragraphe précédant doit s'effectuer soit dans les comptes titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

La saisie et la signature électronique du formulaire peuvent, si le Conseil d'administration le décide au moment de la convocation de l'Assemblée, être directement effectuées sur le site mis en place par la Société au moyen d'un procédé incluant l'usage d'un code identifiant et d'un mot de passe, conforme aux conditions définies à la première phrase du second alinéa de l'article 1316-4 du Code civil ou de tout autre procédé répondant aux conditions définies à la première phrase du second alinéa de l'article 1316-4 du Code civil.

Le pouvoir ou le vote ainsi exprimé avant l'Assemblée par ce moyen électronique, ainsi que l'accusé de réception qui en est donné, seront considérés, sous réserve de ce qui est indiqué ci-après, comme des écrits non révocables et opposables à tous. Par exception, en cas de cession d'actions intervenant avant le troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure (heure de Paris), la Société invalidera ou modifiera en conséquence, selon le cas, la procuration ou le vote exprimé avant l'Assemblée par le moyen électronique ayant été mis en place par le Conseil d'administration.

Les propriétaires d'actions de la Société n'ayant pas leur domicile sur le territoire français peuvent être inscrits en compte et être représentés à l'Assemblée par tout intermédiaire inscrit pour leur compte et bénéficiant d'un mandat général de gestion de titres, sous réserve que l'intermédiaire ait préalablement déclaré sa qualité d'intermédiaire détenant des titres pour le compte d'autrui au moment de l'inscription en compte auprès de la Société ou de l'intermédiaire financier teneur de compte conformément aux dispositions légales et réglementaires.

La Société est en droit de demander à l'intermédiaire inscrit pour le compte d'actionnaires n'ayant pas leur domicile en France et bénéficiant d'un mandat général de fournir la liste des actionnaires qu'il représente dont les droits seraient exercés à l'Assemblée.

Assemblée générale ordinaire

L'Assemblée générale ordinaire est celle qui est appelée à prendre toutes les décisions qui ne modifient pas les statuts. Elle est réunie au moins une fois par an, dans les six mois de la clôture de l'exercice social, pour approuver les comptes de l'exercice écoulé, sauf prolongation de ce délai par décision de justice.

L'Assemblée générale ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté à distance, possèdent au moins le cinquième des actions ayant droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis. Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée générale ordinaire par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par les lois et les règlements en vigueur.

Assemblée générale extraordinaire

L'Assemblée générale extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions. Elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectuées.

Sous réserve des dispositions légales applicables aux augmentations de capital réalisées par incorporation de réserves, bénéfices, ou primes d'émission, l'Assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance possèdent au moins, sur première convocation le quart, et, sur deuxième convocation, le cinquième des actions ayant droit de vote. À défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée et le quorum du cinquième est à nouveau exigé.

Sous la même réserve, elle statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée générale extraordinaire par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par les lois et les règlements en vigueur.

Formes et délais de convocations (article 28 des statuts)

Les Assemblées générales sont convoquées par le Conseil d'administration dans les conditions prévues par la loi.

À défaut, elles peuvent être également notamment convoquées par les Commissaires aux comptes ou par toute personne habilitée à cet effet.

Un avis, ayant pour but d'informer les actionnaires de la prochaine réunion d'une Assemblée générale, est publié au Bulletin des annonces légales obligatoires 35 jours au moins avant la réunion de l'Assemblée.

Sauf exceptions prévues par la loi, les convocations ont lieu quinze jours francs au moins avant la date prévue pour la réunion de l'Assemblée générale. Ce délai est réduit à dix jours francs pour les Assemblées générales réunies sur deuxième convocation et pour les Assemblées générales prorogées.

Les convocations sont faites au moyen d'un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du siège social et au Bulletin des annonces légales obligatoires. En outre, les actionnaires titulaires de titres nominatifs depuis un mois au moins à la date de la convocation sont convoqués à l'Assemblée générale par lettre ordinaire. Sous la condition d'adresser à la Société le montant des frais de recommandation, ils peuvent demander à être convoqués par lettre recommandée.

Les réunions ont lieu au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.

Les avis de convocation doivent notamment indiquer l'ordre du jour de la réunion.

Bureau des Assemblées (article 30 des statuts)

Les Assemblées générales sont présidées par le Président du Conseil d'administration ou, en son absence, par un administrateur délégué à cet effet par le Conseil. À défaut, l'Assemblée générale élit elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux membres de l'Assemblée générale disposant du plus grand nombre de voix et acceptant ces fonctions.

Le bureau de l'Assemblée générale en désigne le secrétaire, qui peut être choisi en dehors des actionnaires.

Ordre du jour

L'ordre du jour des Assemblées générales est arrêté par l'auteur de la convocation.

Un ou plusieurs actionnaires représentant la fraction du capital exigée par les dispositions réglementaires et agissant dans les conditions et délais légaux ont la faculté de requérir l'inscription à l'ordre du jour de projets de résolutions.

La demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour doit être formulée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à compter de la publication aux Bulletins des annonces légales obligatoires de l'avis de réunion et jusqu'à 25 jours avant l'Assemblée (toutefois, lorsque l'avis est publié plus de 45 jours avant l'Assemblée, les projets de résolution doivent être envoyés dans les 20 jours de la publication de l'avis) ; ses auteurs justifient de la possession ou de la représentation de la fraction du capital exigée, en procédant, avant l'envoi de la demande, à l'inscription des titulaires d'actions sur les registres de la Société.

L'Assemblée générale ne peut délibérer sur une question qui n'est pas inscrite à l'ordre du jour. Néanmoins, elle peut, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs membres du Conseil de surveillance et procéder à leur remplacement et, sous certaines conditions, révoquer un ou plusieurs membres du Directoire.

L'ordre du jour ne peut être modifié sur deuxième convocation ou en cas de prorogation.

Conditions d'exercice du droit de vote

Dans toutes les Assemblées générales, chaque titulaire d'actions a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sans autres limitations que celles qui pourraient résulter des dispositions légales ou des dispositions statutaires, sous réserve dans certains cas d'une décision judiciaire. Il n'existe pas de clause statutaire prévoyant un droit de vote double ou multiple en faveur des actionnaires de la Société ou limitant les droits de vote.

21.2.3 CESSIION ET TRANSMISSION DES ACTIONS (ARTICLE 9 DES STATUTS)

Les actions sont librement négociables, dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Elles font l'objet d'une inscription en compte et se transmettent dans les conditions

et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

21.2.4 FRANCHISSEMENT DES SEUILS STATUTAIRES (ARTICLE 9 DES STATUTS)

Outre l'obligation légale d'informer la Société du franchissement de certaines fractions du capital ou des droits de vote de la Société, toute personne agissant seule ou de concert qui vient à détenir ou qui cesse de détenir directement ou indirectement une fraction – du capital, de droits de vote ou de titres donnant accès à terme au capital de la Société – égale ou supérieure à 1% ou un multiple de cette fraction, sera tenue, au plus tard avant la clôture des négociations du quatrième jour de Bourse suivant le jour du franchissement de ce seuil, de notifier à la Société, par lettre recommandée avec accusé de réception, le nombre total d'actions, de droits de vote et de titres donnant accès au capital, qu'elle détient directement ou indirectement, seule ou de concert.

Cette déclaration doit être renouvelée dans les conditions ci-dessus, chaque fois qu'un nouveau seuil de 1% est atteint ou franchi à la hausse comme à la baisse, quelle qu'en soit la raison, et ce y compris au-delà du seuil de 5%.

En cas d'inobservation des dispositions ci-dessus et si un ou plusieurs actionnaires détenant au moins 1% du capital en font la demande à l'Assemblée générale, le ou les actionnaires concernés sont, sans préjudice d'éventuelles suspensions des droits de vote prononcées par un tribunal, dans les conditions et limites fixées par la loi, privés du droit de vote afférent aux titres dépassant les seuils soumis à déclaration.

21.2.5 CLAUSE DE MODIFICATION DU CAPITAL

À la date d'enregistrement du présent document de référence, aucune clause statutaire ne prévoit de dispositions plus strictes que la loi en matière de modification du capital.

22 CONTRATS IMPORTANTS

PagesJaunes Groupe a conclu un financement bancaire détaillé au chapitre 10 du présent document.

À ce jour, la Société n'a pas conclu d'autres contrats importants, autres que ceux conclus dans le cadre normal de ses affaires, conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe.

23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Néant.

24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les documents relatifs à la Société devant être mis à la disposition du public (les statuts, les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de la Société et celles consolidées pour chacun des deux exercices précédant la date de ce document de référence) peuvent être consultés au siège social sur rendez-vous si possible.

25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

La Société ne détient aucune participation dans des sociétés autres que celles mentionnées à la section 7.2 « Liste des principales filiales » susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats.

Projets de résolutions à soumettre à l'Assemblée générale mixte du 5 juin 2013	220
Glossaire	223
Table de concordance	223

Projets de résolutions à soumettre à l'Assemblée générale mixte du 5 juin 2013

À TITRE ORDINAIRE

Première résolution

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2012, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. Elle arrête le bénéfice net de cet exercice, tel qu'il ressort desdits comptes, à 166 730 810,45 euros.

L'Assemblée générale approuve le montant global des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts, qui s'élève à la somme de 79 922 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 et le montant de l'impôt y afférent, soit 0 euro.

Deuxième résolution

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration ainsi que du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012, comprenant le bilan et le compte de résultat consolidés ainsi que l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Troisième résolution

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2012, tel que ressortant des comptes annuels)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration :

- constate que le bénéfice de l'exercice s'élève à 166 730 810,45 euros ;
- constate que, compte tenu du report à nouveau créditeur de 1 249 924 497,26 euros, le bénéfice distribuable au titre de l'exercice est de 1 416 655 307,71 euros ;
- et décide d'affecter l'intégralité du bénéfice distribuable au poste « report à nouveau ».

Il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende par action	Quote-part du dividende éligible à l'abattement ⁽¹⁾
2009	280 984 754	0,65	100 %
2010	280 984 754	0,58	100 %
2011	280 984 754	0	100 %

(1) Abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts.

Quatrième résolution

(Conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce, prend acte des conclusions de ce rapport et approuve les conventions dont il fait état.

Cinquième résolution

(Autorisation à conférer au Conseil d'administration à l'effet d'acheter ou de transférer des actions PagesJaunes Groupe)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration,

- met fin, avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale mixte du 6 juin 2012 par sa cinquième résolution d'acheter des actions de la Société ;
- autorise le Conseil d'administration, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, à acheter des actions de la Société, dans les conditions définies ci-après et dans la limite de 10 % du montant du capital social existant au jour de la présente Assemblée :
 - le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 6 euros par action, étant précisé qu'en cas d'opérations sur le capital, notamment par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, et/ou de division ou de regroupement des actions, ce prix sera ajusté en conséquence,
 - le montant maximum des fonds destinés au programme de rachat s'élève à 168 590 852 euros,
 - cette autorisation est valable pour une période de dix-huit mois,

- les acquisitions réalisées par la Société en vertu de la présente autorisation ne peuvent en aucun cas amener la Société à détenir, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, plus de 10 % des actions composant le capital social à la date considérée,
- l'acquisition ou le transfert de ces actions peut être effectué, par tous moyens, notamment sur le marché ou sur les systèmes multilatéraux de négociation ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, par le recours à des instruments financiers dérivés négociés sur un marché réglementé, les systèmes multilatéraux de négociation ou de gré à gré,
- les acquisitions ou transferts d'actions pourront être réalisés à tout moment, sauf en période d'offre publique visant les actions de la Société, dans le respect des dispositions légales ou réglementaires.

Ces achats d'actions pourront être effectués en vue de toute affectation permise par la loi, les finalités de ce programme de rachat d'actions étant :

- de mettre en place et d'honorer des obligations liées aux programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés de la Société ou d'entreprises associées et notamment d'allouer des actions aux salariés du groupe PagesJaunes Groupe dans le cadre (i) de la participation aux résultats de l'entreprise et (ii) de tout plan d'achat, d'options d'achat ou d'attribution gratuite d'actions (en ce compris toute cession d'actions visée à l'article L. 3332-24 du Code du travail) au profit des salariés et mandataires sociaux ou de certains d'entre eux, ainsi que réaliser toutes opérations de couverture afférentes à ces opérations ;
- de réduire le capital de la Société en application de la dix-huitième résolution approuvée par l'Assemblée générale du 6 juin 2012 ;
- d'assurer la liquidité de l'action PagesJaunes Groupe par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- de conserver des actions pour remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- de mettre en place et d'honorer des obligations liées à des titres de créance convertibles en titres de propriété et notamment de remettre des actions à l'occasion de l'exercice des droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès par tous moyens immédiatement ou à terme à des actions, ainsi que réaliser toutes opérations de couverture à raison des obligations de PagesJaunes Groupe liées à ces valeurs mobilières.

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation, pour décider et effectuer la mise en œuvre de la présente autorisation, pour en préciser si nécessaire les termes et en arrêter les modalités, pour passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords, établir tous documents notamment d'information, procéder à l'affectation et, le cas échéant, la réaffectation des actions acquises aux différentes finalités poursuivies, effectuer toutes formalités et toutes déclarations auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Sixième résolution

(Ratification de la cooptation de Monsieur Nicolas Cattelain en qualité d'administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de Monsieur Nicolas Cattelain en qualité d'administrateur intervenue lors du Conseil d'administration du 2 mai 2012, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Septième résolution

(Ratification de la cooptation de Monsieur Andrew Wolff en qualité d'administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de Monsieur Andrew Wolff en qualité d'administrateur intervenue lors du Conseil d'administration du 21 septembre 2012, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Huitième résolution

(Ratification de la cooptation de Madame Sandrine Dufour en qualité d'administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de Madame Sandrine Dufour en qualité d'administrateur intervenue lors du Conseil d'administration du 23 avril 2013, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Neuvième résolution

(Ratification de la cooptation de Monsieur Steven Mayer en qualité d'administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de Monsieur Steven Mayer en qualité d'administrateur intervenue lors du Conseil d'administration du 26 mars 2013, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Dixième résolution

(Ratification de la cooptation de Monsieur Lee Millstein en qualité d'administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de Monsieur Lee Millstein en qualité d'administrateur intervenue lors du Conseil d'administration du 26 mars 2013, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Onzième résolution

(Ratification de la cooptation de Madame Cécile Moulard en qualité d'administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de Madame Cécile Moulard en qualité d'administrateur intervenue lors du Conseil d'administration du 26 mars 2013, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Douzième résolution

(Ratification de la cooptation de Monsieur Marc Simoncini en qualité d'administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de Monsieur Marc Simoncini en qualité d'administrateur intervenue lors du Conseil d'administration du 26 mars 2013, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Treizième résolution

(Ratification de la cooptation de Médiannuaire Holding en qualité d'administrateur)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales ordinaires, ratifie la cooptation de la société Médiannuaire Holding en qualité d'administrateur intervenue lors du Conseil d'administration du 26 mars 2013, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

› À TITRE EXTRAORDINAIRE**Quatorzième résolution**

(Changement de la dénomination sociale de la Société)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de changer la dénomination sociale de la Société pour adopter la dénomination « Solocal Group ».

En conséquence, l'article 2 est modifié comme suit :

« La Société a pour dénomination « Solocal Group ». »

Quinzième résolution

(Modification des statuts en relation avec la prise d'effet le 1^{er} mai 2013 des dispositions statutaires relatives au droit de vote de double)

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide, à la suite de la prise d'effet le 1^{er} mai 2013 des dispositions statutaires relatives à l'existence d'un droit de vote double, telles qu'adoptées par l'Assemblée générale mixte du 7 juin 2011,

- de mettre à jour le texte de l'article 10 des statuts en supprimant la dernière phrase du deuxième alinéa de cet article, relative à la date de prise d'effet des dispositions relatives au droit de vote double, devenue obsolète ; et
- de compléter le premier alinéa de l'article 27 des statuts relatif au droit de vote, pour y ajouter une référence à l'existence d'un droit de vote double ; et en conséquence de modifier comme suit le premier alinéa de l'article 27 des statuts :
« Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions, sous réserve d'éventuelle privation du droit de vote et de ce qui est prévu à l'article 10 des statuts. »

Le reste des articles 10 et 27 demeure inchangé.

Seizième résolution

(Pouvoirs pour formalités)

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Glossaire

Annuaire : un annuaire est une compilation de listes de professionnels et/ou de particuliers, abonnés d'un opérateur fixe ou mobile, en vue de leur parution sous forme alphabétique ou par rubrique professionnelle sur des supports imprimés ou électroniques.

Chiffre d'affaires du Groupe consolidé : chiffre d'affaires du Groupe prenant en compte le chiffre d'affaires de PagesJaunes et de l'ensemble de ses filiales.

Éditeur : personne physique ou morale qui assume la responsabilité du contenu qu'elle diffuse.

Groupe : le Groupe désigne le groupe de sociétés constitué par la Société et l'ensemble de ses filiales.

Groupe consolidé : le Groupe consolidé désigne le groupe de sociétés constitué par la Société et l'ensemble de ses filiales.

Intranet : réseau local utilisant les mêmes protocoles et technologies qu'Internet, à la différence qu'il relie des ordinateurs de manière privée, c'est-à-dire sans être ouvert à la totalité des internautes. Exemples : Intranet d'entreprise, Intranet de communauté, etc.

PagesJaunes ou PagesJaunes SA : la société PagesJaunes SA.

Régisseur de publicité : personne physique ou morale qui assume la responsabilité de commercialiser les espaces publicitaires d'un contenu édité par un tiers, et dont les droits et obligations sont définis par un contrat de régie publicitaire.

Société : la société PagesJaunes Groupe.

Taux de couverture d'un site Internet : nombre d'internautes s'étant rendu sur le site étudié au moins une fois au cours d'une période déterminée sur le nombre total d'internautes actifs au cours de cette période.

Table de concordance

Le rapport financier annuel de l'exercice 2012, établi en application des articles L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et 222-3 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers, est constitué des sections du document de référence identifiées dans le tableau ci-dessous. Y est inclus la table de concordance avec les rubriques de l'annexe I du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne :

Informations	Chapitres du document de référence
Comptes consolidés du Groupe	20.1
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	20.4
Rapport de gestion du Groupe	9
Comptes annuels de la Société	20.2
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	20.4
Rapport de gestion social	20.3
Attestation des responsables	1.2
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1 Immobilisations corporelles importantes	6.10
8.2 Questions environnementales	8.2
17. Salariés	
17.1 Nombre de salariés et répartition par activité	8.1
17.2 Participation au capital, options de souscription ou d'achat d'actions, attributions gratuites consenties à chaque mandataire social et options levées par ces derniers	17.1
17.3 Description des contrats d'intéressement et de participation	17.2

Conception et réalisation :



Solocal Group, nouvelle dénomination sociale de PagesJaunes Groupe,
sous réserve de l'approbation de l'Assemblée générale du 5 juin 2013

PAGESJAUNES GROUPE

Société anonyme au capital de 56 196 950,80 euros
R.C.S. Nanterre 552 028 425

Siège social : 7, avenue de la Cristallerie – 92317 Sèvres Cedex
Téléphone : 0800 81 84 54 (Numéro vert)
E-mail : actionnaires@solocalgroup.com - www.solocalgroup.com